This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

From the
Fine Arts Library
Fogg Art Museum
Harvard University

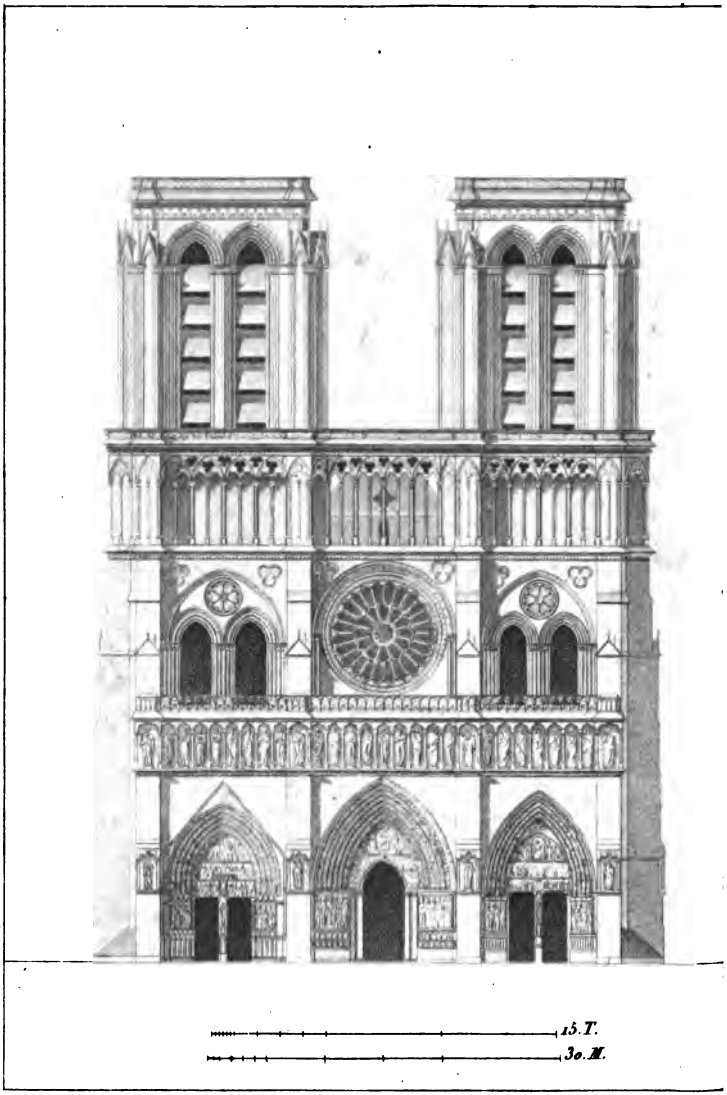

Façade principale
de l'Eglise de Notre-Dame.

DESCRIPTION

HISTORIQUE

DE

LA BASILIQUE

MÉTROPOLITAINE

DE PARIS,

ORNÉE DE GRAVURES;

PAR A. P. M. GILBERT.

A PARIS,

Chez { Adrien LE CLERE, Imprimeur de S. Em. Mgr. le Cardinal Archevêque de Paris, quai des Augustins, n°. 35;
Le Concierge des Tours de la Métropole.

1821.

FA 2255.2.22
ncir

Harvard College Library
Norton Collection,
Dec. 3, 1907.

HARVARD FINE ARTS LIBRARY
FOGG MUSEUM

3169
33

A

SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR

LE CARDINAL

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ARCHEVÊQUE DE PARIS, PAIR ET GRAND-AUMÔNIER DE FRANCE, COMMANDEUR DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT, PRIMICIER DU CHAPITRE ROYAL DE SAINT-DENYS, etc.

MONSEIGNEUR,

En me permettant de faire paroître, sous les auspices de VOTRE EMINENCE, *la* Description historique de

l'Eglise Métropolitaine de Paris, *c'est en assurer le succès. Honoré du suffrage d'un Prélat si cher à son troupeau et à l'Eglise, mon Ouvrage ne pouvoit paroître avec des titres plus dignes d'inspirer la confiance.*

Ce Temple, si célèbre dans nos annales et dans toute la chrétienté, avoit été décrit d'une manière assez peu exacte. En voulant rectifier les erreurs des écrivains qui m'ont précédé, j'ai moins consulté mes forces que mon zèle. Mais j'ai recueilli le fruit de mes veilles, puisque VOTRE EMINENCE *a daigné en accepter l'hommage.*

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monseigneur,

De Votre Eminence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

GILBERT.

AVERTISSEMENT.

Dépositaire des plus grands souvenirs, l'Eglise de Notre-Dame est pour l'antiquaire, le savant, l'artiste et l'amateur, un monument précieux, sous quelque point de vue qu'on l'envisage. Son étude sert à faire connoître l'état de l'art à différentes époques, et peut même servir à expliquer d'anciennes traditions. Après tant d'ouvrages publiés sur Paris, on présumeroit sans doute que les historiens ont tellement épuisé la matière, qu'il ne reste rien à dire de nouveau et d'intéressant sur ce temple célèbre, l'un des plus beaux ornemens de la capitale. Mais, en réfléchissant sur la nécessité de renfermer chaque article dans un cadre

pal auxquels ils appartenoient. Mais, depuis l'époque où le compas et le ciseau ont passé dans les mains des laïques, et depuis que des laïques ont écrit l'histoire, jusqu'au rétablissement des lettres, l'esprit qui dominoit la nation a enseveli ces hommes utiles dans un oubli presque absolu. Tandis qu'en réveillant l'amour du beau, ils préparoient des alimens à l'industrie, et posoient déjà une partie des fondemens de la richesse publique, on ne daignoit pas articuler leurs noms dans les descriptions mêmes des édifices élevés ou embellis par leurs travaux. L'opinion attachoit un grand prix à la magnificence des édifices, et principalement à celle des monumens religieux; mais tout l'honneur étoit réservé aux princes et aux prélats qui avoient offert ou sollicité les fonds nécessaires

à leur décoration. Qui croiroit que nous ignorons les noms des maîtres qui ont construit et décoré la façade principale de l'Eglise de Notre-Dame? Ceux auxquels nous devons le portail septentrional ne sont pas mieux connus.

Pendant la dernière vacance du siége archiépiscopal, j'avois soumis mon travail à l'examen du Chapitre Métropolitain : une commission composée de cinq membres, MM. Jalabert, vicaire général, de Coriolis, de Montmignon, Cottret et Devienne, *chanoines*, fut chargée, à cette époque, de lui en rendre compte; d'après le rapport qu'en fit la commission, le Chapitre approuva la publication de cet ouvrage. Depuis son avénement au siége de la capitale, Son Eminence Mgr. le Cardinal de TALLEYRAND-

PÉRIGORD, en accueillant avec bonté la *Dédicace* de la *Description de cette Basilique*, a bien voulu permettre qu'elle parût sous ses auspices.

J'ai cherché la vérité et l'exactitude dans les faits; c'est la raison pour laquelle j'indique les sources où j'ai puisé mes autorités. On s'apercevra, par la lecture de cet écrit, que je n'ai rien épargné pour le rendre tout à la fois utile et intéressant.

DESCRIPTION

HISTORIQUE

DE

LA BASILIQUE MÉTROPOLITAINE

DE PARIS.

L'ORIGINE de l'Église métropolitaine de Paris remonte aux premiers siècles du christianisme dans les Gaules; cette Eglise, si respectable par son antiquité, doit être considérée sous trois époques différentes, que j'examinerai séparément.

Saint Denys, que l'Église de Paris reconnoît pour son premier pasteur, fut, selon Grégoire de Tours (1), l'un des sept évêques missionnaires envoyés par le pape Fabien dans les Gaules, pour y prêcher l'Évangile, vers le milieu du troisième siècle (2). Saint Denys, ac-

(1) *Histor. Francor.* lib. I, cap. XXX.

(2) Ces sept évêques furent saint Trophyme, d'Arles;

compagné de ses deux disciples, Rustique, prêtre, et Eleuthère, diacre, vint jusqu'à Paris. Cette ville, resserrée dans l'étendue de l'île appelée aujourd'hui la Cité, étoit alors au pouvoir des Romains; soumise à leurs lois, elle avoit adopté les mœurs et les usages de ces maîtres du monde, et rendoit un culte superstitieux à leurs divinités. Le saint évêque entreprit la conversion des habitans de Lutèce, et y prêcha avec autant de zèle que de persévérance. Afin d'éviter la persécution, il se retiroit avec ses disciples dans des cryptes ou lieux souterrains, où s'assembloient les chrétiens nouvellement convertis; et là, dans la crainte et le silence, ils célébroient les saints mystères, changeant souvent d'oratoires pour n'être point découverts. Il est à présumer que ces fréquens changemens ont donné lieu aux diverses opinions qui partagent les historiens sur la véritable et première Église de Paris.

---

saint Gatien, de Tours; saint Paul, de Narbonne; saint Saturnin, de Toulouse; saint Denys, de Paris; saint Austremoine, de Clermont, et saint Martial, de Limoges. Voyez GODESCARD, *Vies des Pères, des Martyrs et autres principaux Saints, etc. traduites de l'anglois.* Paris, 1772; tome IX, page 514.

En admettant la tradition, suivant laquelle saint Denys auroit choisi pour célébrer les saints mystères, les lieux où furent érigées depuis les églises de Saint-Marcel, de Saint-Benoît et des Carmélites, il ne faut pas en conclure, comme l'a prétendu le docteur de Launoy (1), qu'aucune de ces églises doive être considérée comme la première cathédrale de Paris; car il est vraisemblable que cette Basilique devoit être située dans l'intérieur de la ville, et non à l'extérieur. On sait que les actes de saint Denys portent *que cet évêque fit bâtir une église dans la Cité;* il est vrai que ces actes, rédigés à la fin du sixième siècle, sur une simple tradition, comme l'auteur en convient lui-même (2), ne sont pas d'une autorité irréfragable (3). On peut ajouter encore que la mis-

(1) *De Basilicâ Parisiacâ*, tom. II, cap. IV, part. prim.

(2) *Sicut Fidelium relatione didicimus.* Voyez JAILLOT, *Recherches historiques et topographiques sur Paris;* quartier de la Cité, tome I, page 118.

(3) LE BEUF, *Dissertation sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, 1739, tome I, pages 40 et suiv. *Histoire du Diocèse de Paris* (par le même), 1754, tome I, page, 2.

sion de saint Denys ayant pris naissance dans les temps les plus orageux de la persécution, ne permet pas de croire qu'il ait exercé librement les fonctions de son ministère, et encore moins qu'on lui ait permis d'élever un édifice public en l'honneur d'un Dieu dont les empereurs romains s'efforçoient de proscrire le culte par les édits les plus sévères. Il n'existe d'ailleurs aucun monument authentique, qui atteste l'existence de cette église matérielle avant le quatrième siècle. Il faut en conclure que, par le mot *église*, pris ici dans son véritable sens, on ne doit entendre autre chose, sinon que saint Denys convertit assez d'habitans pour en former une assemblée chrétienne, qui se rendoit secrètement avec lui dans des lieux retirés, pour y célébrer les saints mystères. On sait que le mot *église* signifie assemblée générale des fidèles?

PREMIER TEMPLE.

Fatigués d'une longue suite de persécutions, les chrétiens commencèrent à respirer lorsque Constantin eût embrassé leur religion. Cet événement devint pour eux un véritable triomphe. Charmés de pouvoir se livrer publiquement à l'exercice d'un culte qui combloit leur espérance, ils abandonnèrent ces souterrains où tant de fois ils s'étoient dévoués à une mort qu'ils regardoient comme certaine.

Constantin, après avoir rendu la paix à l'Église, en 313, fit restituer aux chrétiens les biens qu'on leur avoit confisqués. On rétablit alors partout les Basiliques qui avoient été détruites, et il en fut bâti de nouvelles et de plus vastes. Les évêques de Paris profitèrent sans doute d'une circonstance aussi favorable, pour en faire construire une dans la Cité. Le premier concile de Paris y fut tenu, dit-on, en 360. On a des preuves que cette première Basilique de Paris existoit sous l'épiscopat de Prudent ou Prudence, c'est-à-dire, vers l'an-

née 375 ou 380. Un passage de la Vie de saint Marcel, évêque de Paris, écrite au sixième siècle par Fortunat (1), paroît indiquer que cette Basilique étoit située sur le bord de la Seine, à peu près à l'endroit où sont la chapelle inférieure (actuellement le secrétariat) et la seconde cour du palais archiépiscopal. L'auteur de cette Vie, ni les historiens, ni aucun titre, ne font mention de l'invocation sous laquelle on la dédia. Jaillot prétend que cette Église étoit sous le Vocable de saint Etienne, premier martyr; il fonde son opinion sur plusieurs titres, parmi lesquels il cite la chartre de Vandemir et d'Ercamberte, datée de l'an 690, qui contient une donation faite à l'église *de Saint-Etienne, à laquelle préside l'évêque Sigofroid* (2). En appuyant son assertion sur cette chartre, Jaillot n'a pas réfléchi sans doute qu'il existoit à cette époque une autre église, bâtie par les ordres de Childebert Ier., en 555, sous l'invocation de la sainte Vierge, laquelle étoit incontestablement reconnue pour l'église cathédrale; il en résulte

(1) SURIUS. 1 novemb. Edit. Coloniæ, 1618.

(2) *Recherches sur Paris*, etc., tome I, page 123.

que Vandemir, dans sa chartre, aura probablement voulu désigner celle de Saint-Étienne, comme étant sous le gouvernement de l'évêque de Paris, et non comme l'église principale. Je ne prétends pas, cependant, détruire entièrement l'assertion de Jaillot, relativement au Vocable sous lequel fut dédiée la première église de Paris : il existe un titre qui paroît au contraire l'accréditer, et qui m'autorise à suivre son opinion. Un acte de 1331, conservé dans les archives de l'Église de Paris, par lequel cette compagnie, en érigeant en dignité la chevecerie de Saint-Étienne-des-Grés, motive cette faveur sur la vénération qu'elle a pour saint Étienne et pour son église, *que nos registres*, dit le chapitre lui-même, *démontrent très-évidemment avoir été la plus ancienne et le premier siége de l'évêque* (1).

Il suffit de citer ce titre pour prouver l'ancienneté du culte de saint Étienne dans l'Eglise de Paris. On n'en sera pas surpris sans doute,

---

(1) *Description historique des curiosités de l'Eglise de Paris*, etc. (par François-Guillot DE MONJOYE, chanoine de Notre-Dame, sous le nom de C. P. GUEFFIER.) 1763, in-12, page 10.

si l'on considère que le premier culte des fidèles étoit décerné aux martyrs dont on possédoit quelques reliques. On recueilloit précieusement les linges teints de leur sang, leurs vêtemens, et les instrumens qui avoient servi à leur supplice. Plusieurs évêques des Gaules avoient recueilli des pierres teintes du sang de saint Etienne, le premier honoré de la palme du martyre. Ce n'est pas que la dévotion à la sainte Vierge n'eût été recommandée aux fidèles, et même pratiquée par les premiers chrétiens; mais il paroît que ce ne fut que depuis le concile général tenu à Ephèse en 431, lequel défendit avec tant de force et de succès la glorieuse qualité de *Mère de Dieu* que Nestorius avoit osé lui disputer. C'est de cette époque que date l'érection des temples sous son invocation, et que l'Église, dit-on, institua des fêtes en son honneur en l'associant à la célébration de tous les mystères du nouveau Testament.

SECOND TEMPLE.

On croit que ce fut par le conseil de saint Germain, évêque de Paris, que Childebert Ier., fils de Clovis, entreprit de rebâtir, vers l'an 555, l'Église cathédrale de Paris, trop petite alors pour contenir un clergé nombreux, et le peuple d'une ville que Clovis avoit choisie pour sa résidence. J'ignore d'après quelle autorité du Breul et ses copistes ont fixé l'époque de la construction de cette Basilique à l'an 522. Il est bien étonnant que l'auteur de la *Description des curiosités de l'Église de Paris*, qui étoit à portée, par son état, d'en consulter les titres, ait commis la même erreur que du Breul, qu'il paroît avoir pris pour guide dans l'historique qui précède sa *Description*. Saint Germain, n'ayant été élevé sur le siége de Paris qu'en 555, ne put solliciter auprès du roi la réédification de ce temple avant cette époque. Childebert commença le nouvel édifice sur les ruines de l'ancien, bâti par les premiers chrétiens à la pointe orientale de l'île, ou plutôt sur celles d'un

temple dédié à Jupiter, dont les débris furent employés dans les fondemens de la nouvelle cathédrale (1). Dès l'an 554, Childebert avoit publié un édit, par lequel il ordonnoit la des-

(1) La plupart des édifices religieux, détruits jusqu'à présent, renfermoient dans leurs fondemens des débris de monumens antiques qui attestoient la puissance des Romains, et l'influence qu'ils exercèrent sur les rites et sur les arts. Cette observation se vérifie tous les jours dans les démolitions qui ont lieu; ce sont des inscriptions et des débris d'autels qui appartenoient à des monumens théogoniques. Rien ne prouve mieux le triomphe de la religion chrétienne à cette époque, que l'existence de ces temples bâtis sur les débris des monumens du paganisme. En creusant au milieu du chœur de Notre-Dame, le 16 mars 1711, dans l'intention d'y faire un caveau pour la sépulture des archevêques, on découvrit, à six pieds au-dessous du pavé, deux anciens murs appuyés l'un contre l'autre, qui traversoient le chœur dans toute sa largeur; le moins large avoit environ deux pieds et demi d'épaisseur, et renfermoit dans son massif neuf pierres provenant d'un monument antique, et dont cinq présentoient des bas-reliefs et des inscriptions, qui ont déterminé l'opinion des antiquaires sur l'existence dans ce lieu d'un temple ou d'un autel érigé, en plein air, par les commerçans par eau de Paris (*Nautæ Parisiaci*) sous le règne de Tibère. Les explications que les savans ont données de ces monumens, font regretter vivement ceux que le marteau des ou-

truction totale des idoles et des temples érigés aux dieux des Romains (1).

Fortunat, évêque de Poitiers, et poète contemporain, décrit la magnificence de ce tem-

---

vriers a mutilés ou ravis à nos recherches. Voyez les divers ouvrages publiés sur ces monumens antiques, par dom BERNARD DE MONTFAUÇON, MOREAU DE MAUTOUR, BAUDELOT DE DAIRVAL, le baron DE LEIBNITZ, ECCARD et le Père LOBINEAU, dont la Dissertation se trouve en tête du premier volume de l'*Histoire de la ville de Paris*. Ces bas-reliefs furent conservés dans le petit cloître de Notre-Dame, sous le chapitre, jusqu'en 1724, que les chanoines les donnèrent à l'Académie des Inscriptions. A l'époque des événemens de 1789, ceux qui présentoient le plus d'intérêt, passèrent au dépôt de la rue des Petits-Augustins, dans lequel on les voyoit, salle d'introduction.

(1) Cette ordonnance porte que ceux qui s'opposeront à la destruction des idoles, trouvées dans leurs champs ou ailleurs, se présenteront à l'audience du Roi pour y répondre en personne; et qu'à l'égard des autres, qui profaneront par des dissolutions les jours de dimanches, de Pâques, de Noël et des autres fêtes, ils seront punis; les esclaves de cent coups de fouet, et les personnes libres d'un autre châtiment. On croit que c'étoit une peine pécuniaire, le titre n'ayant pas été conservé dans son entier (*). Dom FÉLIBIEN, *Histoire de Paris*, tome I, page 26.

(*) Quelques critiques ajoutent que ce titre n'a jamais existé.

ple, qu'il compare à celui de Salomon pour la délicatesse de l'art et la richesse des ornemens, mais qu'il met beaucoup au-dessus par rapport à la sainteté et à la grandeur de nos mystères (1). Il remarque aussi qu'on y employa des colonnes de marbre pour soutenir et embellir l'édifice, dont les vitres répandoient au dedans une grande clarté, et produisoient un effet admirable, sur les murs et sous les voûtes, au lever de l'aurore. Or cet effet ne peut guère s'entendre que du verre de couleur, dont il paroît qu'on avoit déjà introduit l'usage dans nos temples. Le verre blanc ne produit aucun reflet. Le nombre des colonnes, que Fortunat fixe à trente (2), fait juger de l'étendue de l'édifice. Le même poète n'oublie pas le zèle que Childebert témoigna pour donner plus de lustre et d'éclat au service divin par les amples revenus dont il dota l'Église Cathédrale.

Le premier monument qui en fait mention, est une chartre de ce prince, datée de l'an 47e. de son règne (3), dans laquelle,

(1) *De Ecclesiâ Parisiacâ*, tom. II, lib. II, pag. 479.

(2) *Ter decem ornata columnis :* De Ecclesiâ Parisiacâ, tom. II, lib. II.

(3) L'an 558 de l'ère chrétienne.

après un préliminaire sur la guérison miraculeuse opérée sur lui par saint Germain, il donne la terre de Chelles en Brie (Seine et Marne) *à l'Église Mère de Paris, qui est dédiée en l'honneur de sainte Marie*, etc. (1). Il ajouta également à sa donation un petit lieu nommé aussi la Celle, situé en Provence, aux environs de Brignoles, pour subvenir à l'entretien du luminaire de la même Église. La chartre de Childebert, dont quelques copies sont mal à propos datées de l'an 17e. de son règne, a été soupçonnée d'avoir été fabriquée dans des temps postérieurs, attendu qu'il y est fait mention de saint Germain, évêque de Paris, qui n'a commencé son épiscopat qu'en 555. Le docteur de Launoy, avant que de se livrer à la critique de cette chartre, auroit dû remarquer d'abord que l'anachronisme ne provient que d'une faute de copiste, et de l'omission de la lettre numérale L; en la restituant, l'époque de cette donation se trouve placée à l'an XLVII du règne de Childebert,

(1) Cette terre, où Childebert avoit recouvré la santé, est encore connue aujourd'hui sous le nom de la *Grande-Paroisse*.

époque qui coïncide avec l'épiscopat de saint Germain (1).

Ce prélat transféra le service divin de l'Eglise de Saint-Etienne dans celle de Notre-Dame, qui devint alors la cathédrale. Le testament de la dame Ermentrude, fait vers l'an 700, en faveur de cette Église, ne permet pas d'en douter; il indique d'abord l'Église de la Sainte-Vierge comme la principale, ensuite celle de Saint-Étienne, et enfin la très-sainte Eglise de Paris, comme il se voit par les différens legs de la testatrice : elle donne à *la Basilique de Sainte-Marie, des plats d'argent de douze sols et une croix d'or de sept sols; à celle de Saint-Étienne, un anneau d'or incrusté de quatre sols; à l'Église de Paris un grand vase, ou plat d'argent* (missorium), *de cinquante sols* (2).

On sait que la fête de la Dédicace de l'Église, bâtie par Childebert, étoit fixée au 11 octobre (3).

---

(1) JAILLOT, *Recherches historiques sur Paris*, tome I, pages 133 et suiv.

(2) *Ibid.* Quartier de la Cité, tome I, page 132.

(3) *Martyrologe* D'USUARD. Ms. fonds de COLBERT; Bibl. du Roi, n°. 2480.

« Il ne paroît pas, dit l'abbé Le Beuf (1), » que cette église ait subsisté au-delà de trois » siècles; car les Normands y mirent le feu » en 857, et n'épargnèrent que celle de Saint-» Etienne, qui avoit un *dôme* de forme anti-» que, pour la conservation duquel on leur » donna une somme d'argent ». Ce fait, rapporté d'après les *Annales de saint Bertin*, n'est pas exact; le mot *domus*, pris ici dans son véritable sens, n'a dû être employé que pour signifier l'église de Saint-Étienne et ses dépendances, et non pas un *dôme*, comme l'a mal interprété ce savant? On sait que les Italiens appellent *duomo* l'Eglise cathédrale (2).

En 907, Anschéric, cinquantième évêque de Paris, exposa au roi Charles-le-Simple l'état

---

(1) *Histoire du Diocèse de Paris*, tome I, page 9.

(2) Il est à présumer que les premiers chrétiens, pour éloigner les idées du paganisme, évitèrent d'appeler *temples* les édifices sacrés qu'ils élevèrent à la Divinité sous l'invocation de la Vierge et des saints, d'où ils les appelèrent *domus Sancti-Petri*, *domus Sancti-Stephani*, etc. Saint Zénon, évêque de Vérone, en 356, en faisant la consécration d'une nouvelle église, récita un sermon, *de spirituali ædificatione domûs Dei.*

de pauvreté et de délabrement dans lequel étoit réduite l'Eglise cathédrale, depuis qu'elle avoit été ruinée de fond en comble par les Normands, et obtint de ce prince le revenu de l'abbaye de Rebais pour la faire réparer (1). Louis VI, dit le Gros, par une chartre de 1123, accorda à Bernier, doyen de l'Eglise de Paris, une somme annuelle de dix livres, pour être employée à couvrir l'Église de Notre-Dame, à condition que les poutres, les bois et autres matériaux, seroient fournis par l'évêque. On doit entendre par ce passage qu'il s'agissoit de l'église bâtie par Childebert en 555, ruinée par les Normands en 857, et rétablie par Anschéric, évêque de Paris, en 907, et non pas, comme l'a prétendu l'avocat Charpentier (2), que cette somme annuelle de dix livres étoit destinée à la continuation d'un autre édifice

(1) Dom Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, tome I, livre III, pages 112 et 113.

(2) *Description historique et chronologique de l'Église métropolitaine de Paris*, etc. 1757, chap. v, pages 32 et 35. Quelques exemplaires portent la date de 1767. Cet ouvrage, proposé par souscription, devoit être composé de deux volumes in-folio; il n'y a eu que le premier de publié.

nouvellement

nouvellement construit. Le Nécrologe de l'Église de Paris, du douzième siècle, prouve qu'Étienne de Garlande, archidiacre de Paris, mort en 1142, avoit fait faire beaucoup de réparations à cette église (1). L'auteur de l'*Éloge de Suger*, dit que ce célèbre abbé de Saint-Denis, mort en 1152, avoit fait présent à l'Église de Notre-Dame d'un vitrage d'une grande beauté (2). On l'appeloit, vers l'an 1110, *Nova*

---

(1) On doit à la piété d'Étienne de Garlande, la fondation d'une petite chapelle dédiée à saint Aignan, et construite vers les années 1110 ou 1120, dans l'enclos de sa maison, située cloître Notre-Dame, et formant l'angle des rues Chanoinesse et de la Colombe. Il demanda et obtint de Girbert, évêque de Paris, que sa prébende fût partagée en deux; que les titulaires en acquitteroient le service, et logeroient dans la maison qui lui appartenoit près de cette chapelle. On y célébroit autrefois l'office tous les ans, le 17 novembre, jour de la fête du patron. Cette chapelle est solidement bâtie en pierre; les arcs de la voûte sont en plein cintre. On s'aperçoit que le sol a été exhaussé, car les bases des piliers sont enterrées. On a cessé d'y faire l'office depuis 1790.

(2) Le Beuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, tome I, page 9. — Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*. Preuv. p. cxciv.

Ecclesia, pour la distinguer de celle de Saint-Étienne, que l'on avoit surnommé *le Vieux*. C'est ainsi qu'elle est désignée dans un diplôme de Louis-le-Gros, de 1114 (1).

C'étoit dans l'Église de Notre-Dame que les rois de France de la troisième race se rendoient ordinairement de leur palais, situé à la pointe occidentale de l'île, pour assister au service divin avec le clergé de la cathédrale. L'évêque de Senlis étant venu à Paris en 1041, avec quelques-uns de ses chanoines, pour obtenir la confirmation d'une chartre, il y trouva le roi Henri Ier. à la grand'messe. On sait que Louis VII, dit *le Jeune*, qui affectionnoit beaucoup l'Église de Notre-Dame, s'y rendoit souvent dans le siècle suivant.

Il résulte des détails qui ont été donnés sur l'origine et les divers accroissemens de l'Église de Notre-Dame, que cette Basilique étoit environnée de plusieurs petites églises (2), dis-

---

(1) Gérard Du Bois, *Historia Ecclesiæ Parisiensis*, 1690 et 1707, tom. I, page 559.

(2) L'usage d'élever des oratoires autour des grandes églises n'étoit pas particulier à celle de Paris : les cathédrales de Lyon, de Sens et d'Auxerre étoient également

posées de la manière suivante : 1°. A gauche, celle de Saint-Étienne, construite sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui la grande sacristie et la première cour de l'Archevêché; c'étoit dans celle-ci que l'évêque donnoit ordinairement la confirmation. 2°. Celle de Saint-Jean-Baptiste, surnommée *le Rond*, située à droite du côté du cloître, renfermoit le *baptistère* de la ville. Dans les premiers temps du christianisme, il n'y avoit qu'un seul *baptistère*, lequel devoit être situé près de la cathédrale (1). Un fait, rapporté dans la Vie de sainte Geneviève (2), indique d'une manière positive que le *baptistère* primitif de Paris étoit

---

environnées de plusieurs petites églises, où le clergé se rendoit processionnellement lors des stations du Carême et de l'Avent; puis il revenoit ensuite chanter la messe de la férie dans l'Église cathédrale.

(1) Tel est encore à Rome le baptistère de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, celui de la cathédrale de Florence, des églises de Pise, de Bologne, de Parme et d'autres villes d'Italie, lesquels sont de forme ronde ou octogone, et situés hors des églises auxquelles ils appartiennent.

(2) Voyez *Vie de sainte Geneviève*, par le P. CHARPENTIER, avec l'histoire de ce qui s'est passé à son tombeau depuis sa mort. Paris, 1697, page 11.

près de la demeure de cette sainte. On croit, selon toute apparence, que c'étoit la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, connue depuis sous le nom de Saint-Germain-*le-Vieux*, laquelle avoit été originairement destinée à cet usage. On ignore à quelle époque ce baptistère fut rapproché de l'Église de Notre-Dame, et rebâti dans la forme ronde dont il a pris le nom; car c'étoit alors l'usage de construire en forme de rotonde l'oratoire dans lequel étoit placée la cuve baptismale. Le plus ancien titre où il soit fait mention de l'église de *Saint-Jean-le-Rond*, est un acte de 1124, concernant les fonctions qu'avoient à remplir les deux chanoines qui desservoient cette église. L'auteur de la *Description des curiosités de l'Église de Paris* dit qu'elle existoit dès l'an 900; mais il n'indique aucun titre qui en parle (1). Le bâtiment de cette église, qui a été démoli en 1748, portoit le caractère du treizième siècle (2).

3°. L'église de Saint-Denys-*du-Pas*, placée derrière l'extrémité du chœur de Notre-Dame.

---

(1) Page 308.

(2) Le Beuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, tome I, page 19.

Ce surnom de *Pas* fut donné à cette église parce qu'elle se trouvoit séparée de celle de Notre-Dame par un chemin étroit appelé *Pas*. Dans l'ancien langage françois, pas et passage sont synonymes (1). Sans entrer dans aucun détail sur l'origine incertaine de cette petite église, il suffit de dire que Simon de Poissy ou de Passy, chanoine de Notre-Dame, la fit réparer en 1148, et donna 30 livres de rente pour la fondation d'une prébende. Osmond, son frère, en fonda aussi une semblable en 1164. Simon de Saint-Denys en ajouta deux autres en 1178. Quelque temps après, Barbedor, doyen de l'Église de Paris, donna 60 livres pour la fondation d'une cinquième prébende. Le revenu de ces prébendes étant considérable pour le temps, le chapitre de Notre-Dame ordonna, par délibération du mois de juillet 1282, qu'elles seroient divisées chacune en deux parts. Voilà l'origine des dix prébendes de Saint-Denys-*du-Pas*, qui, vers le milieu du quatorzième siècle, furent particulièrement affectées à ceux d'entre les basses-contres et

(1) Voyez Roquefort, *Glossaire de la langue romane.*

les musiciens de l'Église de Notre-Dame, dont la conduite et les mœurs étoient irréprochables. En 1748, l'église de Saint-Jean-le-Rond, attenante au portail de Notre-Dame, ayant été démolie, son titre paroissial fut réuni à celui de Saint-Denys-*du-Pas*, qui devint alors la paroisse du cloître, sous les noms de Saint-Denys et de Saint-Jean-Baptiste. Cette église a été abattue en 1813, et son emplacement a servi à l'agrandissement du jardin du palais archiépiscopal, qui occupe une superficie de deux arpens.

TROISIÈME TEMPLE.

Maurice de Sully (1), évêque de Paris, issu de parens obscurs, mais d'un génie élevé, conçut le projet, vers l'année 1161, de faire rebâtir, sur un nouveau plan, et dans des proportions plus grandes, l'Église de Notre-Dame, devenue trop petite alors pour une ville qui

(1) L'évêque Maurice prit le surnom de Sully du lieu de sa naissance, situé sur les bords de la Loire, à l'orient de Cléry, département du Loiret.

s'étoit considérablement accrue, depuis que les rois de France y avoient établi le siége de la monarchie.

Ce prélat, secondé par la libéralité des fidèles, fit d'abord abattre l'ancienne église bâtie par Childebert Ier., et jeta les fondemens de celle que nous voyons aujourd'hui. Plusieurs auteurs ont prétendu que cet édifice avoit été commencé par Robert, fils de Hugues-Capet, et continué par ses successeurs, jusqu'à Philippe-Auguste, sous le règne duquel Maurice de Sully eut la gloire de l'achever (1). Il est démontré que cette opinion est évidemment fausse. Non-seulement l'architecture de cette église n'offre aucun caractère qui puisse la faire attribuer aux siècles qui ont précédé cet évêque; mais il existe plusieurs témoignages qui prouvent formellement que ce fut Maurice qui la fit commencer. Robert, moine d'Auxerre, dit, sous l'an 1175, que l'évêque Maurice fit construire cette église *dès les fondemens* (2).

(1) Voyez les ouvrages sur Paris, par Du Breul et ses copistes, Malingre, Lemaire, etc.

(2) *A fundamentis extruxit Ecclesiam cui præerat.* Du Bois, *Historia Ecclesiæ Parisiensis*, tome II, page 123.

*

Les mêmes expressions se trouvent dans le *Miroir historial* (1) de Vincent de Beauvais; et Jean de Saint-Victor (2) ajoute que le pape Alexandre III, réfugié alors en France, posa la première pierre du nouvel édifice en 1163. L'abbé Le Beuf prétend cependant que les anciens fondemens furent conservés, et qu'ils servirent pour bâtir le chœur de l'Eglise actuelle, qui est, dit-il, trop étroit pour la hauteur et la largeur de l'édifice. Cette raison ne persuaderoit pas absolument, s'il n'étoit pas d'ailleurs visible que le chœur et la nef ne sont pas sur le même alignement; ce qui porte à croire que l'évêque Maurice, voulant, suivant l'ancien usage, orienter son Eglise, ou obéir à un préjugé pieux (3), se sera probablement

---

(1) *Ad annum 1177.*

(2) *Memoriale historiarum Joannis Parisiensis canonici Sancti-Victoris, ab orbe condito ad annum Christi 1320.* Ms. de la bibl. du Roi, coté n°. 4725.

(3) On dit vulgairement que ce biais qui se manifeste d'une manière très-sensible, tantôt à droite, mais plus souvent à gauche, dans les temples chrétiens construits dans le moyen âge, est fait, dit-on, pour représenter l'inclinaison que prit la tête de Jésus-Christ au moment de son expiration sur la croix. Voyez *Description his-*

servi en tout ou en partie des anciens fondemens (1), et qu'il aura fait faire un léger coude à la nef pour qu'elle pût se trouver en face de la nouvelle rue que cet évêque avoit fait percer en 1163 et 1164. C'étoit dans la vue de procurer un accès plus facile à l'Eglise de Notre-Dame, à laquelle on ne parvenoit de ce côté que par la petite rue *des Sablons*, qui existoit encore avant la démolition des maisons de l'Hôtel-Dieu et de celles de la rue Neuve-Notre-Dame (2).

---

torique de l'église royale de Saint-Denys. Paris, 1815, page 48.

(1) Cette assertion paroît d'autant plus vraisemblable, que lorsqu'on fit les fouilles dans le sanctuaire, en 1699, pour asseoir les fondemens du maître-autel, construit par les ordres de Louis XIV, on trouva, sous le pavé, deux différentes aires, situées à quelque distance l'une de l'autre; ce qui indique que l'on avoit construit dans cet endroit à trois différentes reprises. Le sol de l'une de ces deux aires étoit revêtu de petits carreaux octogones en marbre, semblables pour la proportion à ceux de nos appartemens. CHARPENTIER, *Description de l'Eglise de Paris*, page 22.

(2) Maurice de Sully profita de la bonne volonté des comtes de *Tourote* (ancienne maison de Picardie), auxquels appartenoient quelques-unes des maisons situées

Quant à la construction de l'Eglise de Notre-Dame, Robert du Mont, auteur contemporain et témoin oculaire, dit sous l'an 1177 (1) : « *Il y a long-temps que Maurice fait travailler* » *à son Eglise, et que le chevet en est déjà* » *fini, à l'exception de la couverture; et si cet* » *ouvrage s'achève, il n'y en aura point deçà les* » *monts auquel on puisse le comparer,* etc. ». On doit entendre par *chevet* le sanctuaire, c'est-à-dire, les six piliers qui le composent, élevés jusqu'aux vitraux ou jusqu'à la voûte, et ne pas y comprendre les chapelles du fond, ni celles du pourtour du chœur, qui sont d'une construction postérieure. Un autre auteur (2) rapporte que le grand-autel fut consacré le mercredi d'après la Pentecôte de l'an 1182, par Henri de Château-Marçay, cardinal évê-

---

dans l'endroit qui paroissoit être sur l'alignement de la nouvelle Eglise, cédant lui-même le premier ce que l'évêché avoit en propre dans le même lieu. Telle est l'origine de la rue Neuve-Notre-Dame.

(1) Appendice des *OEuvres de* GUIBERT DE NOGENT, publiées, en 1651, par dom Luc D'ACHÉRY; in-folio, page 798.

(2) GEOFFROY DU VIGEOIS. *Bibliotheca nova*, du P. LABBE, tome II, page 330.

que d'Albano, légat du saint Siége, et par l'évêque Maurice; preuve certaine que le chœur étoit achevé à cette époque. La Chronique d'Anselin, continuée depuis l'an 1168 jusqu'en 1225, dit, sous l'année 1182, que l'on travailloit dès-lors aux ornemens extérieurs (1).

Il paroît qu'en 1185 la construction de cette Basilique, ou au moins celle du chœur, étoit assez avancée pour pouvoir y célébrer l'office divin; car Héraclius, patriarche de Jérusalem, venu à Paris pour y prêcher la croisade, célébra la messe dans cette Eglise, le 17 janvier de la même année, en présence de Maurice de Sully et de son clergé. Disons plus, c'est que Geoffroy, duc de Bretagne, fils de Henri II, roi d'Angleterre, décédé à Paris, en 1186, fut inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame, devant le grand autel, ainsi que la reine Elisabeth de Hainault, épouse de Philippe-Auguste, morte en 1189 (2).

---

(1) *Description historique et chronologique de l'Église de Paris.* Discours préliminaire, pages 46 et 47.

(2) Ce fut vers le même temps que le corps de Philippe, fils de Louis-le-Gros, mort archidiacre de Paris, en 1161, fut transféré de l'église de Saint-Étienne dans

Cependant, malgré les soins et l'activité que Maurice de Sully mit à la construction de l'Eglise Notre-Dame, il n'eut pas la gloire de la terminer; il mourut le 11 septembre 1196, et laissa cent livres (1), pour la couvrir en plomb (2). Son successeur, Eudes de Sully,

---

celle de Notre-Dame, et inhumé derrière l'autel principal. Ce prince donna des marques d'une grande humilité en refusant l'évêché de Paris, dont il se démit en faveur de Pierre Lombard, dit *le Maître des sentences*, qui avoit été son précepteur.

(1) Ce qui reviendroit aujourd'hui à la somme de 5000 francs. Le Blanc, *Traité historique des Monnoies*, etc. pages 162 et 163.

(2) Maurice de Sully ne borna pas là sa munificence; il fit rétablir le palais épiscopal, dont la chapelle existe encore aujourd'hui, et employa en fondations plusieurs biens au profit de son chapitre, comme l'indique le Nécrologe de l'Église de Paris, où sont également détaillées ses autres libéralités. Il donna à cette Eglise, une table d'autel en or, pesant vingt marcs; un calice en or, de deux marcs et demi; un encensoir également en or, de quatre marcs; des tables d'argent, outre deux chapes, trois mîtres, et quelques autres ornemens; de plus, 200 livres destinées à la distribution des matines, dont la moitié seroit affectée aux chanoines, et l'autre moitié aux pauvres clercs de l'Eglise. Dom Félibien, *Histoire de Paris*, tome I, page 221.

parent de Philippe-Auguste, roi de France, et de Henri II, roi d'Angleterre, étant animé du même zèle, continua les travaux sans interruption depuis 1196 jusqu'en 1208, époque de sa mort. Il fut inhumé au milieu du chœur, sous une tombe de cuivre sur laquelle étoit représentée son effigie. Depuis, Pierre de Nemours et les évêques ses successeurs terminèrent ce grand édifice.

La nef, dont la construction est postérieure à celle du chœur, fut bâtie vers le commencement du treizième siècle, ainsi que la façade principale, que l'on présume avoir été achevée sous le règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire, au plus tard en 1223; le style de l'architecture et de la sculpture, ainsi que l'effigie de ce roi, qui étoit la dernière des vingt-huit que l'on voyoit, avant 1793, dans la galerie dite des *Rois*, indiquent l'époque à laquelle fut achevée cette belle façade.

En 1218, on abattit la vieille église de Saint-Etienne, qui auroit nui à la construction du côté méridional de la nouvelle Eglise. En la démolissant, on y trouva les reliques suivantes, qui avoient été données par Philippe-Auguste, savoir : trois dents de saint

Jean-Baptiste, un bras de saint André, des pierres dont saint Etienne avoit été lapidé, et une partie du chef de saint Denys, martyr : ces objets furent portés, le 4 décembre, dans la nouvelle Eglise de Notre-Dame, où l'on a long-temps célébré l'invention de ces reliques (1).

Ce fut le 12 de février de l'an 1257, sous le règne de Louis IX, que Régnault de Corbeil, évêque de Paris, fit commencer le portail méridional par *maistre Jehan de Chelles*, qualifié du titre de *maître maçon* dans l'inscription en caractères gothiques, parfaitement conservée et gravée autour de l'embasement de ce portail (2). Les talens étoient alors indépendans des qualités : le titre de *maître maçon* étoit synonyme de celui d'architecte.

Le portail septentrional ne fut bâti que cinquante ans après celui du midi, c'est-à-dire, vers l'an 1312 ou 1313. Philippe-

---

(1) Le Beuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, tome I, pages 10 et 16.

(2) Voyez l'inscription rapportée dans la description de ce portail.

le-Bel employa à sa construction une partie du produit de la confiscation des biens des Templiers, dont il venoit de supprimer l'ordre (1).

Les bas-côtés de l'Eglise, que l'on appeloit *courtines*, ne furent construits qu'à la fin du treizième siècle. Jean de Paris, archidiacre de Soissons, mort vers l'année 1270,

---

(1) Ordre religieux et militaire, établi à Jérusalem, en 1118, par Hugues de Poyens, Geoffroi de Saint-Omer, et par sept autres gentilshommes françois, qui firent vœu de chasteté et d'obéissance entre les mains du patriarche, et promirent d'employer leurs biens et leur vie au service et à la défense des pélerins de la Terre-Sainte. Les Templiers se signalèrent par une multitude de belles actions, sous les rois de Jérusalem, et acquirent de grandes richesses dans toute l'Europe. Mais, comme on en vouloit à leur ordre, on publia contre eux les accusations les plus graves et les plus diffamantes. Ils furent tous arrêtés en un seul jour, dans le royaume, par l'ordre de Philippe-le-Bel, et ensuite dans toute la chrétienté. On leur imputa des crimes abominables, dont la postérité, plus équitable, a su les absoudre. Plusieurs furent brûlés en France; quelques-uns renvoyés absous, et les autres enfermés à perpétuité. Voyez, sur les TEMPLIERS, les ouvrages de DU PUY et de RAYNOUARD.

légua cent livres pour élever cette partie de l'édifice (1).

Les chapelles situées autour du chœur, datent pour la plupart du quatorzième siècle. Nous en avons une preuve certaine dans les actes des fondations de plusieurs d'entre elles, et notamment de celles de saint Ferréol et de saint Ferrutien, par Hugues de Besançon, chantre et chanoine de cette Eglise, en 1324.

La *Porte-rouge*, située du côté du cloître, d'une construction fort élégante, fut bâtie, suivant le docteur Grancolas (2), par Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, depuis 1404 jusqu'en 1419 (3). M. Fauris-de-Saint-Vincens a prétendu que la porte dont il s'agit étoit un bienfait de Jean, duc de Berri, frère

---

(1) Le Beuf, *Observations sur l'antiquité de l'édifice de Notre-Dame.* — *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, 1739, tome I, pages 75 et 112. — Nécrologe du treizième siècle. Ms. fonds de N. D. Bibl. du Roi, n°. 3883.

(2) *Histoire abrégée de l'Église de la ville et de l'université de Paris*, 1728, tome I, page 429.

(3) Courtépée, *Histoire abrégée du duché de Bourgogne.* Dijon, 1777, page 292.

de

de Charles V, mort en 1416 (1). On sait que le duc de Berri fut l'un des principaux bienfaiteurs de l'Eglise de Notre-Dame; il est certain que les historiens contemporains qui ont rendu un compte exact de ses libéralités envers la Métropole, n'auroient pas oublié de parler de la construction de cette porte, si véritablement elle étoit due à sa munificence: or, la description in-folio de l'Eglise de Paris, qui sert d'autorité à M. Fauris de Saint-Vincens, n'en dit pas un mot; c'est donc par erreur qu'il a cité cet ouvrage.

Il résulte, par le rapprochement des différentes époques de la construction de l'Eglise de Notre-Dame, que cette Basilique, revêtue de ses ornemens, a été l'ouvrage de plus de deux cents ans de soins et de persévérance; il paroît même qu'il restoit encore quelques parties de l'édifice à terminer sous le règne tumultueux de Charles VII; car ce prince donna, en 1447, le revenu de la régale (2) durant la

(1) *Mémoire sur les bas-reliefs de l'Eglise de Notre-Dame de Paris*, etc. Magasin encyclopédique. Septembre 1815.

(2) Droit que les rois de France avoient de percevoir les fruits de l'évêché vacant, et de nommer pendant

vacance du siége épiscopal de Denys du Moulin, *pour le bâtiment de l'Eglise* (1). Il ne faut pas s'étonner du long espace de temps qu'on mit à l'achever ; les guerres successives, les troubles intérieurs, et plus encore le manque d'argent, furent autant d'obstacles qui causèrent l'interruption des travaux de cette immense construction.

On sait que la Dédicace de l'Eglise Notre-Dame, élevée par la munificence de Childebert, avoit lieu le 11 octobre. On a toujours retardé, par des raisons inconnues, la cérémonie de la Dédicace de l'Eglise actuelle ; la simple bénédiction du lieu et des autels, fut trouvée d'abord suffisante ; aussi n'y célèbre-t-on point d'anniversaire particulier : ce n'est cependant pas faute d'y avoir songé ; car on sait que Louis de Beaumont, élu évêque de Paris, en 1472, avoit l'intention de la dédier. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, au commencement du dix-huitième siècle, vouloit en faire la consécration ; mais cette cérémonie

---

ce temps aux bénéfices qui sont à la collation de l'évêque, excepté aux cures.

(1) *Gallia Christiana*, tom. VII, pag. 148 et 149.

n'eut pas lieu : il résulte que l'anniversaire de la dédicace de toutes les églises de France, qui se fait tous les ans le deuxième dimanche immédiatement après la fête de tous les Saints, se célèbre également dans cette Basilique, quoiqu'elle n'ait jamais été dédiée.

La proximité de la Seine a long-temps fait croire que ce temple étoit totalement bâti sur pilotis; mais cette tradition, souvent reproduite, a été réfutée toutes les fois qu'on a eu occasion de creuser plus bas que les fondemens, et notamment en 1699, 1756, et 1774. A cette dernière époque le fait fut vérifié par feu Boulland, architecte du Chapitre, et chargé de la direction des travaux du carrelage des bas-côtés du chœur. Après avoir ordonné une fouille de vingt-quatre pieds de profondeur, immédiatement derrière le rond-point, sur une grande longueur, et un pied au-dessous des fondemens, cet architecte découvrit un cours de trois assises régulières d'une grande et égale hauteur, en pierres des carrières de Conflans, près Paris (1), posées en retraite

(1) Ces carrières sont épuisées depuis long-temps.

l'une sur l'autre, sans épaufrure et fraction, formant en tous sens de solides fondemens établis sur un fond de terre franche, et qui, se perpétuant en retour d'équerre sous différens piliers, présentoient des cases intermédiaires garnies de moëllons d'élite, hourdés en mortier de chaux et de sable, d'une consistance égale à celui des Romains.

Cet édifice imposant, élevé avec tant de soin, de hardiesse et de persévérance, est solidement resté sur sa base, malgré les élémens et l'intempérie des saisons (1). Les siècles ont passé sur ce temple sans le détruire, mais non sans l'altérer. Sa conservation étoit due, jusqu'à l'époque des événemens de 1789, aux bienfaits et à la générosité d'une longue suite de rois, de prélats, de chanoines, et aux

(1) Le tonnerre tomba sur cette église, le 19 avril 1507, mais sans occasionner aucun dégât. Le lundi 1er. juillet 1709, il pénétra dans Notre-Dame par la porte septentrionale; et, après avoir passé par-dessus le grand-autel, provisoirement dressé au centre de la croisée, il vint tomber près de la chapelle de la Vierge, pendant qu'un ecclésiastique y célébroit la messe. Il n'y eut personne de blessé; mais la foudre, après avoir parcouru plusieurs endroits de l'Eglise, sortit par le mur

sommes annuelles que l'ancien Chapitre destinoit à son entretien. Depuis plusieurs années on a commencé les travaux de restauration et d'embellissemens de ce temple; leur exécution totale, interrompue par les événemens de 1814 et de 1815, est actuellement (1) en pleine activité. L'administration départementale, toujours attentive à ce qui peut intéresser la religion et les arts, a pris une décision par laquelle il seroit alloué, chaque année, une somme de 50,000 francs, jusqu'à l'achèvement des travaux de restauration de ce monument. Le projet consiste à rétablir l'extérieur de l'édifice comme il étoit dans son origine, avec ses ornemens en saillie, les statues de ses portiques, ainsi que celles des vingt-huit rois qu'on voyoit autrefois sur la façade

---

de la tour méridionale, et vint frapper la sœur du chévecier de Notre-Dame, qui habitoit l'une des petites maisons pratiquées entre les contre-forts de la tour. Ces maisons ont été démolies en 1803. *Diaire*, ou *Journal de Claude Chastelain, chanoine de Notre-Dame*, conservé dans les archives de cette Eglise. Ce manuscrit m'a été communiqué par M. le secrétaire du Chapitre.

(1) En 1820.

principale, dont l'état de dégradation, occasionné par l'injure du temps et le vandalisme révolutionnaire, exige des réparations assez considérables et extrêmement urgentes. Les travaux actuels, dirigés par M. Godde, architecte, s'exécutent avec le plus grand soin. On remplace toutes les pierres qui se trouvoient décomposées, pour éviter de fausses liaisons; et l'on fait des enduits en mastic de Dhil (1) sur celles qui sont dégradées à leur surface, et dont l'intérieur offre une garantie suffisante pour la solidité. Déjà le côté septentrional de la nef a été restauré, et toutes les parties extérieures de cet édifice le seront successivement avec les mêmes procédés.

---

(1) Ce mastic, de l'invention de M. Dhil, a été employé avec succès à la restauration de la porte Saint-Denys, ainsi qu'à la construction des chénaux de la Halle au blé; il se prête à toutes les intentions des artistes, et se lie tellement aux parties sur lesquelles on l'applique, qu'il forme avec elles un tout inséparable.

EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

PARVIS.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie de ce nom : les uns prétendent qu'il vient de *parvisium* (1); mais d'autres le dérivent, avec plus de vraisemblance, de *paradisus*, paradis, dont on se servoit anciennement pour désigner l'aire ou place qui étoit devant les basiliques (2). C'est ainsi que cette place est indiquée dans un cartulaire de l'Eglise de Paris, sous l'an 1221 (3). Ce nom venoit de ce que l'on considéroit les places situées devant les basiliques comme le symbole du *Paradis-Terrestre*, par lequel il faut passer pour arri-

(1) Thierry, *Guide des étrangers voyageurs à Paris*, etc. 1787, tome II, pages 64 et 65 à la note.

(2) Voyez Du Cange, *Glossaire latin*, au mot Paradisus. — Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, au mot Parvis. — Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, au même mot.

(3) *Le Grand-Pastoral*, liv. XX.

ver au *Paradis-Céleste,* figuré par l'Eglise (1). De *Paradisus* on a fait *Paravisus,* et enfin, *Parvisus* par contraction.

C'étoit dans une maison du Parvis que se tenoient les écoles publiques avant l'établissement des colléges; elles avoient été antérieurement dans le cloître, à gauche en entrant, dans un endroit que les titres appellent *Tres-Antiæ;* mais, comme les chanoines étoient troublés par le bruit inévitable que faisoient les écoliers, il y eût à ce sujet, entr'eux et l'évêque, quelques contestations qui furent terminées en 1128, par Suger, abbé de Saint-Denys, Gilduin, abbé de Saint-Victor, et deux de ses religieux. On convint que les écoles seroient transférées dans un autre lieu, et près du palais épiscopal. Un titre inséré dans le *Grand-Pastoral,* daté de l'an 1257, porte que ces écoles furent placées dans l'endroit appelé *le Chantier,* entre le Port-l'Evêque et l'Hôtel-Dieu (2). Ce bâtiment,

---

(1) Voyez Du Breul, *Théâtre des antiquités de Paris*, édition de 1612, pages 52 et 53. — Millin, *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot Parvis.

(2) Jaillot, *Recherches historiques sur Paris*, tom. I,

qui existe encore aujourd'hui en partie, servit, depuis l'établissement des colléges, à loger les chantres et les bénéficiers de Notre-Dame : ils y venoient aux offices par un passage pratiqué dans l'épaisseur d'une arcade ogive appuyée à l'escalier de la tour méridionale ; cette arcade, qui datoit de l'époque de la construction de l'Eglise, a été démolie en 1804.

Ce fut au Parvis que les cardinaux Etienne et Bérenger, commissaires députés par le pape Clément V, pour le procès des Templiers, firent dresser, le 11 mars 1314, un échafaud. Jacques de Molay, grand-maître de l'ordre; Guy, commandeur de Normandie, frère du dauphin d'Auvergne; Hugues de Péralde, grand visiteur de France, et un quatrième chevalier dont on ignore le nom, y montèrent pour entendre lire la sentence qui commuoit leur peine en une prison perpétuelle. Un des commissaires, pour ne laisser aucun doute aux spectateurs sur la légitimité de leur condamnation, ayant sommé le grand-maître de parler, et de renouveler

---

page 115. — Joly, *Traité historique des écoles épiscopales et ecclésiastiques*. Paris, 1678, page 213.

publiquement la confession qu'il avoit faite à Poitiers, cet infortuné vieillard, chargé de chaînes, s'avance sur le bord de l'échafaud, prend Dieu à témoin des calomnies imputées à son ordre, proteste de son innocence, se rétracte publiquement de tout ce qu'il avoit dit à la sollicitation du Pape et du Roi, pour suspendre les horribles tortures qu'on lui faisoit souffrir; il se résigne à endurer tous les tourmens qu'on lui apprêtoit, pour expier l'offense faite à ses frères, à la vérité et à la religion. Le légat, déconcerté, fait reconduire en prison le grand-maître, et Guy, commandeur de Normandie, qui s'étoit aussi rétracté; et le soir même, ils furent tous deux brûlés vifs, le 11 mars 1314, à la pointe occidentale de l'île de la Cité, où est aujourd'hui la statue de Henri IV. Leur fermeté ne se démentit point pendant ce supplice cruel; ils invoquoient Jésus-Christ, en le priant de soutenir leur courage. Le peuple, consterné et fondant en larmes, se jeta sur leurs cendres, et les emporta comme de précieuses reliques (1).

L'évêque de Paris avoit, dans le Parvis,

(1) Plusieurs historiens modernes rapportent, mais

une échelle patibulaire, qui étoit la marque de la haute justice qu'il exerçoit dans le ressort de sa jurisdiction. Celle du Chapitre, placée au port Saint-Landry, fut détruite en 1410 (1). Quant à l'échelle de l'évêque, elle fut supprimée au commencement du dix-septième siècle (2). A ces échelles patibulaires, on substitua, en 1767, un carcan fixé à un poteau triangulaire, aux armes du chapitre, et placé vis-à-vis l'un des contreforts de la tour septentrionale. C'étoit de ce poteau, détruit en 1790, que partoient les

---

sans autre preuve que celle de l'événement, que le grand-maître des Templiers ajourna le pape Clément V à comparoître devant Dieu dans quarante jours, et le roi dans l'année. La prédiction fut accomplie; car ils ne passèrent pas ce terme. Voyez *Dictionnaire historique par une société de gens de lettres*, édition de 1786, article Jacques DE MOLAY.

(1) SAUVAL, *Histoire des Antiquités de Paris*, tome II, livre X, page 602.

(2) Cette échelle, que l'on transportoit au Parvis, devant la principale porte de l'Eglise, étoit surmontée d'un plateau carré sur lequel le patient étoit agenouillé; il portoit sur le dos un écriteau désignant son délit, comme *propter fornicationem*. DU BREUL, *Antiquités de Paris*, page 49.

distances itinéraires des routes de France par mille toises.

On sait que c'étoit au Parvis Notre-Dame que l'on conduisoit autrefois les criminels, avant de les mener au supplice, pour y faire amende honorable devant la principale porte de l'Eglise.

Robert-François Damiens, après avoir attenté à la vie de Louis XV, le 5 janvier 1757, fut condamné, par arrêt du parlement, à faire amende honorable devant la principale porte de l'Eglise de Notre-Dame, le lundi 28 mars de la même année, puis de là, conduit au supplice à la place de Grève.

Le bureau des pauvres étoit originairement situé au Parvis, près de la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs : dans un état de l'Hôtel-Dieu de 1651, cette maison est indiquée sous le nom de *Château-Frileux;* elle a été rebâtie depuis cette époque, et se trouve présentement occupée par le caissier de l'administration générale des hospices de Paris.

La foire aux *jambons,* qui se tenoit depuis un temps immémorial sur la place du Parvis, fut transférée, en 1813, sur le quai des Augustins, dans l'emplacement qu'occupoit autrefois

le marché à la volaille. Avant la révolution, cette foire n'avoit lieu que le mardi de la semaine sainte; mais depuis elle avoit été prolongée jusqu'au jeudi suivant. Plusieurs auteurs en rapportent ainsi l'origine (1).

La chair de porc, fort estimée des Gaulois, leur servoit de nourriture ordinaire. Dès la première race des rois Francs, saint Remi, archevêque de Reims, dit dans son testament que tous ses troupeaux consistoient en porcs. Clotaire Ier., dans un édit de l'an 560, contenant l'énumération de ce que ce monarque accorde aux églises, ne parle que de la dîme des porcs. Clotaire II inséra dans l'édit de 615 un réglement entre les porcheurs du *fisc* et ceux des particuliers. Quelquefois il y avoit des festins où l'on ne servoit que du cochon; ces repas étoient nommés *Baconiques*, du vieux mot *Bacon*, qui signifioit un porc engraissé (2). On pourroit faire remonter jusqu'à cette haute antiquité la cou-

(1) *Anecdotes ecclésiastiques*. Paris, Vincent, 1777, tome I, page 370.

(2) ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane*, au mot BACON.

tume suivant laquelle le clergé de Paris étoit autrefois nourri de porc à certaines solennités. Parmi les titres du Chapitre, il en existe un qui fait mention de redevances, dites *de carnibus-porcinis;* et c'est probablement à ces redevances que l'on doit rapporter l'origine de la *foire aux jambons,* qui avoit lieu tous les ans dans la place du Parvis.

A Pâque, depuis long-temps, on se décarême avec du jambon. La religion, qui consacre par ses cérémonies les habitudes sociales, lorsqu'elles n'ont rien de contraire à la saine morale, s'étoit prêtée à sanctifier en quelque sorte le mets principal de ces petites agapes privées; le jambon et le lard qu'on y destinoit étoient bénis à l'église, et l'on trouve encore dans les anciens Rituels l'oraison particulière que l'on employoit pour cette bénédiction (1).

Le Parvis de Notre-Dame a été successivement agrandi, et principalement en 1748, lorsqu'on abattit l'église de Saint-Christophe,

---

(1) Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des François;* nouvelle édition, donnée par M. de Roquefort, en 1815, tome I, page 314.

et qu'on supprima la rue de la Huchette; un parapet en pierre, servant d'enceinte à la place, fut également démoli, et l'on baissa le terrain pour descendre plus facilement à Notre-Dame, à laquelle, selon Sauval, il falloit monter treize marches sous le règne de Louis XII. Ces marches furent supprimées lors de l'exhaussement du sol de la Cité, qui avoit été principalement nécessité par la construction sur-exhaussée du pont Notre-Dame, commencé en 1499, par Jean Joconde, religieux Dominicain (1). En

(1) En 1507, le parlement ordonna que la rue qui conduit du pont Notre-Dame au Petit-Pont, seroit rehaussée de dix pieds, attendu qu'il falloit trop descendre pour venir à Notre-Dame, et trop monter pour y entrer. En élevant ainsi le terrain de la place du Parvis et des rues adjacentes, on a évité la grande incommodité des eaux dont cette place devoit être inondée dans les débordemens de la Seine. Mais en voulant rectifier ce vice, on est tombé par la suite dans un autre; le pavé, remanié tant de fois depuis 1507, a été insensiblement élevé jusqu'à l'arasement du vestibule des trois portes; de sorte que l'on entre aujourd'hui de plain-pied dans Notre-Dame. L'entrée de ce temple offriroit un aspect beaucoup plus majestueux, si elle étoit précédée par un perron de quelques marches. Voyez SAUVAL, *Histoire des antiquités de Paris*, tome I, page 97.

1748, on démolit une fontaine qui avoit été construite en 1639, et près de laquelle se voyoit une statue en pierre fort ancienne, représentant Jésus-Christ tenant le livre de l'Evangile, et enté sur l'ancienne loi, figurée par Aaron ou David, sculptés autour du soubassement. L'abbé Le Beuf considéroit cette statue comme détachée de l'un des portiques de l'ancienne Cathédrale de Paris (1). Plusieurs auteurs ont voulu lui donner une autre origine; mais leur opinion n'a pas prévalu sur celle de l'abbé Le Beuf, qui paroît devoir être adoptée.

Dans le cours des années 1802 et 1803, on a considérablement accru l'étendue du Parvis, par la démolition de l'église de l'Hôtel-Dieu et des maisons adjacentes, dont la saillie désagréable masquoit une partie du portail de la Basilique : on est parvenu à donner une forme plus régulière à la place. Vers la même époque, la grande rue du Cloître fut élargie et prolongée par la démolition de la porte qui en fermoit l'entrée (2), et par celle des bâtimens

(1) *Histoire du Diocèse de Paris*, tome I, page 12.

(2) Cette porte avoit été construite en 1751, d'après les dessins de Boffrand, architecte, sur une par-

du

du chapitre : ces divers abattis ont procuré un vaste emplacement pour faciliter le développement et la circulation du cortége les jours de cérémonies. Pour rendre l'abord de l'Église d'un accès beaucoup plus facile, il seroit à désirer que l'on supprimât le coude désagréable et fort incommode que forme l'entrée de la rue du Marché-Neuf, dont l'alignement est vivement attendu depuis long-temps.

Plusieurs vieilles maisons construites entre les contre-forts de la tour méridionale, du côté de la rue de l'Evêque, ont été démolies. C'est sur l'emplacement de l'une de ces bicoques que l'on a construit, en 1812, un égoût qui aboutit à la rivière, près du Pont-aux-Doubles (1).

---

partie du terrain qu'occupoit l'église de Saint-Jean-le-Rond. La façade étoit décorée de quatre colonnes d'ordre dorique, et l'attique surmonté de quatre grands vases. Dans l'épaisseur de cette porte on avoit pratiqué deux logemens, l'un pour le suisse du cloître, et l'autre pour celui de l'Eglise.

(1) En faisant les fouilles nécessaires pour la construction de cet égoût, on a mis en évidence une partie des fondemens de la tour; ils sont construits en retraite, et forment un corps de maçonnerie qui s'avance jusqu'au milieu de la rue l'Evêque. Cette rue s'appe-

Enfin l'Église de Notre-Dame, totalement dégagée de toutes les constructions qui en masquoient les divers aspects, est actuellement exposée à tous les regards, et produit un effet beaucoup plus satisfaisant.

Cet édifice, de style improprement appelé *gothique*, offre dans son ensemble et dans ses détails un caractère mâle et une élégance de structure qui contrastent merveilleusement, et dont l'aspect est vraiment imposant. Quoiqu'il ait été construit à plusieurs époques éloignées les unes des autres, il est encore l'un de ceux du moyen âge qui présente la symétrie la plus régulière dans sa distribution. La disposition générale du plan est grande et noble, les proportions en sont heureuses, et la solidité de toutes les parties qui le composent, prouve l'habileté des architectes qui en ont dirigé la construction.

---

loit, en 1282, *rue du Port-l'Evêque et rue des Bateaux*. Voyez JAILLOT, *Recherches sur Paris*, tome I, page 52.

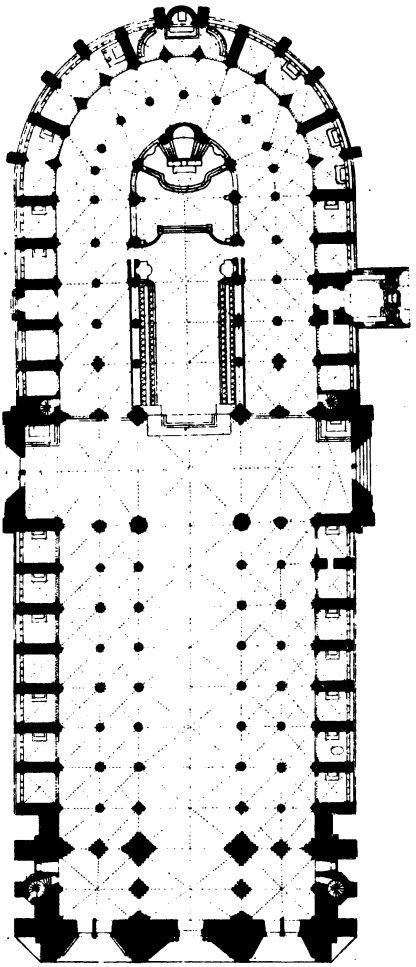

Plan de l'Eglise de Notre Dame.

DIMENSIONS DE CETTE ÉGLISE.

EXTÉRIEUR.

Façade principale.

	Pieds.	Pouces.
Hauteur des deux tours,	204	00
Largeur totale de la façade,	128	2
Largeur des tours en carré, chacune, savoir :		
Celle du nord,	46	6
Celle du midi,	42	3
Largeur du portail, sous la tour septentrionale, entre les deux contre-forts,	33	11
Profondeur du portail,	12	00
Largeur du portail du milieu,	38	2
Profondeur du portail,	18	11
Largeur du portail, sous la tour méridionale, entre les contre-forts,	30	2
Profondeur du portail,	11	10
Largeur des deux contre-forts du milieu, chacun,	6	2
Idem de ceux des deux extrémités du portail,	6	6
Saillie des contre-forts en arrière-corps,	11	3
Longueur extérieure de l'Eglise,	415	00
Largeur de l'Eglise dans sa plus grande étendue,	150	00

INTÉRIEUR.

Nef.

	Pieds.	Pouces.
Longueur de l'Eglise dans œuvre,	390	00
Longueur de la nef, depuis la porte d'entrée jusqu'à la grille du chœur,	225	00
Largeur de la nef,	39	3
Longueur de la croisée, depuis la porte méridionale jusqu'à la porte septentrionale,	144	00
Largeur de la croisée,	42	00
Largeur des bas-côtés,	16	00
Largeur collatérale des chapelles,	12	6
Profondeur des chapelles,	14	6

CHOEUR.

Longueur du chœur, depuis la grille principale jusqu'au mur du fond,	115	00
Largeur du chœur, d'un pilier à l'autre,	35	00
Idem, entre les soubassemens des stalles,	22	00
Longueur du sanctuaire,	36	00
Largeur du sanctuaire,	36	8

GALERIES.

Largeur des galeries régnantes au pourtour intérieur de l'Eglise,	17	00

VOUTES.

	Pieds.	Pouces.
Hauteur des maîtresses voûtes, depuis le pavé jusqu'à la clef,	104	00
Epaisseur de la clef,	2	4
Hauteur du comble, depuis l'extrados de la voûte jusqu'au faîtage,	30	00
Hauteur des voûtes des bas-côtés,	33	00
Hauteur des voûtes des galeries,	22	00
Hauteur de la voûte sous l'orgue,	44	8

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale de l'Eglise de Notre-Dame est remarquable par son élévation et par le caractère imposant de son architecture, dont la masse, en quelque sorte égyptienne, présente des beautés de détail qui ne sont pas sans intérêt. La proportion des portes et des croisées est mâle; les ornemens sont séparés par des parties lisses, assez considérables; les contre-forts, ou corps montans, sont traversés par plusieurs galeries, formant de larges ceintures horizontales, qui tiennent toute la façade, et contraignent l'œil à la parcourir en ce sens, au lieu de suivre les corps verticaux dans toute leur élévation. L'architecte qui a

conçu et dirigé la construction de ce portail semble avoir voulu dévier du systême presque généralement adopté dans les autres façades, où les formes pyramidales ont été employées.

L'architecte Legrand (1) a prétendu, d'après le systême général de l'édifice, que l'on ne devoit pas considérer ce portail comme achevé. « Les couronnemens pyramidaux des » tours, ajoute-t-il, y manquent bien certai- » nement; et le seul parti pris dans la déco- » ration, de les unir par ces ceintures, ou » galeries horizontales, pour former de la » masse entière une espèce de soubassement, » annonce le projet de les sur-élever par un » couronnement à jour, suivant l'usage adopté » pour ces sortes d'édifices ».

L'opinion de Legrand est confirmée par la disposition intérieure de la partie supérieure des tours, dont les angles présentent des espèces de pendentifs, ou encorbellemens, qui,

---

(1) *Essai sur l'Histoire générale de l'Architecture, par* J. G. LEGRAND, *architecte*, etc., pour servir de texte explicatif au *Parallèle des édifices de tout genre, anciens et modernes*, publié par J. H. L. DURAND, architecte. Paris, 1809, pages 74 et 75.

selon toute apparence, étoient destinés à servir de bases à des flèches en pierre. Les mêmes motifs qui, dans beaucoup d'autres édifices, ont empêché d'achever la seconde tour, ou toute autre partie, se sont opposés à ce que celles-ci reçussent leur sommité; elles sont donc restées tronquées à deux cent quatre pieds de hauteur, au lieu d'environ trois cents pieds qu'elles auroient dû avoir (1).

Au-devant de la façade de l'Eglise sont dix-huit bornes en fonte de fer, de chacune quatre pieds de hauteur. Le Chapitre de Notre-Dame les fit placer au mois de juin 1772. Ces dix-huit bornes pèsent ensemble seize mille deux cent soixante-treize livres : la plupart des têtes de ces bornes furent cassées lorsqu'en 1793 on jeta bas les statues des vingt-huit rois placées dans la galerie de ce nom.

---

(1) Il a paru jusqu'à présent une multitude de vues de ce portail, soit dans les ouvrages sur Paris, ou dans les recueils particuliers : plusieurs ont été gravées avec soin ; mais aucune de ces vues n'a le mérite de l'exactitude. La gravure placée en tête de cette *Description*, joint au mérite de l'exécution, la fidélité la plus scrupuleuse.

Nous examinerons successivement les six divisions dont se compose cette façade : 1°. les trois portes d'entrée ; 2°. la galerie dite des rois ; 3°. la galerie de la Vierge ; 4°. la galerie des colonnes ; 5°. celle des deux tours ; 6°. la dernière galerie qui termine chacune des deux tours.

PORTES D'ENTRÉE.

La façade du temple présente d'abord trois grandes portes pratiquées sous de profondes voussures ogives (1), dont les contours, chargés de différens ouvrages de sculpture, représentent plusieurs traits qui ont rapport à l'histoire du nouveau Testament. Les adeptes, ou les amateurs de la science hermétique, ont cru reconnoître, dans cette division des trois portes, le symbole du mystère de la Trinité ; c'est assurément ce qu'il peut y avoir de plus vraisemblable dans la *Bibliothèque des philosophes*

---

(1) Le mot *ogive* vient de l'allemand *aug*, qui signifie œil, parce que les arcs des ceintres, dans les voûtes gothiques, forment des angles curvilignes semblables à ceux des coins de l'œil ; *voussure* signifie toute sorte de courbures en voûtes.

hermétiques, où ce portail a été décrit par Gobineau de Montluisant (1). Entièrement épris des résultats chimériques de cette science, l'auteur a gratuitement prêté à l'architecte ou au sculpteur des idées qui ne sont jamais entrées dans leur projet d'exécution. Ces artistes ont tellement médité le texte sacré, qu'ils n'ont omis aucuns des symboles et des traits qu'il fournit.

Ces trois portails, qui divisent régulièrement le bas de la façade, sont désignés de la manière suivante : 1°. le portail du milieu ; 2°. à droite, le portail de Sainte-Anne ; 3°. à gauche, celui de la Sainte-Vierge (2).

PORTAIL DU MILIEU.

Dans le tympan qui remplit le fond du cadre ogive de la grande porte du milieu, est représenté le jugement dernier, fort dérangé dans son contenu (3). Ce tableau offre trois

---

(1) Tome IV, page 367.

(2) Quand on parle du *côté droit* ou *côté gauche*, cela doit toujours s'entendre du spectateur et non des objets.

(3) L'opinion généralement répandue au dixième

divisions distinctes : dans la première, les anges sonnent de la trompette, les tombeaux s'ouvrent et les morts ressuscitent. L'action n'est pas encore terminée, et le sculpteur a voulu faire connoître que le dernier jugement est encore en instance. La seconde division re-

---

siècle dans la chrétienté, que l'an 1000 devoit être le terme fixé pour la fin du monde, n'ayant été justifiée par aucun événement, on répandit des doutes sur la résurrection des morts : c'est probablement ce qui donna lieu plus tard au renouvellement de la secte des *manichéens;* mais les prédicateurs, pour raffermir la croyance déjà ébranlée par quelques esprits inquiets, prirent assez souvent, pour le sujet de leurs sermons, le *jugement dernier*. Ce fut aussi pour s'emparer plus efficacement des sens de l'homme, et le disposer en même temps au recueillement, que la plupart des architectes des douzième et treizième siècles placèrent le tableau du *jugement dernier* dans la partie la plus apparente des églises qu'ils construisirent. Le même sujet fut aussi sculpté sur un grand nombre de tombeaux. Le seul ancien cénotaphe qui reste à Notre-Dame, et que l'on voit adossé contre le mur, sous la tour septentrionale, représente le *jugement dernier;* il date du quinzième siècle : ce qui prouve que l'usage de le représenter ainsi subsista pendant long-temps, afin de maintenir la croyance des dogmes, de la résurrection des corps et de l'immortalité de l'ame.

présente la séparation des élus et des réprouvés; dans la partie la plus élevée est le Sauveur, assis sur son trône, accompagné de deux anges, dans une attitude respectueuse; l'un tient la croix, et l'autre la lance et les clous qui ont servi au crucifiement: d'un côté est la Vierge à genoux, et de l'autre saint Jean l'évangéliste, dans la même attitude. Ces figures sont fort bien drapées pour le temps, et principalement celle de Jésus-Christ; elles portent le *nimbe*, ou disque lumineux : celui du Sauveur, orné d'une croix grecque, est doré (1). Les contours des arceaux de la vous-

(1) L'usage du *nimbe* remonte à une haute antiquité; mais aucun auteur n'a pu assurer pourquoi, où et comment il s'établit. Macrobe, et Vossius après lui, avancent que les peuples anciens ont cru ne pouvoir honorer plus convenablement leurs dieux qu'en les représentant avec les attributs et l'éclat symbolique du soleil, qu'ils considéroient comme l'unique divinité apparente du monde. Buonarroti pense que les Romains reçurent cet usage des Egyptiens, qui le tenoient d'autres peuples plus anciens qu'eux. Visconti, dont l'opinion est si respectable, croit que ce monument n'est point égyptien; il y reconnoît la résurrection du Lazare, telle qu'on la remarque sur plusieurs marbres chrétiens. Les artistes chrétiens adoptèrent le *nimbe;* mais il fut parmi

sure sont ornés de figures d'anges, de prophètes et de saints : à gauche, on distingue Aaron et Moïse avec leurs attributs ; au-dessous du Sauveur, on remarque les réprouvés, que le démon conduit en enfer par le moyen d'une chaîne. L'enfer est représenté dans six compartimens composés de groupes de démons qui sont à la suite : les méchans condamnés aux flammes sont plongés dans une chaudière remplie de soufre et de feu ; les diables les y font entrer à coups de fourches ; d'autres réprouvés sont emportés par des chevaux indomptés, ou foulés aux pieds par les démons, ou pressés entre leurs jambes ; plusieurs démons leur donnent des coups de fouet et de massue, ou les embrochent avec des barres de fer. Les diables ont des têtes affreuses et des corps hideux ; l'un d'eux, placé dans le second

---

eux, comme la couronne radiée chez les anciens, le symbole d'une nature ou d'une origine céleste. Ainsi, au troisième siècle, le Christ, et, successivement, la Vierge Marie, les anges, les apôtres ; et, au cinquième siècle, tous les saints furent ornés du *nimbe*. Par la suite, la flatterie donna cet ornement aux rois, aux reines et à d'autres personnages augustes. MILLIN, *Dictionnaire des beaux-arts*, art. NIMBE.

compartiment à droite, présente l'image de la luxure que le sculpteur a voulu personnifier (1). Plusieurs de ces figures sont désignées dans l'Apocalypse. On remarque, à droite, dans le cinquième compartiment, celle du cavalier à grande épée, qui aura le pouvoir d'ôter la paix et d'autoriser le meurtre sur la terre :

---

(1) C'est pendant le moyen âge que les artistes, peu éclairés sur la croyance de l'Eglise relativement à la puissance du démon, représentèrent, sur les murs des temples, une grande quantité de diables et de vices personnifiés, sous les formes les plus hideuses, et dans toutes sortes de postures, dont quelques-unes sont fort singulières ou extrêmement indécentes : c'étoit sans doute pour intimider les peuples, pour ébranler vivement leur imagination. En leur montrant toute l'horreur et le châtiment du péché, on espéroit les porter à la pratique des vertus chrétiennes : cependant il paroît que ces sortes de figures n'étoient pas du goût de saint Bernard ; car il s'en plaint dans une lettre écrite vers l'an 1125, à Guillaume, abbé de Saint-Thierry. « A » quoi bon, dit-il, tous ces monstres grotesques en » peinture et en bosse, qu'on trouve dans les cloîtres à » la vue des gens qui pleurent leurs péchés? A quoi » sert cette belle difformité, ou cette beauté difforme? » Que signifient ces singes immondes, ces lions furieux, » ces centaures monstrueux»? *Apud* MABILLONEM, *inter opera sancti Bernardi, caput* XII, *n°. 29*, page 539.

derrière lui est en croupe une autre figure renversée, du ventre de laquelle on voit sortir les intestins. De l'autre côté, dans des compartimens égaux, sont les élus et les saints; mais l'artiste a mieux réussi à rendre l'appareil effrayant des peines de l'enfer, qu'à représenter les joies du paradis : il est plus aisé de peindre la douleur, l'effroi, et des figures effrayantes, qu'une joie douce : la beauté et la régularité des formes étoient entièrement négligées alors.

La porte principale, de construction moderne, étoit originairement carrée, et séparée en deux venteaux par un pilier ou trumeau. Dans la partie du tympan qui a été supprimée, on voyoit sortir de la terre ou des tombeaux, des morts de toutes les conditions : l'état de plusieurs d'entre eux étoit indiqué par des casques, des mîtres et des chaperons. Ils étoient dans un vaste champ : il n'en reste qu'une petite partie. Au-dessus de ce champ de mort, saint Michel tenoit la balance de la justice divine, et pesoit figurément les ames (1).

(1) Cette idée de peser les ames est fort ancienne; elle se trouve dans les poèmes d'Homère où Jupiter est

Vis-à-vis l'archange, le démon posoit le doigt sur le bord de la balance pour la faire pencher de son côté ; et plus bas, un petit diable, armé d'un crochet, faisoit ses efforts pour tirer la balance à lui. Le Sauveur, placé au haut du portail, avoit les pieds appuyés sur le globe terrestre, dont on distinguoit les différentes parties : on a détruit ce globe pour y substituer un ornement semi-circulaire et insignifiant. Enfin, sur le pilier du milieu, on remarquoit une grande statue de Jésus-Christ portant le livre des Evangiles, et donnant sa bénédiction, ce qui terminoit le sujet.

Sur les deux jambages de la porte étoit re-

---

représenté pesant les destinées d'Achille et d'Hector ; sujet qu'on retrouve dans les peintures de quelques vases grecs, improprement appelés *étrusques*. Une belle patère, publiée par Winkelmann, représente Mercure tenant la balance où sont placées les destinées d'Achille et de Memnon : c'est ce que les anciens appellent la *psychostasie*, ou *la pesée des ames*. Les chrétiens ont exprimé de même le *jugement dernier*. Le sujet pareil est représenté sur le portail de l'église de Saint-Trophyme, d'Arles. Voyez MILLIN, *Voyages dans le midi de la France*, tome III, page 595 ; *Monumens antiques inédits*, tome II, page 34.

présentée la parabole du royaume des cieux, figurée par les dix vierges invitées à la noce; savoir du côté droit les cinq vierges sages tenant leurs lampes droites et pleines; et du côté gauche, les cinq vierges folles qui les tenoient renversées.

Au lieu de cette porte carrée l'architecte Soufflot, contrôleur des bâtimens sous Louis XV, fut chargé, en 1771, par le Chapitre, d'en construire une d'une nouvelle forme et dans une proportion plus grande, pour faciliter l'entrée du Roi et des autorités les jours de cérémonies. Cet architecte commença par faire supprimer le pilier du centre : une grande partie du bas-relief du jugement dernier fut ensuite tronquée, et l'on détruisit de cette manière l'effet de cette grande composition, dont l'ensemble présentoit beaucoup d'intêret (1).

Le changement opéré dans la disposition de cette porte n'est pas la seule faute qui ait été faite : au lieu de se conformer scrupuleusement au caractère du monument qu'il avoit sous les yeux, Soufflot a non-seulement dénaturé la forme primitive de la porte; mais il en a cons-

(1) L'auteur possède un dessin de l'ancienne porte.

truit

truit une dont le style mixte et insignifiant, n'appartient à aucun genre, et n'offre qu'une mauvaise imitation de l'architecture de cette Basilique (1).

La première pierre de la nouvelle porte fut posée le 1er. juillet 1771 dans l'angle à droite. On encastra dans cette pierre une boîte de plomb de dix pouces de longueur sur sept pouces de largeur, contenant une médaille de bronze de trois pouces de diamètre, représentant d'un côté le buste de Louis XV, avec cette légende autour : LUDOVICUS DECIMUS QUINTUS REX CHRISTIANISSIMUS, et sur le revers de la médaille ces mots : ANNO 1771. Sur cette

(1) En rendant justice aux architectes qui se sont enfin éclairés sur la nécessité d'assujettir les ouvrages de restauration et d'embellissemens au caractère des monumens du moyen âge, je ne pardonnerai pas cependant la manie, que plusieurs ont encore, de vouloir dénaturer les formes gothiques, pour en faire un genre d'architecture originale qui détruit ce systême d'unité dont ils ne devroient jamais s'écarter. On peut en voir un exemple dans le nouvel escalier de l'église de la Sainte-Chapelle. Pourquoi l'architecte Beaumont, qui a été chargé de sa construction, n'a-t-il pas suivi scrupuleusement le beau modèle qu'il avoit sous les yeux ?

médaille, on mit une plaque de cuivre sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

L'an 1771, le lundi 1er. juillet, la première pierre servant à la construction nouvelle de la grande porte de l'Eglise, a été posée au nom du chapitre de l'Eglise de Paris, par MM. François-Guillot de Monjoye et Jean-Bernard de Vienne, chanoines et intendans de la fabrique de l'Eglise de Paris, sous la conduite de M. Jacques Soufflot, architecte et contrôleur des bâtimens du Roi, du règne de Louis quinze; étant Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, depuis l'année 1746, et Claude Tudert, doyen depuis l'année 1769.

Cette porte est composée de deux colonnes et de deux pilastres en arrières-corps, supportant une voussure de forme ogive servant d'amortissement. Les deux vantaux de la porte ont chacun dix-neuf pieds six pouces de hauteur sur six pieds de largeur : ce qui donne douze pieds d'ouverture; l'un à droite représente Jésus-Christ tenant sa croix; à gauche est la sainte Vierge couverte d'un voile, et habillée en mère de douleur. Le couronnement de la porte a neuf pieds de hauteur sur douze de largeur; il est décoré de deux grands anges

portail principal de Notre-Dame

J.M. Véran del. et s.

en bosse, soutenant une couronne qui surmonte le chiffre de MARIE. Ce chiffre est de bronze doré d'or moulu. Le même couronnement offre dans l'intérieur, la Vierge tenant l'Enfant Jésus ; elle est environnée d'un groupe d'anges sur des nuages. La sculpture de cette porte est de Fixon, la menuiserie de Guénebault, et la serrurerie de Bouresche ; le tout exécuté sous la conduite et d'après les dessins de Jacques-Germain Soufflot, architecte et contrôleur des bâtimens sous Louis XV (1). La serrurerie est fort belle.

A quatre pieds de hauteur, sur les deux faces latérales qui servoient de soubassement aux grandes statues dont ce portail étoit décoré, sont sculptés vingt-quatre bas-reliefs, représentant les Vertus mises en opposition avec les vices, placés immédiatement au-dessous. Voici l'explication de ces figures allégoriques, réprésentées dans la planche ci-jointe (2).

---

(1) *Recueil des délibérations capitulaires*, depuis 1755 jusqu'en 1772.

(2) FAURIS-DE-SAINT-VINCENS, *Mémoire sur les bas-reliefs de l'Eglise de Notre-Dame de Paris; Magasin encyclopédique* (septembre 1815), réimprimé à Aix en 1816.

N°. 1. Planche Ire. Premier bas-relief à gauche du spectateur; une femme assise portant un cartouche dans lequel est un aigle : sous ce bas-relief en est un autre dans lequel est un homme tombant de cheval; il a la tête en bas, et cherche à se retenir à la crinière de sa monture. L'aigle porté par la femme, paroît signifier l'élévation de l'ame, la grandeur des sentimens. La chute de cheval est l'emblême de la témérité causée par le désir de s'élever.

N°. 2. Second bas-relief du haut; une femme portant un cartouche dans lequel est un serpent replié autour du bâton : c'est l'emblême de la prudence.

Le médaillon de dessous contient un homme portant d'une main une torche allumée; et de l'autre une trompette ou un petit cor, emblême de la *folie*.

N°. 3. Troisième médaillon du haut : une femme portant dans un écusson une salamandre : cet animal est l'emblême des êtres privilégiés qui bravent les élémens et tous les obstacles. On croyoit qu'il vivoit dans le feu : François Ier. l'avoit choisi pour son emblême (1).

---

(1) La *salamandre* est pour ainsi dire le cachet au-

Médaillon du bas; un personnage courbé tenant une balance qu'il va déposer à terre : sa chevelure descend sur ses épaules, et son attitude courbée en a éparpillé une partie sur son front. Il est vêtu d'une robe étroite et très-longue, serrée autour des reins par une large ceinture arrêtée par un gros nœud; il relève avec sa main droite la queue de sa robe.

On croit voir sur le premier bas-relief l'emblême du zèle et du dévouement avec lesquels la vertu doit être pratiquée et la justice rendue; et dans le second l'image de celui qui, par son incapacité ou par son insouciance, est courbé sous le poids de ses fonctions, qu'il est obligé d'abandonner (1).

---

quel on reconnoît la plupart des monumens ou objets d'art exécutés sous le règne de François Ier. Le casque de ce prince, conservé au cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi, est surmonté d'une salamandre. Voyez MILLIN, *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot SALAMANDRE.

(1) La figure supérieure et la figure inférieure du n°. 3, ont été refaites vers le milieu du dix-huitième siècle. On peut voir dans la gravure, qui est fort exacte, que les anciens bas-reliefs sont d'un meilleur style que ceux refaits depuis.

N°. 4. Quatrième bas-relief du haut; une femme tenant un médaillon sur lequel est un mouton, emblême de la douceur.

Médaillon de dessous; une femme endormie, dont la main droite est appuyée sur un cippe : elle tient de la gauche un manchon; c'est l'emblême de la foiblesse et de la nonchalance, excès dans lequel tombent quelquefois les personnes d'un caractère doux.

N°. 5. Cinquième médaillon d'en haut; une femme d'une attitude ferme tient un cartouche, contenant un guidon ou étendard, emblême du courage et de l'esperance.

Au-dessous, une autre femme se poignarde, image du désespoir.

N°. 6. Sixième médaillon du haut; une femme porte un cartouche contenant une croix, signe de la religion et de la piété.

Médaillon de dessous; un homme paroît admirer, ou plutôt adorer une petite tête placée dans un médaillon : est-ce un idolâtre, ou un homme qui contemple l'image de sa maîtresse?

De l'autre côté de la grande porte sont douze autres médaillons distribués de la manière suivante :

N°. 7. Dans le premier, un personnage dont la tête et le corps sont couverts d'un casque et d'une cotte de mailles, porte une épée et un cartouche contenant un lion.

Au-dessous, un homme, ayant laissé tomber son sabre, prend la fuite; il est poursuivi par un lièvre; une chouette est sur un arbre à côté de lui : emblêmes du courage et de la lâcheté.

N°. 8. Second médaillon; une femme voilée tenant un cartouche dans lequel est un bœuf.

Médaillon au-dessous; un homme tire une épée contre un religieux. On croit voir dans ces deux médaillons l'emblême de la force et celui de la violence, qui en est l'abus.

N°. 9. Troisième bas-relief; un personnage voilé tient un cartouche dans lequel est une brebis dont la tête est mutilée.

Au-dessous, une femme, la tête couverte et un manteau sur ses épaules, donnant un coup de pied à un homme qui est à genoux devant elle, et qu'elle renverse. La brebis pourroit être un second emblême de la douceur, mise en opposition avec la colère et la violence.

N°. 10. Quatrième médaillon; la candeur

sous l'emblême d'un lys. Le personnage qui porte le lys regarde le ciel, d'où lui vient un rouleau déployé : « *L'innocence, qui surpasse la candeur du lys, produira en nous la paix; nous désirons qu'elle nous soit envoyée du ciel* » (1).

Médaillon de dessous; deux hommes représentent les funestes effets de la discorde, et se battent, l'un à coups de pierres, l'autre en voulant étrangler son adversaire : aux pieds de l'un des combattans est une bouteille, pour indiquer que les querelles sont souvent les suites de l'ivrognerie.

N°. 11. Cinquième médaillon d'en haut; une femme tient un petit cartouche dans lequel est un chameau.

Au-dessous, un évêque fait un don à un homme couvert d'un manteau; cet homme veut le frapper.

Le chameau aime le travail; il est attaché à ses conducteurs; il est prudent et vit de peu; le pauvre qui est paresseux refuse de travailler; il se met en colère, si on ne lui donne pas

(1) BERNARD, *in Cantico canticorum.*

avec abondance; enfin, il devient ingrat envers ses bienfaiteurs.

N°. 12. Sixième médaillon du haut; une femme tient de la main droite une espèce de corbeille, ou plutôt un récipient, ou tout autre instrument à l'usage des sciences; de la gauche, elle porte une base écrite, soutenant un compas, et un aplomb ou perpendiculaire.

Le médaillon placé au-dessous est assez difficile à expliquer, quant au sens allégorique qu'il peut avoir.

Un moine dépose à la porte de son couvent son habit et ses souliers, et s'en va en simple tunique.

On reconnoît, dans le médaillon de dessus, l'étude et la science, figurées par une femme munie des instrumens nécessaires; et le religieux qui abandonne son monastère, après avoir quitté ses habillemens monastiques, doit figurer celui qui se soustrait à la régularité et à l'étude pour se livrer à l'oisiveté (1).

---

(1) Cette allégorie a peut-être donné lieu à l'ancien proverbe *jeter le froc aux orties*. Je suis étonné que l'abbé TUET ait oublié d'en faire connoître l'origine dans son *Histoire des proverbes françois*, publiée en 1789.

Les bas-reliefs dont je viens de donner l'explication n'avoient jamais été décrits (1); il importoit de faire connoître le sens moral qu'ils présentent pour donner une juste idée de la science des emblêmes et des allégories au commencement du treizième siècle.

Au-dessus de ces figures allégoriques, sur les deux faces latérales du portail, étoient de grandes statues en pierre, représentant les douze apôtres avec leurs attributs, foulant sous leurs pieds des rois païens; et dans les angles, on voyoit les symboles des quatre évangélistes; enfin, aux deux extrémités des médaillons que l'on vient de décrire, sont sculptés, sur les faces latérales des contre-forts, quatre autres bas-reliefs. Les deux placés à droite représentent : 1°. le sacrifice d'Abraham; on y voit ce Patriarche, son fils Isaac, un ange, un bélier et un fagot; 2°. dans le second bas-relief est un guerrier, le casque en tête, revêtu d'une cotte d'armes, et tenant une lance : il est placé dans un fort où il paroît s'être retranché. M. de Saint-Vincens a cru voir dans ce

(1) M. Fauris-de-Saint-Vincens est le premier qui ait donné l'explication de ces bas-reliefs.

bas-relief Abraham marchant à la lueur d'un rayon que l'on aperçoit dans l'angle, et quittant son pays, par l'ordre de Dieu, pour aller dans la terre de Chanaan. Les deux bas-reliefs placés sur le pilier à la gauche du spectateur, représentent : 1°. Job voyant ses arbres, ses troupeaux et ses domaines renversés par des torrens ; 2°. le même personnage, couvert d'ulcères et assis sur le fumier, excite la pitié de plusieurs de ses amis, tandis que sa femme l'accable d'injures, et le provoque à abandonner les voies du Seigneur.

L'entrée de ce portail étoit autrefois fermée par une grille haute de cinq pieds, que le chapitre avoit fait placer en 1771 ; elle fut enlevée en 1793. On a déjà fait sentir la nécessité de la rétablir, et de fermer également l'entrée des deux autres portails, qui, la nuit, servent souvent de retraite aux vagabonds et aux gens sans asile ; on a lieu d'être étonné que l'on ne se soit pas encore occupé de cet objet important, qui intéresse la sûreté publique, et que sollicite le respect dû aux temples.

Au-devant de la porte principale, sont scellés en terre huit dés de pierre, destinés à

recevoir les poteaux du pavillon gothique en polygone, sous lequel le Roi descend à couvert les jours de cérémonies.

PORTAIL SAINTE-ANNE.

Le portail placé à la droite du spectateur est connu sous le nom de *portail Sainte-Anne.* Sur le pilier du centre est adossée une statue longue et étroite, représentant saint Marcel, évêque de Paris, foulant sous ses pieds un dragon ailé. Plus bas, sur le piédestal de la statue, on aperçoit le cadavre d'une femme enveloppée d'un linceul, couchée dans une bière, que le dragon vient de déterrer pour la dévorer. Le sculpteur a voulu rappeler le souvenir de l'anecdote suivante, rapportée par Fortunat, dans la Vie de saint Marcel (1): « Un serpent monstrueux, d'un aspect effroyable, vint d'une forêt des environs de » Paris, dans le cimetière de la ville, situé » hors des murs : ce serpent, dit-on, creusa » la fosse d'une dame de haute naissance, ac-

(1) François Gyry, *Vies des saints;* Paris, 1719, tome III, 1er. novembre.

» cusée d'adultère, qui y étoit enterrée de-
» puis quelque temps, et dévora ensuite une
» partie de son corps à diverses reprises; alors
» le saint évêque se transporta sur le lieu,
» donna trois coups de crosse sur la tête du
» serpent, lui jeta son étole au cou, et l'en-
» traîna à une lieue et demie de la ville, où
» il lui commanda de se cacher ou de se je-
» ter à l'eau; depuis cette époque, le serpent
» ne reparut plus aux environs de la ville ».
Ce fut, dit-on, en mémoire de cet événement, que, dans l'Eglise de Paris, aux processions des Rogations, on porta depuis un grand dragon d'osier : cet usage ridicule a été aboli vers le commencement du dix-huitième siècle. Quant à la fable du dragon de saint Marcel, on sait qu'elle a été reproduite avec des circonstances à peu près semblables dans la légende de plusieurs saints; c'est pourquoi les auteurs du *Gallia christiana* (1) observent très-judicieusement que le dragon de saint Marcel, de Paris, ainsi que celui de saint Romain, de Rouen, étoient originairement l'emblême du démon, que ces saints

(1) Tome II, page 12.

avoient vaincu en détruisant l'idolâtrie (1).

La statue de saint Marcel, mutilée en 1793, a été restaurée en 1818, par M. Romagnesi, statuaire.

Le tympan qui occupe le fond du cadre ogive, au-dessus de la porte, est divisé en plusieurs compartimens, dans lesquels sont sculptés, en figures d'une moyenne proportion, les premiers traits de l'histoire du nouveau Testament.

---

(1) Cette assertion est d'autant plus vraisemblable, que le dragon n'est qu'un monstre fabuleux, qui n'a jamais existé que dans l'imagination des poètes et des légendaires. Ne voit-on pas, dans la fable et dans l'histoire, les héros et les saints s'illustrer en combattant ces monstres? Apollon perce de ses flèches le serpent Python; Hercule assomme l'hydre de Lerne, et saint Romain enchaîne avec son étole la *gargouille* de Rouen. L'emblême du dragon avoit été adopté par plusieurs églises de France : celle d'Aix, en Provence, dans les processions des Rogations, faisoit précéder la croix du clergé par un dragon ailé d'osier, recouvert d'une toile peinte en écaille verte, ayant une queue de quatre pieds de longueur, et une gueule béante armée de plusieurs rangs de dents; ce dragon étoit porté par un fossoyeur, à l'aide d'une haste qui traversoit le monstre, et les écoliers s'amusoient à jeter dans sa gueule des fruits et des gâteaux. Il n'y a point de doute que cet

1°. Dans la petite niche au-dessus du centre, saint Joseph veut se séparer de Marie, qui le supplie les mains jointes de ne pas l'abandonner; il s'en va sans vouloir l'entendre.

2°. Joseph est ramené par un ange; il demande pardon à genoux; la Vierge le relève et lui pardonne.

3°. Joseph conduit la Vierge chez lui (1).

L'ordre chronologique est interverti par la

---

emblême ne fut celui de l'idolâtrie terrassée par la religion chrétienne, que l'on portoit en triomphe; mais, par la suite, dans beaucoup d'endroits, le peuple le regarda comme un souvenir de l'existence réelle de ce dragon, dont quelques saints ou saintes avoient délivré la contrée. M. C. L. Dorfeuille, dans une *Dissertation* imprimée à Saint-Maixent, en l'an VII, a voulu prouver l'identité de ces prétendus dragons avec des serpens ailés, qu'un venin des plus subtils, joint à la faculté de s'élever en l'air, rendoit extrêmement dangereux, et que c'est-là le dragon que les naturalistes considèrent aujourd'hui comme absolument fabuleux.

(1) La coiffure de tête, que portent saint Joseph et plusieurs patriarches, représentés au-dessus des portes de Notre-Dame, consiste en une espèce de chapeau rond, dont les ailes sont très-petites, et qui est surmonté d'un bouton : c'est une des espèces de chapeaux de voyageurs (pétases) que l'on voit sur les monumens grecs du *moyen âge*.

place qu'occupent ces trois sujets : leur véritable place devroit être après l'Annonciation, qui se trouve dans le rang au-dessus, n°. 5.

Les sculptures du second rang commencent par l'annonce de la naissance de saint Jean-Baptiste.

4°. Le prêtre Zacharie, à genoux devant un autel au-dessus duquel est une lampe, reçoit la révélation de l'ange Gabriel; l'autel est placé dans le haut d'un escalier.

5°. L'Annonciation.

6°. La Visitation de la sainte Vierge à sa cousine Elisabeth.

7°. La naissance de Jésus-Christ. Au-dessus du lit où est couchée la Vierge, on voit la crèche dans laquelle l'enfant Jésus est réchauffé par le bœuf et l'âne.

8°. Derrière le lit de la Vierge, on voit saint Joseph et l'annonce aux bergers.

9°. Hérode tient son conseil avec les mages sur la naissance du nouveau roi.

10°. Les mages, après avoir quitté Hérode, viennent à Bethléem avec leurs chevaux : leur marche se replie sur le deuxième rang des bas-reliefs.

11°. Les mages parlent à saint Joseph, qui ensuite

ensuite les présente à l'enfant Jésus, déjà assez grand, qu'il prend par la main. Cette manière est conforme à quelques bas-reliefs des tombeaux chrétiens des troisième et quatrième siècles : lorsqu'on voit, sur les bas-reliefs, l'enfant Jésus adoré par les bergers, il est représenté enveloppé de langes et de bandelettes, et couché dans la crèche; et quand il s'agit de l'adoration des mages, les mêmes bas-reliefs représentent l'enfant assis sur les genoux de sa mère, vêtu d'une tunique; il paroît être âgé de deux ou trois ans.

Après les bas-reliefs dont j'ai parlé, et qui interrompent les sujets de l'enfance de Jésus-Christ, on remarque la Présentation au temple; saint Joseph porte les colombes, la Vierge porte l'enfant Jésus.

Au-dessus des deux rangs de sculpture que je viens de décrire, sont représentées en figures d'une plus grande proportion, la Vierge, assise, tenant son Fils sur ses genoux (1),

(1) Suivant un ancien dyptique, publié par BUONARROTI, cette manière de représenter la Vierge fut particulièrement adoptée par l'Eglise latine, depuis l'hérésie de Nestorius, condamnée au concile d'Ephèse, en 431. (Voyez *Osservazioni Sopra Framm. di Vetro.*)

ayant à ses côtés deux anges debout, tenant chacun un encensoir. Sur le même rang, à droite, est placé un roi à genoux, que l'on croit être Salomon, déroulant une espèce de phylactère sur lequel devoit être écrit un passage de la Bible; à gauche se voit encore l'évêque Marcel, revêtu de ses habits pontificaux, et déroulant également une légende. Près de ce dernier est un personnage assis, occupé à lire. Dans le contour des arceaux de la voussure du portail, le Père Eternel est dans sa gloire entouré de prophètes; plus bas, l'Agneau pascal, et au-dessous, Jésus-Christ environné d'anges et de saints : les anges tiennent des encensoirs, et les saints des légendes et des instrumens de musique.

Les grandes statues qui décoroient les deux faces latérales de ce portail ont été détruites en 1793; elles représentoient saint Pierre, et les personnages les plus notables parmi les ancêtres de la Vierge. D'après le sentiment des plus savans antiquaires en ce genre (1), ces

(1) LEBEUF, *Histoire du diocèse de Paris*, tome I, pages 11 et 12; dom PLANCHER, *Histoire du duché de Bourgogne*, tome I, dissertation IV, page 476. Dom

statues étoient d'une époque beaucoup plus ancienne que celle de la construction de l'Eglise : elles ont été publiées dans les *Monumens de la monarchie françoise,* du P. Montfaucon ; mais avec cette inexactitude qu'on lui connoît (1). Leur destruction est une perte d'autant plus grande pour l'histoire des arts et pour celle des costumes françois, que toutes les statues exécutées à cette époque sont devenues extrêmement rares, principalement depuis les événemens de 1789.

PORTAIL DE LA SAINTE VIERGE.

Le portail situé à gauche, du côté du cloître, présente à peu près la même disposition que le précédent. La porte est séparée en deux vantaux, par un pilier ou trumeau auquel est adossée la statue de la Vierge, portant l'enfant Jésus ; elle est surmontée d'un petit dais travaillé à jour. La Vierge fouloit sous ses pieds un monstre, dont le restant du corps, terminé en forme de serpent, étoit entortillé

BERNARD DE MONTFAUCON pensoit que les statues de ce portail provenoient de l'ancienne cathédrale, et que l'évêque Maurice les avoit fait placer à la nouvelle.

(1) Tome I, page 56.

dans l'arbre de la *Science du bien et du mal*, près duquel on voyoit : 1°. Adam et Eve se cachant après leur péché ; 2°. les mêmes, chassés du Paradis terrestre par l'ange du Seigneur. Ces figures, groupées autour du piédestal de la Vierge, avoient été tellement mutilées, que l'on a fini par les supprimer ; mais il eût été à désirer que l'on donnât une autre forme à la partie supérieure du piédestal, dont la base, restaurée avec soin, est ornée de petites colonnes également espacées. La statue de la Vierge, placée sur ce piédestal en 1818, pour remplacer l'ancienne statue, détruite en 1793, provient de la petite chapelle de Saint-Aignan, située dans l'enclos d'une maison formant l'angle des rues Chanoinesse et de la Colombe. On s'aperçoit aisément que cette statue n'a pas été faite pour l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, et avec lequel, outre le défaut d'élévation suffisante, elle ne se trouve pas en proportion. Cette figure paroît avoir été exécutée vers le milieu du quatorzième siècle.

Le fond du cadre ogive, au-dessus de la porte, offre trois divisions : dans la première, six figures assises représentent des pro-

phètes portant sur leurs genoux de larges bandes, sur lesquelles devoient être des passages de l'Ecriture. On voit dans la seconde division, la mort de la Vierge; les apôtres l'ensevelissent; saint Pierre, reconnoissable à ses clefs, est assis près du sépulcre de la Vierge (1). La troisième partie représente son couronnement par un ange; le vêtement de la Vierge étoit peint en bleu d'azur; Jésus-Christ est assis à côté d'elle. Deux anges à genoux portent des chandeliers garnis de cierges allumés, l'ignorance du sculpteur ne lui ayant pas permis de savoir que cette cérémonie se

(1) Ces différentes représentations avoient lieu d'après l'opinion alors reçue que la sainte Vierge, étant à Jérusalem, fut avertie de sa fin prochaine; qu'elle fit venir miraculeusement auprès d'elle les apôtres; qu'un grand nombre de disciples se réunirent avec eux; qu'elle se mit sur son lit en leur présence, et rendit son ame à Dieu la nuit du 14 au 15 août, cinquante-trois ans après avoir mis au monde Jésus-Christ, et vingt-trois après sa Passion. Suivant ces traditions, qui ne sont fondées sur aucun monument authentique, la Vierge, lors de son Assomption, auroit été âgée de soixante-douze ans. Saint Pierre, martyrisé sous Néron en l'an 67, étoit mort dix-neuf ans avant l'époque prétendue de la mort de la sainte Vierge.

fit dans le ciel (1). Les contours de la voussure du portail sont ornés de figures d'anges et de saints. Les anges tiennent des encensoirs et des navettes, d'autres des chandeliers garnis de cierges; les saints tiennent des phylactères sur lesquels étoient vraisemblablement écrits leurs noms ou quelques passages de l'Ecriture.

Sur les deux faces latérales du portail au-dessus des niches, étoient huit grandes statues parmi lesquelles on remarquoit celles de plusieurs saints honorés d'un culte particulier dans l'Eglise de Paris, savoir : à droite, saint Jean-Baptiste, saint Etienne, sainte Geneviève, et saint Germain, évêque d'Auxerre; à gauche, saint Denys entre deux anges portant chacun un encensoir, puis une reine. Parmi ces figures, on en distinguoit plusieurs qui avoient été placées sous ce portail comme un mémorial des deux petites églises adjacentes, saint Jean et saint Denys. Ces statues ont été détruites en 1793.

---

(1) On voit, sur des tableaux grecs du moyen âge, des anges faisant les fonctions d'acolytes à l'enterrement de la Vierge, et les apôtres y officient revêtus des ornemens sacerdotaux.

Au-dessus des niches de chaque côté sont plusieurs sculptures qui, quoique mutilées, méritent de fixer l'attention.

1°. Sur une bande, à droite, on voit les débris de trois figures représentant une tentation du démon; il promet, à un jeune homme placé près de lui, un château qu'il lui montre, dans le cas où il voudroit abuser d'une jeune fille que l'on aperçoit également à ses côtés; la jeune fille semble vouloir refuser la proposition.

2°. A la gauche du spectateur sont les symboles des quatre évangélistes, dont les têtes ont été cassées, savoir : le lion (saint Marc), le bœuf (saint Luc), un homme armé d'une hache (saint Matthieu) (1), et l'aigle (saint Jean).

---

(1) Il est assez singulier que le sculpteur ait mis une hache dans la main de l'homme; peut-être a-t-il voulu caractériser le martyre de saint Matthieu, en supposant qu'on lui tranchât la tête avec cet instrument, quoique les leçons du Bréviaire romain disent seulement que Hirtacus ordonna de le tuer pendant que cet évangéliste célébroit les saints mystères. Il est possible que des leçons plus anciennes fissent mention qu'il eût la tête tranchée avec une hache.

Au fond des niches qui décorent les deux faces latérales du portail, se voient plusieurs petits bas-reliefs, disposés dans des cadres de la manière suivante : à droite,

1°. Une femme assise et un jeune homme à genoux, tenant chacun des feuilles d'acanthe.

2°. Deux clercs vêtus d'une aube ; l'un tient une tête coupée, sans doute celle de saint Denys ou celle de saint Jean ; le corps est à genoux, la tête est entourée d'une auréole : l'autre personnage porte un plat.

3°. Saint Etienne lapidé par les Juifs.

4°. Un homme à genoux auprès d'une chaire épiscopale, placée dans l'angle du bas-relief ; l'ange lui apparoît, et l'on voit, dans le coin du tableau, une main qui donne un ordre avec l'index. De très-anciens monumens figuroient ainsi les ordres venus du ciel, et on lit dans quelques-uns de ces ordres ces paroles : *Digitus Dei hic est* (1).

5°. Saint Pierre, vêtu en évêque, tenant

---

(1) Voyez *Monumens de la Monarchie françoise*, du P. MONTFAUCON, tome I, page 302 ; *Dissertations sur différens sujets de l'Histoire de France*, par BULLET, page 111. cité à faux

les clefs du Paradis, impose la main droite sur un évêque.

A gauche : 1°. une reine sur un trône ; devant elle, un homme à genoux tient un rouleau développé, sur lequel étoit peut-être tracé le plan d'une chapelle ou d'une église fondée par cette princesse.

2°. Un ange faisant sortir d'une espèce d'urne ou d'outre, un démon ; le fond du tableau est semé d'étoiles, pour indiquer sans doute que l'action eut lieu pendant la nuit.

3°. Un évêque auquel on coupe la tête, et qui peut être saint Denys.

4°. Saint Michel, appuyé sur un bouclier, terrasse le démon sous la forme d'un dragon ; il est revêtu d'une tunique et de vêtemens semblables à ceux que les peintres grecs appliquoient aux anges, que l'on revêtoit quelquefois d'une chape.

Les bas-reliefs les plus intéressans de ce portail, sont incontestablement ceux qui représentent les douze signes du zodiaque, et les travaux agricoles des douze mois de l'année, sculptés sur les différentes faces des pieds droits de la porte.

Ces bas-reliefs étoient peu connus, lorsque Le Gentil, membre de l'Académie des sciences, qui s'occupoit depuis long-temps de recherches sur l'origine du zodiaque, parla de celui de Notre-Dame d'une manière fort intéressante dans un mémoire (1) où il en fit le rapprochement avec un zodiaque indien, publié dans les *Transactions philosophiques* (année 1772). Plusieurs autres savans (2) ont également décrit ce zodiaque : le but de cette description n'est pas de faire ici l'examen de leurs différens systêmes ; il suffit de dire que j'ai extrait de leurs ouvrages les détails les plus curieux et susceptibles de pouvoir entrer dans mon plan (3).

Si l'on retrouve, dans l'architecture improprement appelée gothique, les masses et jus-

---

(1) Voy. *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, de 1785 et de 1788 ; le *Journal général de France*, du 29 mars 1786.

(2) Dupuis, Lalande, Pasumot et Faurs-de-Saint-Vincens, dont on peut consulter les différens Mémoires, publiés en corps d'ouvrages ou séparément.

(3) La gravure que nous donnons de ce zodiaque est plus exacte que toutes celles qui ont paru précédemment.

qu'à plusieurs détails des monumens de l'Inde, on peut conclure de là que nos anciens architectes, qui ont emprunté les formes de ce genre d'architecture, auront également cherché à imiter le caractère de leur décoration extérieure (1). C'est pourquoi ils ont représenté, à l'entrée des temples, les signes du zodiaque. Dirigés par le même génie que les architectes indiens, ils les ont considérés comme un calendrier rural qui devoit guider les travaux de la campagne pour chaque mois de l'année. Voici l'ordre dans lequel ils ont été placés sur le portail de Notre-Dame.

Sous la dernière niche, à gauche, près de la porte, est représenté le verseau de la manière suivante :

N°. 1. Pl. II. — 1°. Un homme à cheval sur un gros poisson, de la main droite sou-

---

(1) On ne sera pas sans doute étonné de cette ressemblance, quand on saura que les Gaulois avoient porté leurs armes victorieuses jusqu'aux extrémités de l'Asie, et que, semblables à tous les peuples conquérans, dont l'ignorance s'enrichit presque toujours des lumières du peuple qu'il soumet, ils avoient rapporté dans l'intérieur de la Gaule les usages et les arts des pays qu'ils avoient parcourus.

tient une nacelle sur l'eau et à la voile : une autre personne assise sur la queue du poisson, appuie son bras gauche sur le chapiteau placé à côté d'elle. Cette seconde figure est entourée d'eau (1).

N°. 2. — II. Les poissons sont sculptés dans l'angle au-dessus de la niche.

Sur le pilier, en remontant, sont représentés dans des cases différentes :

N°. 3. — III. Le bélier.

N°. 4. — IV. Le taureau.

---

(1) Le verseau, signe du mois de janvier, est placé ici le premier, quoiqu'à l'époque de cette construction l'année commençât en mars, dont le signe est le bélier, sculpté plus haut. Pasumot, auteur d'un *Mémoire* sur ce zodiaque, et de plusieurs *Dissertations sur l'Histoire de Bourgogne*, croit qu'il faut commencer par le bélier, placé le premier sur le pilier en commençant par le bas. La manière dont les signes sont disposés, donne lieu de penser que l'architecte ou le sculpteur ont voulu se conformer à l'usage de compter les mois chez les Romains qui, depuis Numa, faisoient commencer l'année par ce mois. La coutume de commencer l'année en janvier, ne fut établie en France que par une ordonnance de Charles IX, donnée au château de Roussillon, en Dauphiné, en 1564. Cependant cette réforme ne fut consentie par le parlement qu'en 1567.

N°. 5. — V. Les gémeaux.

N°. 6. — VI. Dans le haut du pilier, le lion. Dans l'ordre des signes du zodiaque, ce devroit être le cancer.

Cette transposition a donné lieu à nombre de raisonnemens divers. Il est à présumer qu'il ne s'agit ici que d'une erreur de la part du sculpteur, et dont Pasumot semble avoir deviné la cause. Les dessins de chaque signe, dit-il, ayant été exécutés d'abord sur des feuilles séparées, ainsi que cela se pratique ordinairement, celui du lion se sera trouvé placé, par défaut d'attention, au-dessus de celui du cancer, et l'ouvrier, sans y prendre garde, aura travaillé d'après l'ordre dans lequel les feuilles du dessin auront été placées.

Sur le devant du pilastre de la porte, à droite, sont sculptés les six derniers signes du zodiaque, en commençant par le haut.

N°. 7. — I. Le cancer, figuré par une grosse écrevisse de mer, appelé homard.

N°. 8. — II. On devroit voir ensuite la vierge; c'est un sculpteur qui taille un bloc de pierre (1). Il est vraisemblable que l'artiste

(1) Cette figure a été restaurée; mais le sculpteur qui

aura voulu rapporter à la statue de la Vierge, placée au milieu du portail, le signe du zodiaque nommé *la vierge*, comme un hommage rendu à la patronne de l'Eglise de Paris. Voilà l'explication la plus vraisemblable que l'on puisse donner de ce bas-relief.

N°. 9. — III. La balance, portée par une jeune fille; les bassins en ont été détruits.

N°. 10. — IV. Le scorpion; cette figure est la dernière du pilier.

N°. 11. — V. Au-dessus du pilier est le sagittaire, placé dans l'angle.

N°. 12. — VI. Enfin, le capricorne est sous la niche correspondante à celle dans laquelle est le verseau.

A côté de chaque signe, et sur une autre face du même pilier, sont des figures qui indiquent les travaux propres à chaque mois de l'année; elles sont également sculptées dans des cadres séparés.

---

l'a refaite, ne l'a pas affublée du costume qu'elle devoit avoir précédemment; car elle est vêtue comme l'étoient les ouvriers du seizième ou plutôt du dix-septième siècle.

Près du verseau, n°. 1, qui correspond au mois de janvier, est un *Janus bifrons*, c'est-à-dire, à deux visages, parce qu'il savoit le passé et connoissoit l'avenir. Devant lui est une table; une autre figure à genoux, vêtue d'une robe, est à sa gauche, et le sert; la table a été cassée. On s'aperçoit que le sculpteur a voulu représenter tout à la fois Janus, auquel le mois *januarius* étoit consacré; les plaisirs de la table, qui ont lieu à cette époque, et le repas du jour des Rois, où le roi de la fève étoit servi à genoux (1).

2°. Près des poissons (février), n°. 2, un homme assis devant le feu, tient son soulier et chauffe son pied gauche; un grand vase et des saucisses sont accrochés au plancher.

3°. Près du bélier (mars), n°. 3, un vieillard coupe des branches d'arbre avec une serpette.

4°. Près du taureau (avril), n°. 4, une femme tient dans chaque main une poignée d'herbes, que l'on sarcle dans ce mois, ou des asperges mal figurées; on voit à ses pieds les

(1) Voyez Bullet, *Dissertation sur le Festin du roi boit*, Magasin encyclopédique; décembre 1810.

mêmes légumes; elle a deux robes l'une sur l'autre, peut-être pour indiquer que le froid règne encore pendant le mois d'avril.

5°. Près des gémeaux (mai), n°. 5, une femme tient un bouquet de la main droite, qui est élevée, et de la gauche, un perroquet.

6°. Près du lion, qui, par erreur, remplace le cancer, n°. 6, un homme porte sur son dos une botte de foin, qu'il retient de la main gauche; de l'autre, il tient une feuille (juin).

7°. Près du cancer, ou de l'écrevisse, mis à la place du lion, n°. 7, un homme aiguise sa faux (juillet).

8°. Près de la vierge, remplacée par un tailleur de pierre (août), n°. 8, un moissonneur coupe du blé; on y remarque, chose assez bizarre, quatre rangs ou étages de blé; soit que l'artiste ignorât la perspective, défaut qui étoit général à cette époque, soit que l'on ait voulu représenter le blé semé par raies, dont les trois premières ont déjà été coupées, la quatrième est actuellement sous la faucille du moissonneur.

9°. Près de la femme portant une balance (septembre), n°. 9, un fouleur de raisins est dans

dans une cuve ou tonneau; il porte la main gauche sur sa tête.

10°. Près du scorpion (octobre), n°. 10, un vieillard sème du blé dans un champ; la main est cassée.

11°. Près du sagittaire (novembre), n°. 11, un homme mène des pourceaux pour lesquels il abat du gland.

12°. Près du capricorne (décembre), n°. 12, un homme assomme un pourceau qui est à ses pieds.

Sur le pilier du centre, auquel est adossée la statue de la Vierge, sont sculptés, sur les deux faces latérales, les âges de l'homme : on y a représenté aussi les saisons.

N°. 13. — I. En commençant par bas, à la droite du spectateur, on voit un jeune homme, dont la tête a été abattue.

N°. 14. — II. Un adolescent vêtu d'une robe longue, ornée d'une ceinture brodée, se promenant au milieu des arbres, sur l'un desquels est un oiseau prenant son vol : cette partie du bas-relief est mutilée.

N°. 15. — III. Un homme, dans l'âge mûr, part pour la chasse; il porte un faucon sur le

poing (1) : auprès de lui est un chien qu'il conduit en lesse.

N°. 16. — IV. Un homme plus âgé, ayant de la barbe, est revêtu d'un manteau sur sa tunique; il paroît méditer profondément. Ce personnage est assis; il appuie la main droite sur sa poitrine, et la gauche sur sa cuisse.

N°. 17. — V. Un vieillard assis; plus âgé que le précédent, il est vêtu d'une simple tunique, sans manteau.

N°. 18. — VI. Un homme, dans le dernier état de la décrépitude, ayant une longue barbe et paroissant être assoupi : sa tête est voilée d'un pan de son manteau; il appuie la main gauche sur sa hanche.

Sur le même pilier, à gauche du spectateur,

---

(1) De tous les oiseaux de vol, le plus employé, le plus facile à dresser, et le plus commun en même temps, étoit le faucon; de là vint le nom de *fauconnerie* que porta l'art de les élever. Lorsqu'un gentilhomme sortoit de son château pour aller faire une visite, il portoit un faucon avec lui, afin de pouvoir chasser pendant la route. Telle est l'origine de l'emploi de ces oiseaux et de ces gants que l'on voit sur les anciennes tombes. Le Grand-d'Aussy, *Histoire de la vie privée des François*, tome II, page 3, édition de 1815.

on voit, parallèlement à l'autre côté, six bas-reliefs représentant les diverses températures de l'année (1). Je commencerai par le haut.

N°. 19. — I. Les grandes chaleurs représentées par un homme nu, à l'ombre d'un arbre.

N°. 20. — II. Une saison plus tempérée, est figurée par un homme couvert d'un vêtement léger depuis la ceinture; le reste du corps est nu : il a quitté son manteau qu'il porte à la main.

N°. 21. — III. Le temps des équinoxes, ou l'égalité des jours et des nuits, est représenté par un Janus, ou tête à deux visages; l'un, jeune, figure le jour; l'autre, vieux, indique la nuit. La moitié du corps, correspondante au

---

(1) Lalande dit que l'on a voulu représenter ici une progression dans les périodes de la chaleur, comme l'on a vu sur l'autre face celle de l'augmentation de la lumière, dont la marche progressive étoit assimilée à celle de la vie de l'homme; c'est par la même raison, ajoute-t-il, qu'on a placé à côté des douze figures du zodiaque les tableaux des opérations agricoles et des travaux de l'homme qui correspondent à chaque mois. Voyez les *Mémoires de l'Institut; sciences physiques et mathématiques*, tome V, pages 4 et suivantes.

vieux visage, est couverte, et l'autre est nue (1).

N°. 22. — IV. Le temps où le clergé prend ses habits d'hiver, qui est vers le milieu du mois d'octobre, est représenté par un prêtre revêtu d'un manteau de chœur et d'un camail.

N°. 23. — V. Les approches de l'hiver, par un homme portant un fagot, et tenant de la main gauche un long bâton qui lui sert à se soutenir.

N°. 24. —VI. Enfin, le grand froid, figuré par un homme enveloppé dans son capuchon, et qui se chauffe devant un grand feu; les bûches sont debout au lieu d'être en travers, ce qui indique l'usage qui régnoit alors : au-dessus de la tête de cet homme est une provision de bois, placée sur deux étagères.

L'explication que l'on vient de faire du zo-

---

(1) Le Gentil prétend au contraire que cette figure à deux têtes, dont la moitié, couverte d'un linceul, semble indiquer un grand âge par rapport à sa longue barbe, doit être le symbole de la fin de l'année, tandis que l'autre moitié, qui paroît jeune, caractérise, suivant lui, la renaissance de l'année; voilà, ajoute-t-il, ce que m'ont offert de plus vraisemblable ces deux figures. *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1788, page 411.

diaque et des bas-reliefs qui y correspondent, peut donner une idée des connoissances astronomiques de ce temps. On remarquera sans doute que toutes ces figures, qui sont accompagnées de symboles particuliers, paroissent tenir à quelques coutumes de ces temps éloignés, coutumes dont plusieurs sont abolies aujourd'hui. Cet assemblage est donc une espèce de tableau moral, fait pour montrer au peuple les obligations auxquelles l'auteur de la nature l'a astreint, depuis le péché d'Adam, dont on voyoit la représentation autour du piédestal de la statue de la Vierge.

Plusieurs des petites figures qui décorent le contour des arcs ogives des voussures des deux portes latérales, ont été restaurées en 1772, aux dépens du Chapitre (1).

Il est vraisemblable que, depuis l'origine de la construction de cet édifice, on n'avoit jamais songé à faire nettoyer les figures, et généralement toute la sculpture qui décore ces portails. Aussi les siècles y avoient-ils déposé une couche de poussière fort épaisse, qui en

(1) Recueil des conclusions du Chapitre de l'Eglise de Paris, depuis 1767 jusqu'en 1772.

déroboit les détails les plus intéressans. Ce travail, que l'on a exécuté vers la fin de l'année 1818, facilitera les moyens d'étudier l'état de l'art à cette époque, en même temps qu'il offrira aux antiquaires l'occasion de saisir l'ensemble des traditions que l'on avoit alors de l'Ecriture sainte, et la manière dont on savoit les exprimer; ils remarqueront que, pour appeler toute l'attention des fidèles, ces figures et ces bas-reliefs, destinés à leur instruction, étoient originairement rehaussés de diverses couleurs dont on aperçoit encore très-distinctement les traces. L'or, le rouge, le bleu et le vert étoient ordinairement employés dans ces sortes de compositions.

ORNEMENS EN FER DES PORTES LATÉRALES.

Les vantaux des deux portes latérales de la façade sont couverts d'ornemens en fer, dont les artistes admirent la beauté du travail, sans pouvoir le définir et en déterminer précisément l'époque. Parmi les auteurs qui ont écrit sur Paris, Sauval est le seul qui soit entré dans quelques détails sur leur exécution. « *Ces portes*, dit-il, *sont faites depuis cent vingt*

» *ans* » (1). Or, Sauval écrivoit ses *Antiquités de Paris*, vers 1660 : il résulteroit, d'après son assertion, que ces beaux ouvrages de serrurerie auroient été exécutés vers l'année 1540, sous François Ier., époque à laquelle l'art de travailler le fer avoit été porté à un si haut degré de perfection. Cependant un artiste versé dans l'histoire des arts (2), prétend, au contraire, que ces portes datent de l'époque de la construction de l'Eglise : il fonde son opinion sur la parfaite ressemblance qui existe entre les ornemens dont elles sont décorées et ceux de plusieurs manuscrits du temps. L'auteur de la *Description des curiosités de l'Eglise de Paris*, qui étoit à portée par son état de donner les lumières les plus sûres, en consultant les archives, ne dit pas un mot de l'époque à laquelle elles ont été exécutées (3). Une autre difficulté, qu'il n'est pas plus aisé de résoudre, se présente également à la sagacité des

(1) *Histoire et Recherches des antiquités de Paris*, tome I, page 371.

(2) M. Willemin, auteur des *Monumens françois inédits pour servir à l'histoire des arts*, etc., et de plusieurs autres ouvrages.

(3) Voyez cet ouvrage, page 27.

gens de l'art : on se demande depuis longtemps si ces ornemens sont en fer forgé ou en fer fondu et limé. D'après l'expérience qui en a été faite par plusieurs serruriers fort habiles, il paroît que le fer a été fondu et adouci. Ce procédé, perdu et retrouvé depuis près d'un siècle (1), a été employé avec succès dans les ornemens de ces portes, par un artiste que Sauval nomme *Biscornette*, et d'autres *Biscornet* (2).

Les vantaux de la porte du côté du cloître, sont décorés de compartimens composés de rinceaux d'ornemens, d'enroulemens de feuillages, de trèfles, etc. Ceux de la porte du côté de l'Archevêché, présentent des ornemens à peu près semblables; mais dans lesquels on distingue des oiseaux, des lézards et des dragons ailés, sans doute en mémoire du dragon dont saint Marcel délivra la ville de Paris, et précisément à la porte où l'on

(1) Voyez *Nouvel Art d'adoucir le fer fondu*, par DE RÉAUMUR, in-4°. 1722.

(2) Il est vraisemblable que cet artiste habile aura été surpris par la mort, avant d'avoir pu travailler à l'ancienne porte du milieu, qui n'avoit jamais été décorée de la sorte.

voit la statue du saint terrassant le monstre (1). Enfin, le travail de ces ornemens, et la facilité avec laquelle l'artiste qui les a exécutés, a su donner au fer les formes les plus belles et les plus élégantes, en font un ouvrage unique en ce genre, et digne de l'admiration des connoisseurs (2).

Les niches pratiquées dans les quatre grands contre-forts de la façade, étoient autrefois décorées de quatre statues, réprésentant, la Religion, la Foi, saint Denys et saint Etienne. Ces statues furent détruites en 1793. Feu Legrand, architecte, a fait placer dans les niches de chaque côté du portail, deux consoles en fer, auxquelles sont suspendus deux réverbères pour éclairer, pendant la nuit, la place et le dessous des portails de l'Eglise.

GALERIE DES ROIS.

Immédiatement au-dessus des trois grands

---

(1) Voyez ci-dessus, page 76, ce qui a été dit au sujet de ce récit fabuleux.

(2) Les vantaux des portes des diverses issues de l'Eglise de Notre-Dame ont été repeints, en 1808, en couleur de bois, et les ornemens en fer, en couleur d'acier.

portiques de ce temple, est la galerie dite *des Rois*, appelée ainsi, parce qu'elle étoit autrefois décorée de vingt-huit statues de quatorze pieds de proportion, placées sur une même ligne, dans des niches, et représentant les rois de France, que l'on présumoit avoir été les principaux bienfaiteurs de cette Eglise, depuis Childebert Ier., jusqu'à Philippe II, surnommé *Auguste*, sous lequel on croit que la façade et les deux tours furent achevées; c'est pourquoi la statue de ce prince étoit la dernière de cette suite chronologique. Parmi les rois de la première race, on distinguoit, savoir : Childebert Ier., Clotaire Ier., Cherébert, Chilpéric Ier., Clotaire II, Dagobert Ier., Clovis II, Clotaire III, Childebert II, Thierry Ier., Dagobert II, Chilpéric II et Thierry II. Ceux de la seconde race étoient Pépin, dit le *Bref*, monté sur un lion, tenant son épée à la main (1).

(1) Ce prince étant au château de l'abbaye de Ferrières, assistoit à un combat de bêtes féroces; ayant remarqué un lion fort acharné sur un taureau, il demanda à plusieurs seigneurs de sa cour, lequel d'entre eux se sentoit assez de courage pour aller séparer ces terribles animaux : voyant qu'aucun d'eux ne s'offroit, et que la seule proposition les faisoit frémir. « *J'y vais*

Après Pepin, suivoient Charlemagne son fils; Louis Ier., dit le *Débonnaire*; Louis II, dit le *Bègue*; Charles III, dit le *Simple*; Louis IV, dit *d'Outremer*; Lothaire; Louis V, dit le *Fainéant*. Les rois de la troisième race étoient: Hugues-Capet; Robert, dit le *Pieux*, son fils; Henri Ier.; Philippe Ier.; Louis VI, dit le *Gros*; Louis VII, dit le *Jeune*. Philippe II, surnommé *Auguste*, étoit le dernier de ces vingt-huit rois, dont les effigies ont été détruites en 1793.

On doit certainement regretter la perte de ces monumens, mais moins comme de véritables types de nos rois, que comme objets de décoration. Ces statues, exécutées au commencement du treizième siècle, ne pouvoient retracer avec exactitude les traits de ces prin-

---

donc moi-même », leur dit-il. Aussitôt il descend de sa place, court sur le lion, et d'un seul coup du revers de son épée lui coupa la tête. A son retour, regardant avec fierté les railleurs, il leur dit : « *Suis-je digne d'être votre roi? Apprenez*, ajouta-t-il, *que la taille n'ajoute rien au courage, et que je saurai terrasser les orgueilleux qui oseront me mépriser, comme le roi David terrassa le géant Goliath* ». Dreux du Radier, *Anecdotes des rois de France*, tome I, page 66.

ces, ni même les costumes des premiers temps. Leur disparition a laissé un vide dans les entre-colonnemens de la galerie, dont l'aspect est fort désagréable. Il seroit à désirer que l'on s'occupât de rétablir cette suite chronologique. C'est un monument intéressant, dit dom Bernard de Montfaucon, que celui qui présente une série non interrompue des anciens souverains.

Un grand nombre d'auteurs ont parlé de ces statues; mais aucun ne paroît avoir remarqué qu'au treizième siècle, sous le règne de Louis IX, les noms des rois de France étoient écrits sur le portail de Notre-Dame, depuis Clovis, jusqu'à saint Louis. J'ignore, dit l'abbé Lebeuf (1), auquel je dois cette remarque, pourquoi ce catalogue n'a pas été continué jusqu'à nos jours; peut-être, ajoute-t-il, que les prétentions des rois d'Angleterre, au quinzième siècle, causèrent l'interruption de cette coutume. On peut voir ce catalogue, qui ne contient que des noms sans aucuns faits, dans l'auteur cité.

---

(1) *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, etc. tome I, page 99.

GALERIE DE LA VIERGE.

Cette galerie est placée immédiatement au-dessus de celle des Rois. La balustrade du milieu étoit autrefois décorée d'une statue de la Vierge plus grande que nature, accompagnée de deux anges tenant chacun un chandelier (1). Voilà pourquoi elle porte le nom

(1) Ces trois statues ont été détruites sans doute à cause de leur vétusté; elles rappeloient un usage fort ancien qui avoit lieu autrefois à Notre-Dame, et dont la connoissance, presque totalement perdue aujourd'hui, n'a été conservée que par tradition. Dans la nuit du jeudi au vendredi, immédiatement après le dimanche de la Sexagésime, à la suite de *Laudes*, que l'on chantoit ordinairement vers une heure du matin, le clergé sortoit de l'Eglise par le guichet de l'ancienne porte du milieu, et venoit faire la station dans le parvis, devant l'image de la Vierge, placée à cette galerie, dans laquelle le chévecier montoit pendant *Laudes* pour mettre deux cierges allumés dans les chandeliers portés par les deux anges. Cet usage paroît avoir été supprimé vers le commencement du dix-huitième siècle. Le Chapitre de Notre-Dame crut devoir l'abolir, d'après la scène scandaleuse provoquée par une troupe de gens masqués, qui insultèrent le clergé de la Métropole au moment de la station que l'on faisoit tous les ans à pareil jour.

de galerie *de la Vierge*. On y voit encore les piédestaux des trois statues dont il vient d'être parlé. En 1782, le Chapitre fit substituer des dalles au petit pavé de grés de cette galerie (1).

GALERIE DES COLONNES.

Au-dessus de la grande rose (2) et des fenêtres latérales, règne une galerie de colonnes dont la structure, délicate et hardie, présente une opposition raisonnée avec les grands corps lisses de la façade, et mérite d'être considérée comme l'un des plus beaux ouvrages d'architecture qui existe en ce genre. Cette galerie, régnant sur chacune des quatre faces des tours, est décorée d'une suite de colonnes également espacées, et dont les fûtes sont

---

(1) Toutes les terrasses des diverses galeries de l'Eglise sont également couvertes en dalles d'un pouce d'épaisseur, jointes avec un mastic de l'invention du sieur Corbel, marbrier, lequel est d'une consistance égale à celle de la pierre.

(2) La *rose* est un grand vitrail rond, formé de croisillons et nervures de pierre, dont les intervalles sont remplis de panneaux de vitres disposés par compartimens. D'Aviler, *Dictionnaire d'architecture*, édition de 1755.

d'une seule pierre. La partie centrale, formant péristyle entre les deux tours, présente un double rang de colonnes, dont les unes sont isolées et les autres en faisceaux. On ne peut que louer l'habileté de l'architecte, qui a risqué avec succès sur des appuis aussi délicats le fardeau de la galerie supérieure, qui porte de toutes parts sur cette colonnade.

Son état de dégradation nécessita des réparations assez considérables, que le Chapitre fit faire dans l'espace des années 1787 et 1788, sous la conduite du sieur Parvy, architecte. Ces travaux n'ayant pas été dirigés et surveillés avec toute l'attention et les soins qu'exigeoit une restauration aussi importante, il en est résulté que l'entrepreneur de maçonnerie s'est permis de supprimer les colonnes appliquées sur les contre-forts des deux tours, et que la retombée des trèfles est actuellement en porte-à-faux, ce qui produit un effet extrêmement désagréable. La même ineptie et le mauvais goût ont également présidé à la suppression des boudins et des moulures qui entouroient l'arc circulaire de la grande rose du portail, dont les paremens ont été grossièrement épannelés à une époque antérieure.

Sur la plate-forme, couverte en plomb, située dans le carré entre les deux tours, à la hauteur de la galerie des colonnes, sont placés deux réservoirs garnis en plomb, contenant chacun quatre-vingts muids d'eau, pour s'en servir en cas d'incendie dans l'Eglise : c'est pourquoi ils ont été mis à la proximité de la charpente du grand comble. Ces deux réservoirs sont remplis par les eaux de la pluie : elles y sont amenées par un chéneau en plomb, placé sur le grand comble du côté du midi.

GALERIE DES TOURS.

La galerie qui surmonte celle des colonnes, sert de communication entre les deux tours : elle règne autour de chacune d'elles.

PLATES-FORMES.

Enfin, la façade est terminée par deux grosses tours carrées qui s'élèvent au-dessus des portiques qui répondent aux bas-côtés ; ces tours ont deux cent quatre pieds de hauteur : leur parfaite symétrie et leur belle ordonnance contribuent singulièrement à l'ornement de

toute

toute la façade. On compte trois cent quatre-vingts marches depuis le bas des tours jusqu'aux plates-formes qui sont couvertes en plomb. L'œil admire l'étendue et la beauté de Paris, et l'on y jouit d'une vue des plus agréables sur tous les environs de cette grande ville. Il existe, dans chaque tour, un fort bel escalier; celui de gauche est garni d'une rampe en fer du haut en bas. On y monte par une porte extérieure située au bas de la tour septentrionale du côté de la grande rue du Cloître.

C'est sur la tour méridionale qu'ont été faites les opérations trigonométriques pour l'exécution de la grande carte de France, levée en 1744, d'après les ordres de Louis XV, par Cassini de Thury.

COTÉ DROIT EXTÉRIEUR.

PORTAIL SAINT MARCEL.

En se dirigeant du côté de l'Archevêché, l'objet le plus remarquable qui se présente d'abord, est le portail méridional de l'Eglise, vulgairement appelé le *portail de saint Marcel;* mais auquel il conviendroit mieux, sans doute, de donner le nom de *saint Etienne.*

Ce portail fut bâti et orné de sculptures, après la démolition d'une église fort ancienne, dédiée à saint Etienne; elle étoit située au midi de l'église consacrée à la Vierge, qui a toujours été reconnue pour l'Eglise cathédrale, comme je l'ai déjà fait observer.

C'est en mémoire de l'ancienne basilique de Saint-Etienne, que l'histoire du martyre de ce saint a été représentée sur le portail. La date de sa construction est consignée dans une inscription en caractères gothiques majuscules, gravée sur la plinthe du soubassement du portail, à quatre pieds environ de hauteur : cette

inscription, qui auroit besoin d'être restaurée, est conçue en ces termes :

ANNO. DOMINI. M. CC. LVII. MENSE FEBRUARIO. IDUS. SECUNDO. HOC FUIT. INCEPTUM. CHRISTI. STE. GENITRICIS. HONORE. KALLENSI. LATHOMO. VIVENTE. JOHANNE. MAGISTRO.

« L'an du Seigneur, mil deux cent cin-
» quante-sept, le second des ides de février,
» ce portail fut commencé en l'honneur de la
» sainte Mère du Christ, pendant la vie (et
» par les soins) de *Maistre Jehan de Chelles*,
» maçon (ou architecte) ».

Le tympan qui occupe le fond du cadre ogive, au-dessus de la porte, est décoré de cinq bas-reliefs, représentant les traits principaux de la vie de saint Étienne ; savoir : trois dans la partie inférieure du tympan, et deux plus haut, disposés de la manière suivante :

1°. Saint Etienne cherche à instruire les Juifs ; il dispute avec eux.

2°. Il répond aux Juifs ; un greffier écrit.

3°. Saint Etienne comparoît devant un homme assis, dont la tête est ceinte d'un diadême ; un garde, revêtu d'une cotte de

mailles, est derrière lui : des Juifs l'insultent ; l'un d'eux met la main sur la tête de saint Etienne ; deux hommes sont placés derrière lui, avec des lances dont le bout est cassé.

4°. Plus haut, saint Etienne est lapidé.

5°. Il est enseveli par ses disciples ; un ecclésiastique, tenant un livre ouvert, lit vraisemblablement les prières des morts.

Dans la partie la plus haute du tympan, au-dessus de l'histoire de saint Etienne, Jésus-Christ, tenant d'une main un globe, donne de l'autre sa bénédiction. Deux anges sont à genoux à ses côtés et dans l'attitude de la prière. Le contour des arceaux de la voussure du portail est rempli de petites figures d'anges, de prophètes, de patriarches, d'évêques, etc. Enfin, ce portail est surmonté d'un grand pignon travaillé à jour.

Au bas des grands contre-forts, de chaque côté, sont huit bas-reliefs d'une plus petite proportion contenus dans des cartouches entourés de plusieurs petites figures d'hommes et d'animaux ; ces bas-reliefs offrent encore plusieurs circonstances de la vie de saint Etienne, et son enlèvement au ciel par des anges.

Les sculptures de ce portail, d'un travail assez soigné pour le temps, sont bien conservées; il n'y manque que les grandes statues qui décoroient les deux faces latérales et le trumeau de la porte. Celles de droite représentoient saint Denys, saint Rustique, prêtre, et saint Eleuthère, diacre, tenant leurs têtes dans leurs mains : on sait cependant qu'il n'y a que saint Denys que les sculpteurs et les peintres, imbus de cette tradition, représentoient de la sorte. Les statues placées à la gauche de la porte, étoient celles de saint Marcel, de saint Denys et de saint Germain d'Auxerre. Sur le trumeau de la porte étoit placée la statue de saint Etienne. Le martyre de ce saint étoit encore représenté en statues d'une grande proportion dans l'une des niches du mur de face à gauche; les statues qui ornoient ces niches ont été détruites, ainsi que celles du portail, en 1793. Au-dessus des niches des murs de face, de chaque côté du portail, sont d'autres figures placées au fond des ogives. A la droite du spectateur, saint Martin partage son manteau en deux, pour en donner la moitié à un pauvre qui lui demande l'aumône; à gauche, Jésus-Christ, ac-

compagné de deux anges, qui portent, dans une espèce de linceul, l'ame de saint Etienne.

Sur les deux contre-forts, à la hauteur de la galerie vitrée, sont deux grandes statues placées dans des niches, et représentant Moïse et Aaron.

Le mur de face des chapelles de la nef, depuis la tour méridionale jusqu'à ce portail, a été rétabli à neuf en 1778, sous la conduite de feu Boulland, architecte du Chapitre. Ce travail coûta près de 40,000 livres (1). On a reproché avec raison à l'architecte d'avoir supprimé les frontons gothiques des chapelles, et de n'avoir pas évidé les appuis qui bordent les terrasses au-devant des différens combles de ces mêmes chapelles; leur forme contraste singulièrement avec le style de l'édifice, dont toutes les balustrades à jour présentent de toutes parts de riches ceintures horizontales.

---

(1) Recueil des conclusions du Chapitre de l'Eglise de Paris, depuis 1773 jusqu'en 1778.

COTÉ GAUCHE EXTÉRIEUR.

Le mur de face des chapelles de la nef, du côté du nord, a été réparé, en 1812 et 1813, avec le plus grand soin, par incrustement d'assises régulières portant de fond; ce qui a exigé un profond refouillement général dans toute la surface de ce mur. Il ne reste aujourd'hui que les détails de sculpture à faire, pour que cette restauration ait reçu son entière exécution. Ces travaux ont été exécutés sous la conduite de feu Brongniart, architecte des monumens publics de Paris.

En 1811, on a placé des grilles en fer à toutes les fenêtres des chapelles du côté du cloître, pour la sûreté intérieure de l'Eglise.

PORTAIL SEPTENTRIONAL.

Le portail septentrional, situé du côté du cloître, présente à peu près la même disposition que celui du midi.

Sur le trumeau qui sépare la porte en deux, est la statue de la sainte Vierge, qui a échap-

pé à la destruction, mais dont l'enfant Jésus auroit besoin d'être restauré. La Vierge foule sous ses pieds un dragon ailé, afin que ces paroles du Psalmiste soient accomplies : *Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon.*

Dans le tympan qui remplit le fond du cadre ogive, au-dessus de la porte, sont plusieurs rangs de figures d'une moyenne proportion, disposées de la manière suivante :

1°. La naissance de Jésus-Christ.

2°. L'adoration des mages.

3°. La présentation au temple ; saint Joseph porte les colombes.

4°. Le massacre des innocens ordonné par Hérode, auquel le diable parle à l'oreille ; les soldats sont vêtus de cottes de mailles.

5°. La fuite en Egypte.

Dans le second rang, on a représenté l'histoire d'une personne qui s'est donnée au démon.

1°. Un homme à genoux devant le diable, qui lui prend affectueusement les mains ; un magicien est au milieu, et veut lui faire signer un contrat auquel est attaché un sceau.

2°. Une femme assise reçoit, d'un petit

diable qui est à ses côtés, des pièces d'or qu'elle donne au possédé, assis près d'elle, pour l'engager à faire un pacte avec le diable.

3°. Le possédé va dans une église prier la sainte Vierge de le délivrer. Il est à genoux devant un autel sur lequel est une petite statue de la Vierge.

4°. Une femme debout, la tête ceinte d'une couronne, est entre le possédé et le diable, qui sont à genoux. C'est la Vierge qui a rompu le pacte fait avec le diable, dont elle a retiré l'engagement du possédé, sur lequel est écrit en caractères gothiques : *obligatio*.

5°. La partie supérieure du tympan qui termine le fond du cadre ogive, représente le même personnage à genoux aux pieds de son évêque, qui l'instruit, et lui montre un contrat d'engagement à Dieu, d'où pend un sceau, et sur lequel est tracée l'inscription suivante : *Obligatio Theophili*. Plusieurs personnes assistent à cette conversion.

Plus loin, dans l'un des bas-reliefs sculptés sur le mur extérieur des chapelles autour du chœur, est un autre sujet représentant une personne possédée du démon. Les histoires des quatorzième et quinzième siècles,

et même celles des temps antérieurs, sont pleines de sortiléges et d'apparitions; il est probable que l'on a voulu représenter, dans quelques-uns des bas-reliefs de Notre-Dame, des traditions qui, à cette époque, étoient connues des habitans de Paris, et dont il ne reste aucune relation (1).

Le contour des arceaux de la voussure du portail est rempli de petites figures d'anges tenant des encensoirs, de tribus et de martyrs, chacun une palme à la main, de saints et de bienheureux : toutes ces figures ont été originairement peintes et dorées. On les a nettoyées avec soin en 1818.

Les grands contre-forts qui accompagnent

---

(1) Maurice de Sully, évêque de Paris depuis 1160 jusqu'en 1196, exorcisa une possédée, née à Amiens; et l'on voyoit dans l'Eglise de Notre-Dame, près de la *Porte-rouge*, une inscription qui constatoit cet exorcisme : l'histoire de la possédée étoit détaillée dans cette inscription. Il y étoit dit : *Latinè sic alloquebatur ut nullus intelligeret*. Elle parloit latin, mais de manière que personne ne pouvoit la comprendre. M. Duverdier, correspondant de l'Institut, dit avoir lu cette inscription avant la révolution de 1789; il a communiqué à M. Fauris de Saint-Vincens ce qu'il en avoit retenu.

ce portail sont décorés de deux niches ornées de figures d'anges, tenant chacun une trompette.

Les deux faces latérales du portail étoient autrefois décorées de six statues; 1°. du côté droit, les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité; 2°. du côté gauche, les trois rois-mages. On a détruit ces statues en 1793, ainsi que celles qui ornoient les niches pratiquées au bas des piliers butans, entre ce portail et la *Porte-rouge*. Ces dernières statues représentoient les vertus et les vices, la reine Esther et Assuérus, David et Goliath, et plus loin le saint homme Job. Leurs noms étoient écrits en caractères gothiques; et tous ces ouvrages de sculpture datoient du quatorzième siècle.

Au-dessous des deux premières statues qui étoient placées près le portail, on lisoit anciennement ces deux vers, rapportés par Corrozet et du Breul (1), avec la date suivante en lettres numérales :

---

(1) *Antiquités de Paris*, édition de 1561, folio 60. *Théâtre des antiquités de Paris*; livre I, page 12.

NOS COTTES CROTTÉES DÉCROTTÉES FURENT,
ET NOS FACES TROP MIEULX EN DURENT.
M. CCC. XXVI.

C'est-à-dire, que ces deux statues avoient été lavées et repeintes en 1326. Il n'existe aucune trace de cette inscription.

PORTE-ROUGE.

La *Porte-rouge*, ainsi appelée parce qu'elle étoit originairement peinte en rouge et ornée de dorures, est à la suite du portail que l'on vient de décrire. L'ensemble de cette porte est remarquable par sa construction élégante; elle est surmontée par un pignon à jour, accompagné de deux obélisques travaillés très-délicatement.

Dans le fond du cadre ogive, au-dessus de la porte, sont Jésus-Christ et la Vierge, couronnée par un ange; à droite et à gauche, sont deux autres personnages à genoux, l'un représentant *Jean-sans-peur*, duc de Bourgogne, et l'autre Marguerite de Bavière, son épouse; le duc est vêtu d'une cotte-hardie d'étoffe verte enrichie de broderies d'or : par-dessus est un manteau également orné de broderies d'or. La

duchesse porte une tunique avec un petit manteau par-dessus.

Dans les contours de la voussure du portail sont, dans des compartimens différens, plusieurs bas-reliefs relatifs à divers traits ou miracles de la vie de saint Marcel, évêque de Paris (1).

Il paroît encore que le fond sur lequel sont sculptées les figures, avoit été doré, et que les figures étoient peintes en couleur; il en reste encore des traces : c'étoit le luxe du temps de peindre de la sorte toutes les statues et les bas-reliefs qui décorent les temples et les tombeaux du *moyen âge*.

Dans le premier bas-relief à gauche, un juif possédé du démon est délivré par saint Marcel; le juif est nu et à terre : un dragon est à côté de lui. Ces figures sont aujourd'hui fort mutilées.

---

(1) La vie de saint Marcel fut écrite, à la prière de saint Germain, par saint Fortunat, qualifié du titre d'évêque, et que l'on peut croire avoir été le même que saint Fortunat de Poitiers, contemporain de saint Germain. L'Eglise de Paris a adopté la légende de saint Fortunat, dans laquelle sont racontés les miracles attribués à saint Marcel.

Dans le deuxième, le juif reçoit le baptême qui lui est donné par immersion. Le juif est plongé dans la cuve jusqu'à mi-corps, pendant que saint Marcel l'ondoie; un clerc tenant un livre lui présente le saint-chrême; un autre clerc porte sa crosse.

Dans le troisième, saint Marcel célèbre la messe (1). Un homme chargé de chaînes ayant voulu s'approcher de l'autel, au moment de la communion, resta tout d'un coup immobile; l'évêque Marcel, qui s'en aperçut, lui demanda ce qu'il avoit fait : le criminel lui avoua qu'il étoit coupable d'un péché. L'évêque le voyant pénétré d'un vif repentir, le confessa, et lui dit : « *Approchez-vous, et ne* » *péchez plus* ». Tout aussitôt ses chaînes tombèrent, et il reçut la communion.

4°. Saint Marcel assis, tient un livre, et instruit les clercs de son église.

---

(1) L'autel est carré, petit et isolé. La coupe du calice est large. On remarque ces formes d'autels et de vases sacrés sur les monumens anciens. On en voit un semblable à Marseille, sur le tombeau d'un sacristain de Saint-Victor (*Guido sacrista*). Cet autel est aujourd'hui au musée de Marseille; il date du treizième siècle.

5°. Le corps d'une femme de qualité (accusée d'adultère) fut enterré dans le faubourg qui porte le nom de saint Marcel, et ensuite dévoré par un dragon. Cette femme apparoît à saint Marcel; le dragon est de l'autre côté : le saint l'entraîne avec son étole.

6°. Ce bas-relief, qui devroit être placé au commencement, représente le trait suivant : Il existoit à Notre-Dame un enfant de chœur appelé Mintuce, âgé de dix ans, dont la voix étoit extrêmement agréable; l'archidiacre de Paris lui ayant ordonné de chanter une antienne le plus mélodieusement qu'il pourroit, il le fit par obéissance; mais l'évêque Prudence, qui avoit donné cette commission à un autre enfant, en fut tellement indigné, qu'il commanda qu'on fouettât cet innocent. Son ordre fut exécuté; mais à peine Mintuce eut-il reçu le premier coup, que Prudence devint muet. Marcel, qui n'étoit encore que sous-diacre, touché de sa situation, lui obtint, par ses prières, l'usage de la parole. Telle est l'action que le sculpteur a représentée dans ce bas-relief.

En continuant, depuis la *Porte-rouge* jusqu'au mur de clôture du palais archiépisco-

pal, on voit sur le mur environ à six pieds de hauteur, sept bas-reliefs que l'auteur de la *Description des curiosités de l'Eglise de Paris* a expliqué d'une manière peu exacte.

N°. 1. La sainte Vierge morte en présence des apôtres. Les anciens hagiographes rapportent que les apôtres, alors occupés à prêcher l'Evangile, furent miraculeusement transportés au lieu où étoit la Vierge mourante.

N°. 2. Les funérailles de la Vierge. Les apôtres portent le cercueil : deux mains séparées d'un corps y sont restées attachées (1).

---

(1) Les peintures et les sculptures, représentant un juif voulant renverser le cercueil dans lequel étoit le corps de la Vierge, se rencontrent souvent sur les monumens des bas temps. Les artistes grecs ont porté en Europe cette histoire apocryphe tirée de leurs Ménologes; on la voit citée dans les calendriers grecs et russes. Le troisième volume de Gory (*Thesaur. Veterum Diptycorum*, pl. xv du supplément) offre la même histoire; on y voit saint Michel qui coupe avec son épée les mains du juif qui vouloit renverser le cercueil. Saint Jean Damascène, dans son sermon sur la mort de la Vierge (*de Dormitione*), dit que les mains du juif furent paralysées. Métaphraste (*Oratio de ortu, vitâ et obitu sanctæ Virginis*) rapporte que les mains furent coupées par une puissance invisible, et guéries

N°.

N°. 3. La sainte Vierge debout, une palme à la main, soutenue par des anges, dans un ovale lumineux, bordé de nuages.

N°. 4. Jésus-Christ environné d'anges.

N°. 5. Jésus-Christ et sa mère à côté de lui sur un trône. Au-dessus est une Annonciation sculptée en demi-relief.

N°. 6. La Vierge aux pieds de son Fils souffrant; elle est assistée de deux anges.

Pour entendre l'explication du septième bas-relief, il faut y remarquer trois sujets bien distincts.

Le premier, placé à droite du spectateur, est composé de trois figures, dont une femme qui se donne au diable; puis le démon

---

par un miracle que fit, dit-on, saint Pierre, à la suite duquel ce juif se convertit. La galerie de l'abbé Mariotti, aujourd'hui à M. Caparelli à Rome, contenoit un tableau grec sur ce miracle. On le voit représenté dans la mosaïque inférieure de l'abbaye de Sainte-Marie (*in transtevere*) à Rome. Le bas-relief dont il s'agit ici ne présente que les deux mains du juif, qui est terrassé au-dessous du cercueil. Un homme, qui veut retenir le cercueil, est monté sur le corps du juif. Voyez *Mémoire sur la tapisserie du chœur de l'église cathédrale d'Aix*, par M. Fauris-de-Saint-Vincens. *Magasin encyclopédique*, décembre 1812.

recevant des mains de la femme un contrat auquel est attaché un sceau ; enfin, un magicien portant un bonnet pointu : c'est le ministre et le médiateur de cet engagement.

Le second, placé au milieu, contient deux figures ; l'une, supérieure, est celle de la Vierge ; l'autre, située au-dessous, représente un homme vêtu en bénédictin, à genoux, priant la Vierge en faveur de la femme possédée.

Enfin, le troisième représente encore la sainte Vierge, et le diable, tremblant à ses genoux, qui lui rend à regret le contrat d'engagement de la possédée.

ARCS-BOUTANS ET GALERIES.

Les différentes voûtes de cet édifice sont contrebutées à l'extérieur par soixante arcs-boutans de diverses hauteurs, lesquels opposent leur résistance à l'effort de la *poussée* (1)

---

(1) M. Quatremère-de-Quincy observe avec raison « que cette forêt d'arcs-boutans dont les églises gothi- » ques sont entourées, donne l'idée déplaisante d'un » édifice étayé de toutes parts. Leurs dehors, ajoute-t-il, » annoncent autant de timidité, que leurs dedans font » voir de hardiesse et quelquefois de témérité. La ca-

et servent en même temps à faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Ils sont disposés de la manière suivante, savoir : vingt-huit grands arcs-rampans de chacun quarante pieds de longueur, servent comme de contre-fiches aux maîtresses voûtes de la nef et du chœur, et trente-deux petits contribuent également à contrebuter la poussée des voûtes des galeries intérieures : ceux-ci portent dix-huit pieds de longueur (1). Les gros murs ou piliers-butans, où ces différens arcs prennent naissance, ont soixante-douze pieds de hauteur (2) ; ceux qui environnent le pourtour du chœur sont surmontés d'obélisques et de pyramides travaillés très-delicatement à jour ;

» thédrale de Milan, dans laquelle les arcs-boutans sont » peu apparens, est peut-être une des mieux ajustées à » l'extérieur, quoiqu'hérissée d'un nombre infini de py- » ramides et de frontons aigus ». *Encyclopédie*, ARCHITECTURE, tome I, page 253.

(1) On a reconstruit à neuf, en 1817, l'un des grands arcs qui contrebutent la poussée des voûtes du chœur du côté du midi.

(2) On s'aperçoit que les piliers-butans, qui environnent le pourtour du chœur, ont été fortifiés, dans des temps postérieurs, par des contre-murs qui les mettent à l'abri de toute espèce de mouvement.

leur décoration élégante se lie parfaitement avec les pignons et les appuis évidés qui servent d'amortissement aux chapelles. La plupart des obélisques, du côté du midi, sont tombés de vétusté depuis long-temps; on a lieu d'espérer qu'ils seront rétablis dans le cours de la restauration de ce monument. L'ensemble de ces couronnemens pyramidaux produit un effet très-satisfaisant à l'œil, avec la masse générale du rond-point, et ressemble assez aux *minarets* (1) qui décorent l'extérieur des édifices orientaux. L'extrême simplicité des piliers-butans des deux faces latérales de la nef, présente un contraste choquant avec la richesse de ceux du chœur: cette disparité prouve que c'est moins à la différence des temps que l'on doit l'attribuer, qu'à celle du mérite des architectes qui furent chargés de leur construction respective.

---

(1) MINARET dérive du mot persan *minar*, qui signifie colonne. C'est une espèce de tourelle ronde ou à pans, laquelle s'élève par étages, avec retraites et balcons en saillie, et qui est située près des mosquées; c'est de là qu'on les appelle à la prière, et qu'on annonce les heures, ce peuple ne faisant point usage des cloches. MILLIN, *Dictionnaire des beaux arts*.

Trois galeries, à l'extérieur, forment, à diverses hauteurs, des espèces de *ceintures d'entre-lacs,* qui unissent ensemble toutes ces formes pyramidales, et rassurent l'œil sur leur solidité, en même temps qu'elles présentent, par la richesse et la variété de leurs ornemens, une heureuse opposition avec le *lisse* des murs et des contre-forts. La première est placée au-dessus des chapelles (1); la deuxième surmonte la galerie intérieure de l'Eglise, et la troisième règne autour du grand comble : celle-ci, par sa disposition, sert pour faire extérieurement la visite de l'Eglise, et contribue à sa conservation en facilitant l'écoulement des eaux pluviales, qui s'opère par le moyen des canaux

(1) A la hauteur de cette galerie, et immédiatement au-dessus de la troisième travée du second bas-côté du chœur, on a construit, en 1767, un logement pour le chévecier de cette Eglise, qui, avant cette époque, avoit sa chambre au-dessus de la porte latérale du chœur, à gauche. Un usage immémorial prescrivoit expressément que le chévecier, chargé spécialement du luminaire de l'autel et de la garde du chœur, couchât dans l'église. On dérive le nom de *chévecier* d'un mot de la basse latinité, *capicerius*, qui signifioit un officier dont le nom étoit écrit *le premier* sur des tablettes de cire, telles qu'on en avoit alors l'usage.

pratiqués le long des arcs-boutans, et de plusieurs tuyaux en plomb qui les font descendre au pied de l'édifice.

L'extérieur du chœur et les arcs-boutans ont été restaurés dans le cours de l'année 1781; mais les incrustemens ayant été faits par placages d'un pouce d'épaisseur, il en est résulté que plusieurs dalles se sont détachées par l'action des pluies et de la gelée, et que l'on a reconnu le vice de cette mauvaise restauration, qui a été dictée par un systême d'économie très-préjudiciable à la conservation de l'édifice, dont il compromet la solidité.

CHARPENTE DU GRAND COMBLE.

Les curieux verront sans doute avec intérêt la charpente du grand comble de l'édifice, vulgairement appelée la *forêt* depuis un temps immémorial, par rapport à la grande quantité de bois qu'elle renferme. Comme la plupart des charpentes des anciennes églises, celle-ci est construite en *châtaignier* (1) : son élévation

(1) La grande quantité de forêts de châtaigniers qui existoient en France dans les douzième et treizième siècles, donna lieu, sans doute, à l'usage que l'on fit de ce

est de trente pieds; la base de son triangle porte quarante-un pieds d'étendue, et sa longueur totale est de trois cent cinquante-six pieds; celle de la croisée est de cent cinquante-trois pieds.

Cette vaste charpente soutient toute la couverture en plomb, et porte de toutes parts sur les gros murs de l'édifice; la partie centrale au-dessus de la croisée, également appuyée sur les quatre piliers angulaires, soutenoit un clocher qui a été abattu en 1793 : elle mérite l'attention des amateurs et des gens de l'art,

---

bois pour la construction des combles de nos anciennes églises, et pour celle des habitations particulières, qui étoient toutes généralement en bois. Le grand emploi qui en fut fait, préférablement au chêne, pour toute sorte d'ouvrage, en épuisa bientôt l'espèce dans plusieurs contrées de la France; et quoique François Ier., par son ordonnance du 22 mai 1539, pourvut à sa conservation, comme *franc bois à réserver pour bastir*, cela n'empêcha pas que sa culture ne fût très-négligée dans les siècles postérieurs. On sait que les hautes-futaies de châtaigniers en France ont presque toutes été détruites, en 1709, par une très-forte gelée qui survint après des pluies continuelles. Voyez *Instruction sur les bois de marine*, etc., par D'ACOSTA, page 169. GROSLEY, *Ephémérides troyennes*, tome II, page 117.

par l'ingénieux assemblage des pièces de bois, dont les unes portent de fond et les autres sont en décharge. Deux poutres ou entraits, du plus fort équarrissage, traversent diagonalement le centre de la croisée, et servent d'empatement à un poinçon taillé en forme de pilastre gothique, sur lequel s'élevoit l'aiguille du clocher. On a remarqué jusqu'à présent que la plupart des charpentes construites en châtaignier, n'étoient point sujettes aux araignées ni aux autres insectes qui s'attachent ordinairement aux bois d'une autre espèce ; « ce qu'on pourroit attribuer, dit M. Quatremère de Quincy, à une odeur assez forte dont on s'aperçoit lorsqu'on entre dans une charpente construite avec ce bois (1) ». Si cette opinion ne paroît pas assez plausible pour devoir être adoptée, on peut, ce me semble, attribuer cette particularité à une cause absolument étrangère à la nature du châtaignier, et dont voici vraisemblablement la raison : il n'y a point, ou il y a peu de mouches qui s'élèvent à plus de cent pieds ; ce seroit donc en vain

(1) *Encyclopédie méthodique*, architecture, au mot CHATAIGNIER.

que les araignées y tendroient leurs filets : elles n'y trouveroient aucun aliment.

En visitant l'intérieur du grand comble de cette Eglise, on verra avec satisfaction que rien ne porte sur les voûtes, et que leur isolement de la charpente n'a pas peu contribué à leur état de conservation, malgré le peu d'épaisseur de plusieurs parties de ces voûtes, qui n'ont pas plus de trois ou quatre pouces.

COUVERTURE.

La couverture du grand comble de l'édifice est totalement en plomb. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, prélat aussi recommandable par sa piété que par sa munificence envers l'Eglise Notre-Dame, fit rétablir à neuf la totalité des plombs de la couverture, en 1726. Il fut aidé dans cette entreprise par l'abbé de la Croix, chanoine et archidiacre de Paris (1). Le Chapitre, animé par un tel exemple, fit achever ce qui restoit à faire ; nous remarquerons toutefois qu'il refusa à ce généreux prélat la faculté de faire peindre ses armes sur la couverture.

---

(1) CHARPENTIER, *Description historique et chronologique de l'Église de Paris*, page 17.

On y employa mille deux cent trente-six tables de plomb de trois pieds de hauteur, sur dix pieds de longueur : chaque table pèse trois cent quarante livres, ce qui fait en totalité quatre cent vingt mille deux cent quarante livres de plomb (1).

Cette grande réparation, le fruit des économies du vertueux cardinal de Noailles, fut suivie de celle des galeries extérieures, des terrasses, des arcs-boutans ; il fit de plus établir, pour faciliter l'écoulement des eaux, des tuyaux de descente en plomb et en fonte, chose qui n'avoit pas été faite avant lui. On supprima alors la plupart des gargouilles en pierre dont la saillie menaçante devenoit d'autant plus dangereuse pour la voie publique, que plusieurs de ces gargouilles étoient déjà tombées de vétusté ; elles furent remplacées par des gouttières en plomb.

Le pignon du grand comble, situé entre les

(1) Toute la partie méridionale de la couverture en plomb, qui, par rapport au mauvais état des chevrons, s'étoit considérablement affaissée, a été réparée dans le cours des années 1817, 1818, 1819, et la presque totalité des chevrons renouvelée.

deux tours, est surmonté de la statue d'un ange, tenant entre ses mains une trompette à laquelle le sculpteur a donné la forme d'un instrument connu, dans l'histoire de notre ancienne musique, sous le nom de *cornet*. Cet instrument servit pendant long-temps pour soutenir les voix dans les églises, avant l'invention du *serpent* (1). On a pratiqué un petit escalier le long du rampant du pignon, pour faciliter l'exécution des travaux; les deux extrémités du comble, au-dessus de la croisée, sont l'une et l'autre accompagnées de semblables escaliers. Le pignon du côté du midi est surmonté d'une statue représentant saint Etienne (2). Nous avons déjà dit que toutes les sculp-

---

(1) Ce fut vers l'an 1590, qu'un chanoine de la cathédrale d'Auxerre, nommé Edme Guillaume, trouva le secret de tourner un cornet en forme de serpent; on s'en servit d'abord pour les concerts que l'on exécutoit chez lui; puis cet instrument, ayant été perfectionné, devint commun dans les grandes églises. LEBEUF, *Mémoires pour servir à l'Histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, tome I, page 643.

(2) La tête de saint Etienne étoit tombée depuis long-temps, lorsqu'en travaillant, en 1781, aux réparations du pignon, on en substitua une en fer battu.

tures qui décorent le portail méridional avoient pour but principal de rappeler l'existence de l'ancienne église, dédiée à ce saint; c'est pour le même motif que l'on a placé sa statue sur la pointe du pignon. Celle qui surmontoit le pignon du côté du septentrion, est tombée de vétusté depuis long-temps. Ces deux pignons sont accompagnés chacun de deux tourelles octogones, soutenues sur des colonnes engagées, d'un travail délicat, et surmontées par des pyramides évidées à jour.

A l'extrémité du comble, au-dessus du rond-point du chœur, il existoit autrefois une grande croix en fer, surmontée d'une fleur de lis et d'un coq; le croisillon étoit également terminé par des fleurs de lis : cette croix avoit vingt pieds de hauteur y compris la boule et le piédouche.

Feu Brongniart, architecte des temples, avoit été chargé, par M. le préfet de la Seine, de la rétablir. Cette croix devoit avoir vingt-cinq pieds de hauteur : la partie centrale de la croix auroit été décorée de la représentation en bronze doré de la sainte couronne d'épines, afin de rappeler que l'Eglise métropolitaine est dépositaire de cette précieuse relique.

Les événemens survenus le 20 mars 1815, empêchèrent l'exécution de ce projet. Il est donc à désirer que l'on s'occupe du prompt rétablissement de cette croix : ce signe révéré du christianisme, arboré sur le sommet du temple, en indiquant le culte que l'on y professe, contribuera en même temps à la décoration de la partie supérieure du comble du rond-point, dont la nudité présente un aspect désagréable.

ANCIEN CLOCHER.

Sur la plate-forme octogone que l'on aperçoit au centre de la croisée, s'élevoit autrefois une flèche ou clocher couvert en plomb, d'une construction élégante et hardie; son inclinaison vers le sud-est, faisoit craindre une chute prochaine, lorsque l'autorité municipale, au lieu d'appliquer à sa restauration une somme prise sur les revenus des fabriques des paroisses, dont elle s'étoit arbitrairement emparée, ordonna la destruction de cette flèche en 1793, pour disposer du plomb en faveur du gouvernement révolutionnaire (1). Sa hauteur, depuis

(1) Ce fut vers l'année 1793, la plus désastreuse pour les monumens des arts, que l'on vit également dispa-

la plate-forme jusqu'à la tête du coq, étoit de cent quatre pieds : il résulte que cette flèche s'élevoit à deux cent quarante pieds au-dessus du sol de l'église. Elle étoit surmontée d'une grande croix en fer entée dans une boule de cuivre doré, dans laquelle on trouva en démolissant la flèche, une petite boîte de plomb, de trois pouces six lignes de longueur, contenant quelques parcelles de reliques inconnues (1), et l'inscription suivante, écrite sur parchemin, en latin et en françois :

Hæc crux partim fragore et procellâ partim, conto illius carie ac vetustate absumpto, disjecta, suo restituta loco est, Henrico IIII. Franc et Nauarr. Rege, Henrico Gondio Parisiensi Episcopo Ludouico Seguierio, Decano Eccles. Paris. Adriano Le-Febure et Jacobo

---

roître le beau clocher de la Saint-Chapelle du Palais, dont la flèche, construite avec beaucoup d'élégance et de hardiesse, planoit si majestueusement au centre de Paris.

(1) On étoit autrefois dans l'usage de placer des reliques dans la pointe des flèches, pour en éloigner la foudre, suivant la croyance du temps; celui de l'église des Chartreux à Paris en avoit également. Voyez Lebeuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, tome I, page 183.

Fouyn Canonicis, et Fabriciæ Ecclesiæ Procurantibus Anno CIↃDCVI. *Kal. Jul.*

L'an mil six cens six, le Lundi de la Feste de Pasques XXVII.e *jour du mois de mars, cette Croix fut du tout abattue et renversée par l'impétuosité des vents qui furent fort grands et impétueux ce dict jour : ce qui aduint principallement faute du poinsson de bois qui fut trouué du tout pourri et gasté, lequel a été remis et posé de neuf, et la dicte Croix refaicte, et icy remise et posée le Samedi premier jour de juillet au dict an mil six cens six, régnant Henry IIII. roy de France et de Nauarre, Messire Henry de Gondy Evesque de Paris, Me Loïs Séguier Doyen de l'Eglise de Paris, et Mr. Adrian le Febure et Jacques Fouyn Chanoines et Fabricians de la dicte Eglise. Le tout faict et restabli aux frais et dépens de la Fabricque de l'Eglise.*

Cette flèche contenoit six cloches, dont quatre, très-estimées pour leur harmonie, servoient, conjointement avec les grosses cloches des deux tours, pour annoncer l'office divin. Ces quatre cloches avoient été fondues sous le règne de Henri II, comme l'indiquoit le monogramme de ce prince et de Diane de

Poitiers, l'H et le D entrelacés, que l'on y voyoit gravés (1). Les deux autres cloches étoient : celle du Chapitre, fort ancienne et sans inscription; et l'autre, dite la *Pugnaise* (2), servoit pour avertir le grand-sonneur de la célébration de l'office divin : ces six cloches ont été cassées en 1792.

CLOCHES.

La Basilique métropolitaine possédoit autrefois une sonnerie assez considérable, et fort estimée pour son harmonie.

Dans la tour méridionale, on voyoit deux cloches d'une très-grande proportion, vulgairement appelées *bourdons*. La plus grosse, nommée *Emmanuel*, du poids de trente-deux mille livres, est fort heureusement échappée au creuset révolutionnaire, dans lequel les autres ont été englouties et mises en fusion pour être converties en canons et en sols.

---

(1) Il est peu de monumens et d'objets d'arts du règne de Henri II qui ne présentent le monogramme de ce prince et de Diane de Poitiers, sa maîtresse, avec la devise qu'il avoit prise par amour pour elle. Cette devise est composée de deux croissans et de ces mots : *Donec totum impleat orbem.*

(2) Dérivé du verbe *pugnare*, action de battre.

Cette

Cette cloche fut d'abord donnée à l'Eglise de Notre-Dame en 1400, par Jean de Montaigu, frère de Gérard de Montaigu, quatre-vingt-quinzième évêque de Paris; on la nomma *Jacqueline*, du nom de Jacquéline de la Grange, son épouse (1). Elle ne pesoit alors que quinze mille livres; mais, par la suite, s'étant trouvée dissonnante des autres cloches, le Chapitre de Notre-Dame la fit refondre et augmenter de poids en 1680. La fonte de cette cloche, entreprise par frère Jean Thiébaut, cordelier, ayant été manquée, le Chapitre la confia à Florentin le Guay, qui la refondit en 1681. La cérémonie de sa bénédiction se fit le 29 avril 1682, par François de Harlay, archevêque de Paris : Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, son épouse, d'après l'invitation du Chapitre, imposèrent à la cloche les noms d'*Emmanuel-Louise-Thérèse* (2). Cependant, cette cloche ne se trouvant pas d'accord avec les autres, elle fut encore

(1) Jean de Montaigu fut sur-intendant des finances sous Charles VI; on l'accusa de divers crimes, et il eut la tête tranchée aux Halles, en 1409.

(2) *Gazette de France* du 29 avril 1682.

refondue et augmentée de matière en 1685; de sorte qu'elle pèse près de trente-deux mille livres. Pour conserver la mémoire des noms illustres qui lui avoient été imposés en 1682, on ne changea rien à l'inscription, qui est conçue en ces termes :

QUÆ PRIUS JACQUELINA, JOANNIS COMITIS DE MONTE ACUTO DONUM POND. XV. M. NUNC DUPLO AUCTA, EMMANUEL-LUDOVICA-THERESIA VOCOR A LUDOVICO MAGNO AC MARIA-THERESIA EJUS CONJUGE NOMINATA, ET A FRANCISCO HARLAY, PRIMO EX ARCHIEPISCOPIS PARISIENSIBUS DUCE AC PARI FRANCIÆ BENEDICTA. DIE XXIX APRILIS MDCLXXXII.

Au bas de la cloche on lit :

FLORENTIN LE GVAY, NATIF ET MAISTRE DE PARIS, M'A FAICTE. Et de l'autre côté : N. CHAPELLE. J. GILLOT. F. MOREAU M'ONT FAICT EN 1685 (1).

Le diamètre de cette cloche est de huit

(1) Cette cloche fut fondue dans l'endroit appelé le *Terrein*, qui fait aujourd'hui partie du quai de l'Archevêché. On fut obligé d'ôter le pilier du centre de la porte septentrionale pour la faire entrer dans l'Eglise.

pieds, sa hauteur de même, et son épaisseur, au gros bord, est de huit pouces quatre lignes; le battant, refait à neuf en 1804, pèse neuf cent soixante-seize livres.

Sa basse articule le ton de *fa* dièze de ravalement. Le son de cette cloche est mélodieux et majestueux tout à la fois; l'habile fondeur qui l'a faite est parvenu, par le moyen de la division exacte des diverses épaisseurs et par des fournitures bien dispensées, à lui donner une résonnance qui répète l'accord parfait. On chercheroit en vain, parmi toutes les cloches, une vibration aussi heureuse : ce beau corps sonore a été considéré jusqu'à présent comme le chef-d'œuvre de l'art campanaire (1).

Sur le mouton, sont deux vers techniques qui expliquent les divers usages auxquels les cloches sont consacrées.

---

(1) Pendant les troubles qui agitèrent la France, cette cloche avoit été démontée, en 1794, dans la crainte qu'on ne s'en servît pour sonner l'alarme. Elle ne fut replacée qu'à l'occasion de la cérémonie du Concordat, célébrée dans l'Eglise de Notre-Dame le jour de Pâque de l'année 1802. Cette cloche est aujourd'hui la plus grosse qui existe en France.

LAUDO DEUM VERUM, PLEBEM VOCO, CONGREGO CLERUM,
DEFUNCTOS PLORO; PESTEM FUGO, FESTA DECORO (1).

Le second bourdon, appelé *Marie*, avoit été fondu le 1er. octobre 1472, et pesoit vingt-cinq mille livres. En 1792, huit hommes furent employés pendant quarante-deux jours à le casser à l'aide d'une machine.

La charpente du beffroi de la tour mérite l'attention des gens de l'art et des connoisseurs pour sa belle construction (2); la hauteur totale du beffroi est de quatre-vingt-six pieds.

Dans la tour septentrionale, il existoit autrefois huit cloches fort harmonieuses qui, pour la plupart, portoient les noms de leurs donateurs, ou de ceux qui les avoient nommées.

La première, appelée *Gabriël*, avoit été

(1) Ce distique, en vers *léonins*, étoit gravé sur une cloche de Saint-Pierre de Troyes, de 1340.

(2) Le choix que l'Académie des sciences a fait de ce beffroi, pour être offert comme modèle, dans le *Dictionnaire encyclopédique des arts et métiers*, article de la *Fonte des cloches*, justifie l'excellence de sa construction, et l'estime qu'on en a faite jusqu'à présent.

refondue au mois d'août 1641 ; elle pesoit dix mille cinq cents livres.

La seconde, *Guillaume*, refondue en juillet 1770, pesoit sept mille deux livres. Cette cloche, refondue à diverses époques, devoit originairement son nom à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, qui l'avoit donnée en 1249 (1) à l'Eglise de Notre-Dame.

La troisième, *Pasquier*, refondue en 1765, au mois de juillet, pesoit cinq mille quatre cents livres.

La quatrième, *Henriette* ou *Thibault*, refondue en avril 1764, pesoit quatre mille cent quatre-vingt-cinq livres.

La cinquième, *Jean*, refondue en octobre 1769, pesoit trois mille cent vingt-sept livres.

La sixième, *Claude*, refondue en mai 1714, pesoit deux mille livres.

La septième, *Nicolas*, refondue en mai 1714, pesoit quinze cent vingt livres.

La huitième, *Françoise*, avoit été fondue en juillet 1769, et donnée à cette Eglise par François-Guillot de Monjoye, chanoine et in-

---

(1) Du Bois, *Historia ecclesiæ Parisiensis*, tome II, page 365.

tendant de la fabrique de l'Eglise de Paris; elle pesoit douze cents livres.

Ces huit cloches n'existent plus; un prétendu sentiment de civisme les a fait descendre en 1792, pour les métamorphoser en un numéraire fort sale et fort incommode : elles circulent aujourd'hui par fractions indéfinies dans les mains du public.

Les trois cloches servant de timbres à l'horloge, placées précédemment dans l'une des tourelles du portail septentrional, ont été transportées dans la tour septentrionale en novembre 1812; elles présentent aujourd'hui le double avantage d'annoncer les heures et l'office divin. Ces trois cloches ont été fondues en 1766, par le sieur Desprez, maître fondeur. Voici l'inscription qu'on y lit :

L'AN 1766, J'AI ÉTÉ FAITE POUR ANNONCER L'HEURE, ÉTANT JEAN-ANTOINE DAGOULT, DOYEN DE L'ÉGLISE DE PARIS; FRANÇOIS GUILLOT DE MONJOYE ET JEAN-BERNARD DE VIENNE, CHANOINES ET INTENDANS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE PARIS. JE PÈSE TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-HUIT LIVRES. FONDUE PAR MICHEL-PHILIPPE DESPREZ, Me. FONDEUR DES BATIMENS DU ROY.

Autour de la seconde est la même inscription, à laquelle on a ajouté : JE PÈSE ONZE CENT CINQUANTE-HUIT LIVRES.

Sur la troisième, à la suite de l'inscription rapportée ci-dessus, on lit : JE PÈSE HUIT CENT QUARANTE-TROIS LIVRES.

Les tons de ces trois cloches sont, *si, la, ré,* bémol.

L'HORLOGE.

Le mécanisme de l'horloge, qui étoit précédemment dans l'angle de la croisée septentrionale de l'Eglise, dans un cabinet vitré construit en porte-à-faux, à la hauteur de la galerie de la rose, est actuellement placé sur la voûte au-dessous du beffroi des cloches; sur le rouage de l'horloge est gravée l'inscription suivante : *Fait par Lachaussée, à Paris, l'année 1766, étant, MM. Guillot de Monjoye et Jean-Bernard de Vienne, chanoines et intendans de la fabrique de l'Eglise de Paris.*

On a exécuté un nouveau cadran qui a été placé très-avantageusement dans l'intérieur de l'Eglise, au-dessus du positif de l'orgue; son diamètre est de quatre pieds quatre pouces. Ces divers travaux ont été exécutés en 1812 et 1813.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

Quand on entre dans ce temple, on ne peut s'empêcher d'être frappé d'étonnement et d'admiration, en voyant les efforts et la persévérance avec lesquels, pendant plus de deux siècles, nos ancêtres sont parvenus à élever à la Divinité, l'un des plus vastes monumens de la chrétienté.

Il n'est personne qui, à l'aspect de ces voûtes antiques, ne soit ému, en se rappelant la multitude de faits mémorables qui ont eu lieu dans son enceinte. C'est dans cette Basilique, où se conservent de si pieux souvenirs, que les rois de France, chargés des trophées de la victoire, venoient adresser au Dieu des armées de solennelles actions de grâces en reconnoissance des succès qu'ils avoient obtenus. Dans toutes les circonstances, ils y donnèrent constamment des preuves éclatantes de cette piété si touchante et si sincère qui les distingua toujours parmi les souverains, et dont l'exemple salutaire contribua à raffermir le principe

religieux, base de l'autorité, dans la multitude des générations qui, successivement pendant près de six siècles, y ont adressé leurs hommages à celui de qui dépendent les destinées de l'univers.

L'intérieur de l'Eglise, que le temps avoit beaucoup obscurci, fut blanchi en 1728, aux frais du cardinal de Noailles. En 1780, feu l'abbé de la Fage, chanoine et intendant de la fabrique de l'Eglise, la fit également reblanchir à ses dépens; enfin, elle fut encore reblanchie en 1804. En couvrant successivement les murs de ce temple d'un lait de chaux, on a fait disparoître une multitude de peintures et d'ornemens de la plus grande richesse (1), et dont l'ensemble laissoit apercevoir le système de décoration de sa parure primitive. La propreté et le plaisir des yeux ont introduit l'usage de blanchir l'intérieur des anciennes églises; en donnant plus de clarté à celle-ci, en la rendant

(1) On a découvert, à diverses époques, les traces de ces peintures appliquées sur un enduit en pâte, et notamment en 1819, dans la nouvelle chapelle de la Vierge. Cette peinture représentoit l'apothéose de saint Nicaise.

d'un aspect plus agréable, on l'a privée de cette teinte sombre et respectable que plusieurs siècles avoient imprimée sur ses murs : ce ton de vétusté convient mieux à la majesté d'un temple, que tous les ornemens puériles et les richesses qu'on a eu la manie de prodiguer dans nos églises, comme dans nos salons, dans les dix-septième et dix-huitième siècles.

DISPOSITION GÉNÉRALE.

L'Eglise de Notre-Dame, bâtie en forme de croix latine, a de longueur dans œuvre, trois cent quatre-vingt-dix pieds, sur cent quatre pieds de hauteur sous voûte, et cent quarante-quatre pieds de largeur. La nef et le chœur sont accompagnés de doubles bas-côtés, formant de larges péristyles, et de vingt-neuf chapelles qui règnent autour de l'Eglise : on y entre par six portes, chacune à deux vantaux.

La description de toutes les parties qui composent l'intérieur de l'Eglise, va faire l'objet des articles suivans, savoir : 1°. les colonnes ou piliers; 2°. les galeries intérieures; 3°. les voûtes; 4°. les vitraux et les roses; 5°. la nef; 6°. l'orgue; 7°. le chœur; 8°. les

chapelles; 9°. la sacristie et les curiosités du Trésor (1).

COLONNES OU PILIERS.

Ce temple est soutenu par cent vingt grosses colonnes ou piliers; dans ce nombre, soixante-quinze sont isolés, et les autres engagés dans les murs. On compte, tant dans les bas-côtés de la nef que dans les galeries hautes, deux cent quatre-vingt-dix-sept colonnes, chacune d'une seule pierre, et toutes tellement isolées de la masse des piliers, autour desquels elles sont groupées, qu'elles ont une résonnance semblable à celle des colonnes de bronze.

Les grosses colonnes ou piliers qui séparent la nef des bas-côtés, ont chacune quatre pieds de diamètre; ces piliers ne sont pas sur le même axe; les deux gros piliers des tours portent chacun onze pieds d'épaisseur; ceux des bas-côtés sont environnés par fût d'un faisceau de douze colonnes, qui ont environ huit pouces de diamètre sur vingt pieds de hauteur,

(1) L'Eglise Métropolitaine de Paris a reçu, en 1805, de Sa Sainteté le Pape Pie VII, le titre de *Basilique-Mineure.*

et dont la plupart sont d'une seule pierre. De dessus les piliers de la nef, s'élèvent de chaque côté des faisceaux de trois colonnes isolées des murs depuis les bases jusqu'aux chapiteaux, lesquels reçoivent la retombée des nervures croisées de la grande voûte de la nef; les colonnes de la croisée et du chœur, qui remplissent le même objet, sont engagées dans les murs.

Il paroît que l'architecte qui a bâti cet édifice, ne s'est pas assujetti à symétriser les piliers, dont plusieurs présentent des irrégularités assez remarquables. Celle qui choque principalement la vue consiste dans le défaut d'ensemble que présentent les quatre piliers de réunion, situés dans les angles de la croisée; les deux du côté du chœur, sont cantonnés de plusieurs colonnes engagées dans la masse; ceux du côté de la nef, sont composés de grands pilastres sans colonnes ni boudins: on s'aperçoit également que le second pilier, à droite du chœur, est disparate des autres par rapport à sa forme carrée.

Les chapiteaux des colonnes et des piliers sont tous différens les uns des autres; l'ornement qui entre assez généralement dans leur

composition consiste dans la feuille de chêne ou d'acanthe, la feuille d'eau, de choux ; le chardon y est souvent employé.

GALERIES INTÉRIEURES.

Cette Basilique, comme l'ancienne collégiale de Mantes-sur-Seine et l'église de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, sont les seules en France qui présentent l'aspect imposant de deux parties d'églises élevées l'une sur l'autre (1) : ce sont les galeries régnantes autour de l'Eglise, au-dessus des nefs latérales; chaque travée est décorée de deux colonnes supportant des ogives qui servent d'amortissement. Les travées du chœur, d'un style moins délicat, n'ont qu'une colonne sur le devant; les deux travées faisant face à la croisée, du côté du cloître, n'ont point de colonnes. Cette irrégularité n'est pas la seule que l'on remarque dans la construction des travées; celles de la nef, du côté droit, ont cha-

(1) Il est probable que c'est cette ingénieuse disposition qui a suggéré à Jules-Hardouin Mansart l'idée d'élever, mais avec toutes les ressources de l'art de l'appareil, les hautes galeries au pourtour de l'élégante chapelle du château de Versailles construite d'après ses dessins.

cune un œil de bœuf dans leur amortissement; les mêmes percés n'existent pas du côté gauche. Le poids des murs régnans le long des galeries est porté sur des arcs en décharge, dont les retombées sont soutenues par les piliers des bas-côtés.

Le Chapitre de Notre-Dame, dirigé par une sage prévoyance, et voulant éviter les accidens qui arrivoient fréquemment dans les grandes solennités, où le public se portoit en foule dans ces galeries, fit mettre des balustrades en fer à chaque travée, vers l'année 1680 (1). Ces galeries sont disposées très-avantageusement pour voir les cérémonies; on y monte par quatre escaliers, savoir : deux dont l'entrée est sous chaque tour, et les deux autres ont leur entrée particulière sous les bas-côtés du chœur. C'est aux balcons de ces tribunes que l'on exposoit autrefois pendant la guerre les drapeaux ou étendards pris sur

(1) Ces balustrades en fer sont d'un effet très-disparate; il eût été beaucoup plus convenable de les faire exécuter en pierre, conformément au style de l'édifice : la dépense n'en eût pas été beaucoup plus considérable.

les ennemis de la France; on les retiroit en temps de paix (1).

Indépendamment de ces galeries, il en existe deux autres au-dessus des deux grandes roses du midi et du septentrion. Ces galeries sont espacées par de petites colonnes très-déliées, surmontées d'arcs ogives et de trèfles découpés à jour, de la plus grande légèreté; elles sont éclairées par des vitraux blancs, qui ont été réparés en 1782.

---

(1) Dans le recueil des lettres de Malherbe, il s'en trouve une, datée du 22 décembre 1627, par laquelle ce poète écrit à l'un de ses amis, que les drapeaux pris sur les Anglois dans l'île de Ré, avoient été apportés au Louvre la veille de la date de sa lettre; qu'on leur avoit fait faire le tour de la cour du Louvre, suivant la coutume observée, et qu'ensuite ils avoient été portés à Notre-Dame : ces drapeaux étoient au nombre de quarante-quatre. On connoît l'anecdote suivante : En 1693, le maréchal de Luxembourg vint à Notre-Dame pour assister au *Te Deum*, chanté à l'occasion de la victoire de Marsaille. L'Eglise étoit alors tendue, d'un bout à l'autre, des drapeaux que ce maréchal avoit pris sur les ennemis, à Fleurus, à Steinkerke, et tout récemment à Nerwinde: le prince de Conti, toujours fertile en bons mots, tenoit ce héros par la main, et dit, en écartant la foule qui embarrassoit la porte : « *Place, Messieurs, laissez passer le tapissier de Notre-Dame* ».

VOUTES.

Les voûtes de la nef et du chœur sont construites avec beaucoup de hardiesse et de légèreté ; leur courbure, imitant celle de ces antiques avenues de haute futaie, est, comme l'on voit, motivée par des exemples de la nature même, lorsqu'elle s'éloigne des règles tracées par les Grecs et les Romains. Les arcs ogives et les nervures croisées diagonalement divisent toute la surface en angles rentrans et saillans ; de cette division, en plusieurs parties triangulaires bien symétrisées, résulte ce *svelte* qu'il est difficile de donner aux voûtes en plein cintre. On s'aperçoit que les voûtes du chœur sont sensiblement plus basses que celles de la nef et de la croisée.

La grande voûte centrale de la croisée menaçant ruine, pour en prévenir la chute, le cardinal de Noailles la fit démolir et reconstruire à neuf en 1728 (1). Ces travaux, exé-

(1) Un événement fatal, presque déjà oublié, mérite, à cause de sa singularité, de trouver ici sa place. Le jour de Pâque de l'année 1728, une troupe de voleurs, que l'on présuma depuis être de la bande de Cartouche, profita de la solennité, qui rassembloit

cutés

cutés sous la conduite de Boffrand, architecte, furent totalement terminés en 1729.

VITRAUX ANCIENS ET MODERNES.

Les divers auteurs qui ont fait la description de cette Eglise, ne sont entrés dans aucun détail sur ses anciens vitraux, quoique cet objet fût susceptible de présenter quelque intérêt.

Il paroît qu'originairement la plupart des croisées étoient garnies de vitres peintes, représentant les anciens évêques de Paris, et

---

dans cette Métropole un grand nombre de fidèles, pour mettre à exécution un complot ourdi avec la plus effroyable scélératesse. Quelques-uns d'entre eux s'étant introduits, dès le matin, dans la charpente de l'Eglise, par le moyen des échafauds élevés pour le rétablissement de la voûte de la croisée, les autres se distribuèrent en deux divisions, dont l'une s'éparpilla dans l'Eglise, et l'autre se posta aux alentours des différentes portes. Au premier verset du second Psaume des vêpres, qui étoit le moment convenu pour cet horrible coup de main, les filous ayant fait tomber du haut de l'édifice des moëllons, des outils et quelques échelles, d'autres de leurs complices, répandus dans le bas, et confondus dans la foule, se mirent à crier d'une voix effrayante que la voûte tomboit, et entraînèrent dans

plusieurs sujets de l'Histoire sainte. L'éclat de la lumière, affoibli par ce verre, devoit répandre dans l'intérieur du temple cette teinte sombre et mystérieuse qui invite beaucoup mieux au recueillement et à la prière, que les vitraux blancs qui ont été mis à leur place.

Pour avoir une juste idée des anciens vitraux de cette Basilique, tels qu'ils étoient avant l'année 1741, il faut dire que toutes les grandes fenêtres, régnantes dans la partie supérieure au-dessus des galeries, offroient une

---

leur fuite combinée la multitude épouvantée. A l'instant, les diverses issues de l'Eglise se trouvèrent telletement embarrassées, qu'il y eut plusieurs personnes étouffées dans la presse, d'autres grièvement blessées; enfin, pendant ce tumulte, les voleurs pillèrent montres, tabatières, boucles d'oreilles, bagues, etc., et disparurent sans que jamais on ait rien pu découvrir, malgré les recherches que la police fit faire. Il y eut dans cette malheureuse catastrophe plus de quatre cents personnes qui restèrent, pendant quelques heures, sur des poutres placées dans le Parvis : les uns étoient grièvement blessés, d'autres tellement incommodés qu'il fallut leur donner dans ce lieu même tous les secours nécessaires pour les faire revenir. *Description historique de Paris*, par Piganiol de la Force, édition de 1765, tome I, page 358, à la note.

construction uniforme et semblable à celle des fenêtres actuelles (1).

Dans les vitres, au-dessus du chœur, étoient de grandes figures d'environ dix-huit pieds de haut, présentant des évêques coiffés de leurs bonnets en pointes, ou mîtres (2), tenant entre leurs mains des bâtons pastoraux, terminés par un simple bouton, au lieu d'une courbe ou enroulement comme les crosses actuelles (3), le

---

(1) *Traité historique et pratique de la peinture sur verre*, par Pierre Le Vieil, chap. VIII, page 64. Ce traité fait partie de la Collection des arts et métiers, publiée par les soins de l'Académie des sciences.

(2) Les *mîtres* servoient originairement de coiffure civile; ce ne fut que vers la fin du dixième siècle que les évêques adoptèrent ces ornemens de tête, et les abbés réguliers dans le treizième siècle.

(3) Les premières crosses des évêques et des abbés commendataires n'étoient que de simples bâtons de bois très-longs, dont la partie supérieure se terminoit en *tau*; elles sont désignées dans les ouvrages sur cette matière par *Baculus*. Quelques personnes ont cru que l'usage du bâton recourbé, ou crosse de nos évêques, venoit du *lituus* des augures; mais elles se sont trompées : il dérive du *pedum*, ou bâton pastoral, qui est beaucoup plus ancien. Les premiers chrétiens n'auroient sans doute pas adopté pour signe du pontificat, celui des prêtres

tout exécuté au premier trait et d'une manière très-grossière. Les draperies des figures de verre, coloré en blanc mat, n'étoient relevées que par une espèce de galon ou de frange d'or. Les parties circulaires qui surmontoient ces formes de vitres, étoient remplies de panneaux d'un verre fort épais, recouvert d'une grossière

---

du paganisme. Mais les évêques, ainsi que leur nom grec *episcopos* l'indique, étoient les surveillans des églises chrétiennes : on les comparoit au *bon Pasteur*, qui est l'allégorie de Jésus-Christ; les chrétiens qu'ils avoient sous leur inspection, étoient considérés comme leur troupeau. C'est pourquoi sur les nombreux monumens représentant le *bon Pasteur*, rassemblés en partie dans la *Roma subterranea* de Bosius, tantôt il porte une simple baguette, tantôt il tient le *pedum*, comme on le voit sur les plus anciens monumens. Cependant ce bâton pastoral étoit alors droit, ou avoit une légère courbure. Celui qui avoit un enroulement semblable à celui du *lituus*, une crosse enfin, est d'une invention plus moderne. Les bâtons épiscopaux sont cités dans les titres du temps de Charles-le-Chauve; mais la crosse qui passe pour la plus anciennement figurée, est celle de Camélin, évêque de Troyes, dont la statue décoroit le portail de Sainte-Marie-de-Nesle-la-Réposte. Dom Mabillon a publié une vue de ce portail, dans ses *Annales bénédictines*, tome I, page 50.

grisaille dont les *lacis* (1) au simple trait étoient rehaussés de jaune : au pourtour de chaque partie circulaire, régnoit une frise de diverses couleurs, qui se perpétuoit également dans toute la hauteur des deux pans de vitres.

Le vitrage au-dessus du sanctuaire dans lequel est le JEHOVAH, offroit dans la partie circulaire, un grand Christ peint sur verre, entre les figures de la Vierge et de saint Jean-Baptiste : ce vitrage fut supprimé en 1753 (2). Les vitres les plus anciennes de celles qui avoient été exécutées pour l'édifice actuel, datoient au plus tard de 1182, temps où le chœur fut fini, et son principal autel consacré par Henri, légat du pape Alexandre III.

Plusieurs des grands vitraux du chœur avoient été refaits à neuf par les libéralités de Pierre de Fayel, chanoine de l'Église de Paris, mort en 1303. Avant les embellissemens du chœur, on voyoit la figure de ce cha-

---

(1) LACIS est le nom qu'on donne à ces ouvrages de fil ou de soie, faits en forme de filets ou de *réseau*, dont les brins sont entrelacés les uns dans les autres.

(2) LEBEUF, *Histoire de Paris*, tome II, page 677, aux additions.

noine dans un bas-relief près de l'autel dit *des Ardens;* au bas on lisoit cette inscription :

Maistre Pierre de Fayel, chanoine de Paris, a donné deux cents livres pour aider à faire ces histoires, et pour les nouvelles voirrières qui sont sur le cuer de céans.

Les grandes vitres de la nef différoient de celles du chœur, en ce qu'on n'y remarquoit aucun trait de peinture; elles étoient simplement teintes ou couvertes d'un blanc un peu opaque, et bordées d'une frise assez richement peinte en feuillage et rinceaux d'ornemens, qui datoit du quatorzième siècle.

Avant l'année 1761, les six vitraux qui éclairent le pourtour de la galerie du chœur, étoient aussi d'un verre blanc opaque et fort épais. Dans l'un de ces vitraux étoit un seul panneau de verre peint, dans lequel on distinguoit un ecclésiastique revêtu d'une dalmatique, et tenant entre ses mains le modèle en petit de l'un de ces vitraux. Au bas de ce panneau on distinguoit une inscription, très-dérangée dans son contenu, et dans laquelle on lit encore en caractères du quatorzième siècle :

Michael de Darenciaco cap.... us has sex

vitrarias.... anno Domini (1) 1300. Cette date a été mise plus tard.

Les recherches faites par Pierre Le Vieil (2) dans les archives du chapitre de l'Eglise de Paris, lui apprirent que la construction de ces six vitraux étoit due aux libéralités de Michel Darancy, chapelain de Saint-Ferréol dans l'Eglise de Notre-Dame, homme fort riche, qui avoit fait un testament, daté de l'an 1358, en faveur de cette Eglise : c'est pourquoi il ne faut pas s'en rapporter à la date placée sous l'inscription.

Avant les réparations faites aux vitraux des chapelles situées au pourtour du chœur, dans celle de la décollation de saint Jean-Baptiste, on ne voyoit que les plus anciennes vitres de la ville de Paris, qui présentassent des armoiries de famille. Plusieurs panneaux de vitres, peintes au treizième siècle, représentoient : 1°. le repas d'Hérode et la décollation de saint Jean-Baptiste. 2°. A droite, on distinguoit le roi

---

(1) Ce qui est ici ponctué a été brisé.

(2) *Traité historique et pratique de la peinture sur verre, et de l'Art du vitrier*, IIIe. partie, chapitre 1, page 359.

Philippe IV, dit le *Bel*, à genoux, et derrière lui, l'écusson de France semé de fleurs de lys sans nombre. 3°. A gauche, Jeanne de Navarre, que ce prince épousa en 1284, derrière laquelle étoit l'écusson de Navarre.

Les vitres de la chapelle de Harcourt offroient encore, il y a près de vingt ans, de très-belles peintures sur verre, échappées aux désastres de 1793; mais dont un vitrier, fort bon appréciateur de leur mérite, a su faire son profit, dans une prétendue restauration des vitraux de cette chapelle. On se rappelle y avoir vu avec intérêt un tableau du jugement dernier, d'une exécution admirable, avec les portraits des donateurs. Cette peinture sur verre, infiniment précieuse, datoit de la fin du seizième siècle.

ROSES.

Après avoir fait connoître la plupart des anciens vitraux de cette église, supprimés à diverses époques pour cause de vétusté, je vais parler de ceux qui ont triomphé de l'injure des temps, grâces aux soins que l'on a toujours mis à la conservation de ces magnifiques vitraux, vulgairement appelés *Roses*, par rapport à leur forme circulaire. L'exacte symé-

trie, et la délicatesse qui règnent dans l'assemblage des compartimens en pierre, aussi bien que l'éclat et la variété des couleurs, partagent également l'attention des spectateurs, plus émerveillés par le charmant effet de ces fonds émaillés, que par les tableaux grossiers qu'ils représentent. Tous les sujets sont peints sur un fond de mosaïque d'un très-bel effet. Les peintures sur verre qui décorent les trois roses, datent du treizième siècle. Elles sont disposées de la manière suivante :

ROSE DU GRAND PORTAIL.

La rose de la façade principale a été restaurée, quant à la vitrerie, en 1731. Les dégradations que cette rose a éprouvées, et le peu de soin, ou plutôt la difficulté que l'on a eu à les réparer, sont cause du dérangement total des sujets contenus dans les médaillons, parmi lesquels on distingue encore la majeure partie des signes du zodiaque, associés aux travaux agricoles des douze mois de l'année, et plusieurs figures allégoriques, semblables à celles qui décorent les deux faces latérales de la porte principale de ce temple. Cette rose a quarante pieds de diamètre.

ROSE MÉRIDIONALE.

Les compartimens en pierre de la rose méridionale menaçant ruine, furent refaits à neuf en 1726 et 1727, aux dépens du cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Cette réparation, qui lui coûta près de 80,000 livres, fut faite par Claude Penel, très-habile appareilleur, d'après les dessins et sous la conduite de Boffrand, architecte du Roi, qui se conforma scrupuleusement à la disposition de l'ancienne rose. L'immense quantité de panneaux de verre peint, dont la rose est garnie, fut remise en plomb neuf dans son ordre primitif par les soins de Guillaume Brice, maître vitrier de Paris (1). Benoît Michu, habile peintre sur verre, peignit les armoiries du cardinal de Noailles, placées au centre de la rose. Son diamètre est de quarante-deux pieds (2).

---

(1) Guillaume Brice, l'un des plus habiles vitriers de son temps, avoit aussi rétabli les vitraux de la Sainte-Chapelle de Paris.

(2) Quoique l'on eût fait choix du plus habile architecte de ce temps pour la reconstruction de la rose, cependant Boffrand ne put réussir à lui donner la même

ROSE SEPTENTRIONALE.

La rose, placée au-dessus du portail septentrional, a été totalement réparée en 1782 et 1783. Comme on s'aperçut alors qu'elle avoit un peu de surplomb en dehors, on mit dans l'intérieur de l'Eglise deux tirans en fer qui aboutissent à une espèce d'ancre fixée au centre de la rose, pour en retenir la poussée. La même précaution fut également prise pour consolider celle de la façade principale, et arrêter les progrès d'un semblable mouvement, qui avoit fait naître quelques inquiétudes.

Ces trois roses, fort estimées des connoisseurs, sont un des plus riches ornemens de l'intérieur de l'Eglise.

VITRAUX MODERNES.

Cette Basilique est éclairée par cent treize vitraux, dont trente-neuf grands, au-dessus des galeries, ont chacun trente-trois pieds de

---

délicatesse qu'à celle située à l'autre extrémité de la croisée. Cette rose a été gravée par A. Aveline, et dédiée au cardinal de Noailles par Claude Pénel, appareilleur, qui fut chargé de sa construction. M. Willemin l'a publiée dans ses *Monumens français inédits pour servir à l'histoire des arts*, etc.

hauteur, sur neuf pieds de largeur. Chaque fenêtre est composée de deux grandes formes de vitres, surmontées d'une partie circulaire. Les bordures, ornées de fleurs de lys, peintes en couleur d'or sur un champ d'azur (1), et les chiffres de MARIE, exécutés en verre blanc sur un pareil champ, rendent ces vitraux dignes de l'attention des connoisseurs.

Le grand vitrage principal, au fond du sanctuaire, offre dans la partie supérieure, en forme de rose, un JEHOVAH (ou le nom de Dieu en caractères hébraïques) d'un beau verre rouge, dans le triangle mystique en verre couleur d'or, sur un fond bleu d'azur.

Ces vitraux ont été exécutés à diverses époques, à dater de 1741 jusqu'en 1775, par Pierre et Jean Le Vieil, maîtres vitriers, issus d'une famille originaire de Normandie, qui s'est acquise beaucoup de réputation dans l'art de la peinture sur verre pendant plus de deux siècles, et dont les descendans exercent encore la profession de vitrier à Rouen et à Paris.

---

(1) Au mois de juin 1816, on a détaché avec soin la peinture grise à l'huile qui avoit été appliquée sur ces fleurs de lys, en 1793.

Pierre Le Vieil, très-versé dans la théorie de la peinture sur verre, composa un *Traité historique et pratique* de cet art, que l'on cherche à faire revivre aujourd'hui avec les mêmes procédés, et dont le secret n'a jamais été perdu (1).

---

(1) On a toujours pratiqué plus ou moins la peinture sur verre, soit en France, soit en Angleterre, en Allemagne ou en Hollande; et c'est avec regret que l'on a vu annoncer, dans les gazettes étrangères, que l'ancienne peinture sur verre venoit d'être renouvelée par des artistes allemands. (Voyez *Magasin encyclopédique*, janvier 1809, page 134.) Le Musée des monumens français possédoit des vitraux exécutés à Paris, et qui sont datés de 1730 et de 1786 : depuis cette époque, M. Brongniart, directeur de la manufacture royale de Sèvres, en a fait exécuter plusieurs qui ont parfaitement réussi. M. Le Vieil, petit-neveu du célèbre Pierre Le Vieil, dont il a été parlé ci-dessus, a également produit avec succès divers essais en ce genre, dont il a donné un échantillon à M. Alexandre Lenoir, administrateur des monumens de l'église royale de Saint-Denys. Un amateur distingué, M. Le Blanc, a fait exécuter à ses frais des tableaux sur glace qui excitent l'admiration. Enfin, M. Dilh, aidé de MM. Demarne et Legay, peintres habiles, a mis la dernière main à cet art, en se servant, dit-on, des mêmes procédés. Sa galerie mérite, à juste titre, les éloges des artistes et des hommes de goût: pour s'en convaincre, il suffit de voir

Jean Le Vieil, élève de son père et de François Jouvenet, possédoit de plus que son frère aîné le talent pratique de la peinture sur verre. Il a peint dans la chapelle de Noailles, au pourtour du chœur de Notre-Dame, les armoiries du cardinal et du maréchal de ce nom, ainsi que celles du Chapitre, encastrées dans un médaillon en fer, placé au centre de la première fenêtre de la nef, à gauche en entrant. Ces armoiries sont composées d'une figure de la Vierge sur un champ d'or semé de fleurs de lys sans nombre. Dans l'exergue, au bas de l'ovale, on lit : CAPITULUM PARISIENSE MDCCLXIX.

La fenêtre placée vis-à-vis celle-ci, contenoit également une glace ovale de la même

---

les peintures qu'il a soumises au public, et l'on avouera avec franchise que l'on n'a rien vu d'aussi agréable depuis que l'on s'occupe de la peinture sur verre. On a distingué, en 1819, à l'exposition des produits de l'industrie française, plusieurs sujets peints sur verre, de la plus grande beauté. Soyons donc fiers de ce que nous possédons nous-mêmes, et sachons priser à leur juste valeur les charlatans étrangers qui ont l'impudeur de nous annoncer comme une découverte nouvelle, un art que nous avons inventé, et que nous n'avons cessé de cultiver avec succès pendant plus de huit siècles.

proportion, sur laquelle on lisoit une inscription latine de la composition de Pierre Le Vieil, peinte en couleur d'or sur un fond de marbre brun, et conçue en ces termes (1):

D. O. M.
ANNO R. S. H. MDCCLV.
SUB PRÆFECTURA
VENERABILIUM CANONICORUM
D. D.
DE CORBERON ET GUILLOT DE MONJOYE
DECEM FENESTRAS
QUÆ
TUM IN CANCELLIS AD ORIENTEM
CUM IN PRONAO AD MERIDIEM
SPECTANT,
NOVIS LAPIDIBUS PARTIM,
FERRO AUTEM SOLIDAS
EX VITRO TAM SIMPLICI, ET FRANCICO
QUAM BOHEMIO, REGIIS LILIIS,
ET MARIÆ INSIGNIBUS DEPICTO
INTEGRAS,
RESTITUI CURAVERUNT
VENERABILES DECANUS, CANONICI

(1) Le médaillon ovale sur lequel cette inscription étoit peinte est tombé par un ouragan en 1798.

ET CAPITULUM
ECCLESIÆ PARISIENSIS.
FACIEBANT ET PINGEBANT PETRUS ET JOANNES
LE VIEIL, FRATRES EX ARTIS VITREARIÆ
PARISIIS MAGISTRI.

A la gloire de Dieu, seul grand et excellent.
L'an de grâce 1755.

De l'intendance de Messieurs les abbés *Guillot de Monjoye et de Corberon*, chanoines fabriciens; Messieurs les vénérables doyens, chanoines et chapitre de Paris, ont fait rétablir à neuf les dix grandes formes de vitres de ce côté de l'Eglise, tant celles de la croisée tournées vers le couchant, que celles de la nef tournées au midi. Partie des meneaux de pierre en ont été reconstruits à neuf, et leur ferrure a été faite neuve dans son entier, ainsi que les vitres blanches en verre de France, et leurs frises enrichies de fleurs de lys peintes sur verre, et de différens emblêmes propres à la sainte Vierge, en verre de couleur de Bohême. Le tout fait et peint par Pierre et Jean Le Vieil, frères, maîtres vitriers à Paris.

Ces vitraux ont été réparés et totalement nettoyés en 1804.

NEF.

On appelle *nef* la partie de l'Eglise depuis

puis la porte principale jusqu'à la croisée (1).

La nef de cette Eglise a 225 pieds de longueur, sur 39 pieds, 3 pouces de largeur, du nu d'un pilier à l'autre.

STATUE DE SAINT CHRISTOPHE.

Si l'architecture admet de grandes masses, les arts d'imitation rejettent les formes colossales qui s'éloignent trop de la nature; c'est pourquoi les gens de goût ont beaucoup applaudi à la destruction du personnage informe et gigantesque de saint Christophe, portant sur ses épaules Jésus-Christ enfant, et traversant un fleuve un bâton à la main (2). Ce co-

(1) Ce mot est dérivé du latin *navis*, parce que cette partie de l'Eglise a la forme d'un navire renversé.

(2) Saint Christophe n'est pas un saint imaginaire, comme l'ont pensé quelques critiques. Les actes de son martyre et de sa vie extraordinaire insérés dans la *Légende dorée*, de Jacques de VORAGINE, sont à la vérité en partie fabuleux; mais son nom et son culte sont fort anciens, et très-célèbres en Orient et en Occident. (Voyez PINIUS, *In actis sanctorum*, tome VI, *julii*, page 125.) C'est, comme on sait, à la signification de son nom, qui veut dire en grec *Porte-Christ*, qu'il faut attribuer l'usage où l'on étoit de charger ses épaules du corps de Jésus-Christ enfant. Le préjugé généralement répandu

losse, qui étoit adossé au gros pilier de l'entrée de la nef à droite, avoit 28 pieds de proportion, le pied une aune de longueur, et le pouce un pied de roi.

Contre le pilier à droite, et non loin de la statue de saint Christophe, étoit une colonne soutenant une grande pierre carrée, sur laquelle on voyoit un chevalier armé de toutes pièces, à genoux devant cette grande statue. Sur la tranche, autour de la pierre carrée, étoit gravée l'inscription suivante, en caractères gothiques :

C'est la représentation de noble homme, messire Anthoine des Essarts, chevalier, jadis sieur de Thieux et de Glatigny, au Val de

---

dans les temps de l'assoupissement de l'esprit humain, où l'on croyoit qu'on ne pouvoit mourir de mort subite si l'on avoit vu une figure de saint Christophe, multiplia ses statues à l'infini dans la plupart des anciennes églises; mais aucune n'égaloit en proportion celle de la cathédrale d'Auxerre, détruite en 1768, et qui étoit, sans contredit, le plus colossale qui existât en France. Voyez *Mémoire historique sur les statues de saint Christophe, et en particulier sur celle de la cathédrale d'Auxerre*, par André MIGNOT, grand-chantre. Journal de Verdun, 1768, août, pages 119 et suivantes.

Galie, conseiller et chambellan du Roi nostre sire Charles VIe. de ce nom, lequel chevalier fit faire ce grand Imaige en l'honneur et remembrance de monsieur saint Christophe, en l'an 1413. Priez Dieu pour son ame.

Sous cette inscription, on voyoit les armoiries des des Essarts, qui sont de gueules à trois croissans d'or.

Antoine des Essarts, valet tranchant et garde des deniers de l'épargne du roi Charles VI, suivit le parti du duc de Bourgogne avec son frère aîné, Pierre des Essarts, surintendant des finances; mais ayant l'un et l'autre changé de parti, Pierre des Essarts ne put échapper au ressentiment du duc de Bourgogne et de ses partisans, qui lui firent trancher la tête aux Halles, le 1er. juillet 1413. Antoine des Essarts, qui avoit été arrêté avec lui, rêva dans sa prison que saint Christophe rompoit ses chaînes, et l'emportoit dans ses bras. Quelques jours après ce rêve, ayant été déclaré innocent, il fut mis en liberté; et par reconnoissance, il fit faire l'énorme statue de saint Christophe, que le Chapitre a fait abattre en 1786 (1).

---

(1) Une solive, tombée d'un échafaud destiné au ré-

Au bas de la statue de saint Christophe étoit un autel où l'on célébroit la messe tous les ans le jour de sa fête. Au-dessus de l'autel, on voyoit un bas-relief servant de contre-retable, et représentant un trait d'histoire particulière que voici : Un vieillard meurt, et laisse quatorze enfans. A peine ses yeux sont fermés qu'il s'élève une contestation entre eux pour sa succession, que chacun d'eux, prétendant être le seul fils légitime, veut avoir en entier. Pour les accorder, un nouveau Salomon sans doute leur donna l'idée de faire un but du corps de leur père, et que celui dont la flèche approcheroit le plus près de son cœur auroit tout l'héritage. Ils y consentent, attachent le corps à un arbre, tirent dessus, allant deux à deux, et à la file. Parmi eux, il s'en trouva un que cette action révolta; et jetant son arc et sa flèche, il protesta qu'il préféroit n'avoir rien de la succession de son père, plutôt que de commettre le crime de lui percer le

tablissement du buffet d'orgue, cassa la tête de saint Christophe, et prépara sa destruction totale, qui eut lieu quelques jours après. Il existe une petite vue intérieure de l'Eglise de Notre-Dame, gravée par MARTINET, qui indique la forme de cette statue.

cœur, quoique mort. A ces mots, à la voix du sang, on le reconnut pour le seul fils légitime, et la succession lui fut adjugée.

L'histoire ne fournit aucune indication sur cet événement qui doit avoir eu lieu; car l'imagination ne se joue pas sur des sujets de cette atrocité. Il n'y auroit qu'une scène angloise qui pourroit admettre une fiction aussi abominable. Ce bas-relief a été détruit en 1786.

CÉNOTAPHE D'ÉTIENNE YVER.

Sous la tour septentrionale, près la porte de l'escalier, on voit un grand bas-relief en pierre, adossé au mur et soutenu sur deux colonnes tronquées; ce morceau fixe souvent les regards des curieux par son originalité. Il étoit anciennement dans la chapelle de Saint-Nicolas; mais cette chapelle ayant été destinée par le Chapitre pour être celle de la *pénitencerie*, on en retira le bas-relief, qui fut placé dans cet endroit, en 1762.

Ce bas-relief a 8 pieds de hauteur, sur 4 pieds de largeur. La partie supérieure représente le jugement dernier; Jésus-Christ, environné d'anges, lance de sa bouche deux glaives, l'un à droite et l'autre à gauche; il a sous ses pieds

un globe, et dans la main gauche un livre ouvert, sur lequel on lit : *Miserebor cui voluero, et elemens ero in quem mihi placuerit. J'aurai pitié de qui il me plaira, et j'userai de clémence envers qui je voudrai.*

Au-dessus de la tête de Jésus-Christ, on lit sur une banderolle : *Clamabant alter ad alterum, sanctus, sanctus, sanctus. Ils crioient l'un à l'autre : Saint, saint, saint.*

La seconde partie du bas-relief représente un homme sortant nu d'un tombeau, contre lequel on voit un cadavre rongé de vers : cet homme a les cheveux courts, et joint les mains; sur sa tête est l'inscription suivante :

Et non intres, Domine, in judicium cum servo tuo; nam imperfectum meum viderunt oculi tui et in libro tuo omnes scribentur. N'entrez pas, Seigneur, en jugement avec votre serviteur; car vos yeux connoissent toutes mes imperfections, et tous les hommes seront écrits dans votre livre.

La figure de cet homme suppliant est tournée de profil, et placée entre saint Etienne (que l'on reconnoît à sa tunique diaconale, et aux pierres éparses sur lui) et saint Jean l'Evangéliste, tenant une coupe remplie de ser-

pens. Sous le cadavre rongé de vers, on lit :

Præ occupaverunt me dolores mortis; torrentes iniquitatis conturbaverunt me; nam sum vermis, et non homo; induta est caro mea putredine, et sordibus pulveris; cutis mea aruit et contracta est : Deus, Deus meus, respice in me, et miserere mei, quia tibi peccavi et malum coram te feci. Les douleurs de la mort m'ont préoccupé; les torrens de mes iniquités m'ont saisi d'effroi; car je suis un ver, et non pas un homme; ma chair est revêtue de pourriture, d'ordures et de poussière; ma peau s'est desséchée et s'est retirée. Mon Dieu, mon Dieu, regardez-moi, et ayez pitié de moi, parce que j'ai péché contre vous, et j'ai fait le mal devant vous.

Sous cette inscription, on lit l'épitaphe suivante :

Ante hanc imaginem jacet Stephanus Yver, in jure canonico licentiatus, hujus Parisiensis et Rothomagensis ecclesiarum canonicus, archidiaconus magni Caleti, nostri Domini Regis in suâ parlamenti curiâ consiliarius, oriundus de Peronnâ Noviomensis diœcesis; habeat Deus quam creavit animam ejus; habeat natura quod

suum est : expectans resurrectionem et utriusque vitam æternam. Oportet enim corruptibile hoc induere immortalitatem. Obiit anno Domini M. CCCC. LXVII mense februario, die verò XXIV, *orate pro eo.*

En face de cette représentation repose Etienne Yver, licencié en droit canonique, chanoine de cette Eglise et de celle de Rouen, archidiacre du Grand-Caux, conseiller du Roi en sa cour de parlement, originaire de Péronne, diocèse de Noyon : que son ame, que Dieu a créée, retourne à lui ; que la nature reprenne ce qui lui appartient, en attendant la résurrection; qu'ensuite l'ame et le corps jouissent de la vie éternelle; car il faut que ce corps corrompu devienne incorruptible, et que, comme il étoit mortel, il soit revêtu de l'immortalité. Il mourut l'an de notre Seigneur Jésus-Christ 1467, le 24 février. Priez pour lui.

Dans les deux angles inférieurs de ce bas-relief sont deux écussons demi-ovales et terminés en pointe, avec un support de lauriers entrelacés d'une banderole, sur chacune desquelles on croit lire : *L'ame vit Dieu*. Le champ de l'écu sur lequel les émaux n'étoient point indiqués, offroit un chevron brisé accompagné

de trois molettes, deux et une, et sur chaque chevron étoit posée une coquille.

Il paroît, par les conclusions du Chapitre de Notre-Dame, qu'Etienne Yver fut reçu chanoine de l'Eglise de Paris en 1454 : qu'avant son décès, il avoit donné deux cents écus, pour fonder un obit pour le repos de son ame; et que, par concession du Chapitre, il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Nicolas, contre le mur de laquelle ce bas-relief avoit été long-temps attaché (1).

STATUE ÉQUESTRE DE PHILIPPE-LE-BEL.

Contre le dernier pilier de la nef, à droite, on voyoit, avant la révolution de 1789, la statue équestre de Philippe IV, dit *le Bel*, posée sur deux colonnes d'ordre toscan, peintes en porphyre, et érigée dans cet endroit pour perpétuer le souvenir du fait suivant :

Philippe-le-Bel attaqua, le 18 août 1304, près de Mons-en-Puelle, les Flamands avec tant de succès, que de soixante mille qu'ils étoient, il en resta quinze à seize mille sur

(1) *Description historique de l'Eglise de Paris*, 1763, pages 87 et suivantes.

le champ de bataille. Le même jour, sur le soir, les Flamands se rallièrent, fondirent à leur tour sur les François, et parvinrent, en moins d'un quart-d'heure, jusqu'à la tente du Roi. Surpris par cette attaque imprévue, il soutint, avec vingt gentilshommes, le choc d'une armée entière, donna à ses troupes le temps de se reconnoître, et les chargea avec tant d'impétuosité, qu'il leur tua encore sept à huit mille hommes, et remporta une victoire complète. De retour à Paris, Philippe-le-Bel s'acquitta du vœu qu'il avoit fait au moment de l'action, et vint à l'Eglise de Notre-Dame pour remercier Dieu et la Vierge, de la victoire qu'il avoit remportée; il voulut même y être représenté tel qu'il avoit été surpris à la seconde attaque des Flamands, c'est-à-dire, à cheval, avec sa cotte d'armes, son casque et ses gantelets; mais sans brassarts ni jambarts. En reconnoissance de cette victoire, Philippe-le-Bel accorda à l'Eglise de Paris une rente annuelle et perpétuelle de *cent livres* pour la fondation d'une fête connue sous le nom de *la Commémoration de la victoire du roi Philippe-le-Bel;* elle se célèbre tous les ans le 18 août. Quoique la rente ait été anéantie par

les événemens de la révolution, le Chapitre métropolitain, voulant donner des témoignages de son respect pour cette fondation royale, s'est empressé de la rétablir en 1814, époque de la restauration.

Quant à la statue de Philippe-le-Bel, elle fut détruite en 1792, par une horde révolutionnaire, connue sous le nom de *Marseillais*, qui l'abattit à coups de sabre pendant qu'on chantoit Vêpres. Il seroit à désirer que l'on fit rétablir ce monument, qui honoroit à la fois la mémoire du prince qui en étoit l'objet, et la nation françoise.

Cette statue équestre donna lieu, dans le dix-huitième siècle, a quelques contestations entre plusieurs savans : Saint-Foix et le président Hénault eurent à ce sujet une longue discussion. Le premier, trompé par l'inexactitude ou l'obscurité de nos historiens, prétendoit qu'elle représentoit Philippe de Valois; le second, appuyé de titres originaux, soutint que c'étoit celle de Philippe-le-Bel, et dans cette lutte polémique la victoire resta au président Hénault, qui éclaircit et rétablit un fait sur lequel les historiens et les auteurs des Descriptions de Paris avoient constamment

erré. Ce fut à cette occasion, en 1760, que le Chapitre de Notre-Dame fit placer une table de marbre blanc sur laquelle étoit gravée l'inscription suivante :

REX PHILIPPUS PULCHER,
FLANDRIS AD MONTEM AD PABULA DEBELLATIS,
DEO AC BEATÆ MARIÆ,
UT VICTORIAM DEBERE SE APERTIUS SIGNIFICARET,
EODEM VECTUS EQUO, IISDEM INDUTUS ARMIS,
QUIBUS IN PUGNA USUS ERAT
HOCCE TEMPLUM INGRESSUS GRATIAS ACTURUS,
HANC STATUAM EQUESTREM ITA INGREDIENTI
SIMILEM,
QUÆ PERPETUUM FORET REI MONUMENTUM
ANTE ALTARE PROPITIÆ VIRGINIS,
PONI JUSSIT.
M. CCC. HH (1).

---

(1) M. Sellier, marbrier, rue du faubourg Saint-Jacques, possède la table de marbre qui contient cette inscription. J'ai dans mon porte-feuille un dessin représentant cette statue équestre de Philippe-le-Bel, telle qu'elle étoit avant sa destruction, en 1792. Aidé de ces renseignemens, il seroit facile de la rétablir. On voit aussi dans le chantier du sieur Sellier plusieurs autres inscriptions qui ont appartenu à Notre-Dame, entr'autres celles des prélats et autres personnages de la maison de Noailles.

CHAIRE.

La chaire, placée à droite, sous l'une des arcades de la nef, d'un style lourd, n'a de remarquable que son escalier pratiqué dans l'intérieur, avantage que n'offrent pas les autres chaires, dont les escaliers toujours saillans embarrassent, et produisent un effet disparate. Le dossier de la chaire est décoré d'un bas-relief dont le sujet est la présentation de la sainte Vierge au temple; cette chaire a été terminée en 1806, par le sieur Marchand, menuisier. Elle est environnée d'une balustrade en bois, peinte en couleur de bronze.

L'ancienne chaire de l'Eglise de Notre-Dame, que les événemens de la révolution ont fait passer dans celle de Saint-Eustache, avoit été exécutée en 1771, par Fixon, sculpteur, sur les dessins de Soufflot, architecte.

PAVÉ DE L'ÉGLISE.

Le pavé de la nef et des bas-côtés est composé de grands carreaux en marbre de Bourbonnois, gris et blanc, de chacun deux pieds carrés. Celui des bas-côtés du chœur est en pierre de liais, débitée dans les anciennes

tombes (1), et en marbre noir de Dinant.

Ce fut en 1769 qu'on commença le travail du carrelage en marbre de Notre-Dame ; il fut totalement terminé en 1775. Ce pavage est dû à la munificence de Louis XV, et particulièrement à la sollicitude de M. Bertin, ministre et secrétaire d'Etat, qui fit venir à grands frais des carrières du Bourbonnois les marbres nécessaires à son exécution. Avant la suppression des anciens jubés, on voyoit au bas des marches de l'entrée principale du chœur, le chiffre de ce ministre, exécuté en marbre par

(1) Avant l'année 1769, la nef et les bas-côtés de l'Eglise n'offroient qu'un pavage en pierre de liais, disposé d'une manière fort irrégulière, et composé de grandes tombes plates, sur lesquelles étoient gravées, pour la plupart, les effigies de plusieurs chanoines de cette Eglise, dont elles recouvroient les sépultures. Long-temps avant cette époque, l'abbé Collin, trésorier de Notre-Dame, qui travailloit à une description de cette Basilique, avoit pris soin de faire dessiner et graver toutes ces tombes, dont il devoit enrichir son ouvrage. Après sa mort, arrivée en 1754, ses héritiers vendirent les planches au sieur Charpentier, avocat, qui les a publiées dans sa Description in-folio de l'Eglise de Notre-Dame. On voit à la Bibliothèque du Roi un recueil de dessins de toutes les tombes qui n'ont pas été gravées.

incrustation dans un grand compartiment de même matière, que l'on a également supprimé en 1804. En 1769, on revêtit en marbre de Languedoc les bases des piliers de la nef (1). Tous les travaux de marbrerie furent exécutés par le sieur Corbel, marbrier du Chapitre. La dépense de ce beau carrelage monta à la somme de 206,775 livres, sans y comprendre celui des bas-côtés du chœur, qui ne fut achevé qu'en 1775. Le pavé de la nef et des bas-côtés a tellement perdu son éclat, que l'on s'aperçoit difficilement qu'il est en marbre : il auroit besoin d'être repoli.

GRANDE CAVE.

Dans les compartimens en marbre qui séparent la nef des bas-côtés, à chacune de ses extrémités, sont trois trapes en chêne, qui fer-

(1) L'exhaussement successif du sol des rues et de la place, qui aboutissent à Notre-Dame, nécessita indispensablement de rehausser celui du pavé de l'Eglise, dans laquelle il eût fallu descendre ; c'est la raison pour laquelle les bases des piliers sont un peu enterrées, et ne peuvent être vues dans la proportion et le développement que l'architecte de ce temple a cru devoir leur donner.

ment les diverses entrées de la grande cave pratiquée sous la nef. Avant l'année 1793, ces trois trapes étoient revêtues de plaques en cuivre chargées d'ornemens funéraires, exécutées en 1772, sur les dessins de feu Boulland, architecte de l'ancien Chapitre, auquel on devoit également l'application de l'inscription latine gravée sur chacune de ces trapes, et conçue en ces termes : *Seminatur in ignobilitate, surget in gloriâ* (1).

La grande cave, pratiquée sous la nef, et dans laquelle on descend par trois escaliers, a été commencée en 1766, et terminée en 1767 ; elle est solidement voûtée en plein cintre, et comprend, dans son étendue, toute la longueur depuis les gros piliers des tours jusqu'aux deux derniers piliers de la nef. On a pratiqué sous le bas-côté de la nef, à droite, deux aqueducs avec soupiraux, fermés de grilles en fer, donnant dans la première cour du palais archiépiscopal, pour procurer de l'air à ce souterrain.

La cave étoit autrefois destinée à la sépulture, 1°. des chanoines, 2°. des bénéficiers,

(1) S. Paul. I. Corint. Cap. xv, ℣ 43.

3°.

3°. des chapelains, 4°. des chantres, 5°. des enfans de chœur de cette Eglise : toutes ces divisions sont indiquées par des écriteaux de pierre. A l'extrémité de la cave, du côté du chœur, est une grande caisse en pierre, contenant tous les ossemens qui ont été trouvés dans les fouilles faites depuis 1766 jusqu'en l'année 1774, tant dans la nef, pour la construction de la cave, que dans les bas-côtés, pour l'établissement du massif en moëllon qui a servi à recevoir le pavé en marbre. Il existoit autrefois un grand Christ en bois, adossé au mur du fond; il a été détruit à l'époque de la révolution. Depuis que l'on a fait défense d'inhumer dans les églises, cette cave ne sert à aucun usage.

On voyoit autrefois sous les deux arcades, à l'entrée de la nef, deux bénitiers en granit de Rémiremont, composés chacun d'une grande jatte de trois pieds deux pouces de diamètre, posée sur un fût de colonne, avec sa base et socle carré, le tout d'un beau profil : ils avoient été exécutés sur les dessins de l'architecte Soufflot, en 1777 (1).

(1) Ces deux bénitiers sont aujourd'hui placés dans la chapelle du palais des Tuileries.

Les bénitiers actuels, faits en forme de coquilles, sont placés aux deux gros piliers de l'entrée de la nef. Deux autres bénitiers sont placés, 1°. l'un près de la porte septentrionale de la croisée, 2°. et l'autre à la *Porte-Rouge*.

ORGUE.

Cet instrument se trouve placé sur la grande voûte qui est au-dessus de l'entrée principale de l'Eglise. Il existoit un orgue dans cette Basilique vers la fin du douzième siècle. Eudes de Sully, soixante-quatorzième évêque de Paris, dans un statut daté de l'an 1198, fait mention d'*orgues* pour la célébration de l'office divin (1). Vers 1440, Louis Raguier, chanoine de Notre-Dame de Paris, et depuis évêque de Troyes, fit réparer à ses dépens les *orgues de cette Eglise* (2). Cet orgue fut réta-

(1) Ce statut fut porté conformément à l'Ordonnance de Pierre de Capoue, légat du Pape, pour l'abolition de la *fête des fous*, qui avoit lieu tous les ans, à Notre-Dame, le premier jour de janvier. Voyez, à la fin de cet ouvrage, les détails de cette burlesque cérémonie.

(2) Suivant son testament rapporté dans le *Promptuarium antiquitatum Tricassinæ diœcesis*, 1610, in-8°.; par N. CAMUSAT, chanoine de Troyes, page 239. Le

bli en 1730, par les sieurs Thierry et Lesclope, très-bons facteurs d'orgues, qui l'augmentèrent de quatorze cents tuyaux. En 1784, le Chapitre de Notre-Dame, qui, depuis plusieurs années, s'occupoit des embellissemens de cette Eglise, le fit considérablement augmenter par le célèbre Clicquot, facteur d'orgues du Roi, issu d'une famille qui s'est distinguée dans cet art depuis le règne de Louis XIV. Le positif a été totalement refait à neuf par cet artiste, et la menuiserie exécutée par le sieur Caillon, menuisier du Chapitre. L'excellente réparation que Clicquot fit à cet instrument, fut justifiée par la brillante réception qui en fut faite, le 8 mai 1788, par Couperin, Balbastre, Séjan et Charpentier, tous quatre organistes de Notre-Dame.

En 1812 et 1813, M. Dallery, facteur d'orgues de la Chapelle du Roi (1), y a fait des

---

Nécrologe de l'Eglise de Paris en fait également mention, et ajoute que Louis Raguier donna cent écus d'or à la fabrique de cette Eglise. Voyez CHARPENTIER, *Description historique et chronologique de l'Eglise de Paris*, page 475.

(1) M. Dallery, issu d'une famille originaire d'Amiens, qui s'est distinguée dans la facture de l'orgue depuis

réparations assez considérables, qui ont coûté huit mille francs. Cet instrument, l'un des plus beaux qui existe en Europe, est un *trente-deux-pieds* avec une bombarde au pied et une à la main.

Le buffet d'orgue contient environ quarante-cinq pieds de hauteur, sur trente-six pieds de largeur, y compris les ornemens; la montre ou façade de l'orgue soutient cinquante-sept tuyaux; cette montre est distribuée par cinq tourelles et quatre faces : les deux tuyaux les plus grands de la montre portent vingt-quatre pieds de hauteur sur un pied de diamètre chacun.

DÉNOMBREMENT DES TUYAUX D'ORGUE.

GRAND-ORGUE.

	Tuyaux.
Montre de seize pieds,	50
Bourdon de seize pieds,	50
Montre de huit pieds,	50

---

plus de deux siècles, jouit d'une réputation justement méritée, et qui ne pourra que s'accroître encore par les heureuses innovations qu'il prépare pour le perfectionnement de cet instrument, dont il a fait une étude très-approfondie.

	Tuyaux.
Premier huit pieds,	40
Trente-deux pieds,	40
Bourdon de quatre pieds,	50
Prestant.	50
Grand-cornet,	150
Grosse tierce,	50
Quarte de nasard,	50
Doublette,	50
Petite tierce,	50
Fourniture et cymbales,	750
Bombarde,	50
Première trompette,	50
Trompette de bombarde,	50
Seconde trompette,	50
Clairon,	50
Voix humaine,	50

PÉDALES.

Pédales de seize pieds,	27
Pédales de huit pieds,	27
Premier quatre-pieds,	27
Second quatre-pieds,	27
Pédale de nasard,	27
Pédale de bombarde,	34
Pédale de trompette,	34
Pédale de clairon,	34

RÉCIT.

Cornet de récit,	150
Haut-bois de récit,	35

ÉCHO.

	Tuyaux.
Bourdon de huit pieds,	35
Flûte,	35
Trompette,	35
Clairon,	35

POSITIF.

Le positif, ou petit-orgue, suspendu en porte-à-faux sur des poutres en bascule, a seize pieds de hauteur sur quinze pieds de largeur; la montre est garnie de 37 tuyaux, dont les plus grands ont dix pieds trois pouces de hauteur. Le positif contient les jeux suivans:

Montre de huit pieds,	50
Huit-pieds,	42
Bourdon de seize pieds,	50
Bourdon de quatre pieds,	50
Prestant,	50
Nasard,	50
Quarte,	50
Tierce,	50
Doublette,	50
Plein-jeu,	400
Cornet,	150
Première trompette,	50
Seconde trompette,	50
Cromorne,	50
Clairon,	50
Total général des tuyaux,	3484

Cet orgue contient cinq claviers à la main, d'UT en RE, dont le premier sert pour le *positif*, le second pour *le grand orgue*, le troisième pour *la bombarde*, le quatrième pour le *récit*, le cinquième et dernier pour l'*écho*. Un clavier de pédales de FA en RE; quatorze soufflets, dont dix servent pour le grand orgue et quatre pour le *positif*.

L'orgue de Notre-Dame fut d'abord touché par un seul organiste, comme il l'est actuellement. Le dernier qui posséda ce titre fut le célèbre Calvière, mort le 18 avril 1755 : c'est à cette époque que le Chapitre créa, à l'instar de la Chapelle du Roi, quatre organistes qui eurent chacun leur quartier : ceux qui prirent possession de cette place furent Daquin, de Bousset, Couperin et Jolage (1); jamais l'orgue de Notre-Dame n'avoit été touché par des artistes d'un mérite aussi distingué. Ils eurent pour successeurs Balbastre, Fouquet, Séjan, Luce, Charpentier, Coupe-

(1) La création des quatre organistes de Notre-Dame fut en quelque sorte provoquée par la recommandation que la reine, épouse de Louis XV, avoit accordée à Jolage, auprès du Chapitre de la Métropole, qui avoit déjà reçu le célèbre d'Aquin.

rin, fils aîné, et Desprez, décédé le 19 septembre 1806 (1). La place d'organiste de la Métropole est actuellement occupée par M. Blin. Dire que personne n'est plus digne de la remplir, c'est faire un juste éloge d'un artiste dont la modestie égale les talens.

STATUES D'ADAM ET D'EVE.

Le fond de la croisée à droite est décoré de quatre grands pignons découpés très-délicatement dans le plein mur, et surmonté de petites figures gothiques. Dans les deux niches pratiquées entre ces pignons, au-dessus des pieds droits de la porte méridionale, on voyoit autrefois les statues d'Adam et d'Eve, exécutées en pierre de liais; elles furent ôtées de cet endroit lorsqu'on y plaça des tableaux. Ces deux statues datoient de la fin du treizième siècle, temps auquel fut terminé ce portail, commencé en 1257, par Jean de Chelles, architecte. La statue d'Adam a été transportée

(1) C'est au zèle et aux sollicitations empressées de cet artiste estimable, que l'on doit en partie la conservation de l'orgue de cette Basilique, dont on devoit faire l'adjudication.

au Musée des monumens françois; quant à celle d'Eve, elle se trouvoit tellement mutilée, qu'il fut impossible d'en entreprendre la restauration.

SÉPULTURES DU CARDINAL DE NOAILLES ET DE L'ABBÉ DE LA PORTE.

La profanation que l'on a exercé avec tant de fureur en 1793, sur les tombeaux et les sépultures des personnages inhumés dans l'enceinte de cette Basilique, et dont les cendres ont été arrachées pour enlever les cercueils en plomb, donnoit à peine lieu d'espérer qu'il pût en échapper aucun à la rapacité des révolutionnaires. Cependant, au milieu de cette tourmente, on ne songea point aux sépultures du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et de l'abbé de la Porte, chanoine de cette Eglise; leurs dépouilles mortelles reposent encore dans deux petits caveaux pratiqués sous le pavé de la croisée, vis-à-vis les deux piliers de chaque côté. Il existoit autrefois deux cénotaphes en marbre, adossés à ces piliers, et accompagnés d'épitaphes qui retraçoient les vertus et les bienfaits de ces deux personnages envers l'Eglise de Notre-Dame.

Celle du cardinal de Noailles, placée à droite, en face de l'ancienne chapelle de la Vierge, étoit conçue en ces termes :

AD PEDES DEI-PARÆ,
QUAM SEMPER RELIGIOSÈ COLUERAT,
HIC JACET,
UT TESTAMENTO JUSSIT,
LUDOVICUS-ANTONIUS DE NOAILLES,
S. R. E. CARDINALIS, ARCHIEPISCOPUS PARISIENSIS,
DUX S. CLODOALDI, PAR FRANCIÆ,
REGII ORDINIS S. SPIRITUS COMMENDATOR,
PROVISOR SORBONÆ, ACREGIÆ NAVARRÆ SUPERIOR
COMMISSI SIBI GREGIS SOLLICITUDINE PASTOR,
CHARITATE PATER,
MORIBUS, FORMA
DOMUI SUÆ BENE PRÆPOSITUS,
DOMUS DOMINI ZELO ACCENSUS,
IN ORATIONE ASSIDUUS, IN LABORE INDEFESSUS,
IN CULTU MODESTUS, IN VICTU SIMPLEX,
SIBI PARCUS, IN CÆTEROS SANCTE PRODIGUS,
A TENERIS AD SENIUM ÆQUALIS, IDEMQUE,
SEMPER PIUS, PRUDENS, MITIS, PACIFICUS,
VITAM TRANSEGIT BENEFACIENDO,
ECCLESIAM PARISIENSEM
ANNIS XXXIV

REXIT, DILEXIT, EXCOLUIT, ORNAVIT:
EJUS BENEFICIENTIAM HOMINES SI TACEANT,
HUJUS BASILICÆ LAPIDES CLAMABUNT:
OBIIT, PLENUS DIERUM, OMNIBUS FLEBILIS,
DIE MAII 4, ANNO DOMINI 1729.
ÆTATIS 78.
VIRO MISERICORDI
DIVINAM MISERICORDIAM ADPRECARE.

Ici repose, aux pieds de l'autel de la sainte Vierge, qu'il a toujours honorée très-dévotement, et ainsi qu'il l'a ordonné par son testament, LOUIS-ANTOINE DE NOAILLES, cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbonne, et supérieur de la maison royale de Navarre. Il signala sa sollicitude pastorale envers le troupeau qui lui avoit été confié, et il en devint le père par sa charité : la pureté de ses mœurs répondoit à la noblesse de son extérieur; il gouverna sa maison en bon père de famille; brûlant de zèle pour la maison du Seigneur, il prioit avec assiduité : il étoit infatigable dans le travail, modeste dans ses vêtemens, frugal dans sa nourriture, dur à lui-même, saintement prodigue envers les autres, toujours égal depuis sa tendre jeunesse jusqu'à une vieillesse avancée : toujours pieux, prudent, doux, pacifique, il compta ses jours par ses bienfaits : Il gouverna l'Eglise de Paris pendant trente-quatre ans, et il ne cessa de l'aimer, de la décorer et de l'orner. Si les hommes refusoient de rendre justice à sa générosité,

les pierres de cette Eglise parleroient. Il mourut plein de jours, regretté de tout le monde, le 4 mai 1729, âgé de soixante-dix-huit ans.

Implorez la miséricorde divine en faveur d'un homme si miséricordieux.

L'épitaphe de l'abbé de la Porte, placée à gauche, vis-à-vis l'ancienne chapelle saint Denys, étoit conçue en ces termes :

STA VIATOR,
ADORATOQUE DEO,
MIRERIS COMMEMORANDAM LIBERALITATEM,
D. D. ANTONII DE LA PORTE,
PARISIENS. SACERD HUJUS ECCLESIÆ CAN. JUBILÆI,
CUJUS CINERES
HÎC BEATAM RESURRECTIONEM EXPECTANT.
HOSTIÆ SALUTARI TABERNACULUM IN SOLE
EX ARGENTO DEAURATO, PONDO LIBRARUM C.L.
POSUIT :
TABULIS OCTO EGREGIE PICTIS, HUNC CHORUM
EX ORNAVIT :
REDITU ANNUO 800 LIBELLARUM
ECCLESIAM PARISIENSEM
AUXIT :
NOSOCOMII VERO PAUPERES HÆREDES EX ASSE
INSTITUIT.
QUÆ DONA

NON MORS EXTORSIT EXANIMI,
SED PIETAS IMPERAVIT INCOLUMI, DENIQUE
GRAVIS ANNIS, MERITIS GRAVIOR,
QUAS COELO CONSECRAVIT OPES,
MULTIPLICATO FOENERE PERCEPTURUS
OBIIT XXIV DECEMB. ANN. DOMINI 1710.
ÆTATIS 83. CANO. 60.
DESIDERIUM SUI RELINQUENS ET EXEMPLUM,
TOT BENEFICIORUM MEMOR, ECCL. PARISIENSIS
SOLEMNI SACRIFICIO, QUOTANNIS 24 DECEMB. DIE
BENEFACTORI SUO
PARENTAT.

Arrêtez-vous, passant; et, après avoir adoré Dieu, admirez la générosité à jamais mémorable de M. ANTOINE DE LA PORTE, chanoine jubilaire (1) de cette Eglise, dont les cendres attendent la résurrection bienheureuse.

Il a fait présent à cette Eglise d'un soleil, pour l'exposition du saint Sacrement, du poids de 300 marcs.

Il a enrichi le chœur de huit tableaux, peints par les plus habiles maîtres.

Il a augmenté de 800 livres le revenu de l'Eglise de Paris.

---

(1) On appelle chanoines *jubilaires*, ou *jubilés*, ceux qui desservent leurs prébendes depuis cinquante ans. Ces chanoines étoient toujours réputés présens, et jouissoient des distributions manuelles.

Il a institué les pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris ses légataires universels.

Toutes ces bonnes œuvres n'ont point été le fruit d'une débileté d'esprit, ni provoquées par les frayeurs de la mort, mais elles lui ont été dictées par une piété solide, dans le temps qu'il jouissoit d'une santé parfaite et de tout son bon sens : le nombre de ses vertus surpassoit celui de ses années.

Il est allé recevoir dans le ciel, au centuple, le prix des richesses qu'il a consacrées ici-bas à la gloire de Dieu.

Enfin, généralement regretté, laissant à la postérité un si bel exemple, il décéda, le 24 décembre 1710, âgé de quatre-vingts-trois ans, après avoir été soixante ans chanoine.

L'Eglise de Paris, en reconnoissance de tant de bienfaits, célèbre un service solennel pour le repos de l'ame de son bienfaiteur, tous les ans, le 24 décembre.

Les cénotaphes du cardinal de Noailles et de l'abbé de la Porte, après avoir été dépouillés de leurs inscriptions en 1793, furent détruits en 1804, au moment où l'on s'occupoit du déblaiement de l'entrée principale du chœur. Rien n'indique aujourd'hui la sépulture de ces deux bienfaiteurs de l'Eglise de Paris, dont la conservation n'est connue que de peu de personnes. Aucune inscription ne rappelle leur souvenir même à la piété. Cet oubli pro-

longé seroit injurieux à leur mémoire, si l'on n'avoit pas l'espoir que le Chapitre de Notre-Dame, aussi recommandable par ses lumières que par sa piété, fera tous ses efforts pour obtenir de l'administration départementale le rétablissement des épitaphes de ces deux bienfaiteurs.

CHOEUR.

Louis XIII, par sa déclaration du 10 février 1638, donnée à Saint-Germain-en-Laye, ayant mis sa personne et son royaume sous la protection de la sainte Vierge, ordonna que le jour de la fête de l'Assomption, il y auroit tous les ans et dans toute l'étendue de la France, des processions générales auxquelles seroient tenues d'assister toutes les cours souveraines et les juridictions. Par la même déclaration, ce monarque fit vœu de faire élever dans l'Eglise métropolitaine de Paris, un autel digne de sa piété. La mort ne lui ayant pas permis de remplir ses projets, il en recommanda l'exécution à son successeur. La déclaration de Louis XIII fut confirmée par celle de Louis XIV, donnée à Dijon, le 25 mars 1650; mais les troubles de la Fronde, et les longues guerres

que ce prince eût à soutenir, en retardèrent l'exécution, et ce ne fut que vers le déclin de son âge qu'il accomplit le vœu de son père.

Louis-le-Grand, enchérissant sur les intentions de son père, fit non-seulement construire, par les artistes les plus habiles en tout genre, cet autel, mais encore il fit orner le chœur avec une magnificence sans égale. Ces embellissemens, qui coûtèrent plusieurs millions, furent commencés le mercredi 29 avril 1699, sur les dessins et sous la conduite de Jules-Hardouin Mansart, architecte et surintendant des bâtimens sous Louis XIV. Le grand autel présentoit alors la même disposition que celle des anciens autels de la plupart des temples; c'est-à-dire, qu'il étoit enfermé entre quatre colonnes de cuivre qui soutenoient des pentes et des rideaux que l'on changeoit selon la couleur des fêtes; le pourtour intérieur du sanctuaire étoit décoré d'une suite de bas-reliefs, représentant les traits principaux de l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament, avec des explications sommaires gravées sous chacun des bas-reliefs. Au fond du sanctuaire, sur une plate-forme soutenue par quatre colonnes en cuivre, placée derrière l'autel, s'élevoit

voit à quinze pieds de hauteur, la châsse de saint Marcel, évêque de Paris, exécutée en vermeil, en forme d'église de style gothique, et ornée de vitraux émaillés (1).

On supprima toutes ces dispositions, ainsi que celles du chœur, et l'on fit les fouilles nécessaires pour établir les fondemens du maître-autel. En procédant à ces fouilles, on découvrit les sépultures de plusieurs princes et princesses du sang, ainsi que celles de quelques évêques et archevêques de Paris, dont voici les noms (2) : Philippe de France, fils de Louis VI, dit *le Gros*, archidiacre de Paris, mort en 1161; Geoffroy, duc de Bretagne, comte de Richemont, fils de Henri II, roi d'Angleterre, décédé en 1186; Isabelle de Hainaut, première femme de Philippe-Auguste, morte le 22 mai 1190; Philippe de France, comte de Boulogne, fils de Louis VIII, mort en 1225; Louis

(1) Cette châsse, d'un travail précieux, avoit été exécutée vers l'an 1270, d'après un legs fait par Raimond de Clermont, chanoine de Notre-Dame; elle fut portée à l'hôtel des Monnoies, en 1793, avec l'argenterie de l'Eglise.

(2) Voyez le procès-verbal de ces fouilles, *Description de l'Église de Paris*, page 352.

de France, duc de Guyenne, dauphin de Viennois, fils de Charles VI, décédé en 1415; le cœur de Louise de Savoie, mère de François Ier., morte en 1531. Ceux des évêques, des archevêques de Paris et autres personnages qui avoient eu leur sépulture dans le chœur, furent Eudes de Sully, mort en 1208; Gautier de Château-Thierry, décédé en 1249; Etienne Tempier, mort en 1279; Etienne de Paris, décédé en 1378; Aymeric de Magnac, cardinal, mort en 1384; Pierre d'Orgemont, mort en 1409; Jacques du Châtelier, décédé en 1438; Denys du Moulin, mort en 1447; Guillaume Chartier, mort en 1472; Louis de Beaumont, mort en 1492; Jean-Simon de Champigny, décédé en 1502; Guillaume Viole, décédé en 1567; Jean-Baptiste Castel, nonce du Pape, mort en 1583; Renaud de Beaune, chanoine de Notre-Dame, puis archevêque de Sens, mort en 1606; Pierre de Marca, décédé en 1662; Hardouin de Péréfixe, mort en 1671; François de Harlay, décédé en 1695.

Les dépouilles mortelles des princes, princesses et des prélats dont il a été parlé ci-dessus, furent recueillies avec respect, et placées, le 6 juin 1699, dans un cercueil de pierre de

cinq pieds de longueur sur deux pieds de largeur, et dix-huit pouces de profondeur; on plaça ensuite ce cercueil sous le pavé du sanctuaire, près le grand-autel, du côté de l'Épître, à l'endroit où le célébrant disoit le *De profundis* à la messe avant le *Lavabo*.

La première pierre du maître-autel fut posée avec cérémonie, le lundi 7 décembre 1699, par le cardinal de Noailles, accompagné du Chapitre de la Métropole (1).

Au milieu de la plus haute assise des fondemens de l'autel, on plaça une pierre carrée, creuse d'un demi-pied en tout sens, dans le vide de laquelle on mit d'abord une couche de

(1) Comme on fut obligé de creuser plus bas que les fondemens des piliers du pourtour du sanctuaire, on reconnut que les premières assises étoient posées sur la glaise ferme, sans pilotis ni plate-formes, de même que les autres parties de l'édifice, dont on a visité les fondemens à diverses époques, comme je l'ai déjà fait observer. Les fondemens du maître-autel ont dix-huit pieds de profondeur, et occupent toute la largeur du chœur entre les anciennes fondations, sur six toises de longueur. Ils sont construits en pierres dures, dites de *libage*, piquées et posées par assises avec mortier de chaux et sable, jusqu'au rez-de-chaussée de l'Eglise, et dessus deux assises de pierre d'Arcueil.

charbon broyé, et par-dessus une lame de cuivre doré, avec cette inscription :

LOUIS-LE-GRAND,
FILS DE LOUIS-LE-JUSTE, ET PETIT-FILS D'HENRI-LE-GRAND,
APRÈS AVOIR DOMPTÉ L'HÉRÉSIE,
RÉTABLI LA VRAIE RELIGION DANS TOUT SON ROYAUME,
TERMINÉ GLORIEUSEMENT PLUSIEURS GRANDES GUERRES
PAR TERRE ET PAR MER;
VOULANT ACCOMPLIR LE VŒU DU ROI SON PÈRE,
ET Y AJOUTER DES MARQUES DE SA PIÉTÉ,
A FAIT FAIRE DANS L'EGLISE CATHÉDRALE DE PARIS
UN AUTEL AVEC SES ORNEMENS D'UNE MAGNIFICENCE
AU-DESSUS DU PREMIER PROJET,
ET L'A DÉDIÉ AU DIEU DES ARMÉES, MAÎTRE
DE LA PAIX ET DE LA VICTOIRE,
SOUS L'INVOCATION DE LA SAINTE VIERGE, PATRONNE
ET PROTECTRICE DE SES ETATS,
L'AN DE N. S. 1699.

On mit sur cette lame de cuivre du charbon broyé, et par-dessus quatre médailles; 1°. une d'or, pesant un marc un gros, exécutée par Besnard, représentant d'un côté le roi Louis XIII en buste, avec cette inscription autour : LUDOVICUS XIII. FR. ET NAV. REX, et sur le revers est une Notre-Dame-de-Pitié, tenant Jésus-Christ sur ses genoux, et le même monarque, prosterné à ses pieds, présentant

sa couronne et son sceptre au Sauveur du monde, avec ces mots dans l'exergue : ARAM VOVIT M. DC. XXXVIII; et autour : SE ET REGNUM DEO SUB. B. MARIÆ TUTELA CONSECRAVIT.

La seconde médaille d'or, pesant un marc, faite par Roussel, représentoit d'un côté Louis XIV en buste, avec cette inscription autour : LUDOVICUS MAGNUS, REX CHRISTIANISSIMUS. Sur le revers étoit représenté l'autel, tel qu'il devoit être exécuté d'après le projet de Jules-Hardouin Mansart, architecte. Il étoit composé de quatre colonnes torses, d'ordre composite, posées en demi-cercle, et soutenant un demi-baldaquin, avec ces mots dans l'exergue : ARAM POSUIT MDCXCIX ; et cette inscription autour : VOTUM A PATRE NUNCUPATUM SOLVIT.

Les deux autres médailles étoient d'argent, représentant les mêmes sujets, dont l'une, de Louis XIII, pesoit cinq onces un gros ; l'autre, de Louis XIV, pesoit cinq onces. Celles d'or furent placées du côté de l'Evangile, et celles d'argent du côté de l'Epître ; ensuite on les couvrit de charbon broyé, et par-dessus on mit une lame de plomb carrée sous un lit de ciment, sur lequel on posa la première pierre

de dix-huit pouces d'épaisseur sur sept pieds de longueur, et trois pieds six pouces de largeur. Sur cette pierre, le cardinal de Noailles jeta de l'eau bénite; et, après avoir fait les aspersions et récité les prières indiquées dans le Rituel, il se rendit au chœur avec le Chapitre, et l'on chanta les vêpres.

Pour rendre cette cérémonie plus solennelle, on sonna toutes les cloches. Louis XIV, voulant perpétuer la mémoire de cet événement, fit présent au Chapitre de Notre-Dame de huit médailles, dont quatre d'or et quatre d'argent, de la même valeur, et représentant les mêmes sujets. Elles furent déposées dans le trésor de cette Eglise; mais en 1793 on les porta à l'hôtel des Monnoies, avec l'argenterie de l'Eglise (1).

Le modèle en grand de toute la décoration du sanctuaire, qui avoit été exécutée en plâtre, ainsi que le riche baldaquin à colonnes torses du maître-autel, élevé sur les dessins

(1) Il est vraisemblable que les dévastateurs de ce temple s'emparèrent des autres médailles, lorsqu'ils démolirent le grand-autel, en 1793; car les recherches infructueuses qui furent faites, en 1796, par ordre des administrateurs du clergé constitutionnel, prouvèrent qu'elles avoient été enlevées.

de Jules-Hardouin Mansart, n'ayant pas été généralement approuvés, les travaux entrepris d'abord avec chaleur, furent interrompus, et on ne les reprit qu'après la mort de cet architecte, arrivée le 11 mai 1708. On abattit alors ce que Mansart avoit fait élever, et Robert de Cotte, architecte, qui avoit présidé sous ses ordres à l'exécution des travaux, fut chargé de la reconstruction de cet autel, et de la décoration intérieure du chœur. Son fils termina ces embellissemens, le samedi 21 avril 1714, à l'exception du groupe de la descente de croix, que Coustou l'aîné mit en place en 1723, et de quelques autres ornemens qui furent successivement exécutés.

Enfin le chœur de Notre-Dame, après avoir été fermé pendant quinze ans, ne fut rouvert et rendu au culte que pour y chanter, avec la plus grande pompe, le *Te Deum* en actions de grâces de la paix qui venoit d'être conclue à Rastadt, entre la France et l'empire d'Allemagne, le 6 mars 1714. Cette cérémonie eut lieu le dimanche 22 avril. Le lendemain 23, on célébra une messe pontificale à laquelle tout le Chapitre assista en corps; et la consécration de l'autel fut faite, avec les cérémo-

nies ordinaires, par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris.

Le Chapitre, par reconnoissance envers Louis XIV, qui avoit accompli avec tant de magnificence le vœu du roi son père, fonda une messe pour la conservation de ses jours; cette messe, que l'on célébroit le 23 avril de chaque année, fut convertie, après la mort de ce prince, en un service solennel pour le repos de son ame (1); il avoit lieu autrefois tous les ans le 1er. septembre.

Louis XV, plein de vénération pour la mémoire de son aïeul, fit redorer à neuf l'intérieur du sanctuaire, après son retour de Metz, en 1744; il décora aussi l'autel d'un grand bas-relief en bronze doré en or moulu, exécuté par Vassé le fils, d'après le modèle de Vassé le père. Il étoit réservé à ce monarque d'accomplir entièrement le vœu de Louis XIII, dont l'exécution avoit déjà nécessité des sommes immenses.

---

(1) *Description de Paris*, par Germain Brice, édition de 1752, tome IV, pages 192 et suivantes. — *Description de l'Église de Paris* (in-12, 1763), pages 55 et suivantes.

Mais, hélas! tant de richesses et de magnificence dues à la pieuse libéralité des rois Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, ont disparu en un moment; le chœur de cette Basilique, successivement enrichi par les plus belles productions des arts, fut presque entièrement dévasté en 1793 : il a été rétabli en partie sous le dernier gouvernement.

JUBÉS ET GRILLES.

L'entrée du chœur, débarrassée des énormes jubés flanqués de deux chapelles postiches en marbre, d'un mauvais style, et qui en interceptoient la vue, est maintenant ornée de deux estrades en marbre de griotte d'Italie, et d'une magnifique grille qu'on peut considérer comme un chef-d'œuvre (1).

---

(1) Plusieurs personnes, accoutumées à voir les lourdes maçonneries, revêtues en marbre, que les architectes décorateurs des dix-septième et dix-huitième siècles furent dans l'usage de construire à l'entrée des chœurs de nos églises anciennes, pour y adapter des chapelles disparates, ont critiqué la forme des jubés de cette Eglise, comme si elle étoit en opposition avec l'usage auquel ils sont destinés, et aux règles du bon goût. Pour justifier l'intention des artistes, qui ont

Ces deux estrades ou jubés sont élevés de cinq pieds six pouces; la grille, qui est de même hauteur, est distribuée en quatre panneaux carrés, dont deux dormans, garnis l'un et l'autre de huit fuseaux en bronze, cannelés,

---

si judicieusement rétabli le système d'unité, si longtemps méconnu, et que présente aujourd'hui le bel ensemble de la nef et du chœur, il suffit de remonter à l'origine des jubés; on saura qu'ils ne consistèrent d'abord que dans un degré ou petite estrade, faite pour élever le lecteur, et le mettre à portée d'être entendu du peuple. Dans la suite, on multiplia les marches de cette estrade, qui prit alors le nom d'*Ambon* ou de *Graduel*, et enfin celui de *Jubé*, parce qu'avant les leçons des matines, qui s'y lisent ordinairement, le lecteur demande la bénédiction en ces termes : *Jube Domne benedicere*. L'office canonial, principalement celui de la nuit, nécessita et introduisit les clôtures des chœurs et les jubés d'une grande hauteur, pour se garantir du froid, dans la plupart des églises, dont les divers aspects furent alors intervertis. Quant à la forme et à la proportion des jubés actuels de cette Basilique, l'architecte a cru devoir s'assujettir en cela à l'usage de l'antiquité et aux préceptes qu'en a donné Vitruve, qui prescrit à cinq pieds d'élévation la hauteur que doit avoir la tribune qui sert à parler en public. Voyez dom Cl. de Vert, *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise*, tome I, page 81.

précieusement ciselés, et dorés en or moulu.

Chaque panneau est encadré de deux pilastres et de deux frises à jour de même largeur : ces panneaux sont rehaussés d'arabesques en bronze doré, avec des étoiles aux angles sur un fond émaillé en bleu. Au-dessous règne une embase, de niveau avec le premier socle des jubés en marbre sérancolin, dont la moulure en bronze, ciselée, se perpétue d'un pilier à l'autre, ainsi que la riche frise de la plinthe formant appui.

Chaque embase des quatre travées de la grille, est divisée en trois médaillons circulaires, encadrés et environnés d'une ceinture en bronze, ciselée, dont le fond lisse à double face, de couleur de lapis-lazuli, est enrichi du monogramme de la Vierge et de celui de Louis

Les différens panneaux des jubés, d'un poli transparent, sont ornés d'une broderie de fleurs de lys disposées en échiquier.

Les six arcades du sanctuaire sont garnies de grilles d'un excellent goût, et surmontées de la même frise.

L'ensemble de ces grilles est un chef-d'œuvre unique en France ; les fers sont polis com-

me de l'acier, et les bronzes, ciselés de main de maître, sont dorés en or moulu.

On peut ajouter à nos remarques sur ces grilles une particularité ignorée de la plupart des amateurs ; c'est la précision de leur exécution et de leur placement entre deux points donnés, qui procurent la facilité de les enlever à volonté dans des circonstances extraordinaires.

La grille principale, les jubés qui l'accompagnent, ainsi que les grilles des arcades du sanctuaire, ont été terminés au mois de juillet 1809, sur les dessins de MM. Fontaine et Percier, architectes du gouvernement, par MM. Vavin, serrurier ; Forestier, fondeur-ciseleur, et Hersent père, marbrier. Tous ont rivalisé de talent pour l'exécution de cet ouvrage magnifique, qui fait honneur aux talens de ces deux architectes.

Au-devant du chœur est suspendue, à la voûte, une lampe en cuivre argenté. Cette lampe brûle, jour et nuit, devant le saint Sacrement.

BOISERIE DES STALLES.

Le premier objet qui frappe les regards, en entrant dans le chœur, est la magnifique

boiserie des stalles, exécutée en beau chêne de Hollande. Le lambris au-dessus des stalles est décoré de bas-reliefs représentant les traits principaux de la vie de la sainte Vierge, dans des cartels alternativement oblongs et ovales enrichis d'ornemens; les trumeaux qui les séparent sont ornés d'arabesques d'un assez mauvais goût : parmi ces ornemens, on distingue les instrumens de la passion de Jésus-Christ et les armes du Roi : le tout est surmonté d'une corniche en menuiserie soutenue de consoles et de mutules d'un riche dessin, qui règnent également partout.

Tous les siéges se divisent en hautes et basses stalles; on en compte vingt-six de chaque côté dans le haut, et vingt dans le bas. Celles de la droite, en entrant dans le chœur, ont été exécutées par Louis Marteau; et celles de la gauche, par Jean Nel, sur les dessins de Jules du Goulon, sculpteur du Roi (1).

---

(1) Cet artiste fut chargé, par le chapitre de la cathédrale d'Orléans, d'exécuter une semblable boiserie pour l'ornement du chœur de cette église; mais ce bel ouvrage de sculpture a été en partie dispersé et vendu dans le cours de la révolution. Voyez *Description de Sainte-Croix d'Orléans*, par M. l'abbé Dubois, 1818.

EXPLICATION DES BAS-RELIEFS DE LA BOISERIE.

En commençant par la droite, près de la chaire archiépiscopale, sur un pilastre, on voit d'abord, dans un petit cartel :

1°. Notre Seigneur donnant les clefs à saint Pierre.

Ensuite, sur les grands bas-reliefs sont représentés :

2°. La Naissance de la Vierge.

3°. La Présentation de la Vierge au temple.

4°. La Vierge instruite par sainte Anne, sa mère.

5°. Son Mariage avec saint Joseph.

6°. L'Annonciation.

7°. La Visitation de la Vierge.

8°. La Naissance de Jésus-Christ.

9°. L'Adoration des mages.

10°. La Circoncision (1).

Du côté gauche, en commençant par le bas, on voit :

---

(1) Il existe ici une lacune dans la suite des sujets, qui a été occasionnée par la suppression des anciens jubés. Les deux parties circulaires que l'on a supprimées ont été replacées dans la grande sacristie.

11°. Le miracle des noces de Cana.

12°. La sainte Vierge en contemplation au pied de la croix.

13°. Une Descente de croix, au bas de laquelle la Vierge paroît dans une grande affliction.

14°. La Descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

15°. L'Assomption de la Vierge.

16°. La Religion, représentée par une femme à genoux, levant les yeux au ciel, et tenant un encensoir à la main.

17°. La Prudence, représentée par une femme tenant un serpent.

18°. La Modestie, ou l'Humilité, sous la figure d'une femme tenant un sceptre miraculeux, au bout duquel est un œil.

19°. La Douleur, représentée par une femme ayant la tête baissée et un agneau à côté d'elle.

20°. Les Pélerins d'Emmaüs, dans un petit cartouche sculpté sur le trumeau qui termine la boiserie des stalles.

Tous ces bas-reliefs, d'une exécution et d'un fini admirables, ont été sculptés par du Goulon, Belleau, Taupin et le Goupel, d'a-

près les dessins de Réné Charpentier, sculpteur, élève de Girardon.

Les deux chaires archiépiscopales, placées de chaque côté, aux extrémités de la boiserie des stalles, sont surmontées de baldaquins enrichis de groupes d'anges tenant des attributs religieux, et soutenus par des consoles. Le dossier de chacune des chaires, disposé en cul-de-four, est décoré d'un bas-relief; sur le fond de celle placée à droite est représenté le martyre de saint Denys, premier évêque de Paris, et de ses deux compagnons, Rustique, prêtre, et Eleuthère, diacre. Le bas-relief de la chaire à gauche, offre la guérison miraculeuse du roi Childebert Ier., opérée par l'intercession de saint Germain, évêque de Paris, en 557 (1). Ces deux chaires ont été exécutées par du Goulon, d'après les dessins de Vassé.

A l'entrée du chœur, dans les angles des gros piliers, sont deux pilastres en bois, décorés d'arabesques.

TABLEAUX DU CHOEUR.

Les amateurs de la peinture auront de quoi

(1) Voyez ci-dessus, pages 12 et 13.

se

se satisfaire, en examinant avec attention les grands tableaux qui décorent les deux faces latérales du chœur, et que l'on doit à la générosité de l'abbé de la Porte, chanoine de cette Eglise. En 1709, pendant la guerre désastreuse de la succession au trône d'Espagne, les finances épuisées ayant nécessité le ralentissement des travaux du chœur, M. de la Porte demanda par écrit à Louis XIV la permission de l'orner, à ses frais, de huit grands tableaux, représentant les principaux traits de la vie de la sainte Vierge (1). Le monarque, ayant accepté sa proposition, lui en témoigna ses remercîmens par une lettre datée de Fontainebleau, qu'il ordonna au marquis d'Antin de lui écrire. M. de la Porte confia l'exécution de ces tableaux aux peintres les plus célèbres de cette époque, où de fréquentes occasions contribuoient à exercer et à encourager tous les arts.

Ces tableaux, qui, depuis la révolution, or-

(1) Ce vertueux ecclésiastique, devenu le dernier actionnaire d'une tontine, se trouva possesseur d'une fortune considérable, et tendit une main secourable aux infortunés, qu'il institua ses légataires universels.

noient le muséum de Versailles (à l'exception de trois, dont la destination n'a pas été connue) furent restitués à l'Eglise de Notre-Dame en 1802, sous le gouvernement consulaire. Ils ont été restaurés et remis en place avec des cadres nouveaux en 1807 (1) : en voici l'explication en commençant par la droite en haut (2).

1°. L'Annonciation de la Vierge, peinte par Hallé, en 1717.

2°. La Visitation de la Vierge, par Jouvenet, en 1716.

On peut dire que Jouvenet est le seul qui ait saisi, dans son tableau, l'instant où la Vierge, debout et levant les yeux et les mains au ciel, rend grâces à Dieu des faveurs dont il l'a comblée, en prononçant ces paroles : *Mon ame célèbre les grandeurs du Seigneur*, etc. (3).

---

(1) La restauration de ces tableaux a été dirigée par M. Alphonse Giroux, peintre-restaurateur, rue du Coq Saint-Honoré.

(2) *Nota*. Le vrai point de vue de ces tableaux est dans la galerie au-dessus du chœur.

(3) La figure de la Vierge est majestueuse et belle; Jouvenet l'a copiée d'après celle qu'il a peinte dans le tableau représentant la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, lequel est placé dans la voûte demi-sphérique

Jouvenet, devenu paralytique du bras droit, peignit de la main gauche ce tableau, considéré avec raison comme l'une de ses plus belles compositions. Rien ne s'y ressent de l'exécution de la main gauche, tout y est d'un ton harmonieux et d'un grand goût de dessin : ce qui sert à prouver que les grands principes de ce bel art, dans une tête savante, contribuent davantage au succès d'un ouvrage, que la main, qui ne lui est que subordonnée. Il s'y est représenté lui-même, ainsi que l'abbé de la Porte, tous deux très-ressemblans. On lit au bas ces mots : *J. Jouvenet dextrâ paralyticus, sinistrâ fecit;* 1716.

3°. La Naissance de la Vierge, peinte par Philippe de Champagne. Ce tableau remplace celui de la Naissance de Jésus-Christ, peint par de la Fosse, et qui a été vendu à l'époque de la révolution.

4°. L'Adoration des Mages, par de la Fosse, en 1715.

Le mérite de ce tableau se manifeste aux yeux

---

de la chapelle du château de Versailles, au-dessus de la tribune du Roi. Cette belle peinture a été restaurée, ainsi que toutes celles de la chapelle.

des connoisseurs, par un système bien différent des autres : tirant tout son éclat de la magie de son coloris, sans être d'une scrupuleuse correction, il n'en est pas moins un des plus recommandables de cette suite. Si Lesueur a été nommé à si juste titre le *Raphaël françois*, on peut nommer celui-ci le *Paul Véronèse* de la nation : il avoit puisé chez les Vénitiens ce beau coloris ; de la Fosse a été occupé avec autant de succès à Londres qu'à Paris.

5°. La Présentation de Jésus-Christ au temple, par Louis Boullogne, en 1715. Cet ouvrage plaît beaucoup par sa belle ordonnance, par la noblesse des figures, et par sa belle exécution.

6°. La Fuite de la sainte Vierge en Egypte, par le même, en 1715.

7°. La Présentation de la Vierge au temple ; par Philippe de Champagne. Ce tableau, ainsi que celui de la Naissance de la Vierge par le même artiste, proviennent de l'ancienne salle du Chapitre. Celui de la Présentation au temple est à la place du tableau si estimé de Jésus-Christ dans le temple, au milieu des docteurs, d'Antoine Coypel, qui a été vendu à l'époque de la révolution.

8°. L'Assomption de la Vierge, par Laurent de la Hyre (1).

L'AIGLE.

L'aigle en cuivre doré que l'on voit au milieu du chœur a été mis à la place d'un lutrin en bois qui, par sa forme élégante et la finesse de son exécution, s'allioit parfaitement bien avec la riche boiserie des stalles ; il est fâcheux que l'on ait détruit cet ensemble (2).

Le nouvel aigle, posé en 1813, a sept pieds trois pouces de hauteur ; le piédestal, de forme triangulaire, est porté sur des pattes de lion ; ses angles supérieurs sont ornés de têtes de chérubins ; les trois faces, un peu concaves, sont décorées des chiffres de la sainte Vierge et de celui du Roi, enrichis d'attributs allégoriques : sur le piédestal est posée une lyre à trois faces au-dessus de laquelle est une boule surmontée d'un aigle dont les ailes déployées ont trois pieds six pouces d'envergure. On a adapté à l'aigle deux pupitres pour y placer

(1) Ce tableau décoroit anciennement le grand autel de l'église des Capucins de la rue Saint-Honoré.

(2) Ce lutrin est actuellement placé dans la chapelle de la Vierge, située au chevet de l'Eglise.

les livres de chant : ces livres, vulgairement appelés *Graduels,* au nombre de sept, d'un format grand in-folio, sont enrichis de fort belles miniatures, peintes sur peau de vélin par Compardel.

L'aigle a été exécuté par le sieur Vanier, fondeur-doreur : sa forme se ressent du mauvais goût de dessin du règne de Louis XV.

Dans l'intervalle qui existe entre le chœur et le sanctuaire, sont deux portes latérales, fermées par des grilles d'un assez mauvais goût.

On monte au sanctuaire par quatre marches en marbre de Languedoc, bordées de deux balustrades circulaires, dont les appuis d'un marbre vert d'Egypte très-fin, sont soutenus par des balustres en marbre de Flandre.

CANDÉLABRES.

Sur les tablettes des deux socles carrés de ces balustrades, sont placés deux candélabres qui ont chacun neuf pieds de hauteur. Sur un socle de marbre vert de Campan, de dix-huit pouces de diamètre, s'élève un fût en marbre vert de mer, dont la base est enrichie d'ornemens en bronze doré. La vasque ou partie

supérieure de chaque candélabre est décorée d'ornemens, et surmontée d'une girandole à neuf branches de bronze doré, cannelées et ciselées avec art, et garnies de souches de vingt pouces de hauteur. Autour du socle de chaque candélabre, on lit l'inscription suivante : *Exécuté, sous les ordres de M. Debret, architecte, par P. A. Forestier,* 1813.

Ces candélabres, d'un très-bon style, n'étoient, à cette époque, que le prélude des projets d'embellissemens que M. Debret avoit conçus, d'après les ordres du ministre de l'intérieur, pour la décoration du chœur de Notre-Dame, et dont l'exécution fut entravée par les événemens des guerres de 1813 et de 1814 (1).

---

(1) Le projet de M. Debret consistoit à faire élever un nouveau maître-autel d'un grand caractère, construit sur un plan plus reculé que l'autel actuel, et dont la décoration devoit être composée de deux colonnes corinthiennes, en marbre blanc, surmontées d'un fronton de même matière; par suite de ces projets d'embellissemens, les deux extrémités de la croisée de l'Eglise devoient être décorées de deux chapelles en avant-corps, dont le style eût été en harmonie avec celui de l'édifice. Il est à regretter que ces divers projets n'aient pas été exécutés.

MAÎTRE-AUTEL.

Le maître-autel est élevé sur trois marches demi-circulaires en marbre de Languedoc : il a douze pieds huit pouces de longueur, non compris les piédestaux qui l'accompagnent ; sa hauteur est de trois pieds. Cet autel, en marbre blanc, est décoré sur le devant de trois bas-reliefs, enchassés dans des cadres en marbre cipolin, et séparés par de petits pilastres en marbre blanc, qui supportent une corniche en marbre, formant appui. Le bas-relief du milieu, qui est en cuivre doré en or moulu, représente Jésus-Christ que l'on met au tombeau : il a été exécuté par Van-Clève, sculpteur célèbre sous Louis XIV (1). Les deux bas-reliefs des côtés, d'une plus petite proportion, représentent chacun deux anges dans l'attitude de la douleur, et tenant divers instrumens de la passion ; ces deux bas-reliefs en plâtre ont été modelés par M. Deseine, statuaire, membre de l'ancienne académie de peinture-sculpture.

(1) Ce bas-relief formoit autrefois le retable d'autel de la chapelle de *Louvois*, dans l'église des Capucines de la place Vendôme.

Le tabernacle consiste en un gros socle carré, décoré de pilastres, et enrichi d'une fermeture circulaire en bronze doré en or moulu, représentant l'Agneau pascal; les angles sont ornés de petites têtes de chérubins. Le gradin de l'autel, qui est également en marbre blanc, est semé de fleurs de lys de bronze doré en or moulu : sur le gradin sont placés six chandeliers en cuivre doré en or moulu, de la hauteur de quatre pieds huit pouces; la croix placée sur le tabernacle a sept pieds de hauteur (1).

Cet autel a été exécuté en 1803, sur les dessins de Legrand, architecte, par M. Sellier, marbrier. Les ornemens en bronze dont il est enrichi, sont de feu Olivier, fondeur-ciseleur: ils ont été redorés en or moulu en 1816, ainsi que les bas-reliefs.

Le vœu de Louis XIII ne consistoit uniquement qu'à faire élever un maître-autel digne de sa piété et de sa magnificence : certes,

(1) Les chandeliers et la croix qui proviennent de la cathédrale d'Arras, furent donnés à l'Eglise Notre-Dame, en 1802, par le gouvernement consulaire. Ils ont été dorés en or moulu en 1804. Leur achat a coûté 4500 francs, et la dorure 7000 francs.

il n'étoit pas entré dans les intentions de ce monarque de changer l'ordonnance du chœur; mais les architectes du règne de Louis XIV, chargés de sa décoration, par un oubli total des convenances, et voulant enchérir sur ses volontés, dénaturèrent le systême d'architecture du chœur : les arcs ogives furent convertis en plein-cintres, et les piliers arrondis, qui présentoient moins de surface, ont été métamorphosés en pilastres; pour n'offrir qu'une architecture froide, de mauvais goût, et qui contraste d'une manière ridicule avec le style de l'édifice (1).

---

(1) On a peine à concevoir quelle fut l'antipathie de la plupart des architectes des règnes de Louis XIV et de Louis XV, pour l'architecture improprement appelée *gothique*, et la manie ridicule qu'ils eurent de dénaturer cette architecture partout, en y adaptant des décorations lourdes, que les artistes grecs et romains auroient certainement désavouées, et dont le style bizarre et de mauvais goût étoit bien plus barbare encore que celui qu'ils qualifioient de ce titre. Un seul architecte, Gabriel, ami des convenances en architecture, prouva, par la construction du portail de la cathédrale d'Orléans, infiniment plus de goût, et de discernement que les autres architectes ses prédécesseurs, en se conformant au style de cet édifice, dont la façade, reconstruite sur ses

Les sept arcades qui forment le rond-point du sanctuaire, sont incrustées de marbre blanc veiné, de même que les jambages posés sur des embases en marbre de Languedoc : ces arcades sont séparées par des pilastres, ou pieds-droits en saillie, dont les impostes servent de chapiteaux; et sur ces mêmes pieds-droits, s'élèvent d'autres pilastres attiques, terminés par une corniche, ou plate-bande, en ressaut sans amortissement. Ces pilastres ont leurs ravallemens en marbre de Languedoc. Avant les événemens de la révolution de 1789, ces pilastres étoient décorés de trophées religieux en plomb doré, de même que les tympans en marbre de Languedoc, qui étoient aussi ornés de figures en plomb doré, représentant les vertus avec leurs attributs.

DESCENTE DE CROIX.

La baie de l'arcade, au fond du sanctuaire, disposée en niche, est occupée par un magnifique groupe de marbre de Carrare,

---

dessins, fut commencée en 1726, et achevée en 1790, sur ceux de Trouard, architecte, intendant et contrôleur des bâtimens du Roi. Dubois, *Description de l'église Sainte-Croix d'Orléans*.

composé de quatre figures, dont les principales ont huit pieds de proportion. La Vierge, assise au milieu, soutient sur ses genoux la tête et une partie du corps du Sauveur, descendu de la croix ; le reste du corps est étendu sur un suaire : elle a les bras élevés et les yeux fixés vers le ciel. La douleur d'une mère et sa parfaite soumission à la volonté de Dieu, sont exprimées de la manière la plus vraie et la plus sublime. Un ange, sous la forme d'un adolescent, est à genoux, et soutient la main du Christ, pendant qu'un autre tient la couronne d'épines, et regarde les impressions meurtrières qu'elle a faites sur la tête du Sauveur ; il semble conjurer l'armée céleste de venger l'horrible déicide que les hommes viennent de commettre : la tête du Christ est d'une grande beauté par son expression et la dignité du caractère.

Derrière ce groupe, sur un fond en cul de four, incrusté de marbre bleu-turquin, paroît une croix surmontée de l'inscription ; un grand linceul, drapé simplement, tombe du haut de cette croix, et vient se perdre derrière les figures.

Tel est l'ensemble de ce groupe admirable,

dans lequel l'artiste a réuni à la correction du dessin et à l'élégance des contours, ce que le sublime de l'expression et le majestueux pathétique, offrent de plus grand et de plus intéressant. Il a été terminé en 1723 (1), par Nicolas Coustou, sculpteur du Roi, lequel a développé, dans ce superbe morceau, toutes les ressources de son art, pour soutenir la réputation qu'il s'étoit acquise, à si juste titre, par les nombreux ouvrages qui ont illustré son ciseau.

Le groupe de la descente de croix, qui avoit été laissé dans une sorte d'abandon, depuis 1793, au musée de la rue des Petits-Augustins, fut restitué à l'Eglise de Notre-Dame en 1802, et restauré par les soins de M. Deseine, statuaire (2).

---

(1) M. Cousin de Contamine, dans son *Eloge historique de Coustou l'aîné*, (Paris, 1737, page 35) dit que ce fut en 1725 que ce groupe fut terminé.

(2) Le soubassement de ce groupe étoit incrusté de marbre verd de Campan, semé de fleurs de lys de bronze doré. Au-dessous, on voyoit un autel, ou crédence pontificale, de marbre blanc veiné, chargé de consoles, de chérubins, de festons et d'un cartouche au milieu; le tout de bronze doré, que l'on appeloit l'autel *des Fé-*

STATUES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV.

Pour accompagner le groupe de la descente de croix, et accomplir le vœu de Louis XIII, M. le duc d'Antin, surintendant des bâtimens sous Louis XIV, fit exécuter deux statues en marbre, dont l'une, à droite, représente Louis XIII, à genoux sur un carreau placé sur un piédestal en marbre blanc veiné, orné des armes de France en bronze doré en or moulu. Ce monarque, revêtu de ses habits royaux, est représenté offrant son sceptre et sa couronne, et mettant son royaume sous la protection de la sainte Vierge. Cette statue, en beau marbre blanc, a été exécutée par Guillaume Coustou, en 1715 : l'expression a été parfaitement caractérisée dans la physionomie du monarque, dont les traits sont d'une ressemblance frappante. Cette statue est l'un des plus beaux ouvrages de Coustou le jeune.

A gauche, du côté de l'Evangile, est placée

---

ries. Enfin, le haut de la niche étoit surmonté d'une gloire, en plomb doré, d'une grande dimension, au milieu de laquelle des anges soutenoient la suspension en argent doré, dans laquelle reposoit l'Eucharistie.

celle de Louis XIV, dans la même attitude, revêtu pareillement de ses habits royaux, et accomplissant le vœu du Roi son père. Cette statue a été exécutée par Antoine Coysevox, en 1715 : Louis XIV, qui étoit alors âgé de soixante-dix-sept ans, est d'une ressemblance parfaite; les perruques, si difficiles à rendre légères, paroissoient, sous le ciseau de ce célèbre sculpteur, plutôt des cheveux que du marbre, et on peut dire que, dans ce genre, personne ne l'a surpassé : on en voit un exemple dans celle de Louis XIV.

Ces deux statues, déposées au musée de la rue des Petits-Augustins, en 1793, furent remises en place en 1815 : les piédestaux ont été revêtus en marbre blanc, en 1816.

ANGES EN BRONZE.

Au bas de chacun des pilastres du sanctuaire, sont six anges en bronze, d'une belle proportion, placés sur des piédestaux en marbre blanc veiné, décorés d'écussons en cuivre doré en or moulu aux armes du Roi. Ces figures étoient autrefois posées sur des consoles de même métal, ornées de feuillages, des chiffres et des armes du Roi, du dessin de

Vassé; ces anges, de l'invention de Chavanne, sont représentés chacun avec des attributs particuliers. Les deux plus près de l'autel ont été jetés en fonte par Van-Clève; l'un tient la couronne d'épines et l'autre le roseau; les deux du milieu, c'est-à-dire, celui qui tient l'éponge, est de Hurtrelle; l'autre, tenant les clous, de Poirier : les deux autres, dont l'un porte l'inscription et le second la lance, sont de Magnier et d'Anselme Flamand; ces quatre derniers ont été fondus par Roger Schabol, de Bruxelles. Ces anges ont été remis en place en 1816.

PAVÉ EN MOSAÏQUE.

Le pavé du sanctuaire, exécuté en mosaïque, quoique mutilé, mérite encore l'attention des amateurs, par l'art avec lequel l'artiste habile qui l'a exécuté, a su rassembler ces différentes pièces de rapport pour en former des tableaux variés et du plus bel effet. Les armes de France, qui occupent la partie du milieu de ce pavé, sont d'un travail admirable, et offrent tout ce que l'art et la main-d'œuvre ont de plus parfait en ce genre. Ce morceau précieux a été conservé

dans

dans les temps les plus orageux de la révolution, par respect pour les arts, comme l'indiquoit une inscription qui étoit gravée autour, et que l'on a fait disparoître en 1814.

Tout le reste du pavé du chœur est incrusté de grands compartimens en marbre de diverses couleurs, formant plusieurs encadremens aux carreaux en marbre gris et blanc, disposés en échiquier.

CAVEAUX.

Sous un compartiment en marbre, au bas des marches du sanctuaire, il existe un petit caveau dans lequel avoient été successivement déposées les entrailles des rois Louis XIII et Louis XIV, dans un barillet en plomb. En 1793, les révolutionnaires les retirèrent de cet endroit. Autour du marbre rond qui en ferme l'ouverture étoit gravée une inscription latine que l'on a également supprimée (1).

Un autre caveau, pratiqué sous le pavé au milieu du chœur en 1711, étoit destiné à la

(1) Voyez *Description historique de l'Eglise de Paris* (1763), page 69.

sépulture des archevêques de Paris (1). On y avoit successivement déposé :

1°. Les entrailles du cardinal de Noailles, mort le 4 mai 1729.

2°. Le corps de Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, mort le 13 mars 1746.

3°. Les restes de Jacques-Bonne Gigault de Bellefonds, décédé le 20 juillet 1746.

4°. Jean-Cyprien de Saint-Exupéry, chanoine et doyen de l'Eglise de Paris, mort le 1er. février 1758.

Les dépouilles mortelles de ces personnages ont été exhumées de ce caveau en 1793, pour enlever leurs cercueils qui étoient en plomb.

Le caveau dont il s'agit a été rendu à sa destination primitive, et l'on y a inhumé, 1°. Jean-Baptiste de Belloy, cardinal du titre de *Saint-Jean devant la Porte Latine*, archevêque de Paris, décédé le 10 juin 1808, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans et huit mois (2).

2°. Antoine-Eléonore-Léon Leclerc de Jui-

---

(1) Voyez ci-dessus, page 10, la découverte qui fut faite lorsqu'on procédoit aux fouilles nécessaires pour la construction de ce caveau.

(2) Voyez, à l'article des Chapelles, le monument érigé au cardinal de Belloy.

gné de Neuchelle, archevêque de Paris, mort le 20 mars 1811, chanoine du chapitre de l'église de Saint-Denys ; son corps a été transporté du cimetière de Vaugirard, le mardi 7 mars 1815, à deux heures du matin, dans la Basilique métropolitaine, et inhumé dans le caveau des archevêques.

CLÔTURE DU CHOEUR.

Sur la clôture du chœur, en dehors, au-dessus d'une suite de petites arcades gothiques, sont représentés en relief, d'une manière assez naïve, les mystères de la vie de Jésus-Christ. En 1561, époque à laquelle Gilles Corrozet écrivoit la seconde édition de ses *Antiquités de Paris* (1), ces figures étoient peintes et rehaussées d'or. Ces couleurs ont disparu lorsqu'on a badigeonné l'intérieur de l'Église.

Avant les embellissemens faits au chœur sous le règne de Louis XIV, on voyoit sur cette clôture, en face de la *Porte-Rouge*, la figure en relief d'un homme à genoux, ayant les mains jointes, au-dessus duquel étoit gravée

(1) Chapitre XI, folio 59.

l'inscription suivante en caractères gothiques :

C'EST MAISTRE JEHAN RAUY, QUI FUT MASSON DE NOSTRE-DAME DE PARIS, PAR L'ESPACE DE XXVI ANS ET COMMENÇA CES NOUUELLES HISTOIRES ; ET MAISTRE JEHAN-LE-BOUTEILLER SON NEPUEU LES A PARFAICTES EN L'AN MCCCLI.

L'inscription qu'on vient de lire indique que Jean Ravy travailla au bâtiment de cette Église en qualité de *maître maçon*, titre qui étoit synonyme de celui d'architecte, inusité alors en France. Ce morceau de sculpture est le seul ouvrage connu parmi ceux que Jean Ravy a fait exécuter dans l'Eglise de Notre-Dame, durant l'espace de vingt-six ans. Peut-être y a-t-il terminé quelque construction commencée par l'architecte Jean de Chelles (1) ou fait des augmentations ; c'est ce dont on est incertain.

On peut juger de l'état de barbarie dans laquelle étoit encore plongée la sculpture au quatorzième siècle, en examinant les figures exé-

(1) Voyez ci-dessus, pages 30 et 115, à l'article de JEAN DE CHELLES.

cutées par cet architecte *tailleur d'images* (1). Le percement des arcades qui environnent le sanctuaire a occasionné la suppression d'une suite de sujets relatifs à la vie de Jésus-Christ, dont l'histoire actuellement tronquée, commence à la Visitation de la Vierge, et finit aux apparitions de Jésus-Christ après sa résurrection : on n'y voit plus le crucifiement, la sépulture, la résurrection, ni l'ascension.

A gauche, du côté de la Porte-Rouge, sont :

1°. La Visitation.

2°. La Vocation des bergers à la crêche.

3°. La Naissance de notre Seigneur.

4°. L'Adoration des mages.

---

(1) Quoique ces monumens de sculpture attestent, comme tant d'autres, la décadence de l'art en Europe, néanmoins la simplicité des poses et le naturel des expressions des figures offrent beaucoup d'analogie avec les peintures *du Giotto*, peintre et architecte florentin, mort en 1336, auquel on doit la renaissance des arts du dessin ; d'où l'on peut inférer qu'à l'époque de 1351, les artistes françois, en composant encore leurs sujets à la manière des Grecs du *moyen âge*, comme faisoient les premiers peintres de l'école florentine, ils cherchoient cependant à améliorer l'art en consultant la nature, quoique leurs progrès fussent moins rapides que ceux des artistes italiens.

5°. Hérode et le Massacre des innocens.

6°. La Fuite en Egypte; les dieux d'Egypte, placés dans une niche, tombent de dessus leurs bases et se brisent.

7°. La Présentation au temple.

8°. Jésus-Christ enfant au milieu des docteurs. On remarque deux vieillards, l'un assis tient un livre à la main, l'autre est debout, et la Vierge est placée derrière.

9°. Le Baptême de notre Seigneur.

Jésus-Christ est plongé jusqu'à mi-corps dans la rivière, laquelle est si grossièrement figurée, qu'on diroit qu'il est au milieu d'une montagne d'eau (1). Saint Jean est placé à la droite, revêtu d'une tunique et d'un manteau de peau de bête, toujours à la manière des

(1) L'ondulation des eaux du Jourdain est exprimée de la même manière que dans la mosaïque de la voûte du baptistère de l'église de Saint-Jean *in fonte* de Ravenne, qu'on voit dans Ciampini (*Vetera monumenta*, tome I, cap. xxv, tab. lxx), et dans une autre mosaïque, à Rome, dans l'absyde de l'église de Sainte-Marie *in Transtevere*. Au surplus, ces monumens, ainsi que celui-ci, nous transmettent le mode d'administrer le sacrement de baptême par immersion, en plongeant trois fois dans l'eau le sujet qu'on baptisoit; ce qui a subsisté jusqu'au quatorzième siècle.

Grecs, qui ne représentoient jamais des figures nues. A la gauche de Jésus-Christ est un ange portant des linges.

10°. Les Noces de Cana. Jésus-Christ est à table : près de lui sont de grandes urnes contenant l'eau qui fut changée en vin.

11°. L'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, sur une ânesse, suivie de son ânon : devant Jésus-Christ est un grand arbre dont les Juifs détachent des branches ; plus loin se voit l'une des portes de Jérusalem, par laquelle il va faire son entrée : un homme est sur la porte ; la curiosité le fait sortir de la ville, pour voir le triomphe de Jésus-Christ.

12°. La Cène et le Lavement des pieds.

13°. Jésus-Christ dans le Jardin des Olives.

De l'autre côté du chœur, sont les diverses apparitions de Jésus-Christ après sa résurrection. On peut commencer par le bas du côté de la chapelle de la Vierge ; les sujets sont disposés de la manière suivante :

1°. Jésus-Christ et la Madeleine.

2°. Les saintes femmes.

3°. Diverses apparitions aux apôtres.

4°. Les deux disciples d'Emmaüs marchant avec Jésus-Christ.

5°. Jésus-Christ à table avec les deux disciples d'Emmaüs, qui le reconnurent à la fraction du pain.

6°. Jésus-Christ apparoît à ses apôtres.

7°. L'incrédulité et la conversion de saint Thomas.

8°. La pêche miraculeuse.

9°. La mission des apôtres.

10°. Jésus-Christ à table avec ses apôtres. Il leur donne sa bénédiction avant de monter au ciel.

Tels sont les divers sujets de la vie de Jésus-Christ, représentés sur la clôture du chœur (1).

CHAPELLES.

Si l'on jette un regard sur les chapelles, on éprouve un sentiment pénible en y retrouvant encore les traces du vandalisme; leur état de dégradation sollicite des réparations et des embellissemens que l'administration départemen-

(1) En 1420, lorsque les rois de France et d'Angleterre vinrent à Paris, les Confrères de la Passion, établis depuis 1402, représentèrent, devant le Palais, à l'entrée de la rue de la Calandre, le mystère de la Passion de notre Seigneur, telle qu'elle est figurée autour du chœur de Notre-Dame. De Beauchamps, *Recherches sur les théâtres de France*, tom. I, p. 241.

tale ne tardera pas sans doute à ordonner. Déjà plusieurs d'entre elles ont été décorées par la générosité de quelques chanoines de cette Eglise.

Toutes les chapelles de Notre-Dame étoient autrefois décorées de lambris en marbre et en menuiserie, enrichis de dorures, et dont les divers panneaux offroient de très-belles peintures de différens maîtres, que les artistes et les amateurs venoient admirer et dessiner. Quelques-unes de ces chapelles renfermoient des monumens érigés à des personnages distingués par leur rang, par leur piété ou par leurs exploits militaires. Ces chapelles, qui étoient fermées par des grilles en fer exécutées par les premiers artistes de la capitale, furent dépouillées de leurs ornemens en 1793; les monumens seuls, échappés à la destruction, après avoir été déposés au musée de la rue des Petits-Augustins, ont été en partie restitués à la Basilique métropolitaine, et quelques-uns replacés dans les diverses chapelles où ils avoient été érigés par les familles (1).

On comptoit autrefois quarante-cinq chapelles, distribuées tant au pourtour que dans

(1) Voyez ci-après, la description des tombeaux.

la croisée de l'Eglise ; mais plusieurs ayant été supprimées, et d'autres réunies en une, par suite des travaux d'embellissemens, exécutés aux dépens des familles auxquelles elles furent concédées par le Chapitre, il en résulte que le nombre de ces chapelles a été réduit à vingt-neuf.

TABLEAUX.

Pour cacher la nudité des murs, on a placé dans chacune des chapelles la plupart des anciens tableaux de cette Eglise, dont on a pu faire le recouvrement, soit dans le muséum de Versailles ou dans les dépôts particuliers. Ces tableaux ont été restitués en 1802. La place qu'ils occupent aujourd'hui est celle qui leur convient : dans la nef, ils obscurcissoient les bas-côtés, et masquoient l'aspect des nervures et des ogives, aspect toujours précieux dans les temples gothiques.

La parure la plus convenable à un temple est l'histoire peinte des mystères de la religion qu'on y professe. L'intérieur de l'Église de Notre-Dame offroit autrefois un genre de décoration difficile à imiter, et qu'elle devoit à un concours heureux de circonstances. Une pieuse association d'orfèvres forma, avec le

temps, l'une des plus belles collections de peintures qui aient jamais existé : cette offrande annuelle d'une compagnie vouée à la Vierge, excita la plus vive émulation parmi les artistes du siècle de Louis XIV. Le Poussin, Lesueur, Le Brun, Bourdon et Jouvenet, y laissèrent les plus beaux monumens de leur génie ; de sorte que les chefs-d'œuvre de l'Ecole françoise se trouvant en partie réunis dans ce temple, donnèrent en même temps la plus haute idée des saints mystères, et honorèrent le talent des artistes qui furent chargés de l'exécution de ces tableaux (1). Voici l'origine de cette association.

ORIGINE DE LA CONFRÉRIE DE SAINTE ANNE ET DE SAINT MARCEL.

La confrérie de sainte Anne et de saint Marcel fut érigée dans l'Église de Paris en 1449, du consentement de Guillaume Chartier, cent unième évêque de cette ville ; elle ne présenta

(1) Les productions de ces grands maîtres, parmi lesquelles on distingue le tableau de saint Paul prêchant à Ephèse, d'Eustache Lesueur, font aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens du Musée royal, où ils servent à établir le parallèle entre les écoles italienne et flamande.

d'abord à la Vierge qu'un arbre, ou *may-verdoyant,* selon la coutume qui subsistoit encore avant la révolution, dans les campagnes, parmi les vassaux, en l'honneur de leur dame ou de leur seigneur. Pour effectuer cette offrande, les orfèvres procédoient tous les ans à l'élection de deux d'entre eux, que l'on appeloit *les Princes du May;* ils étoient également chargés de l'administration de la confrérie (1). A cette première dévotion, les confrères, presque tous orfèvres, ajoutèrent, en 1499, le don d'un tabernacle, qui fut exposé et suspendu vis-à-vis la principale porte du chœur. Ce tabernacle, d'une fort belle architecture, étoit accompagné d'un sonnet ou rondeau en l'honneur de la Vierge,

---

(1) *Recueil et Mémoire historique touchant l'origine et ancienneté de la présentation du tableau votif, que les marchands orfèvres-joailliers, confrères de la confrérie de sainte Anne et saint Marcel de cette ville de Paris, présentent tous les ans, le premier jour de mai, à la sainte Vierge, dans l'Eglise Métropolitaine de Paris* (par Isaac Trouvé), Paris, 1685, pages 38 et suivantes. — *L'Institution de la confrérie de sainte Anne, et l'origine des tableaux votifs présentés à la sainte Vierge le premier jour de mai de chaque année,* etc. Paris, 1699.

contenant des prières pour la santé et la prospérité du Roi, et pour les besoins de l'Etat et du peuple (1). En 1533, ils donnèrent un second tabernacle, orné de petits tableaux représentant l'histoire de l'ancien Testament, avec la création du monde, peints par de très-habiles maîtres. En 1608, les orfèvres suspendirent un autre tabernacle qui surpassoit en magnificence ceux qu'ils avoient précédemment offerts à la sainte Vierge : depuis, ils changèrent ce présent en un petit tableau représentant un sujet de la vie de la mère du Sauveur, qu'ils continuèrent tous les ans jusqu'en 1629.

Enfin, en 1630, d'après une requête présentée par le corps des orfèvres à messieurs du Chapitre, il leur fut permis de changer chaque année ce petit tableau votif en un grand de onze à douze pieds de hauteur, représentant un sujet tiré des Actes des apôtres, pour orner la nef. L'Église n'offrant plus d'espace pour placer convenablement ces grands tableaux, l'offrande cessa d'avoir lieu en 1708,

---

(1) Dans les OEuvres de GILLES CORROZET, imprimeur-libraire, né à Paris en 1510, on trouve des *Chants royaux* en l'honneur du MAI de Notre-Dame de Paris.

et la confrérie fut abandonnée, ainsi que la chapelle, où elle avoit été érigée.

CHAPELLE DE SAINTE ANNE.

1°. La chapelle de sainte Anne devoit ses embellissemens à la reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, et au corps des marchands orfèvres de Paris, qui y avoient établi leur confrérie, sous les noms de sainte Anne et de saint Marcel. Cette chapelle étoit décorée de peintures estimées. Le tableau placé au-dessus de l'autel représente l'Assomption de la Vierge, peinte par Philippe de Champagne.

Vis-à-vis est un autre tableau représentant saint Jean de *Capistran*, religieux franciscain, à la tête d'une troupe de croisés armés de toutes pièces, et marchant contre les Turcs, sur lesquels il remporta une victoire complète en 1456, après avoir fait lever le siège de Belgrade.

Saint Jean de Capistran se distingua tellement par son éloquence et par ses prédications, qu'il convertit à la foi un grand nombre d'Hussites : il mourut le 23 octobre 1456, à soixante-onze ans.

CHAPELLE DE SAINT BARTHÉLEMY ET DE SAINT VINCENT.

2°. La deuxième chapelle, dédiée à saint Barthélemy et à saint Vincent, est occupée par les fonts baptismaux. La cuve, en marbre blanc veiné, est placée sur un piédouche cannelé de même matière. Cette cuve baptismale fut donnée à l'église de Saint-Denys-du-Pas, en 1780, par Mme. de Goislard; elle a été transférée à Notre-Dame en 1791, époque à laquelle cette Basilique fut érigée en paroisse.

La chapelle est décorée de deux tableaux: l'un, donné par François Régnard et Jean Gaillard, représente saint Jean prêchant au peuple dans le désert; il a été peint en 1694, par Parrocel le père, fameux peintre de batailles, qui a voulu essayer un sujet de l'Histoire sainte. Quoique cet ouvrage ne soit pas sans mérite, il n'eût pas fait parvenir son auteur au degré de réputation qu'il s'est acquise, s'il n'en avoit pas fait de beaucoup meilleurs. Ce tableau a été restauré en 1819.

Le second tableau représente saint Jacques le majeur, fils de Zébédée, et frère de saint

Jean l'évangéliste. Ayant guéri un paralytique, saint Jacques fut conduit au martyre avec celui qui l'avoit accusé; touché de repentir, l'accusateur confessa qu'il étoit chrétien, et pria saint Jacques de lui pardonner. L'apôtre s'arrêta, et lui dit : « *La paix soit avec vous* », et l'embrassa. Ce tableau fut peint en 1661, par Noël Coypel le père, et donné par Jean Picard et François Le Bret. Il est d'une belle exécution; les têtes principales et les mains en sont bien rendues, ainsi que plusieurs détails. Ce peintre, qui a été directeur de l'Académie royale à Rome, a eu pour élèves Antoine et Noël Coypel, ses fils.

CHAPELLES DE SAINT JACQUES ET SAINT PHILIPPE.

5°. Cette chapelle renferme :

1°. Le départ de saint Paul de l'église de Milet pour Jérusalem : avant de s'embarquer il embrasse avec tendresse les fidèles qui pleurent son départ. Ce tableau a été peint en 1705, par Galloche, et donné par Jean-Baptiste Hannier et Alexandre Lenoir : il est, ainsi que le peu d'ouvrages que ce peintre a laissés,

laissés, d'un ton de couleur lumineux et très-vigoureux; sa touche, aussi spirituelle que son dessin est correct, le place au rang des bons maîtres de notre école.

2°. Jésus-Christ ressuscite la fille de Jaïre; ce tableau, peint par Guy de Vernansal, en 1689, a été donné par Louis Pourré et Charles-Antoine Lagneau.

Le sentiment exprimé par la fille de Jaïre est juste et naturel : la figure du Sauveur, pleine de majesté, est bien pensée. « *Je vous le commande*, dit-il, *levez-vous* » : en prenant la main de la jeune fille, Jésus-Christ semble véritablement faire entendre ces paroles.

CHAPELLE DE SAINT ANTOINE ET DE SAINT MICHEL, DITE DE SAINTE GENEVIÈVE.

4°. La chapelle de saint Antoine et de saint Michel, dite actuellement de sainte Geneviève; elle a été décorée aux dépens de M. l'abbé Lamartinière, chanoine honoraire de l'Église de Paris. Le tableau placé au-dessus de l'autel représente la descente du Saint-Esprit sur les apôtres : ce tableau est un des plus beaux et des plus estimés de Jacques Blanchard, qui l'a peint en 1634. Il a été gravé par Regnesson, et

donné par Antoine Crochet et Claude Bosnel.

En face se voit le martyre de Saint-André, dans la ville de Patras; peint par Charles Le Brun, cinq ans après son retour de Rome; gravé par Étienne Picart, et donné par Nicolas Boucher et Simon Grouard. Le Brun s'est attaché à la correction de la figure nue, et a risqué un raccourci : un grand homme veut s'exercer sur tous les points de son art. Le corps de saint André est peint avec beaucoup de soin : ce peintre réussissoit toujours dans ses principales têtes, et celle-ci est superbe. Il étoit doué de cet heureux sang froid dans l'exécution, qui laisse le temps de penser à tout. Dans cet ouvrage, Le Brun s'est plu à rendre plus sensibles certaines expressions du second ordre, comme les bourreaux; il a répandu sur leurs figures un air de vérité qui, en ornant son tableau, laisse néanmoins briller ses caractères principaux.

Cette composition sort des moyens ordinaires, et l'on jouiroit davantage de ses effets, si les masses n'avoient pas trop poussé au noir.

CHAPELLE DE SAINT THOMAS.

5°. La chapelle de saint Thomas de Can-

torbéry. Le tableau placé au-dessus de l'autel représente les vendeurs chassés du temple par Jésus-Christ, qui leur dit : *La maison de mon Père est une maison de prières, et vous en avez fait une caverne de voleurs*. Ce tableau, peint en 1687, par Claude-Guy Hallé, a été donné par Jacques Trouvé et Jean Vattin. On admire la belle ordonnance de cette composition, et le bon goût du dessin des figures qui occupent la scène; l'effet en est bien rendu, le faire facile et d'une belle exécution; il est à regretter qu'il y règne généralement un ton trop mou.

Le tableau placé en face représente la vocation de saint Pierre et de saint André : ils quittent leurs filets pour suivre le Seigneur. Ce tableau peint en 1672, par Michel Corneille, fut donné par Étienne Le Bret et Claude de Paris : il est d'une touche hardie et d'une couleur vigoureuse.

SACRISTIE DES MESSES.

6°. et 7°. Les chapelles de saint Augustin et de sainte Marie-Madeleine servent de sacristie pour les messes; l'une de ces deux chapelles a été décorée d'un lambris en menuise-

rie, exécuté, en 1817, par le sieur Caillon, menuisier du Chapitre.

Dans le passage de l'une à l'autre sacristie est incrustée dans le mur une table de marbre blanc, sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE NOAILLES, ARCHEVÊQUE DE PARIS, A SUPPRIMÉ, PAR SON DÉCRET DU 19 NOVEMBRE 1722, LA CHAPELLE DE STE. MARIE-MAGDELEINE, DITE DES PARESSEUX, FONDÉE DANS CETTE EGLISE PAR LE SIEUR LE MOINE, CHANOINE, ET A RÉUNI LES REVENUS EN DÉPENDANS A LA MENSE DU CHAPITRE, POUR ÊTRE EMPLOYÉS, LES CHARGES ACQUITTÉES, AU PROFIT DES BÉNÉFICIERS, DIACRES ET SOUS-DIACRES, ET DES MACHICOTS ET CLERCS DE MATINES, NON CONSTITUÉS DANS L'ORDRE DE PRÊTRISE; ET SERA DIT TOUS LES ANS, A LA CHAPELLE DE LA VIERGE, UN OBIT AU JOUR DU DÉCÈS DU SIEUR CORNUOT, DERNIER TITULAIRE DE LADITE CHAPELLE, LE TOUT CONFORMÉMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS PORTÉES PAR LEDIT DÉCRET, HOMOLOGUÉ EN PARLEMENT LE 22 JUIN DERNIER; ET M. DORSANNE, CHANTRE ET CHANOINE DE CETTE

EGLISE, AYANT ACQUIS, COMME LÉGATAIRE UNIVERSEL DU SIEUR DE LAÎTRE, ANCIEN MAÎTRE DE LA CHAMBRE AUX DENIERS, POUR 25,342 LIVRES, EN UNE RENTE DE 506 LIVRES 16 SOLS 10 DENIERS, ET SUR LADITE CHAPELLE, IL A CÉDÉ LADITE RENTE A LA MENSE DU CHAPITRE, POUR ÊTRE EMPLOYÉE A L'ENTRETIEN DES ÉCOLES DES PAROISSES DÉPENDANTES DU DOMAINE DU CHAPITRE, CONFORMÉMENT A L'ACTE PASSÉ DEVANT LINACIER ET SON CONFRÈRE, NOTAIRES, LE 11 AOUT 1723.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

8°. La chapelle de la Vierge, placée dans l'angle de la croisée méridionale, se ressent des temps de détresse où elle a été décorée : le lambris d'appartement que l'on a appliqué sur le mur de face, ne convient nullement à cette chapelle, qui exige une décoration noble et de bon goût.

La statue de la Vierge, exécutée par Vassé, est d'un style trop maniéré, et ne remplit pas l'idée qu'on doit se faire du sujet ; on désireroit y retrouver tout à la fois l'air virginal et l'expression maternelle, ce mélange heureux de deux états qui s'excluent dans les autres fem-

mes, et qui constituent le caractère distinctif et surnaturel de Marie.

Le tableau placé vis-à-vis la chapelle de la Vierge, représente saint Pierre qui ressuscite la veuve Thabite, dans la ville de Joppé. Peint en 1652, par Louis Testelin, il a été donné par Joachim Murier et Pierre Barbier; Abraham Bosse l'a gravé. La composition en est intéressante et d'un bon style; la tête de saint Pierre est d'un beau caractère, les draperies sont d'une belle exécution; il en est de même des autres objets qui occupent la scène.

Près de la porte méridionale se voit la naissance de Jésus-Christ.

CHAPELLE DE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL.

9°. et 10°. Les chapelles de saint Pierre, saint Paul, ainsi que celle de saint Pierre, ont été annexées à la grande sacristie; la première sert de revestiaire aux basses-contres et aux musiciens de l'Église.

CHAPELLE DE SAINT DENYS ET SAINT GEORGES.

11°. Les chapelles de saint Denys et saint Georges.

Le tableau représente le martyre de saint Simon, en Perse; les bourreaux l'étendent

sur un banc pour le scier ; l'un d'eux affûte une scie, tandis que l'apôtre lève les yeux au ciel, où il envisage la couronne céleste du martyre. Il a été peint par Louis de Boulogne le père, en 1648, et donné par Philippe Pijart et Louis Le Blond. Plusieurs belles têtes dans ce tableau sont pleines de vérité et d'expression.

Avant les embellissemens qui furent faits dans cette chapelle en 1761, il existoit deux statues en pierre, élevées sur des colonnes; l'une représentoit Denys du Moulin, centième évêque de Paris, et l'autre saint Denys, son patron : on voit encore, dans la partie supérieure du vitrage de la chapelle, les armoiries de Denys du Moulin, qui étoit originaire de Meaux.

Ce prélat, avant que d'embrasser l'état ecclésiastique, avoit épousé Marie de Courtenay, et devint le chef de la famille du Moulin, d'où sortit le fameux Charles du Moulin, avocat au parlement de Paris, et l'un des plus grands jurisconsultes que la France ait eus. Cette famille étoit alliée à celle d'Anne de Boulen, mariée à Henri VIII, roi d'Angleterre, dont est issue la reine Élisabeth.

Cette reine ne croyoit pas indigne de son rang d'avouer au maréchal de Montmorency (alors ambassadeur de Charles IX, chargé de contracter l'alliance entre les deux couronnes, en 1572), qu'Anne du Moulin, fille de Charles du Moulin, et ses enfans, assassinés à Paris par des voleurs, dans la nuit du 19 février de la même année, étoient ses parens.

Denys du Moulin fut successivement maître des requêtes, archevêque de Toulouse, patriarche d'Antioche, et l'un des premiers conseillers du roi Charles VII : il fit plusieurs fondations à Toulouse, à Meaux, et principalement dans l'Église de Paris. Il mourut le 15 septembre 1447, et fut inhumé dans le chœur, près de l'autel, du côté de l'Épître, comme bienfaiteur de l'Église de Notre-Dame. Autrefois, à la grand'messe, avant le *Lavabo*, le célébrant disoit un *De profundis* à l'endroit où étoit la sépulture de ce prélat, dont on supprima la tombe en cuivre lors des embellissemens du chœur, au commencement du dix-huitième siècle (1).

---

(1) Voyez *Description de l'Eglise de Paris* (in-12), pages 153 et suivantes.

CHAPELLE DE SAINT GÉRAUD.

12°. La chapelle de saint Géraud, baron d'Aurillac.

Au-dessus de l'autel, est un tableau représentant le martyre de sainte Catherine; peint en 1752, par J. Vien.

Le sujet du tableau placé vis-à-vis est saint Charles Borromée, cardinal et archevêque de Milan, donnant la communion aux pestiférés; peint par Charles Vanloo, en 1743 (1).

CHAPELLE DE SAINT REMY, DITE DES URSINS.

13°. La chapelle de saint Remy, archevêque de Reims, dite *des Ursins*, parce qu'elle a servi à la sépulture de la famille de ce nom.

Dans cette chapelle étoient deux statues à genoux, en pierre de liais, posées sur un soubassement de même matière, élevé de terre de deux pieds, représentant l'une, Juvenel

(1) Ce tableau, autrefois placé dans la chapelle de saint Eutrope et de sainte Foye, décorée aux dépens de Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, archevêque de Paris, faisoit allusion au généreux dévouement dont ce prélat donna l'exemple pendant la peste qui affligea la ville d'Aix, où il étoit archevêque en 1720.

des Ursins, portant l'épée au côté, et vêtu d'une cotte d'armes armoriée devant et derrière; et l'autre, Michelle de Vitry, sa femme, dont le costume, absolument semblable à celui d'une religieuse, indiquoit alors une veuve.

Jean Juvenel des Ursins, baron de Traisnel, d'une famille originaire de Troyes, fut, en 1380, conseiller au Châtelet de Paris, et ensuite élu prévôt des marchands; son courage et sa sage politique à maintenir les priviléges des bourgeois de la capitale, contre la tyrannie des grands et des gens de guerre, lui attirèrent assez d'ennemis, pour qu'il faillit lui en coûter la vie. La ville de Paris, en reconnoissance des services importans qu'il lui avoit rendus, lui donna un hôtel situé dans la Cité, lequel prit depuis le nom d'*Hôtel des Ursins* (1). En 1404, il fut avocat du Roi au parlement de Paris.

Juvenel des Ursins montra beaucoup de fermeté contre les partisans du roi d'Angleterre:

---

(1) Cet hôtel, étant tombé de vétusté, fut rebâti vers le milieu du seizième siècle; on ouvrit sur le terrain qu'il occupoit une rue, qui fut appelée *rue du Milieu des Ursins*. Voyez JAILLOT, *Recherches sur Paris*, Quartier de la Cité, pages 204 et 205.

ses biens furent confisqués en 1422; mais Charles VII, pour l'en dédommager, et lui témoigner en même temps sa reconnoissance pour son attachement à sa personne, le fit président du parlement, séant alors à Poitiers, où il mourut le 1er. avril 1431. Il avoit onze enfans, qui lui survécurent, ainsi que Michelle de Vitry, son épouse, qui mourut en 1456.

En considération de son zèle pour le bien public et de sa fidélité envers son Roi, le Chapitre de Notre-Dame lui concéda cette chapelle pour lui et sa postérité.

ÉPITAPHE DE MESSIRE JEHAN JUUENEL DES URSINS.

Cy gist noble homme, Messire Jehan Juuenel des Ursins, Chevalier, Baron de Treignel, Conseiller du Roy, nostre Sire, qui trespassa à Poictiers, l'an de grâce mil quatre cens trente-vn, le premier jour d'Apuril, jour de Pasques; et Dame Michelle de Vitry, sa femme, qui trespassa à Paris, l'an de grâce M. CCCC cens LVI, le Xe jour de juing.

Au-dessus de ce tombeau étoit un grand tableau gothique, peint sur bois, de onze à

douze pieds de longueur sur six de hauteur. Ce tableau représentoit la famille des Ursins, composée de treize personnages à genoux, rangés à la file dans un temple dont les voûtes étoient ornées de dorures; le père, Jean Juvenel des Ursins, et Michelle de Vitry, sa femme, sont en tête; leurs enfans, au nombre de onze, suivent selon leur âge et leur naissance : ils sont désignés chacun par une inscription particulière, placée au bas de chaque personnage, ainsi qu'il suit :

1°. et 2°. *Ce sont les représentations de nobles personnes Messire Jehan Juuenel des Ursins, Chevalier, Baron de Treignel, Conseiller du Roy, et de Dame Michelle de Vitry, sa femme et de leurs enfans.*

3°. Le premier des enfans qui suit est Jean Juvenel des Ursins, représenté en habits pontificaux; il fut archevêque de Reims par la résignation que son frère Jacques, alors plus jeune que lui, et placé le dernier dans ce tableau, fit de cet archevêché en sa faveur. A ses pieds on lit :

Révérend père en Dieu messire Jehan Juuenel des Ursins, docteur en loys et en décret, en

son tems évesque et comte de Beauuais, depuis évesque et duc de Laon, per de France, conseiller du Roy.

4°. Jeanne Juvenel des Ursins, vêtue en habit de veuve, avoit épousé Nicolas Brûlart, conseiller du Roi, ainsi qu'il est constaté par l'inscription : *Jehanne Juuenel des Ursins, qui fut conjointe en mariage avec noble homme maistre Nicolas Brûlart, conseiller du Roy.*

5°. Louis Juvenel des Ursins, en habit de guerre. *Messire Loys Juuenel des Ursins, chevalier, conseiller et chambellan du Roy, et Bailly de Troyes.*

6°. et 7°. Deux femmes vêtues à la manière du temps, et coiffées à la *hennin*, espèce de bonnet à deux cornes, très-élevées, d'étoffe brochées en or et en soie (1). Voici leurs

(1) Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, introduisit, dit-on, en France ce genre de coiffure : toutes les femmes l'adoptèrent bientôt, et ce fut à qui porteroit les *hennins* les plus riches, les cornes les plus élevées. De ces cornes, on voyoit descendre de longs voiles, des franges et d'autres ornemens. Les maris se plaignirent de la cherté de ces coiffures; les confesseurs et les moines surtout voulurent entreprendre d'arrêter les progrès de ce luxe. Un Cordelier s'avisa de prêcher

noms : *Dame Jehanne Juuenel des Ursins, qui fut conjointe par mariage avec Pierre de Chailly;* ensuite : *Damoiselle Eudes Juuenel, qui fut conjointe par mariage à Denys des Mares, escuyer, seigneur de Doue.*

8°. *Denys Juuenel des Ursins, escuyer, eschanson de Monseigneur Loys, Delphin de Viennois et Duc de Guyenne.*

9°. Celle qui suit fut religieuse de l'abbaye de Poissy. *Seur Marie Juuenel des Ursins, religieuse de Poissy.*

10°. Guillaume des Ursins, chancelier de France, placé devant un prie-Dieu, chargé de son casque : *Messire Guillaume Juuenel des*

---

contre la mode bizarre des *hennins :* il ne put la détruire, mais il fit déserter ses sermons. « Après son dé-» part, dit PARADIN, les femmes relevèrent leurs cor-» nes, et firent comme les limaçons, lesquels, quand » ils entendent quelque bruit, retirent et resserrent tout » bellement leurs cornes; ensuite, le bruit passé, ils les » relèvent plus grandes que devant : ainsi firent les » dames; car les *hennins* ne furent jamais plus grands, » plus pompeux et plus superbes, qu'après le départ du » Cordelier ». Voyez *Précis d'une Histoire générale de la vie privée des François*, par CONTANT DORVILLE, page 241. — *Histoire de la ville de Paris*, par FÉLIBIEN et LOBINEAU, tome II, page 811.

Ursins, seigneur et baron de Treignel, en son temps conseiller du Roy, bailly de Sens, depuis chancellier de France.

11°. Près de ce dernier est, *Pierre Juuenel des Ursins, escuyer.*

12°. Vient ensuite, *Michel Juuenel des Ursins, escuyer et seigneur de la Chapelle en Brye.*

13°. Enfin, le dernier est l'archevêque de Reims dont il a été parlé plus haut, revêtu de ses ornemens pontificaux; l'inscription est ainsi conçue : *Réuérend père en Dieu messire Jacques Juuenel des Ursins, archeuesque et duc de Reims, premier per de France, conseiller du Roy, et président de la chambre des comptes.*

Ce tableau, monument précieux de l'état de la peinture dans le quinzième siècle, malgré le mauvais goût de dessin qui y règne, est extrêmement intéressant pour la connoissance du costume civil, religieux et militaire de cette époque, dont il offre une suite variée. C'est à tort que M. Alexandre Lenoir (1) en attribue l'exécution à Jacquemin-Gringonneur, peintre qui fut chargé de peindre *trois*

(1) *Description du Musée des monumens françois*, tome III, page 13.

jeux de cartes pour l'esbattement du roi Charles VI : non-seulement ni les historiens ni aucun titre ne lui attribuent ce tableau ; mais il est aisé de s'apercevoir que le monument dont il s'agit est postérieur à l'existence de cet artiste, par rapport à plusieurs des personnages qui y sont représentés.

CHAPELLE DE SAINT PIERRE ET DE SAINT ETIENNE, DITE D'HARCOURT.

14°. La chapelle de saint Pierre et de saint Étienne fut concédée par le Chapitre de Notre-Dame à Louis-Abraham d'Harcourt-Beuvron, chevalier, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et doyen honoraire de cette Église, mort le 27 septembre 1750, âgé de cinquante-six ans, pour lui servir de sépulture, ainsi qu'à sa famille (1). Cette chapelle

(1) Cette famille, originaire de Normandie, a été, pendant plusieurs siècles, étroitement unie aux destins de cette province, où elle a toujours joué le plus grand rôle. Une de ses branches est passée en Angleterre, avec Guillaume-le-Conquérant, où elle s'est établie. Entr'autres traits que l'histoire nous a transmis sur la maison d'Harcourt-Beuvron, il en est un qui suffit seul pour illustrer ce nom. Géoffroy, qu'un arrêt du parlement étoit

est ornée d'un mausolée en marbre blanc, érigé à Henri-Claude, comte d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi, mort le 5 décembre 1769, à l'âge de soixante-cinq ans; sa veuve fit exécuter ce monument, en 1776, par Pigalle.

L'ange tutélaire lève d'une main la pierre du tombeau dans lequel est renfermé le comte d'Harcourt, et de l'autre, tient un flambeau pour le rappeler à la vie : le comte, ranimé, se débarrasse de son linceul; se soulève; et tend une foible main à son épouse, qui se précipite vers lui pour se réunir à l'objet de ses larmes; mais l'inflexible mort, placée derrière le comte, annonce à la comtesse, en lui montrant son

---

avoit banni pour n'avoir pas comparu dans une affaire qu'il avoit eue avec le maréchal de Briquebec, se réfugia en Angleterre. Il revint en France avec Guillaume III, dont il commandoit l'armée, et se trouva à la funeste journée de Crécy, en 1346, où ce prince fut victorieux. En parcourant le champ de bataille, il aperçoit le corps du comte d'Harcourt, son frère; à ce triste spectacle, les remords s'emparent de son ame, il vient se jeter aux pieds de Philippe de Valois, qui lui pardonne. L'auteur du *Siége de Calais* a heureusement fondu cette anecdote dans sa pièce.

sablier, que le temps est écoulé; l'ange alors éteint son flambeau.

Plusieurs drapeaux et un trophée d'armes, avec un bouclier portant cette légende : *Gesta verbis præveniunt*, décorent le soubassement du monument. Une pyramide, sur laquelle on lisoit de très-longues inscriptions relatives à la vie du comte d'Harcourt, formoit le fond du tableau. Tel étoit l'ensemble de cette composition.

Les sentimens d'une véritable tendresse conjugale étoient seuls capables d'enfanter cette scène touchante. Si les grandes douleurs sont les plus éloquentes, on peut apprécier celle de Mme d'Harcourt, en voyant cette composition. On dit que ce fut à la suite d'un songe dans lequel cette dame vit exactement son époux dans la position et dans l'état où nous le voyons ici, qu'elle ordonna à Pigalle l'exécution de ce monument. Le vœu et la volonté de cette nouvelle Arthémise excusent le sculpteur dans cette circonstance, pour avoir mis en mouvement un squelette, image d'un mort et non de la mort, puisqu'il a été forcé d'exprimer sur le marbre ce que cette dame avoit rêvé; cependant on ne peut se dissimuler que

cette production ne soit une des plus foibles du statuaire Pigalle. La comtesse d'Harcourt succomba à sa douleur, le 2 mai 1780, et fut inhumée dans cette chapelle.

Le mausolée du comte d'Harcourt a été replacé dans cette chapelle, en 1820, par M. Deseine, statuaire, aux dépens de la famille d'Harcourt-Beuvron.

CHAPELLES DE SAINT JACQUES, SAINT CRÉPIN ET SAINT CRÉPINIEN.

15°. Les chapelles de saint Jacques, saint Crépin, saint Crépinien et de saint Etienne : cette dernière a été fondée en 1311, par Etienne de Suissy, chanoine de Notre-Dame, appelé le *cardinal de Laon*. Aujourd'hui ces trois chapelles n'en font qu'une : on voit encore dans les couronnemens des fenêtres, les figures peintes sur verre des saints auxquels elles sont dédiées.

Ce fut dans celles de saint Crépin et saint Crépinien que les compagnons cordonniers de Paris érigèrent leur confrérie en 1379, sous le titre de *Saint-Crépin le grand, et de Saint-Crépin le petit*, du consentement du Chapitre de cette Eglise, et avec l'appro-

bation du pape Urbain VI. Au mois d'octobre 1429, les maîtres cordonniers obtinrent du Chapitre la permission de se réunir aux compagnons du même état, pour ne former qu'une seule et même confrérie. Tous les ans, on y célébroit l'office divin, ce qui subsista jusqu'en 1776, époque de la suppression des corps et des communautés; mais, en 1816, les maîtres cordonniers de Paris en rétablirent la solennité, le 25 octobre, jour de la fête de leurs patrons, avec la permission du Chapitre de la Métropole.

C'est à cette occasion que l'on tend tous les ans, dans la chapelle, quatre belles pièces de tapisserie, exécutées, en 1634 et 1635, aux dépens de la confrérie, et représentant les traits principaux de la vie et du martyre de saint Crépin et de saint Crépinien, patrons des cordonniers.

Ces chapelles sont actuellement décorées de deux tableaux : le premier, à droite, adossé au mur de refend, représente la descente de Jésus-Christ dans les limbes (1).

(1) Les limbes, ou *lieux bas*, étoient un séjour de ténèbres, où les justes attendoient en paix, depuis la naissance du monde, l'arrivée du Messie. Les ames des

Jésus-Christ descend dans les limbes pour en retirer les justes, qui, en expiation du péché originel, restèrent dans les ténèbres jusqu'à la résurrection du Fils de Dieu, mort pour la rédemption du genre humain. Le sujet étoit de nature à présenter un grand nombre de difficultés; c'est sans doute la raison pour laquelle peu de peintres l'avoient traité jusqu'à présent.

Le Rédempteur, environné de gloire, paroît au milieu des justes : sa tête, pleine de noblesse, porte le caractère de la clémence et de la miséricorde; les rayons de la grâce que sa présence répand sur les justes, les pénètrent de la joie la plus vive, et semblent même porter l'espérance parmi ceux qui sont condamnés aux peines éternelles. Dans la partie supérieure du tableau sont groupés autour du Christ les personnages les plus remarquables de l'ancien Testament. On y distingue Adam et Eve, leur fils Abel, les patriarches Noë et Abraham avec son fils Isaac, Moïse, le grand-prêtre Aaron, David, Salomon, et plusieurs

---

justes n'y étoient condamnées à aucune espèce de tourment.

autres groupes de vieillards, de femmes et d'enfans, dont les formes et les attitudes variées avec infiniment de goût, appellent l'attention sur cette belle composition. Dans la partie inférieure du tableau sont d'autres figures dont l'expression, qui est celle de la douleur, contraste avec cette joie douce et pure empreinte sur la physionomie des justes; ces figures, placées dans l'ombre, ne sont éclairées que par les reflets de quelques flammes de l'enfer, que l'artiste a supposé être voisin de ces lieux, pour produire une belle opposition dans son tableau : les damnés y éprouvent les convulsions de la douleur la plus aiguë; d'autres sont plongés dans l'insensibilité et l'espèce d'anéantissement qui naissent du désespoir. Cette grande composition a été exécutée en 1819, par M. Delorme, d'après les ordres de M. le préfet de la Seine.

Le tableau placé à gauche représente le Seigneur guérissant un paralytique qui, depuis trente-huit ans, étoit au bord de la piscine de Siloë. Jésus-Christ, lui ayant demandé s'il vouloit être guéri, lui dit : « *Levez-vous et marchez* ». Ce tableau, peint en 1678, par Bon Boullogne, fut gravé par Jean Langlois, et

donné par François de Villert et Laurent Pillart. La majesté du Christ et l'intérêt de cette scène sont à considérer dans ce tableau, qui est d'un bel effet.

Dans cette chapelle seront, dit-on, placés les tombeaux d'Albert de Gondy, maréchal de France, et de Pierre, cardinal de Gondy, cent neuvième évêque de Paris. Ces deux monumens étoient autrefois dans la chapelle du rond-point, où l'on a érigé depuis le nouvel autel de la Vierge et le petit chœur des chanoines.

La famille de Gondy, originaire de Florence, joua un grand rôle en France sous les règnes de Henri II, François II, Charles IX, Henri III et même sous Henri IV.

Albert de Gondy, dit le *maréchal de Retz*, étoit fils d'Antoine de Gondy, maître-d'hôtel de Henri II, qui avoit suivi Catherine de Médicis en France. Albert fut employé dans plusieurs négociations à l'armée, où il n'obtint pas de grands succès; mais il réussit mieux dans le métier de courtisan. La grande faveur dont il jouit à la cour, excita l'envie contre lui : on alla jusqu'à lui disputer sa noblesse; un reproche plus grave, c'est qu'il fut, dit-on, un des conseillers de l'exécrable

projet de la Saint-Barthélemy, dont il alla excuser le massacre auprès d'Elisabeth, reine d'Angleterre. Il s'empara de Belle-Ile, qu'il fortifia, et fut gouverneur de Provence, que les factions l'obligèrent de quitter. Charles IX le fit maréchal de France en 1574; il fut fait duc et pair par Henri III, et mourut en 1602, âgé de soixante-douze ans. C'est Albert de Gondy qui conseilla à Henri III d'unir ses forces à celles du roi de Navarre contre les entreprises de la Ligue. On l'inhuma dans la chapelle qui avoit été concédée à sa famille par le Chapitre de Notre-Dame; et Pierre de Gondy, cardinal évêque de Paris, son frère, lui fit ériger un monument en marbre; il s'en fit également ériger un de la même forme.

MAUSOLÉE D'ALBERT DE GONDY.

Le mausolée d'Albert de Gondy est composé de quatre colonnes de marbre noir, dont les bases et les chapiteaux sont de marbre blanc, supportant un entablement de marbre noir, de sept pieds de longueur, sur lequel est placée la statue, en marbre blanc, de ce seigneur, à genoux devant un prie-Dieu décoré des armes de sa famille. Sous cette représentation,

entre les quatre colonnes, est un sarcophage en marbre noir, surmonté d'une urne, et soutenu sur un socle décoré des attributs de guerre et de marine, et dont les angles sont ornés de consoles en saillie, revêtues de têtes de chérubins. Sur les deux faces du sarcophage est gravée en lettres d'or, l'épitaphe suivante :

D. O. M. S.
ÆTERNÆ MEMORIÆ
ILLUSTRISSIMI ET GENEROSISSIMI
ALBERTI DE GONDY,
DUCIS RETZII,
MARCHIONIS BELL-INSULÆ,
PARIS FRANCIÆ, EQUITUM MAGISTRI,
REGIARUM TRIREMIUM. PRÆFECTI,
DUORUM REGUM CHRISTIANISSIMORUM,
CAROLI IX, ET HENRICI III CUBICULARII,
UTRIUSQUE MILITIÆ REGIO TORQUAT. DONATI,
QUINQUE REGIBUS NOSTRIS,
QUIBUS TRIUM MAXIMARUM PROVINCIARUM PROREX;
OCTIESQUE EXERCITUUM REGIORUM
CUM IMPERIO DUCTORIS
QUINQUE PRÆLIIS, PERMULTISQUE OBSIDIONIBUS,
EGREGIAM OPERAM NAVAVIT.
OB INDUSTRIAM ET FIDEM, PERGRATI ANIMI,

GRAVISSIMIS ET DIFFICILLIMIS LEGATIONIBUS,
OMNIBUSQUE BELLI AC PACIS MUNERIBUS
SUMMA CUM INTEGRITATIS LAUDE PERFUNCTI,
PETRUS S. R. E. CARDINALIS DE GONDY, FRATER,
CLAUDIA CATHARINA CLARAMONTANA UXOR,
HENRICUS PARISIENSIS EPISCOPUS FILIUS,
HENRICUS, DUX RETZIUS, EX PRIMOGENITO NEPOS,
PHILIPPUS-EMMANUEL, COMES JUNIACENSIS,
REGIARUMQUE TRIREMIUM PRÆFECTUS FILIUS,
JOANNES-FRANCISCUS, ABBAS S. ALBINI, FILIUS
CARISSIMO FRATRI, AMANTISSIMO CONJUGI,
OPTIMOQUE PARENTI.

MAUSOLÉE DE PIERRE DE GONDY.

Pierre de Gondy, frère du précédent, fut d'abord évêque de Langres, puis de Paris; le pape Sixte V l'éleva au cardinalat en 1587. Il se déclara avec fermeté contre la Ligue, et mourut, le 17 février 1616, à quatre-vingt-quatre ans; il fut inhumé à Notre-Dame, dans la chapelle qui lui avoit été concédée pour lui et sa famille. Son tombeau, de la même forme que celui d'Albert de Gondy, est surmonté d'une statue à genoux devant un prie-Dieu, représentant ce prélat revêtu de la pourpre romaine. Sur le socle du sarcophage sont

sculptés les attributs de sa dignité et plusieurs trophées religieux. On y lit l'épitaphe suivante en lettres dorées:

DEO OPTIMO MAXIMO.
PETRUS SANCTÆ ROMANÆ ECCLESIÆ,
CARDINALIS DE GONDY,
LINGONUM ET PARISIORUM EPISCOPUS,
COMES JUNIACENSIS,
SACRI ORDINIS SANCTI SPIRITUS
COMMANDATOR TORQUATUS,
VIR NOTA IN DEUM PIETATE,
IN ECCLESIAM OBSERVANTIA,
IN REGES FIDE, IN SUBDITOS CURA,
IN PATRIAM CARITATE, IN SUOS AMORE;
DOMI DIGNITATE PUBLICA
PRÆSERTIM IN PAUPERES VINCTOS,
RELIGIOSASQUE FAMILIAS LIBERALITATE,
AUCTORITATE JURIS,
DISCIPLINÆ ECCLESIASTICÆ TENAX;
SACRARUM ÆDIUM COLLAPSARUM RESTAURATOR,
NOVARUM REPARATOR;
FREQUENS AD PONTIFICES MAXIMOS LEGATUS,
REGIBUS CAROLO IX, ET HENRICO MAGNO CARUS,
HENRICI MAGNI,
CUM PONTIFICE MAXIMO ET ECCLESIÆ CONCILIATOR,

LUDOVICI XIII, IN FONTE PROGENITOR,
MORTALITATIS MEMOR, HOC SIBI
FUNERI SUO, ANNIS TRES SUPERSTES
MONUMENTUM PONI
CURAVIT. EXCESSIT
ANNO DOMINI 1616 ÆTATIS 84:
XIII KALENDAS MARTIAS,
PLENUS DIERUM
ET BONORUM OPERUM.

CHAPELLES DE SAINT LOUIS, DE SAINT RIGOBERT ET DE SAINT NICAISE.

16°. Les deux chapelles de saint Louis et de saint Rigobert ont été réunies pour n'en former qu'une, en vertu de la conclusion du Chapitre, du 10 mai 1602, pour servir de sépulture à Pierre, cardinal de Gondy, évêque de Paris, et à sa famille. Cette chapelle avoit été décorée avec magnificence par les soins de Paule-Françoise-Marguerite de Gondy, duchesse de Retz et de Lesdiguières; elle fut portée à cet acte de générosité, tant pour embellir la maison du Seigneur, que pour honorer la mémoire de ses ancêtres. Dans les panneaux du lambris qui décoroit la chapelle, étoient encastrés des trophées de guerre et de

marine, ainsi que les armoiries et les épitaphes des seigneurs et des prélats de cette maison, qui furent successivement évêques de Paris durant l'espace de cent ans : il ne reste de toutes les marques de la munificence de cette princesse que les armoiries de sa famille, peintes sur les vitres de la chapelle.

La nécessité d'avoir un lieu particulier dans l'Eglise, où l'on pût célébrer l'office divin, que l'on étoit obligé d'interrompre lors des préparatifs des cérémonies extraordinaires, détermina le Chapitre à faire disposer les chapelles de saint Louis et de saint Rigobert en une espèce de petit chœur. On y ajouta celle de saint Nicaise (1).

---

(1) Ces trois chapelles furent fondées, en 1296, par Simon Matifas de Bucy, quatre-vingt-troisième évêque de Paris, mort le 23 juin 1304. Dans celle de saint Nicaise, on voyoit autrefois son tombeau, qui consistoit dans une grande table de marbre noir, élevée de terre d'environ trois pieds, sur laquelle étoit couchée une statue en marbre blanc, représentant cet évêque. Lorsque l'église constitutionnelle voulut ériger une paroisse à Notre-Dame, en 1791, ce tombeau fut démonté pour faire place à un confessionnal, et l'on déposa la statue de l'évêque dans la cave de la grande sacristie, où elle est encore actuellement. Contre le pilier, à l'en-

Les deux parties circulaires des stales du grand-chœur, qui avoient été supprimées lors de la démolition des jubés, en 1804, furent transportées dans cette chapelle, et placées de chaque côté de l'autel, auquel on donna une proportion plus grande (1). Ces travaux furent exécutés en 1807, sous la conduite de M. Fontaine, architecte.

L'ancienne chapelle de la Vierge se ressentant des temps de détresse où elle avoit été décorée, il étoit indispensable d'en ériger une

---

trée de la chapelle de saint Nicaise, se voyoit également la statue en pierre de Matifas de Bucy, placée sur une colonne, autour de laquelle on lisoit l'inscription suivante :

Cy-est l'imaige de bonna mémoire de Simon Matifas de Bucy, de l'évesché de Soissons, jadis évesque de Paris, par qui furent fondées premièrement ces trois chapelles où il gist, l'an de grâce MCCXCVI. et puis l'on fist toutes les autres environs le chœur de cette Eglise. Priez Dieu pour luy.

(1) Lors de la démolition des jubés, on supprima quatorze stales en haut, et huit en bas, dont vingt ont été replacées dans les trois chapelles du rond-point du chœur, et les dossiers de ces stales, formant quatre pans, sont appliqués surs les murs de face de la grande sacristie.

qui répondit à la majesté du temple, dans le lieu le plus convenable, et où l'on pourroit placer avantageusement la belle statue de la Vierge du cavalier Bernin : M. Godde, architecte, fut chargé de la direction de ces travaux.

En novembre 1818, on supprima le vitrage de la chapelle centrale du rond-point, et l'on construisit une grande niche en ogive, formant trompe à l'extérieur. Cette niche, construite en pierres de taille dans l'étendue du cadre ogive de la croisée, est ornée d'une riche plate-bande formant encadrement, et disposée en échiquier. Au pourtour règne une bordure de trèfles découpés très-délicatement sur un fond lisse; l'intérieur de la niche, disposé en cul-de-four, est peint en bleu d'azur et surmonté du Saint-Esprit.

On voit avec satisfaction que l'architecte qui a donné les dessins de cette niche a eu le bon esprit de l'assujettir au système d'architecture du temple. Il en eût été de même de l'autel que cet artiste devoit faire construire dans le même style, s'il n'avoit été forcé de mettre une sévère économie dans les embellissemens de cette chapelle. Cependant il paroît certain que l'exécution de cet autel, qui complètera

d'une manière satisfaisante l'ensemble de la décoration, est remise à un temps plus favorable.

Dans la niche est placée, sur un socle carré, la statue de la Vierge en marbre blanc, de sept pieds et demi de proportion, vulgairement appelée *la Vierge des Carmes*.

Ce chef-d'œuvre, de sculpture exécuté à Rome, par Antoine Raggi, dit le Lombard, d'après le modèle du cavalier Bernin, coûta dix mille francs au cardinal Antoine Barberin, qui, indépendamment de cette somme, paya les frais de son transport à Paris : il en fit présent aux Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard. Cette statue fut transportée, en 1793, au dépôt de la rue des Petits-Augustins, et de là au Louvre. En 1802, époque du rétablissement du culte en France, le Chapitre de Notre-Dame la demanda et l'obtint du gouvernement.

La Vierge est assise, et tient l'enfant Jésus sur ses genoux : rien n'est plus gracieux que son attitude ; la tête est parfaitement belle : elle se fait admirer par la vérité de son expression et par la correction du dessin. Il est à regretter que cette statue ne soit pas mieux éclairée ; elle se trouve placée dans un faux jour qui ne

ne permet pas d'en apercevoir toutes les beautés. On se propose de remédier à cet inconvénient en pratiquant une ouverture dans la voûte.

Cette chapelle est décorée de deux grands tableaux de forme ogive, qui occupent la presque totalité des murs de refend.

N°. I. La sainte Vierge au tombeau. Les apôtres, suivis d'une foule de fidèles, sont descendus, par les détours d'un ravin, dans la vallée de Josaphat; ils vont y déposer, dans un sépulcre, le corps de la Vierge : elle est vêtue d'une tunique; l'une des saintes femmes en a détaché le manteau qu'elle garde précieusement. Les diverses parties du corps de la Vierge se présentent plus ou moins en raccourci, suivant la variété des mouvemens. Cette figure est fort belle de détail et d'effet général. Les têtes des apôtres et des saintes femmes ont chacune un caractère d'expression qui leur est particulier. Les draperies sont bien jetées, les masses parfaitement distribuées, et l'art du dessin s'y montre dans sa perfection. Cette grande composition est due aux talens de M. Abel de Pujol, auteur du tableau de la *Prédication de saint Etienne*, que l'on a

vu avec le même intérêt à l'exposition du salon de 1817. Ces deux tableaux, ainsi que le plafond du grand escalier du Musée royal, placent M. Abel de Pujol au rang des maîtres distingués de notre école.

N°. II. Jésus-Christ ressuscitant le fils de la veuve de Naïm. Suivi de ses disciples, Jésus-Christ rencontra, aux portes de la ville, une veuve qui pleuroit son fils, dont elle accompagnoit la dépouille mortelle jusqu'au lieu de la sépulture. Touché de la situation de cette femme, qui fondoit en larmes, il s'approcha d'elle, et lui dit qu'elle cessât de pleurer : il fit arrêter ensuite ceux qui portoient le corps du défunt, et d'une voix toute-puissante, il commanda à ce jeune homme de se lever, ce qu'il fit à l'instant, et il le rendit à sa mère. L'ordonnance de ce tableau est riche et imposante. Le jeune homme qui ressuscite à la voix de Jésus-Christ, est une figure admirable ; il semble bien qu'un souffle divin vient le rappeler à la vie. Je ferai observer que la toilette trop soignée de la veuve de Naïm contraste avec les sentimens qui doivent l'agiter : cette remarque, faite dans l'intérêt de l'art, n'empêche pas de considérer ce tableau comme

l'un des plus beaux qui ait été admis à l'exposition de 1819. Il a été peint par M. Guillemot.

Ces deux tableaux font partie de ceux que M. le préfet de la Seine a fait exécuter depuis plusieurs années pour la décoration des églises de Paris.

Le lutrin en bois, placé dans cette chapelle, mérite une attention particulière, par sa composition élégante et la belle exécution de son travail. Le pupître est sur un piédestal triangulaire, dont les trois faces, un peu concaves, sont ornées de figures en bas-reliefs des trois apôtres saint Pierre, saint Paul et saint Jean l'évangéliste; autour de la tige, et sur le piédestal, sont représentées les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité : ces figures sont fort belles. Le corps du pupître est décoré de petits ornemens en mosaïque très-délicats. Ce lutrin, enrichi de consoles délicatement travaillées, et d'arabesques d'un bon style, a été exécuté en 1700, par Julience, sculpteur provençal, pour les Chartreux de Paris : il fut apporté du dépôt de la rue des Petits-Augustins à l'Eglise Notre-Dame, en 1802.

CHAPELLE DE LA DÉCOLLATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE, DE SAINT EUTROPE ET DE SAINTE FOI.

La chapelle de la Décollation de saint Jean-Baptiste est actuellement réunie à celles de saint Eutrope et de sainte Foi, vulgairement appelées de Vintimille, parce qu'elles furent concédées par le Chapitre à Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, des comtes de Marseille, du Luc, duc de Saint-Cloud, pair de France, chevalier, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et archevêque de Paris, pour servir de sépulture à sa famille.

Cette chapelle renferme un mausolée en marbre blanc, érigé en 1818, à la mémoire du cardinal de Belloy, archevêque de Paris. Avant d'en faire la description, je crois devoir rappeler quelques-uns des principaux traits qui ont marqué le cours de la longue et vertueuse carrière de ce prélat.

Jean-Baptiste de Belloy, naquit le 9 octobre 1709, au château de Morangles, dans le diocèse de Beauvais, d'une famille distinguée, dont l'origine remonte à une époque reculée, et dont l'histoire présente une succession non

interrompue de services rendus à l'Etat, ainsi que d'emplois et de grades militaires obtenus sous les rois de la troisième race.

Dès son début dans la carrière ecclésiastique, M. de Belloy fut vicaire-général, official et archidiacre de Beauvais sous le cardinal de Gesvres, évêque de cette ville. Il annonça, dans les différens emplois dont il fut revêtu, l'esprit de douceur qui n'a pas cessé de le distinguer dans le cours de sa longue carrière. Evêque de Glandèves, le 30 janvier 1752, il fut député à la fameuse assemblée du clergé de 1755, et s'y rangea du côté des prélats modérés, qu'on appeloit les *feuillans*, parce qu'ils avoient à leur tête le cardinal de la Rochefoucauld, ministre de la feuille des bénéfices, et qu'ils étoient opposés aux prélats d'un zèle trop exalté, qu'on nommoit *théatins*, par allusion à l'ancien évêque de Mirepoix (Pierre de la Broue), qui avoit été de cet ordre, et dont ils suivoient les principes. M. de Belzunce, évêque de Marseille, justement révéré pour sa conduite admirable durant la peste de cette ville, étant mort pendant la tenue de l'assemblée, la cour jeta les yeux sur M. de Belloy pour le remplacer. *L'évêque de*

Glandèves est l'homme qu'il nous faut à Marseille, dit Louis XV à son ministre ; *c'est un homme de paix, qui ne s'est jamais plaint de personne, et de qui on ne s'est jamais plaint* (1). Le roi ne fut point trompé dans ses espérances : le nouveau pasteur sut tenir d'une main ferme la balance entre les partis, les contenir dans le devoir par cet esprit de sagesse qui le dirigeoit dans son administration, et se faire aimer de tout le monde par son caractère de douceur et par l'aménité de ses mœurs. Les événemens survenus à la suite de 1789, arrachèrent M. de Belloy à son troupeau ; il se retira à Chambly, petite ville voisine du lieu de sa naissance : ce fut dans cet asile qu'il traversa le torrent de la révolution, sans en éprouver les excès.

A l'époque du Concordat de 1801, pour en faciliter la conclusion, M. de Belloy fut le premier à faire le sacrifice de son titre. Son grand âge et ses éminentes qualités le firent

---

(1) *Oraison funèbre du cardinal de Belloy, prononcé, le 25 de juin 1808, dans la Basilique Métropolitaine de Paris, par M. l'abbé* JALABERT, *vicaire-général du diocèse.* — *Biographie universelle*, article *de* BELLOY.

considérer comme le prélat de France qui, dans ces circonstances, convenoit le mieux au siége de la capitale. Il fut nommé à l'archevêché de Paris, le 9 avril 1802, et prit possession de son siége le 11 du même mois. Etranger aux dissensions qui avoient occasionné du trouble dans l'Eglise de France, ce vénérable prélat, animé d'un esprit conciliateur, sut, par sa prudence et par sa modération, maintenir la paix dans son diocèse. Les mœurs patriarcales qu'il conserva dans cette place éminente, la sagesse de son administration, sa dignité dans l'exercice de son ministère, justifièrent un tel choix.

Le dimanche, 27 mars 1803, M. de Belloy reçut, dans la chapelle du palais des Tuileries, la *barrette* de cardinal, du titre de *Saint-Jean devant la Porte Latine*. Le *chapeau* lui fut donné par le saint Père, dans un consistoire qu'il tint à l'Archevêché, en janvier 1805. Doué par la nature d'une santé robuste, il sut l'entretenir par une vie réglée, et parvint ainsi presqu'à son année séculaire, sans avoir éprouvé aucune des infirmités de la vieillesse. Sa première maladie fut un rhume catarrhal, qui ne l'empêcha pas de garder

sa parfaite connoissance jusqu'aux derniers instans de sa vie. Avant de mourir, en donnant sa bénédiction aux personnes de sa famille, il leur dit : *Apprenez à mourir;* il dit aussi à son domestique, qui lui présentoit un médicament : *N'entravez pas la mort.* Il expira, le 10 de juin 1808, à deux heures et demie du matin, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans et huit mois.

Le corps du cardinal de Belloy fut embaumé, puis exposé sur un lit de parade, pendant quatre jours, dans l'un des appartemens du palais archiépiscopal. Ses obsèques se firent avec beaucoup de pompe, dans l'Église de Notre-Dame, le 25 de juin 1808 : ses dépouilles mortelles furent inhumées dans un caveau destiné à la sépulture des archevêques, pratiqué sous le pavé du chœur ; ses entrailles ont été déposées dans le caveau de la chapelle de Vintimille.

Le chef du gouvernement, en permettant, par un privilége spécial, que le cardinal de Belloy fut inhumé dans le caveau de ses prédécesseurs, ordonna qu'il lui fut élevé un monument, *pour attester la singulière considération qu'il avoit pour les vertus épiscopales.*

Ce monument, dont l'exécution fut confiée à M. Deseine, statuaire, membre de l'ancienne académie de peinture-sculpture, a été placé par ses soins, en 1818, dans la chapelle de la Décollation de saint Jean-Baptiste, à laquelle on a réuni celle dite de Vintimille.

Il se compose de quatre figures, dont trois de sept pieds et demi de proportion. Le cardinal de Belloy, assis dans un fauteuil placé sur son sarcophage, est représenté offrant les secours de la charité à une famille indigente. La femme qui reçoit le don a la main droite appuyée sur l'épaule d'une jeune fille, dont l'expression est celle de la reconnoissance et de l'admiration.

Sous la main gauche du prélat est un livre ouvert sur lequel on lit les passages suivans :

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem : in die malâ liberabit eum Dominus (1).

« Heureux celui qui est attentif sur les be-
» soins du pauvre et de l'indigent ; le Seigneur
» le délivrera au jour de l'affliction ».

---

(1) Ces paroles du Psaume XL, devenues l'une des maximes du cardinal de Belloy, étoient souvent mises en pratique par ce digne prélat.

Du même côté, saint Denys, premier évêque de Paris, placé sur une petite masse de nuage, montre aux fidèles son digne successeur, et semble le proposer comme un exemple de vertu : saint Denys tient de la main gauche un rouleau de papier sur lequel sont censés écrits les noms des évêques et des archevêques qui lui ont succédé ; une partie de ces papiers déroulés laisse apercevoir les noms suivans : *De Vintimille, de Bellefonds, de Juigné* et *de Belloy*.

Sur le devant du sarcophage en marbre noir, est gravée l'épitaphe suivante en lettres d'or :

D. O. M.
ILLUSTRISSIMUS, REVERENDISSIMUS, EMINENTISSIMUS
JOANNES-BAPTISTA DE BELLOY,
S. R. E. CARDINALIS PRESBYTER,
TITULI S. JOANNIS ANTE PORTAM LATINAM ;
GLANDATENSIS PRIMUM EPISCOPUS, TUM MASSILIENSIS ;
POSTREMO IN SEDE PARISIENSI, POST ILL.UM AC REV.UM
ANTONIUM LECLERC DE JUIGNÉ
ARCHIEPISCOPUS,
SORTITUS ANIMAM BONAM,
FORMA GREGIS EX ANIMO
FRATRUM AMATOR, CIVITATISQUE
ET PAUPERUM ;

AB OMNIBUS PRO AFFECTU, PATER MERITO APPELLATUS
DIE X^A JUNII MDCCCVIII. OBIIT
ANNOS NATUS PENE NOVEM SUPER NONAGINTA,
HOC IN VERACI MARMORE
REDIVIVUS,
QUOD ÆRE PUBLICO CONSTRUCTUM FUIT.
ANNO D.NI MDCCCXVIII, FELICISSIMÈ REGNANTIS
LUDOVICI XVIII AN. XXIV.

Au bas du sarcophage sont les attributs de l'épiscopat et de la dignité de cardinal.

La tête du cardinal de Belloy est d'une ressemblance parfaite ; elle offre ce caractère de bonté et de candeur qui le rendoit l'objet de l'admiration et du respect de tout ce qui l'environnoit. Les autres figures ont également l'expression qui leur convient ; mais leur proportion colossale n'est pas en rapport avec l'étendue du local.

En blâmant le systême de cette composition, on a observé fort judicieusement que l'artiste avoit manqué aux convenances, en plaçant un pontife dont les vertus ne peuvent exciter que le respect et l'admiration, assis dans un fauteuil, à côté du premier apôtre de la France, que l'Église honore d'un culte particulier, et qui, par un contraste choquant, se trouve

debout, plus bas que le cardinal, comme un personnage subalterne (1).

L'épisode des deux femmes, dont l'une reçoit un don du cardinal, est fait pour rappeler, que, parmi les éminentes qualités qui ont signalé le cours de sa longue carrière, la charité fut toujours sa vertu dominante.

Les corps d'architecture du monument sont revêtus de marbre. Le revêtement du socle sur lequel est placée la figure du cardinal est en brèche d'Alep, et le soubassement du cénotaphe est incrusté de marbre de Flandre. Les travaux de ce monument ont été totalement terminés en décembre 1819.

Le samedi 30 mai 1818, en travaillant aux fouilles pour la construction du massif en maçonnerie sur lequel est placé le monument du cardinal de Belloy, on découvrit, à quatre pieds environ au-dessous du sol de la chapelle,

---

(1) La crosse que l'artiste a placée dans la main de saint Denys, devoit avoir la forme du *lituus* du chef des augures, ou du *pedum*, ou bâton pastoral, d'où dérivent les premières crosses des évêques. Il est bien singulier qu'il lui ait donné celle d'un caducée; mais cette erreur est réparable, et nous espérons que M. Deseine profitera de notre observation.

une fosse en maçonnerie, recouverte d'une forte dalle de pierre, et dans laquelle étoit encastré un cercueil de plomb, dont le dessus, percé en plusieurs endroits, laissoit apercevoir un cadavre qui paroissoit être dans un parfait état de dessication.

Une inscription gravée sur une plaque de cuivre attachée à ce cercueil, apprit qu'il contenoit les dépouilles mortelles de Jacques Desmarets, archevêque d'Auch, et primat de la Novempopulanie, mort à Paris, en 1725.

Jacques Desmarets avoit été successivement chanoine de l'Église de Paris, docteur de Sorbonne, abbé de Notre-Dame de Londais, conseiller d'Etat, agent-général du clergé, évêque de Riez, puis archevêque d'Auch en 1713 (1).

Près de cette sépulture, on a trouvé un autre cercueil de plomb, revêtu d'une inscrip-

(1) Jacques Desmarets étoit fils de Jean Desmarets, intendant de justice et trésorier de France à Soissons, et de Marie Colbert, sœur du ministre de ce nom, dont la mémoire, justement révérée, sera, dans tous les siècles, l'objet de la vénération des gens de lettres et des artistes, et le modèle de tous ceux qui seront appelés au ministère.

tion qui indiquoit le nom et les qualités de Joachim Dreux, chanoine et sous-chantre de l'Église de Paris, décédé le 16 décembre 1716.

Ces deux cercueils ont été placés dans une fosse creusée à côté de la base du monument dn cardinal de Belloy.

CHAPELLE DE NOAILLES.

19°. Les chapelles de saint Martin, de sainte Anne et de saint Michel, ont été réunies en une seule depuis la concession que le Chapitre en a faite à Louis-Antoine de Noailles, cardinal archevêque de Paris, pour servir de sépulture à sa famille, comme un monument perpétuel de l'estime qu'il a toujours eue pour ses rares qualités, et en reconnoissance des dépenses considérables que ce prélat a faites, tant pour l'embellissement de l'Eglise de Notre-Dame que pour sa conservation.

Cette chapelle, malgré son état de dévastation, rappelle encore son ancienne magnificence. Les statues de saint Louis et de saint Maurice, ainsi que le beau bas-relief en bronze doré, qui décoroient l'autel, ont disparu à la suite des événemens de 1789; il ne reste uni-

quement que le lambris en marbre, formant le revêtement de l'intérieur de la chapelle, dont la décoration avoit été exécutée sur les dessins de Boffrand, architecte du Roi, et la sculpture par Jacques Bousseau et Réné Frémin.

Le tableau qui décore cette chapelle représente la Décollation de saint Paul, à Rome: il a été peint par Louis de Boulogne, en 1657, gravé par Jean Langlois, et donné par Claude Crochet et François Jacob.

Les vitraux de cette chapelle sont décorés des armoiries du cardinal de Noailles et du maréchal de ce nom, son neveu, qui avoit fait achever ses embellissemens.

CHAPELLE DE SAINT FERRÉOL ET SAINT FERRUTIEN.

20°. La chapelle de saint Ferréol et saint Ferrutien, fondée en 1320, par Hugues de Besançon, chantre et chanoine de cette Eglise, avoit été décorée avec beaucoup de magnificence, en 1654, par Michel le Masle, prieur des Roches, chantre et chanoine de Notre-Dame, et précédemment secrétaire des commandemens du cardinal de Richelieu. Les pein-

tures qui ornoient le lambris de cette chapelle avoient été exécutées par Philippe de Champagne.

Les armoiries du cardinal de Richelieu décorent la partie supérieure du vitrage au bas duquel sont, dans deux panneaux, celles de Michel le Masle (1).

On apprendra avec intérêt sans doute que Pierre Lescot, le régénérateur de l'architecture en France, décédé le 10 septembre 1578, âgé de soixante-huit ans, eut sa sépulture dans cette chapelle, en sa qualité de chanoine de Notre-Dame : il étoit aussi abbé commendataire de Clagny (2).

Pierre Lescot, successivement architecte et conseiller des bâtimens sous les rois Fran-

(1) Michel le Masle fut l'un des bienfaiteurs de cette Eglise. Il donna quatorze belles pièces de tapisserie, représentant les traits principaux de la vie de la Vierge. Ces tapisseries, qui coûtèrent 42,000 livres, furent exécutées d'après les cartons de Philippe de Champagne; elles servoient à orner le chœur les jours de grandes fêtes, avant les embellissemens exécutés sous le règne de Louis XIV.

(2) Ses cendres, que l'on auroit dû respecter, furent dispersées lors de la profanation des sépultures, en 1793.

çois

çois Ier., Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Savant architecte, excellent dessinateur, bon mathématicien pour son temps; il avoit puisé, auprès des artistes italiens appelés en France, les principes de l'architecture grecque et romaine. Ce qui ajoute encore à la gloire qu'il s'acquit, ce fut de commencer le Louvre (1), et de voir préférer ses dessins à ceux de Sébastien Serlio, célèbre architecte, que François Ier. avoit fait venir d'Italie pour cette entreprise. Par l'heureux concours d'une semblable circonstance, la même préférence, accordée à Perrault sur le cavalier Bernin, prouva également la supériorité du génie de l'architecte françois sur l'architecte italien, qu'un préjugé peu national avoit fait venir à grands frais pour l'achèvement du palais du Louvre, dont la construction, enfin totalement terminée, appartient entièrement à des artistes françois.

Le tableau de cette chapelle représente Jésus-Christ recevant des offrandes de parfums et de moutons. Vis-à-vis se voit la prédication de

(1) En 1541.

saint Pierre dans Jérusalem; peint en 1642, par C. Poerson.

CHAPELLE DE SAINT JEAN-BAPTISTE ET DE LA MADELEINE.

21°. La chapelle de saint Jean-Baptiste et de la Madeleine a été décorée aux dépens de M. l'abbé de la Myre-Mory, ancien vicaire-général du diocèse, et actuellement évêque du Mans.

Au-dessus du lambris en menuiserie dont elle est revêtue, sont placés deux grands tableaux; l'un représente la visitation de la Vierge, l'autre, placé en face, offre pour sujet notre Seigneur rendant visite à Marthe : sa sœur Marie-Madeleine est aux pieds du Sauveur; elle écoute avec attention sa parole. Le peintre a saisi l'instant où Marthe vient dire à Jésus-Christ : *Seigneur, ne considérez-vous point ma sœur, qui me laisse servir toute seule? Dites-lui donc qu'elle m'aide.* Ce tableau peint en 1704, par Claude Simpol, et donné par Jacques Lucas et Jean Mercier, mérite une place distinguée dans cette suite; le Christ et les deux figures de Marthe et de Marie-Madeleine sont assez bien drapées, les têtes et les mains des-

sinées avec goût; si le fond du tableau n'avoit pas poussé au brun, on pourroit le considérer comme un de ceux qui réunissent le plus de parties.

Au-dessus de l'autel est un bas-relief, fait en forme de niche, représentant le baptême de Jésus-Christ par saint Jean.

Dans le lambris, en face de l'autel, est encastrée une grande table de marbre blanc, sur laquelle est gravée l'épitaphe de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, mort le 12 décembre 1781, et inhumé dans cette chapelle, qu'il avoit fait décorer à ses dépens. Ses dépouilles mortelles en ont été enlevées en 1793. M. l'abbé de la Myre-Mory, voulant rappeler la mémoire d'un prélat aussi recommandable, s'est empressé de faire placer son épitaphe dans le lieu où elle étoit anciennement. La voici :

DEO IMMORTALI SACRUM.
HIC JACET
CHRISTOPHORUS DE BEAUMONT, ARCHIEPISCOPUS PARISIENSIS,
DUX SANCTI CLODOALDI, PAR FRANCIÆ,
REGII SANCTI SPIRITÛS ORDINIS COMMENDATOR,
SORBONÆ PROVISOR,

ANIMI FORTITUDINE, SANCTITATE MORUM,
RELIGIONIS CONSTANTIA,
IN PAUPERES ET EGENOS QUOSQUE LIBERALITATE,
VIRTUTUM SPLENDORE
SUPRA LAUDEM ET ADMIRATIONEM EVECTUS;
ECCLESIÆ LUGDUNENSIS PRIMÙM CANONICUS,
DEINDE EPISCOPUS LAPURDENSIS,
MOXQUE ARCHIEPISCOPUS VIENNENSIS,
TRANSLATUS EST, JUSSU TER ITERATO
LUDOVICI XV, REGIS CHRISTIANISSIMI,
AD PARISIENSEM ECCLESIAM ANNO MDCCXLVI.
VIR HONORIBUS QUOS SUSCEPIT MAGNUS,
QUOS RECUSAVIT MAXIMUS.
IN PETROCORUM AVITO CASTRO DE LA ROQUE
NATUS, ANNO MDCCIII,
OBDORMIVIT IN DOMINO, ANNO MDCCXXXI,
DIE XII. MENSIS DECEMBRIS,
HOC IN SACELLO, QUOD IN SUUM SUORUMQUE TUMULUM
EX DECRETO CAPITULI APPARARI CURAVERAT,
PATRUO OPTIMO MONUMENTUM POSUERE
MŒRENTES FRATRIS FILII : LUDOVICUS COMES,
CHRISTOPHORUS MARCHIO,
ANTONIUS FRANCISCUS VICE COMES
DE BEAUMONT.

Qui pronus est ad misericordiam, benedicetur.
PROVERB. XXII. 9.

Les armoiries de Christophe de Beaumont sont peintes sur verre dans le couronnement du vitrage de la chapelle.

CHAPELLE DE SAINT EUSTACHE.

22°. La chapelle de saint Eustache renfermoit autrefois un tombeau en marbre noir, érigé au maréchal de Guesbriant, mort le 24 novembre 1643, d'une blessure au bras, provenant d'un coup de fauconneau qu'il reçut au siége de Rotweil, petite ville de Souabe. Louis XIII l'avoit désigné pour être le gouverneur de Louis XIV.

Renée du Bec-Crépin, son épouse, fit transporter son corps à Paris. On le déposa dans l'église de Saint-Lazare, et, le 8 juin 1644, il fut porté avec pompe, à dix heures du soir, à l'Eglise de Notre-Dame, où, par ordre de la reine Anne d'Autriche, on lui fit un service solennel. Cette princesse voulut que toutes les cours souveraines et le corps de ville y assistassent : de pareils honneurs n'avoient encore été rendus jusque-là qu'aux rois, aux reines et aux enfans de France; mais Anne d'Autriche les crut nécessaires, dans la circonstance critique où l'Etat se trouvoit alors, pour attacher au service du roi son fils des officiers de mérite qu'un esprit d'indépendance, qui gagnoit de plus en plus les grands du royaume, s'efforçoit d'arracher à leur devoir. La comtesse

de Guesbriant se disposoit à faire élever à son mari un superbe mausolée, lorsque des talens que la nature place rarement chez un sexe étranger aux affaires publiques, la firent nommer ambassadrice extraordinaire en Pologne, pour accompagner la princesse Marie de Gonzague, qui avoit épousé, en 1645, dans la chapelle du Palais-Royal, Ladislas IV, roi de Pologne. Ce prince voulut que l'on rendît à la maréchale de Guesbriant les mêmes honneurs qu'avoit reçue l'archiduchesse d'Inspruck, Claude de Médicis, en 1637. Cette dame avoit déjà été chargée de différentes négociations dans plusieurs cours d'Allemagne et d'Italie. Si le maréchal de Guesbriant fût le premier dont les dépouilles mortelles reçurent de semblables honneurs, la maréchale fut aussi la première femme qui se trouva chargée d'un emploi de cette importance. Elle mourut à Périgueux, en 1659, comme elle alloit au-devant de Marie-Thérèse d'Autriche, depuis femme de Louis XIV, dont elle avoit été nommée dame d'honneur, et fut inhumée à côté de son mari, sans avoir pu lui faire ériger le monument qu'elle s'étoit proposée. Cette dame en chargea le marquis de Vardes, son neveu; mais une intrigue

de cour, dans laquelle il avoit imprudemment joué un rôle, le fit exiler à Aiguemortes. Il fut rappelé au bout de vingt ans, et parut devant Louis XIV avec le même habit qu'il avoit lorsqu'il fut exilé : la mode étant alors toute changée, son costume fit rire les courtisans ; Vardes s'en aperçut, et dit : *Messieurs, on est bien ridicule quand on a eu le malheur de déplaire à son maître.*

CHAPELLE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE ET DE SAINTE AGNÈS.

23°. La chapelle de saint Jean l'Evangéliste, et de sainte Agnès.

CHAPELLE DE SAINT MARCEL.

24°. La chapelle de saint Marcel, neuvième évêque de Paris, est placée dans l'angle de la croisée du côté du cloître. La niche au-dessus de l'autel est ornée de la statue de ce prélat, modelée en plâtre par le sculpteur Mouchy, qui devoit l'exécuter en marbre, sans les événemens de 1789. Cette chapelle, ainsi que celle placée à l'autre extrémité de la croisée, et qui étoit sous l'invocation de saint

Christophe, avoient été décorées en 1780, sur les dessins de feu Boulland, architecte du Chapitre. L'archevêque Christophe de Beaumont avoit signalé sa munificence par cet embellissement que le vandalisme a fait disparoître.

En face de cette chapelle est placé un tableau ayant pour sujet saint Paul guérissant, dans la ville de Lystres, un homme né boiteux, en présence des habitans qui l'écoutoient; ils le prirent pour Mercure, parce qu'il portoit la parole, et saint Barnabé, qui étoit avec lui, pour Jupiter : en conséquence, ils amenèrent des taureaux pour les leur sacrifier; mais les deux apôtres, voyant leur idolâtrie, leur crièrent : *Mes amis, que voulez-vous faire? Nous ne sommes que des hommes comme vous; nous vous demandons de vous convertir de ces vaines superstitions, et d'adorer un seul Dieu qui a créé le ciel et la terre.*

Ce tableau, peint en 1644 par Michel Corneille, le père, a été gravé par François de Poilly, et donné par Jean du Closnel et François Lemaître.

Près de l'autel de saint Marcel est un tableau de moyenne proportion; il représente

la tenue du concile de Trente, en 1545, et a été donné par le cardinal Maury, en 1813.

De l'autre côté est un tableau de même proportion, représentant Moïse sauvé des eaux.

En suivant les bas-côtés de la nef.

CHAPELLE DE SAINT NICOLAS.

25°. Le tableau placé au-dessus de l'autel de la chapelle de saint Nicolas représente Jésus-Christ crucifié; au bas de la croix est un religieux portant l'habit de saint François : ce tableau est vraisemblablement un *ex voto*. Il a été peint par Le Guide. Ce grand artiste possédoit tellement le sentiment du beau, qu'il le faisoit briller même dans un visage flétri et meurtri par le sang qui coule de toutes parts, comme on peut le voir dans la tête du Christ; on y distingue des traces de majesté, un air de grandeur, une image si sensible de la Divinité, qu'elle ne convient qu'à un Dieu.

Le sujet du tableau vis-à-vis est la décollation de saint Jean-Baptiste. Son corps est enlevé par ses disciples, et sa tête par la fille d'Hérodiade, pour la présenter au roi Hérode, dont elle étoit aimée. Ce tableau, peint en

1674, par Claude Audran, a été donné par Alexis Loir et Charles Duhamel.

CHAPELLE DE SAINTE CATHERINE.

26°. Cette chapelle avoit été autrefois concédée par le Chapitre à Charles de la Grange-Trianon, diacre et chanoine jubilé de l'Eglise de Paris, abbé commandataire de Saint-Sever, ordre de saint Benoît, diocèse de Coutances, prieur de Saint-Martin du Vieux-Bélesme, et d'Ivette, près Chevreuse, conseiller en la grande chambre du parlement de Paris; il mourut le 10 juillet 1733, âgé de quatre-vingts ans : l'abbé de la Grange étoit le dernier de sa famille, qui s'est illustrée dans la robe. Il fut inhumé dans cette chapelle.

Ce généreux ecclésiastique, par son testament, fit une donation considérable au Chapitre, pour être employée, 1°. à la décoration de sa chapelle; 2°. pour l'exécution de l'ancien aigle, modelé et fondu en 1755, par Duplessis; 3°. enfin, pour subvenir aux réparations de l'orgue, à la charge d'une messe anniversaire en musique pour le repos de son ame.

Vis-à-vis l'autel étoit un tombeau de marbre noir veiné, sur lequel s'élevoit une

pyramide dont la base étoit ornée d'un médaillon en marbre blanc, représentant l'abbé de La Grange. Ce monument fut détruit en 1793 : le médaillon, représentant le chanoine de La Grange, existe encore ; il se trouve confondu parmi les fragmens de marbre qui ont été déposés dans la grande cave, sous la nef.

Dans cette chapelle est un grand tableau représentant la femme affligée du flux de sang pendant douze ans ; Jésus-Christ, en se retournant, lui dit : *Votre foi vous a sauvée.* Ce tableau a été peint par Caze, en 1706. C'est un des plus estimés de ce maître ; il est d'une belle ordonnance, d'un pinceau moëlleux, d'une touche large et bien passée. Ce peintre prouve une grande facilité, par la quantité prodigieuse de ses productions ; et, si l'on excepte le tableau peint par lui dans la nef de Saint-Germain-des-Prés, il en est peu de cette proportion dont la touche soit aussi soignée : il a été donné par J. Le Bastier et J. Le Natier, en 1706.

CHAPELLE DE SAINT JULIEN-LE-PAUVRE ET DE SAINTE MARIE L'ÉGYPTIENNE.

27°. La chapelle de saint Julien-le-Pauvre

et de sainte Marie l'Egyptienne a été ornée et embellie aux dépens de l'abbé Girard, chanoine de cette Eglise (1). Le lambris en menuiserie dont elle est décorée provient de l'ancienne salle du Chapitre, qui a été démolie en 1803. Il est orné de petites figures en bas-relief placées dans des niches, et représentant les apôtres et plusieurs autres saints personnages, avec leurs attributs. Ces figures sont séparées par de petits pilastres ou trumeaux enrichis d'arabesques d'un fort bon style. Le lambris et la sculpture qui le décore ont été exécutés au commencement du seizième siècle.

Le tableau placé au-dessus de l'autel représente l'Assomption de la Vierge. En face est un autre tableau dont le sujet offre la conversion de saint Paul : il a été peint par Restout.

Cette chapelle est celle de la *pénitencerie:* on y conserve, dans trois bustes, des reliques

(1) François Girard, ancien curé de Saint-Landry (en la Cité), et chanoine de Notre-Dame en 1802, est mort, le 7 novembre 1811, à l'âge de soixante-dix-sept ans et quelques mois. Il a fait une fondation de 600 fr. dans cette chapelle, pour y célébrer tous les jours une messe à perpétuité.

de sainte Ursule et de ses compagnes, vierges et martyres, à Cologne, l'an 383, et patronnes de l'ancien collége de Sorbonne. La conservation de ces reliques est due à M. l'abbé Tinthoin, ancien docteur de Sorbonne, et actuellement chanoine-pénitencier de l'Eglise de Paris. La dévotion au sacré cœur de Jésus, établie par Marie Alacoque, a été fondée dans cette Eglise par M. l'abbé Tinthoin, au mois d'avril 1806.

CHAPELLE DE SAINT LAURENT.

28°. Dans la chapelle de saint Laurent est le tableau qui représente les miracles de saint Paul à Ephèse : cet apôtre exorcisa plusieurs possédés du démon ; ce tableau fut peint, en 1646, par Louis de Boulogne, et donné par François de la Haye et Guillaume Langlois.

CHAPELLE DE SAINTE GENEVIÈVE.

29°. La chapelle de sainte Geneviève est ornée d'un grand tableau dont voici le sujet : les fils d'un Juif, prince des prêtres, nommé Sceva, alloient de ville en ville exorciser ceux qui étoient possédés du démon, en leur disant : *Nous vous conjurons par Jésus-Christ,*

que Paul prêche. Le démon leur répondit : *Je connois Jésus-Christ, et je sais qui est Paul; mais vous qui êtes-vous?* A l'instant l'homme possédé se jeta sur les exorcistes, et les traita si mal, qu'ils furent contraints de fuir de la maison, nus et blessés. Ce tableau a été peint, en 1702, par Mathieu Elie.

CHAPELLE DE SAINT GEORGES ET DE SAINT BLAISE.

30°. La chapelle de saint Georges et de saint Blaise est ornée d'un tableau représentant saint Paul et Sylas, que les magistrats de Philippe, en Macédoine, firent emprisonner; comme ils étoient en prières, au milieu de la nuit, il survint un tremblement de terre, les fondemens de la prison furent ébranlés, les portes s'ouvrirent, et leurs chaînes se rompirent. A ce spectacle, le geolier, croyant tous les prisonniers sauvés, voulut se tuer; mais saint Paul le rassura, en lui disant que personne ne s'étoit échappé : on apporta de la lumière, le géolier, tout tremblant, se jeta à leurs pieds, et demanda aux apôtres ce qu'il falloit faire pour être sauvé. Ce tableau a été peint, en 1666, par Nicolas de la Platte-Montagne, et

donné par Médéric de Veau et Nicolas Bonnier.

Le tableau placé vis-à-vis représente Jésus-Christ guérissant plusieurs malades; il a été peint par Alexandre, en 1692, et donné par Jean Le Bastier et Claude Tripart.

CHAPELLE DE SAINT LÉONARD.

La chapelle de saint Léonard, qui est la dernière, a été disposée pour le prédicateur; on y a pratiqué, à cet effet, une chambre à cheminée.

CHAPELLE DE L'ANNONCIATION DE LA VIERGE.

Indépendamment des chapelles dont on vient de donner la description, il en existe encore une, pratiquée dans l'intérieur de la tour méridionale; elle sert à l'usage des catéchismes. L'autel est décoré d'un grand tableau représentant l'Annonciation de la Vierge, peint par Philippe de Champagne, en 1636. Ce tableau faisoit autrefois partie de ceux qui décoroient l'ancienne salle capitulaire, démolie en 1803. Cette chapelle a été érigée dans la tour, en 1807, pour une association religieuse, sous le titre de l'*Annonciation de la sainte Vierge*.

A l'entrée de la chapelle est un bénitier de marbre blanc, autour duquel est gravée l'inscription suivante :

NIΨON ANOMHMATA, MH MONAN OΨIN (1).

Ce qui signifie : *Lava iniquitates, non solam faciem. Lavez vos péchés, indépendamment de votre figure.*

Dans l'intérieur de la tour méridionale, ainsi que dans celle du nord, sont deux escaliers en pierre, en forme de tourelle à spirale, construits avec beaucoup d'élégance et de légèreté; ils servent à monter dans la galerie extérieure, placée à la hauteur des grands vitraux de la nef.

On a placé, au mois d'août 1819, dans les arcs ogives des deux faces latérales du chœur, des chassis garnis de toile peinte, pour masquer l'aspect désagréable que présentoient la

(1) Les premiers chrétiens gravoient ordinairement cette inscription sur les cuves placées à l'entrée de leurs temples. Celui de *sainte Sophie de Constantinople* en offroit un exemple avant qu'il fût érigé en *mosquée*. Voyez *Dissertation sur les Temples*, par BÉNÉDICT PICTET. Genève, 1716, page 98.

maçonnerie

maçonnerie et le derrière des grands tableaux qui le décorent.

Dans l'une des chapelles, au pourtour du chœur, est une statue en marbre blanc, représentant saint Denys, premier évêque de Paris. Cette statue, de cinq pieds six pouces de proportion, fut exécutée, en 1713, par Coustou, l'aîné, pour orner l'une des deux chapelles que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, fit construire à l'entrée du chœur de Notre-Dame. La simplicité et la majesté, la candeur et la ferme confiance qui caractérisent si éminemment les prédicateurs de l'Evangile, distinguent particulièrement cette figure.

Saint Denys tient un rouleau sur lequel est écrit : *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.* Chap. IV, vers. 19, aux Galates. *Mes chers enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.*

LA GRANDE SACRISTIE ET LE TRÉSOR.

Les antiquaires et les artistes se rappelleront avec regret les objets d'orfévrerie, enrichis

de pierres précieuses, renfermant des reliques qu'on exposoit, à certains jours, à la vénération des fidèles.

Parmi les monumens conservés dans les trésors des temples, il suffit de citer ceux de l'abbaye de Saint-Denys, où l'on voyoit le trône ou fauteuil du roi Dagobert, son fondateur, l'oratoire de Philippe-Auguste, le calice et d'autres vases curieux donnés par le célèbre abbé Suger, etc.; ceux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui devoit son commencement à Childebert Ier. et qui avoit été augmentée et enrichie pendant plus de douze siècles; enfin, les objets rares et précieux du trésor de la Sainte-Chapelle du Palais, parmi lesquels on admiroit cette fameuse *agate-onix* donnée par Charles V (1).

Le trésor de la Métropole renfermoit aussi des objets très-précieux, sous le double rapport de l'antiquité et du travail; on y remarquoit surtout un superbe ornement en

(1) Cette précieuse agate-onix est conservée dans le cabinet de la bibliothèque du Roi, ainsi que le fauteuil de Dagobert et une foule d'autres monumens aussi curieux qu'intéressans.

velours cramoisi, enrichi d'arabesques, exécuté en Perse, et donné à cette Eglise en 868; une grande croix en or, travaillée en filigrane, dont une partie avoit été exécutée, dit-on, par saint Eloi, offerte par Jean, duc de Berry, en 1406; le tableau de saint Sébastien, reliquaire en or, donné en 1413 par le même prince (1); un soleil en vermeil de six pieds deux pouces de hauteur, exécuté par le célèbre orfévre Ballin, sur les dessins de Robert de Cotte, architecte, donné, en 1708, par l'abbé de La Porte, chanoine de Notre-Dame (2); et une multitude d'autres monumens aussi curieux, qu'on devoit aux libéralités de plusieurs rois et princes, évêques et chanoines; mais qui, à une époque funeste à la religion et aux arts, ont été enlevés ou détruits. On conservoit aussi, dans ce trésor, plusieurs monumens intéressans, relatifs à la manière dont se faisoient les investitures, par le don d'un couteau; les réparations des dommages, par l'offrande d'un morceau de bois sur lequel l'acte étoit écrit, ou par celle d'une

(1) Il pesoit quatre-vingt-sept marcs quatre onces.

(2) Ce soleil pesoit trois cent trente marcs.

baguette d'argent, lorsque la réparation venoit d'un prince, etc. (1).

Le Trésor et la grande sacristie sont pratiqués dans l'espace régnant entre les chapelles de saint Pierre, de saint Denys et de saint Georges, sur le même alignement des autres chapelles qui bordent le bas-côté méridional du chœur.

L'ancien bâtiment destiné à cet usage avoit servi précédemment de galerie de communication entre le palais archiépiscopal et l'Eglise: c'étoit par cet endroit que les évêques de Paris s'y rendoient pour assister aux offices. Tombant de vétusté, il fut démoli en 1756, et reconstruit sur les desseins de Soufflot, architecte du Roi, qui, par un oubli des convenances, voulut associer l'architecture grecque au style gothique. Ce bâtiment, dont les fondemens ont vingt-six pieds de profondeur (2), fut

(1) Voyez *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, par Le Beuf, tome I, page 86. — *Description de l'Eglise de Paris* (1763), page 298.

(2) En travaillant aux fouilles pour la construction du bâtiment de la sacristie, on trouva, à environ quinze pieds de profondeur, des pilotis de bois de chêne, pla-

construit aux dépens de Louis XV, et terminé en 1758. Soufflot, gêné par l'irrégularité d'un petit espace (1), par la différence des façades et des obstacles de toute espèce, vint à bout de les surmonter en rendant la distribution de ce bâtiment utile et commode.

On entre dans la sacristie par une porte de forme carrée, à deux vantaux, décorée d'un chambranle de marbre de Languedoc. Sur une table de marbre bleu turquin, placée au-des-

---

cés sans aucun ordre ni symétrie, dont quelques-uns avoient été enfoncés si avant en terre qu'il fut impossible de les arracher. La découverte de ces pilotis indique l'existence dans le même lieu d'un édifice particulier; or, cet édifice ne pouvoit être que l'ancienne église de Saint-Etienne, qui, par rapport à sa proximité de la rivière, avoit été bâtie sur pilotis. Telle est du moins l'opinion la plus vraisemblable que l'on puisse émettre sur cette découverte. *Recueil des conclusions capitulaires*, années 1756 et suivantes.

(1) M. de Beaumont refusa au Chapitre de céder l'emplacement de l'ancienne tour de la *Géole* (c'étoit la prison de l'officialité), nécessaire à l'agrandissement de la sacristie; mais il éprouva aussi à son tour un semblable refus, lorsqu'il demanda au Chapitre le libre passage, à travers la salle du Trésor, pour venir à l'Eglise.

sus de la porte, on lit le mot SACRISTIE. Les vantaux sont enrichis d'une belle sculpture, représentant les attributs et les symboles des saints mystères, les vases sacrés et les principaux ornemens du service divin. On a placé, dans le dormant, les armes de France, décorées de palmes et de guirlandes. Un vestibule, de plain-pied avec les bas-côtés du chœur, précède la sacristie : la porte, à droite de ce vestibule, conduit dans la chapelle de saint Pierre; au-dessous de la fenêtre de cette chapelle est placée une fontaine en marbre, faite en niche, et destinée à l'usage de la sacristie; dans l'angle, à droite, on descend sous deux voûtes souterraines, et néanmoins éclairées: l'une est pratiquée sous la chapelle, et l'autre sous la sacristie. La porte à gauche du vestibule conduit sous une voûte souterraine, pratiquée sous les chapelles de saint Géraud et de saint Denys, formant un revestiaire destiné à l'usage des chanoines.

La grande sacristie, de plain-pied avec le vestibule, est uniquement destinée pour le service du chœur. Les deux murs de face sont décorés d'une boiserie enrichie de sculptures, provenant de la partie circulaire des stales

qui ont été supprimées lors de la démolition des jubés. Au centre de la voûte, de forme sphérique, est sculptée une étoile rayonnante : les pendentifs sont également ornés de sculptures. Dans les parties circulaires, au-dessous des pendentifs, sont placés sur des consoles les bustes suivans : 1°. Louis XVI; 2°. le pape Pie VII; 3°. Antoine-Eléonore-Léon Leclerc de Juigné, ancien archevêque de Paris; 4°. le cardinal de Belloy, archevêque de Paris.

Le mur du fond de la sacristie est terminé par un escalier à deux rampes, qui communique à une pièce voûtée, de forme sphérique, dont le mur de face est percé d'une porte à plusieurs vantaux, par laquelle Mgr. l'Archevêque vient de ses appartemens à l'Eglise, pour assister à l'office divin. De cette pièce on monte à deux autres étages, l'un dans lequel sont les armoires contenant les reliquaires, vases sacrés, ornemens, et les autres objets servant au culte; l'autre sert de magasin.

Les deux faces extérieures du bâtiment sur les cours du palais archiépiscopal, ne sont pas d'une invention très heureuse ni d'un style pur. Du côté de la première cour, ce bâtiment

présente une façade avec un soubassement décoré en refend de deux arcades; au-dessus sont deux rangs de croisées, couronnées par un grand entablement orné de consoles; une niche ornée de la statue de la piété royale, de neuf pieds de proportion, surmontée d'un fronton, occupe le trumeau des croisées du premier rang; et, entre celles du second, on voit un médaillon soutenu par un mufle de lion, et entouré d'une riche bordure : le médaillon contenoit le buste de Louis XV, aux libéralités duquel on doit ce bâtiment; ce buste a disparu en 1793; il seroit à désirer qu'on le fît rétablir, ainsi que l'inscription gravée sur un marbre blanc, qui attestoit la munificence du monarque envers cette Basilique. Toute la sculpture de ce bâtiment a été exécutée par Michel-Ange Slodtz.

Les diverses distributions qui avoient été faites dans le bâtiment de la grande sacristie, par l'administration des hospices, pendant le cours de la révolution, ont été supprimées en 1802, époque à laquelle il a été rendu à sa destination primitive.

Enfin, depuis cette époque, la sacristie a été successivement enrichie de vases sacrés,

de reliquaires, d'ornemens, et d'objets d'antiquité, qui forment aujourd'hui ce qu'on appelle *le Trésor*, à l'instar de l'*Opisthodome* des temples grecs.

TRÉSOR.

Reliquaires.

On se rappelle avec quelle piété les rois de France conservoient, dans la Sainte-Chapelle du Palais, les reliques précieuses que saint Louis y avoit déposées, et parmi lesquelles se trouvoit la couronne d'épines de Jésus-Christ. Voici comment cette relique est parvenue jusqu'à nous:

En 346, sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, alla visiter les saints lieux. Arrivée à Jérusalem, elle commença par faire abattre le temple et l'idole de Vénus qui avoient été érigés sur le mont Calvaire. En creusant dans le même lieu, on découvrit le saint sépulcre, les trois croix, et plusieurs autres instrumens de la passion de Jésus-Christ, parmi lesquels se trouvoient la couronne d'épines, l'inscription et les cloux que sainte Hélène envoya à l'empereur son fils, avec une partie considérable du

bois de la croix. La couronne d'épines étoit gardée et vénérée à Constantinople, lorsque les François et les Vénitiens s'emparèrent, en 1204, de la capitale de l'empire grec; et Beaudouin, comte de Flandre, élu empereur d'Orient par les croisés des deux nations, se l'appropria.

En 1238, Baudouin II, de Courtenay, pressé par les Bulgares, et entouré de Grecs schismatiques, vint en France solliciter des secours pour repousser leur invasion. Il exposa à saint Louis et à la reine Blanche, sa mère, que les seigneurs, enfermés dans Constantinople, alloient être réduits à une telle extrémité, qu'ils seroient obligés de vendre la couronne d'épines à des étrangers, ou du moins de la mettre en gage. *C'est pourquoi*, lui dit-il, *je désire ardemment de vous faire passer cette précieuse relique, à vous, mon cousin, mon seigneur et mon bienfaiteur, et au royaume de France, ma patrie*. Saint Louis, pénétré de la plus vive reconnoissance, accepta cette offre, qu'il ambitionnoit plus que tous les trônes du monde, et envoya deux frères prêcheurs, Jacques et André, pour en presser l'exécution : Jacques, étant prieur du couvent de son ordre,

à Constantinople, avoit souvent vu la sainte couronne, et l'on ne pouvoit lui en imposer. Arrivés dans cette ville, ils trouvèrent que les barons de l'empire, réduits à la dernière nécessité, avoient en effet engagé la sainte couronne aux Vénitiens pour la somme de 13,075 *hyperpères* (1), sous condition de la retirer à une époque déterminée. Jacques et André accompagnèrent la relique jusqu'à Venise, où elle fut mise en dépôt dans la chapelle de saint Marc, et André y demeura pour la garder, tandis que Jacques revint en France pour rendre compte au Roi du résultat de sa mission. Saint Louis, aidé des marchands françois établis à Venise, remboursa la somme prêtée, et la sainte couronne fut transportée en France. Dès qu'elle fut arrivée à Troyes, le Roi avec la reine, sa mère, et les princes, ses frères, allèrent au-devant d'elle, et la ren-

(1) C'est le nom d'une monnoie grecque de ce temps-là. D'après l'estimation de la valeur de l'argent à cette époque, il résulte que 13,075 hyperpères en or vaudroient aujourd'hui 156,900 livres, et pareille quantité d'hyperpères d'argent vaudroient un peu moins que 13,075 livres.

contrèrent à Villeneuve-l'Archevêque, entre Troyes et Sens : on ouvrit d'abord la caisse de bois, puis on vérifia les sceaux des seigneurs françois et du duc de Venise, apposés sur la châsse d'argent, dans laquelle on trouva un vase d'or contenant la sainte couronne, que l'on fit voir au Roi et à tous les assistans, le 10 août 1239. Le lendemain, la relique fut portée à Sens : à l'entrée de la ville, le Roi et son frère Robert, comte d'Artois, l'un et l'autre les pieds nus, et dépouillés de leurs habits royaux, la portèrent ainsi à l'église métropolitaine de Saint-Etienne, accompagnés de tout le clergé de la ville, qui vint processionnellement au devant d'elle. Le Roi revint ensuite à Paris, où, le 18 août, se fit la réception de la sainte couronne : on dressa, près de l'abbaye de Saint-Antoine, un grand échafaud d'où plusieurs prélats, revêtus d'habits pontificaux, montrèrent la couronne d'épines au peuple; puis le Roi et le comte d'Artois, encore nus pieds et dépouillés des marques de leur dignité, la portèrent, sur leurs épaules, à l'Eglise cathédrale de Notre-Dame, et de là au Palais, où elle fut mise dans la chapelle royale, qui étoit alors celle de

Saint-Nicolas, bâtie par les ordres de Louis-le-Gros, vers 1120. . . .

Quelques années après, le Roi, ayant encore reçu de Constantinople une partie considérable de la vraie croix, et plusieurs autres reliques, fit bâtir la Sainte-Chapelle telle qu'elle existe aujourd'hui, et dont l'architecture est aussi riche qu'élégante (1), et y fonda un chapitre pour célébrer l'office divin devant les saintes reliques : elles y étoient conservées dans des tableaux et des vases de cristal garnis en or, et le tout étoit renfermé dans une grande châsse, en forme d'arche, de bronze doré, et fermée avec dix clefs de serrures différentes, dont six fermoient les deux portes extérieures, et les quatre autres, un treillis intérieur à deux battans. La sainte couronne y étoit aussi conservée dans un reliquaire très-riche (2).

(1) Ce fut Pierre de Montreuil, le plus habile architecte de ce temps, qui éleva, sur ses dessins, l'édifice de la Sainte-Chapelle, en 1248. Voyez, sur cet architecte, *Introduction aux vues pittoresques des salles du Musée des monumens français*, par M. DE ROQUEFORT.

(2) Voyez *Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais*, etc., par Jérôme-Sauveur MORAND, chanoine de cette Eglise. Paris, 1790, pages 5, 9, 11 et 40. —

En 1791, la sainte couronne fut transférée, par l'ordre de Louis XVI, à l'abbaye de Saint-Denys, et portée, en 1793, à l'hôtel des Monnoies, avec le riche trésor de cette basilique. Là, on la dépouilla de son reliquaire, en forme de cylindre, monté en or, et on la mit sous la garde du sieur Oudri, secrétaire de la commission *première* des arts et métiers, des mains duquel l'abbé Barthélemy, conservateur des médailles et antiques de la bibliothèque du Roi, la retira pour la soustraire à la destruction dont elle étoit menacée, et la déposa dans le cabinet de cette bibliothèque, avec plusieurs autres reliques de la Sainte-Chapelle.

Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, instruit de l'existence de ces reliques, en fit la demande à M. Portalis, ministre de l'intérieur par *interim*. Conformément aux ordres de son excellence, M. Millin, conservateur des médailles et antiques de la bibliothèque, remit, le 26 octobre 1804, à M. l'abbé d'Astros, chanoine de Notre-Dame, une boîte

---

Précis historique sur la sainte Couronne d'épines, avec les cérémonies et les prières pour sa translation à Notre-Dame, par M. d'Astros. Paris, 1806.

contenant la sainte couronne, plusieurs reliques et autres objets d'antiquités (1).

Mais il ne suffisoit pas d'obtenir cette relique; il falloit encore faire les enquêtes nécessaires sur ses diverses translations, pour l'exposer avec confiance à la vénération publique. Les recherches faites à ce sujet n'ont laissé aucun doute sur son authenticité. Or, ce n'est qu'après avoir acquis cette certitude, de personnes d'une sagesse et d'une probité hors de tout soupçon (2), que le cardinal de Bel-

(1) Voyez, à la suite de la notice du Trésor, le détail des reliques et objets d'antiquité trouvés avec la sainte couronne dans la boîte remise à M. l'abbé d'Astros.

(2) Dom Dieuzy et dom Warenflot, anciens Bénédictins de l'abbaye de Saint-Denis, qui, en qualité de trésoriers, montroient la relique au public depuis qu'elle avoit été transférée dans cette abbaye, ont été appelés pour la reconnoître. M. de Boismantier, ancien vicaire-général de Coutances, actuellement curé de Saint-Leu, a confirmé leur témoignage, ayant vu aussi la sainte couronne lorsqu'il fut chargé, en 1791, d'en aller prendre une parcelle que le Roi vouloit donner à l'abbaye de Port-Royal. Ces trois ecclésiastiques ont examiné à loisir et reconnu parfaitement la sainte couronne, particulièrement dom Dieuzy, qui l'avoit vue

loy, archevêque de Paris, a ordonné qu'elle seroit rendue à la dévotion des fidèles : conformément à son ordonnance, la couronne d'épines a été exposée pour la première fois, dans l'Eglise de Notre-Dame, le dimanche 10 août 1806, et la solennité s'en fait tous les ans, le premier dimanche après l'octave de l'Assomption de la Vierge (1).

Un grand reliquaire de cuivre doré en or moulu, de la hauteur de trois pieds deux pouces, sur un pied cinq pouces de largeur dans sa base, renferme la sainte couronne d'épines. Le socle, qui est de forme rectangulaire, est porté sur des griffes de lion ; sur le socle sont placés trois anges, ayant un genou à terre, et soutenant un globe surmonté par la religion avec ses attributs ; un lion,

---

hors de son reliquaire depuis qu'elle avoit été enlevée. Ils en ont attesté avec serment l'identité, et le même témoignage en a été rendu en dernier lieu par MM. J. B. Sooz et Tourteau, anciens chanoines de la Sainte-Chapelle. *Précis historique sur la sainte couronne d'épines*, page 13.

(1) On n'a pas cru devoir s'assujettir à suivre l'ordre dans lequel ces objets sont classés, attendu qu'ils peuvent être changés de place.

symbole

symbole de la force victorieuse, est à ses pieds et fait allusion à ce passage de l'Apocalypse où Jésus-Christ est appelé *le Lion de la Tribu de Juda;* on lit sur une banderole l'inscription suivante : VICIT LEO DE TRIBU JUDA, et sur la croix, cette autre : HÆC EST VICTORIA QUÆ VINCIT MUNDUM FIDES NOSTRA. Le fond du socle de ce reliquaire est en couleur de lapis-lazuli veiné d'or : sur les plates-bandes régnantes au-dessous, on lit sur chaque face les inscriptions suivantes : RECEPTIO S. CORONÆ SPINÆ, DIE X. AUG. MCCXXXIX. RESTITUTIO S. CORONÆ SPINEÆ, DIE XXVI. OCT. MDCCCIV. TRANSLATIO S. CORONÆ SPINEÆ, DIE X. AUG. MDCCCVI. Les autres plates-bandes, formant encadrement, sont ornées de médaillons représentant le Sauveur et les douze apôtres, ainsi que les instrumens de la passion. Sur les angles droits du soubassement de ce reliquaire, sont gravées trois inscriptions contenant un sommaire historique sur la sainte Couronne.

Sur la première face on lit :

LA SAINTE COURONNE D'EPINES de N. S. J. C. CONQUISE PAR BEAUDOIN, A LA PRISE DE C. P., en 1238, ENGAGÉE AUX VÉNITIENS, ET PORTÉE A VENISE, en 1238, FUT REÇUE AVEC

GRANDE PIÉTÉ, PAR SAINT LOUIS, A VILLENEUVE, PRÈS SENS, LE 10 AOUT 1239.

Sur la deuxième face, on lit :

TRANSFÉRÉE DE LA SAINTE-CHAPELLE A L'ABBAYE DE SAINT-DENIS, EN FRANCE, PAR ORDRE DE LOUIS XVI, EN 1791 ; RAPPORTÉE A PARIS EN 1793 ; DÉPOUILLÉE A L'HÔTEL DES MONNOIES, ET PORTÉE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE EN 1794. ELLE FUT ENFIN RESTITUÉE A L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME, PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT, LE 26 OCTOBRE 1804.

Sur la troisième face, on lit :

RECONNUE LE 15 OCT. 1805, PAR P. DIEUZI ET C. N. WARENFLOT, ANC. TRÉSOR. de l'ABBAYE DE SAINT-DENIS, ET PAR P. F. DE BOISNANTIER. A. V. G. DE COUTANCES, CHARGÉ EN 1791 D'EN PRENDRE UNE PARCELLE POUR L'ABBAYE DE PORT-ROYAL. ELLE A ÉTÉ TRANSFÉRÉE SOLENNELLEMENT A L'EGLISE DE NOTRE-DAME, PAR JEAN-BAPTISTE CARD. DE BELLOY, ARCH. DE PARIS, LE 10 AOUT 1806. Et au bas on lit : FAIT CHEZ CH. CAHIER, ORFÉVRE, QUAI DES ORFÉVRES A PARIS, EN 1806.

Le Globe s'ouvre en deux parties égales, et renferme la couronne d'épines qui est enchâs-

sée dans un autre reliquaire en cristal, de forme cylindrique, et monté en argent doré. La couronne d'*Epines* est une espèce de *jonc-marin*, qui est entrelacé et lié par un fil d'or, sa couleur est de gris de cendres; une parcelle de cette couronne, qui en avoit été détachée en 1791, a été remise, et réunie à la relique dont elle provenoit.

Il est dommage que le reliquaire soit d'un mauvais style; il eût été beaucoup plus convenable de lui donner la forme de la relique même, sans en aller chercher une aussi insignifiante.

Une croix en argent, contenant une portion de la croix du Sauveur, enchâssée dans une autre croix de cristal, et connue autrefois sous le nom de la *Croix-d'Anseau*. Elle fut nommée ainsi parce qu'Anseau, prêtre et chantre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, et précédemment clerc de l'église de Paris, l'envoya, en 1109, à Gâlon, évêque de cette ville, et à son Chapitre avec des lettres qui exprimoient l'authenticité de cette relique, en témoignant en même temps son attachement pour un corps dont il se félicitoit d'avoir été membre pour la bonne éducation qu'il avoit

autrefois reçue dans l'église de Paris, et dont il se souvenoit toujours, quoiqu'il y eût déjà vingt-quatre ans qu'il en fût éloigné (1). La relique fut déposée dans l'église de Saint-Cloud, près Paris, le vendredi 28 de juillet, et le dimanche suivant l'évêque Gâlon, accompagné des chanoines et du clergé, la transféra en grande cérémonie dans son église. Les évêques de Meaux et de Senlis y assistèrent.

Cette portion de la vraie-croix a été restituée à l'église de Notre-Dame, par M. Guyot-Sainte-Hélène, qui avoit pris soin de sauver la relique, étant un des commissaires chargés par la Municipalité de l'enlèvement du Trésor de la Métropole en 1792. L'ancien reliquaire étoit une croix en vermeil, enrichie dans toute sa longueur de perles, de diamans, d'émeraudes, de rubis et de saphirs orientaux.

Une portion assez considérable du bois de la vraie-croix, enchâssée dans un reliquaire

(1) Du Bois, *Historia Ecclesiæ Parisiensis*, tome II, pages 16 et 18. — Charpentier, *Description historique de l'Église de Paris*, pages 69 et suivantes. On trouve dans ces deux ouvrages les lettres qu'Anseau adressa à Gâlon, évêque de Paris, et à son Chapitre.

de cristal, monté en argent doré, de la hauteur de 8 pouces. Ce morceau de la vraie-croix fut, dit-on, donné à l'église de la Sainte-Chapelle, par le roi Henri III, pour remplacer celui qui avoit été volé dans la nuit du 10 mai 1575, et qui faisoit partie des reliques que saint Louis avoit achetées de Beaudoin II, empereur de Constantinople. En 1792, on porta cette portion de la vraie-croix à l'hôtel des Monnoies, où elle fut dépouillée de son reliquaire en vermeil, et soustraite à la destruction par un peintre, membre de la commission temporaire des arts et métiers, qui en fit présent à sa mère, femme recommandable par sa piété. Après le rétablissement du culte en France, en 1802, cette dame s'empressa d'offrir la relique à M. l'abbé Corpet, chanoine de Notre-Dame, pour être déposée dans le Trésor de la Métropole. Le reliquaire qui contient ce morceau de la croix du Sauveur est revêtu du sceau de feu S. E. le cardinal de Belloy, archevêque de Paris.

Une croix en vermeil, contenant une portion de la vraie-croix, enchâssée dans une croix de cristal : elle a été détachée de la croix d'Anseau, décrite ci-dessus, pag. 339.

Une châsse de cuivre doré en or moulu; contenant une relique de saint Denis, premier évêque de Paris, donnée par S. E. Mgr. le cardinal de Périgord, archevêque de Paris.

Les reliques de saint Denys, de saint Rustique et de saint Eleuthère, furent soustraites à la destruction en 1793, par les soins de dom Warenflot, Trésorier de l'abbaye de Saint-Denys. Elles furent retirées, en 1795, du lieu où elles avoient été déposées, puis exposées à la vénération des fidèles, dans l'église paroissiale de cette ville. Le 26 mai 1819, s'est faite, par ordre du Roi, la translation de ces reliques dans l'église royale de Saint-Denys. C'est à cette époque que Mgr. le cardinal de Périgord donna à l'église de Paris la relique de son premier pasteur, qu'elle posséde aujourd'hui.

Vases sacrés et Objets d'Antiquité.

Un soleil en vermeil de 3 pieds de hauteur. Le cycle solaire est formé d'une couronne enrichie de diamans roses; les rayons et les nuages qui environnent cette couronne sont très-délicatement travaillés; la tige est composée d'épis de froment et de grappes de raisins, sym-

boles du saint sacrifice ; sur le pied est représenté l'Agneau Pascal. Ce bel ouvrage d'orfévrerie a été exécuté par le sieur Loques, orfévre du clergé.

Un soleil en vermeil, de 2 pieds 6 pouces de hauteur, exécuté par le sieur Famechon, orfévre, donné par M. l'abbé Corpet, chanoine de Notre-Dame.

Un autre soleil en argent, de la même dimension.

Un calice en vermeil, dont la coupe représente *la Cène;* le pied et la tige sont ciselés avec art. Les bas-reliefs ont été exécutés d'après les modèles composés par le célèbre orfévre Germain.

Un ciboire en vermeil, d'une très-belle forme, et d'un travail également précieux, exécuté, ainsi que le vase précédent, chez le sieur Cahier, orfévre.

Deux burettes en vermeil, avec leur bassin ; le tout d'un excellent goût.

Une aiguière en vermeil avec son bassin, servant à l'usage de l'autel : ce vase est d'une forme très-élégante ; cet article et le précédent ont été exécutés par le même orfévre.

Une autre aiguière en argent, avec son bas-

sin. Cette aiguière représente le baptême de Jésus-Christ; elle a d'abord appartenu à M. de Belzunce, évêque de Marseille, dont la mémoire est si justement révérée (1), ensuite au cardinal de Belloy, son successeur, depuis archevêque de Paris, de qui elle provient.

Une grande croix en vermeil, servant aux processions, les jours de fêtes solennelles, exécutée par le sieur Loques, orfévre du clergé.

Une autre croix processionnelle, en vermeil, provenant du cardinal de Belloy, archevêque de Paris.

Deux petits tableaux en vermeil, appelés *Paix*, l'un représente l'Ascension de Jésus-Christ, et l'autre Jésus-Christ sur la croix.

Un bénitier en vermeil, avec son goupillon.

Un bassin en vermeil, enrichi de médaillons représentant les douze apôtres, servant à recevoir la patène dans les grands offices.

Deux encensoirs en argent très-délicatement travaillés.

---

(1) Personne n'ignore que, pendant la peste de Marseille, en 1720 et 1721, ce vertueux prélat, nouveau Charles Borromée, signala son zèle charitable envers les habitans de cette ville.

Quatre chandeliers d'acolytes, en cuivre doré en or moulu.

Un canon de la messe, écrit sur vélin, orné de miniatures d'un très-bon goût, représentant divers sujets du nouveau Testament, peintes par Etienne Jeaurat, membre de l'ancienne académie de peinture, en 1776.

Un livre d'Epîtres, relié en maroquin rouge, doré sur tranche, et garni en argent doré.

Un livre d'Evangiles, également relié en maroquin rouge et garni en argent doré.

Deux autres volumes écrits sur vélin et ornés de miniatures; l'un contenant les Epîtres, et l'autre les Evangiles.

La crosse d'Eudes de Sully, soixante-quatorzième évêque de Paris, décédé le 13 de juillet de l'an 1208. En 1699, lorsqu'on commença à faire les fouilles, pour les embellissemens du chœur de la Métropole, ordonnés par Louis XIV, on trouva assez avant en terre un cercueil de pierre de liais, contenant quelques ossemens desséchés, et la crosse, la mitre et l'étole de ce prélat, qui furent déposés dans le trésor de Notre-Dame, dans lequel ils ont été conservés jusqu'en 1792; de tous ces objets il ne reste ici que la crosse, conservée par

les soins de M. Guyot-Sainte-Hélène, qui l'a restituée à cette église, après le rétablissement du culte. Cette crosse est un simple bâton, surmonté d'une espèce de volute de cuivre doré, noirci par le temps.

Un petit coffre en vermeil, en forme de châsse, de 8 pouces un quart de longueur, sur 7 de hauteur, servant à porter la sainte hostie au tombeau, le jeudi saint. Ce coffre, d'une très-belle forme, est enrichi des instrumens de la Passion et de plusieurs autres ornemens ajustés avec infiniment de goût; il a été exécuté en 1814, d'après les ordres de M. le cardinal Maury, par Leguay, orfévre, sur les dessins de M. Debret, architecte.

Un calice en vermeil, d'un magnifique travail, dans le goût gothique du commencement du seizième siècle; la tige est ornée de petites pyramides et de niches dans lesquelles se voient les figures de plusieurs saints personnages. Le dessin des ornemens de ce vase indique l'époque et le passage du style gothique à celui de la renaissance des arts, sous Louis XII et François I. Sur le pied sont les armoiries émaillées du prélat auquel ce calice appartenoit.

Un autre calice, enrichi d'ornemens émaillés et de pierres précieuses; ce riche ouvrage d'orfévrerie est du commencement du seizième siècle.

Un instrument appelé *Paix*, en forme d'archivolte, d'un seul morceau d'agate, enrichi de figures émaillées, représentant la transfiguration de Jésus-Christ, enchâssée dans un cadre en vermeil émaillé et travaillé à jour. Cet ouvrage date du commencement du seizième siècle.

Deux grands vases en vermeil, couverts en entier d'arabesques en argent, découpées à jour; le travail de ces vases, d'un excellent goût, appartient au seizième siècle.

Une grande croix en cristal de roche, avec son pied de même matière, ornée d'émaux et de gravures en creux, travaillée avec beaucoup de soin, sous le règne de Louis XIII; au centre de la croix est enchâssé un petit ossement de saint Vincent.

Un crucifix avec son pied, dont le Christ est en ivoire, donné par des dames de la charité, lequel a servi à saint Vincent de Paul pour administrer Louis XIII à sa mort.

Une grande croix en bois doré, dans la-

quelle est enchâssée une parcelle de la vraie-croix, servant à l'adoration des fidèles, le jour du vendredi-saint.

Un petit crucifix avec son pied, accompagné des figures de la Vierge et de saint Jean l'Evangéliste; cet ouvrage est en cuivre doré.

Un petit calvaire en corail, monté sur un pied en argent ciselé; cet objet n'a d'autre mérite que la difficulté du travail.

Ornemens.

Un superbe ornement en velours cramoisi, avec orfrois enrichis d'arabesques, brodés en or et composés d'épis de bled, de palmettes, de feuilles d'acanthe et de fleurs-de-lis; cet ornement se compose de quatre chapes, une chasuble et deux tuniques; il a été exécuté aux dépens du Chapitre de la Métropole.

Un superbe ornement, composé de seize chapes, deux chasubles, huit tuniques, étoles, manipules, tapis de banque, tapis d'épître; le tout en étoffe brochée en or et soie, à fleurs de diverses couleurs, avec des lisérés en argent, et d'un travail très-estimé : ce bel ornement a été donné en 1804 par le chef du gouvernement.

Un ornement de damas blanc, à fleurs d'or et de soie, de diverses couleurs; les orfrois sont à fond d'or avec des lisérés en argent. Cet ornement, composé de cinq chapes, six tuniques avec leurs étoles et manipules, une chasuble, une petite chape pour le porte-croix, qui est le premier des enfans de chœur, le tout galonné en or avec des lisérés verts, a été donné en partie par M. Lamartinière, chanoine honoraire de Notre-Dame, et complété depuis aux dépens de la fabrique de cette église.

Une chasuble complète de satin blanc, l'orfroi richement brodé en or avec le chiffre de *Marie*, sur un fond de satin bleu azuré semé d'étoiles; le voile et la bourse sont enrichis de croix de chevalier, avec un réseau d'or; cette chasuble a servi à Sa Sainteté le pape Pie VII, lorsqu'il officia à Fontainebleau à son arrivée en France, en 1804. Elle est conservée dans la petite sacristie.

Un ornement en velours cramoisi, avec orfrois en étoffe brochée à fleurs d'or et d'argent, composé de cinq chapes, deux chasubles, six tuniques et une petite chape pour le porte-croix : il a été exécuté aux dépens du Chapitre

et de M. l'abbé Lamartinière, chanoine honoraire de la Métropole.

Un ornement en velours noir, avec orfrois en moire d'argent, composé de huit chapes, une chasuble, six tuniques, un tapis de banque, un tapis d'épître, de même étoffe; le tout galonné en argent; un devant-d'autel, de damas noir, avec croix en moire d'argent.

Les quatre pentes du grand dais. Ces quatre pentes sont de velours cramoisi, ornées d'un large galon avec des franges enrichies de torsettes et crépines en or; le ciel de ce dais est de satin cramoisi. Le brancard est de bois doré, et les panaches sont composés de très-belles plumes d'autruche.

Dans cette pièce, on voyoit le fauteuil de S. S. le pape Pie VII, exécuté sur le modèle de celui de Rome. Il étoit couvert de satin blanc parsemé d'étoiles en or, avec un marche-pied tapissé de velours cramoisi; le dossier de ce fauteuil, de forme semi-circulaire par le haut, étoit orné d'une croix grecque en or.

Le prie-dieu du saint Père, couvert en satin blanc, et garni de franges enrichies de torsettes et de crépines en or, avoit un cous-

sin garni de glands en or, posé sur une espèce de pliant de forme antique.

Un dais servant à l'exposition du saint Sacrement, les jours de salut solennel. Ce dais a environ 4 pieds 8 pouces de hauteur; il est composé d'une demi-coupole couverte en velours cramoisi, et dont toutes les côtes sont garnies d'un riche galon d'or; deux pilastres d'ordre corinthien soutiennent la demi-coupole qui est surmontée d'une aigrette. Ce dais a été donné par M. l'abbé Lamartinière.

Le chandelier pascal en cuivre doré; sa hauteur est de 6 pieds.

Un candélabre en bois doré surmonté d'une herse, servant pendant les trois jours de la semaine sainte à l'office des Ténèbres.

Les insignes de Charlemagne, que l'on voyoit autrefois parmi les vases sacrés et les curiosités du Trésor de l'abbaye de Saint-Denys, et qui servoient au sacre des rois de France, avoient été déposés dans celui-ci à l'époque du couronnement de Buonaparte. Ils consistoient en cinq articles, savoir : 1°. le sceptre, 2°. la main de justice, 3°. la couronne, 4°. l'épée, 5°. les éperons. Ces objets ont été retirés du Trésor

au commencement de 1816, et sont actuellement déposés au garde-meuble de la couronne (1).

Dans l'espace régnant entre la sacristie et le palais archiépiscopal, est un corps de bâtiment dans lequel on a pratiqué une fort belle pièce de communication qui sert actuellement de salle capitulaire. Elle est décorée de plusieurs portraits des archevêques de Paris et des chanoines qui se sont distingués par leur zèle et leurs libéralités envers cette église ; savoir :

1°. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ;

2°. Antoine-Eléonore-Léon Le Clerc de Juigné, son successeur ;

3°. Jean-Baptiste de Belloy, cardinal ar-

(1) Le Trésor de la Basilique étoit aussi dépositaire des insignes ou ornemens impériaux de Napoléon Buonaparte et de l'impératrice Josphine, savoir : 1°. le sceptre, 2°. la main de justice, 3°. la couronne, 4°. le globe impérial, 5°. la couronne de l'archiduchesse Marie-Louise, 6°. leurs manteaux en velours cramoisi, parsemés d'abeilles. Ces objets qui avoient été déposés, en 1804, dans le Trésor de la Métropole, par ordre du gouvernement, en ont été retirés en 1815.

chevêque

chevêque de Paris, peint par M. Dabos, qui a su rendre avec autant de vérité que d'expression les traits de douceur et de bonté qui caractérisoient ce prélat.

4°. Antoine de la Porte, chanoine de l'église de Paris, et l'un de ses principaux bienfaiteurs. Ce portrait a été peint par Jean Jouvenet.

5°. François Guillot de Monjoie, chanoine et intendant de la fabrique de l'église de Paris, mort le mardi 14 janvier 1783. Ce portrait, peint par Duplessis, peintre du Roi, est l'un des plus beaux de cet artiste. Cet ecclésiastique est représenté tenant le plan du bâtiment de la grande sacristie, dont la construction est due à son zèle et à ses sollicitations auprès de Louis XV, qui daignoit l'honorer de ses bontés.

Par une délibération capitulaire du 13 novembre 1769, il fut arrêté que le portrait de l'abbé de Monjoie seroit placé dans la pièce du Trésor, en reconnoissance de son zèle et des services qu'il avoit rendus à l'église de Notre-Dame.

Ce portrait, acquis en 1793 par feu Duvivier, ancien graveur des médailles du Roi, a

été offert de sa part, par son neveu, à M. l'abbé Cottret, chanoine de l'Eglise de Paris, qui s'est empressé de le rendre à sa destination primitive, en 1818.

Au-dessus de la porte qui conduit dans le Palais Archiépiscopal, est un très-beau Christ en bronze, dont la croix est en ébène.

Dans la même pièce se voit un buste du Roi, exécuté par M. Deseine, statuaire.

Notice des reliques et autres monumens d'antiquité recueillis au Trésor de Saint-Denys en 1793, par le Comité d'inspection de cette ville; placés depuis au Cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi, et remis à la disposition du cardinal de Belloy, archevêque de Paris, le 26 octobre 1804, par ordre du ministre de l'intérieur, pour être placés dans l'Eglise métropolitaine.

1°. Un morceau de la *vraie-croix*, de 3 pouces de hauteur.

2°. Une cheville de bois provenant, dit-on, de la croix du Sauveur.

3°. Un morceau de l'éponge.

4°. Un morceau de pierre du saint Sépulcre, provenant du Trésor de la Sainte-Chapelle.

RELIQUES DE SAINT LOUIS.

5°. L'escourgette de saint Louis, dans un étui d'ivoire revêtu de cette inscription : *Flagellum ex catenulis ferreis confectum, quo ss. rex Ludovicus corpus suum in servitutem redigebat.* Dans l'étui en ivoire est une inscription en caractères gothiques, écrite sur parchemin, et conçue en ces termes : *Cestes escourgetes de fer furent à M. Loys, roy de France* ✠.

Cette escourgette se compose de trois chaînettes en fer, de l'une desquelles il ne reste qu'une longueur de 5 pouces; les deux autres ont environ 21 pouces : elles sont fixées au fond de l'étui par l'un des chaînons rivé en dehors. Guillaume de Nangis, auteur d'une vie de saint Louis, parle de cette discipline, avec laquelle ce prince se faisoit flageller.

La flagellation, soit avec des verges, soit avec des cordes nouées, étoit un châtiment monastique employé dans les couvens pour certaines fautes. L'Eglise le mit au nombre

des peines canoniques qu'elle imposoit aux pécheurs pénitens. Plusieurs personnes employoient par dévotion ce genre de pénitence. Tous les vendredis, saint Louis se faisoit donner la discipline par son confesseur, qui étoit un frère prêcheur ou dominicain (1).

6°. Un sac de soie tissu d'or et enrichi d'ornemens d'un dessin varié. Il a 3 pieds de hauteur sur 1 pied 2 pouces de largeur.

7°. Une ceinture blanche de lin, avec ornemens rouges et violets tissus de soie.

8°. Un mouchoir de mousseline.

9°. La chemise, dite de saint Louis, à la-

---

(1) Dans l'une des vitres de l'ancienne sacristie de l'église de Saint-Denys, sur lesquelles étoient représentées les actions principales de la vie de saint Louis, on voyoit le dévot prince, peint à demi-nu, un genou à terre, les mains jointes et la couronne en tête, se faisant donner la discipline par son confesseur, accompagné d'un autre religieux dominicain tenant un livre. Ces vitres ont été gravées dans les *Monumens de la monarchie françoise*, de dom Bernard de MONTFAUCON, tome II, page 158.

Voici le beau portrait que fait Voltaire de ce roi, *l'un des plus grands hommes et des plus singuliers qui ait jamais été*, dit le père Daniel. « Louis IX » paroissoit un prince destiné à réformer l'Europe, si

quelle est attachée une inscription écrite sur parchemin en caractères gothiques, et conçue en ces termes : *C'est la chemise de Mons. sainct Loys, jadis roi de Fran., et n'y a que une manche.*

Cette chemise ressemble à celle d'une femme ; l'ouverture du poignet, qui est fort étroite, ne permet pas de croire qu'elle ait pu servir à tout autre usage. Les pointes, au lieu d'être sur les côtés, sont sur le devant et sur le derrière ; elle a 3 pieds 9 pouces de hauteur. L'ouverture de la gorge est taillée en forme de cœur.

» elle avoit pu l'être, à rendre la France triomphante » et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui étoit celle d'un anachorète, ne » lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie » ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une » politique profonde avec une justice exacte ; et peut-» être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : » prudent et ferme dans le conseil ; intrépide dans les » combats, sans être emporté ; compatissant, comme » s'il n'avoit été que malheureux. Il n'est pas donné à » l'homme de pousser plus loin la vertu..... Attaqué » de la peste devant Tunis, il se fit étendre sur la cen-» dre, et expira à l'âge de cinquante-cinq ans avec la » piété d'un religieux et le courage d'un grand homme ».

La chemise dont il s'agit est peut-être la seule que l'on puisse produire d'une époque aussi reculée; sous ce rapport elle devient fort intéressante pour l'histoire de l'habillement, dont elle a toujours été une partie essentielle. On verra sans doute avec une sorte d'intérêt la forme que l'on donnoit aux chemises sous le règne de saint Louis (1).

10°. Un ajustement de mousseline. Il consiste en deux espèces de mouchoirs joints ensemble par quelques points faits aux extrémités et au milieu. On ignore à quel usage cet objet pouvoit servir.

11°. Un paquet de six morceaux d'étoffes différentes, dont un tissu d'or, avec le sceau du Comité d'inspection de Saint-Denys. Ce

(1) On lit dans l'*Histoire de saint Louis*, par le sire de Joinville, que ce prince étant à Saint-Jean-d'Acre, reçut une députation du Vieux de la Montagne, prince des Arabes Bédouins, qui lui envoya entr'autres présens singuliers et bizarres *sa propre chemise*, pour marquer, par celui des vêtemens qui touche le corps de plus près, qu'il étoit de tous les rois celui avec lequel il vouloit avoir une plus étroite union, etc. Voyez JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, édition de 1761, page 96. Seroit-ce cette chemise que l'on conserve parmi les reliques de saint Louis?

morceau d'étoffe, d'une très-grande richesse par la forme et par la variété des ornemens, provient d'un vêtement qu'on dit avoir appartenu à saint Louis. Il a été coupé sur un plus grand morceau qui faisoit partie des reliques recueillies au Trésor de l'abbaye de Saint-Denis. Cette étoffe, qui paroît avoir été exécutée dans l'une des plus belles fabriques de l'Asie, contenoit une inscription en caractères cuphiques, dont on ne voit plus qu'un fragment sur le morceau que l'on conserve, et qui est du plus grand intérêt. L'un des autres morceaux paroît avoir servi d'étole; il est orné de plusieurs croix grecques, sa largeur est de 14 pouces, le bas est garni d'effilé. Sur l'autre morceau, tenant au même paquet, sont figurés des anges soutenant des châsses dont ils paroissent faire l'offrande à Dieu.

Tel est le détail des reliques données à l'église de Paris en 1804, et sur lesquelles on a cru devoir appeler l'attention, comme étant susceptibles de piquer la curiosité, et d'occuper une place dans le Trésor de la Métropole. La difficulté de pouvoir en constater l'authenticité paroît avoir été le seul motif qui ait empêché qu'elles ne fussent rendues à

la vénération publique, comme la couronne d'épines qui en faisoit partie. Cependant ces objets précieux, considérés sous le double rapport de la religion et de l'antiquité, excitent l'attention des amateurs, qui les voient toujours avec une respectueuse admiration.

Usages et Superstitions anciennes.

Fête des Fous.

La plus singulière des fêtes qui aient été célébrées dans nos églises est sans contredit celle des fous, mélange bizarre d'impiété et de religion. Du Cange (1), Lobineau (2), Du Tillot (3), Marlot (4), Flœgel (5) et Millin (6), ont rassemblé à peu près tout ce qu'on en peut savoir; tous la regardent comme un reste des

(1) *Glossarium Mediæ et Infimæ Latinitatis; voce* KALENDÆ.

(2) *Histoire de Paris*, tome I, page 224.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous*, 1751.

(4) *Metropolis Remensis Historia*, 1666 et 1679; 2 vol. in-folio.

(5) *Geschichte des Groteskekomischen*; Liegnitzu. Leipz. 1788; in-8°., pages 159-170.

(6) *Description d'un dyptique qui renferme un Missel de la fête des fous.* Paris, 1806.

traditions païennes, et comme une grossière imitation des Saturnales de Rome. Il est certain que ces fêtes étoient à peu près semblables; les Saturnales dérivoient également des anciennes fêtes célébrées en l'honneur de Cérès et de Bacchus, qui donnoient aussi lieu à des travestissemens bizarres et à la plus affreuse licence.

Il est difficile de fixer au juste l'époque à laquelle commença la *fête des fous;* tout ce que l'on sait, c'est que dans le dixième siècle Théophylacte, patriarche de Constantinople, introduisit cette burlesque cérémonie dans son église. Toutes les nations de l'Europe en furent bientôt infectées. La raison ne fait jamais des progrès aussi rapides.

Cette fête reçut des modifications dans les divers pays où on la célébroit; elle a eu différens noms, à cause de quelques cérémonies bizarres qui y furent ajoutées; ainsi on l'appeloit la *fête des fous*, la *fête de l'âne, des innocens, de l'abbé des cornards, des sous-diacres, etc.* (1).

---

(1) A Evreux, on célébroit la fête de *l'abbé des cornards;* à Rouen, la fête de *l'âne;* à Dijon, celle de la

Dans l'Eglise de Paris, c'étoit un ancien usage de célébrer la fête des *sous-diacres*, ou des *diacres-saouls*, par allusion à l'état d'ivresse auquel ils se livroient : cette fête, appelée aussi la *fête des fous*, commençoit le jour de Noël, et se prolongeoit jusqu'à la fête des Rois ; mais c'étoit surtout au premier jour de l'an que la cérémonie avoit le plus d'éclat.

On s'occupoit d'abord de l'élection d'un évêque des fous, l'élu étoit sacré, et cette cérémonie consistoit dans des bouffonneries ridicules (1). On portoit devant lui la mitre, la crosse et la croix archiépiscopale, ensuite on lui faisoit donner solemnellement sa bénédiction au peuple (2).

---

mère-folle Le prince des sots, des enfans sans-souci, le roi de la bazoche, l'abbé des fous, l'abbé de la malgouverne, etc., étoient les principaux personnages de pareilles farces exécutées dans différentes villes de France.

(1) Dans quelques églises, qui relevoient immédiatement du saint Siége, on élisoit un *pape des fous*, auquel on donnoit également, d'une manière dérisoire, les ornemens de la papauté, afin qu'il pût agir et officier solennellement comme le saint Père.

(2) Dans un ancien inventaire de l'église d'Aix, on lit : *Item, quatuor mitræ ad usum episcoporum stultorum.*

L'heure de la célébration arrivée, le clergé alloit processionnellement chercher l'*évêque des fous*, le conduisoit à l'Eglise, et son entrée étoit annoncée au son des cloches; puis on faisoit placer le prélat factice dans le siége épiscopal, et l'on commençoit la grand'messe.

Les ecclésiastiques qui assistoient à cette messe, avoient le visage barbouillé de noir ou couvert d'un masque hideux et ridicule; ils étoient vêtus en baladins ou en femmes, dansoient au milieu du chœur, et y chantoient des couplets obscènes.

Les diacres et les sous-diacres venoient manger sur l'autel des boudins et des saucisses devant le prêtre célébrant; ils y jouoient aux cartes et aux dez, mettoient dans l'encensoir des morceaux de vieilles savates pour lui en faire respirer l'odeur.

La messe achevée, ces sous-diacres, livrés aux excès de la folie et de l'ivresse, profanoient l'Eglise d'une manière plus criminelle encore; ils y couroient, dansoient, sautoient et y commettoient tant d'indécences, que plusieurs d'entre eux n'avoient pas de honte de se dépouiller entièrement de leurs habits; ils se faisoient ensuite traîner par les

rues dans des tombereaux pleins d'ordures, d'où ils prenoient plaisir de jeter de cette ordure sur la populace qui se rassembloit autour d'eux ; ils s'arrêtoient de distance en distance, pour monter sur des théâtres dressés exprès pour leurs folies : là ils renouveloient leurs indécences en face du public. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêloient parmi le clergé, et, sous des habits de moines ou de religieuses, prenoient des attitudes lascives, imitoient les postures de la débauche la plus effrénée, accompagnant ce libertinage de chansons aussi ordurières qu'impies (1).

L'Eglise en corps, bien loin d'approuver ces infâmes pratiques, s'éleva souvent contre elles, et plusieurs conciles les condamnèrent;

---

(1) Plusieurs monumens rappellent ces farces impies et dégoûtantes. Dans les *Antiquités nationales*, de A. L. Millin (tome II, art. XXII, pl. 4; tome III, art. XXXII, pl. 2), on voit des crédences de stalles sur lesquelles sont des moines avec une marotte et des oreilles d'âne. On a voulu y représenter sans doute des personnages de la fête des fous ainsi travestis. La *marotte*, que les poètes, les comédiens, et souvent les artistes, donnent faussement aujourd'hui pour attribut à Momus, doit son origine à ces burlesques solennités.

mais la routine, le déréglement des mœurs et l'ignorance résistèrent toujours à ces condamnations (1).

Pour abolir un abus aussi scandaleux, il fallut tous les efforts et la persévérance d'une piété éclairée. Eudes de Sully, évêque de Paris, profita de la circonstance qui avoit amené dans la capitale le cardinal Pierre de Capoue, légat du Pape. Instruit du désordre qui se commettoit dans l'Eglise cathédrale, le premier jour de janvier, le légat fit une ordonnance qu'il adressa à l'évêque, au doyen et aux autres dignitaires du Chapitre, portant défense, sous peine d'excommunication, de chômer désormais cette prétendue fête, indigne d'une église aussi célèbre, et leur enjoignit de fêter la Circoncision du Sauveur avec toute la décence convenable. Conformément à cette or-

---

(1) Voyez Du Tilliot, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la fête des Fous.* — Millin, *Description d'un diptyque qui renferme un Missel de la fête des Fous.* — Dulaure, *Singularités historiques*, etc. Paris, 1788, pages 145 et suiv. — Roquefort, *Etat de la poésie françoise dans les douzième et treizième siècles*, etc., page 250.

donnance, l'évêque fit un statut, par lequel il régla l'ordre des cérémonies qui s'observeroient à l'avenir le jour de la Circoncision, et ordonna aux chanoines et aux clercs de se tenir dans leurs stalles avec gravité et modestie. Ce statut, daté de l'an 1198, fut suivi d'un autre que l'évêque Eudes fit l'année suivante, pour réprimer de semblables abus qui se commettoient le jour de saint Etienne, par les diacres, comme ceux du jour de la Circoncision par les sous-diacres. Pour abolir le scandale que l'on commettoit ces deux jours, il assigna une rétribution particulière aux chanoines et aux clercs qui assisteroient, dans ces deux fêtes, à matines et à la messe, à condition qu'ils en seroient privés si ces désordres recommençoient.

Si Eudes de Sully parvint par son autorité, jointe à celle du légat, à supprimer de son vivant la *fête des fous* dans l'Église de Paris, il paroît qu'il ne l'abolit pas pour toujours; car elle subsistoit encore en 1444, comme on peut le voir par la censure de la faculté de Théologie de cette ville, en date du 12 mars, adressée à tous les prélats et chapitres du royaume, pour les exhorter à abolir cet usage

déshonorant pour la religion (1). Les conciles tenus à Sens, en 1460 et 1485, parlent encore de cette fête comme d'un abus qu'il falloit détruire. Enfin, si, par les progrès de la civilisation, on est parvenu à la supprimer entièrement dans l'Église, il en est resté, pour satisfaire le peuple, les jours de travestissemens et de joie grossière, appelés les *jours gras, le carnaval*: tant les préjugés et les habitudes populaires sont difficiles à déraciner!

Vers le même temps, et antérieurement à cette époque, on décoroit le chœur avec des étoffes très-précieuses. Les jours des fêtes solennelles, les pentes et les courtines de l'autel, de la couleur de l'ornement de la fête, régnoient le long du chœur: ces tentures étoient ordinairement d'une grande richesse; le fait suivant, rapporté par l'abbé Lebeuf (2), en fournit un exemple. La Chronique d'Albéric de Trois-Fontaines décrit, sous l'année 1218, la manière dont on décoroit la Basilique dans les grandes solennités. Un voleur, qui désiroit

(1) PETRI *Blesensis*, édit. P. DE GOUSSAINVILLE. Paris, 1667, *notæ recentiores*, pages 778 et 788.

(2) *Histoire du diocèse de Paris*, tom. I, page 17.

s'approprier les bassins d'argent, et les chandeliers où brûloient des cierges devant le grand-autel, s'introduisit, la nuit de l'Assomption, dans le grand comble, puis, aidé de quelques-uns de sa bande, il entreprit de les tirer du haut des voûtes, où il s'étoit caché; les cierges élevés mirent le feu aux tentures d'étoffes dont l'église étoit ornée, et il en brûla, avant qu'on pût l'éteindre, pour la valeur de neuf cents marcs d'argent; ce qui reviendroit aujourd'hui à la somme de quarante-cinq mille livres.

Le chœur étoit anciennement très-éclairé pendant les offices; on voit dans un cartulaire du Chapitre de l'Eglise de Paris, appelé le *Grand-Pastoral* (1), nombre de fondations, et entre autres une pour qu'il y ait toujours trois cierges allumés devant le grand-autel; que ces cierges soient de bonne cire, chacun du poids d'une livre, et qu'on les change lorsqu'ils auront été brûlés jusqu'à la hauteur d'un pied. La même fondation porte que cette disposition sera exécutée, excepté en ce qui concerne le poids pour les cierges allumés der-

(1) Du Bois, *Hist. Eccles. Paris*, tome II, page 377.

rière

rière l'autel : telle est en partie la matière d'un statut en douze articles, que le légat du Pape, Eudes de Château-Raoul, Evêque du Tusculum, dressa le 4 novembre 1245, et laissa à l'évêque et au Chapitre pour être régulièrement observé. Il est bon de remarquer qu'on ne mettoit autrefois sur l'autel ni chandeliers ni cierges, par respect pour le saint Sacrifice. On observe encore cet usage dans l'église de Chartres.

Dans l'intérieur du chœur, au-dessus de la clôture, il y avoit une herse de chaque côté, où étoient allumés des cierges aux grandes fêtes. Deux grands cercles de fer vulgairement appelés *Roës* (Roues), suspendus à la voûte, et contenant chacun cent cierges, servoient également à éclairer le chœur pendant les offices.

Voeu des Bourgeois de Paris.

Après la bataille de Poitiers, où le roi Jean avoit été fait prisonnier, le lundi 19 septembre 1356, Paris, alors divisé par les factions, fut en proie aux troubles et à l'anarchie. Pour intéresser le ciel en leur faveur, les bourgeois firent un vœu d'une espèce singulière ; ce fut d'offrir tous les ans à l'Eglise de Notre-Dame une bou-

gie de la longueur de l'enceinte de la ville (1). En conséquence, le 14 août 1357, veille de l'Assomption, le corps municipal présenta en cérémonie à l'évêque et au Chapitre assemblés cette nouvelle offrande pour la première fois. Elle eut lieu tous les ans jusqu'à l'époque des troubles de la Ligue, où elle fut interrompue pendant vingt-cinq ou trente ans. En 1605, Paris étant considérablement agrandi, le vœu devenu plus difficile à remplir, on changea alors l'offrande annuelle de la bougie en une lampe d'argent, que François Miron, prevôt des marchands, présenta à l'Eglise de Notre-Dame au nom de la ville. Telle étoit l'origine du lampadaire en argent, composé de sept lampes, que l'on voyoit autrefois suspendu devant l'ancienne chapelle de la Vierge. Celle

(1) L'offrande d'une bougie de cette dimension étoit encore en usage dans le seizième siècle. La peste ayant ravagé la ville de Nevers pendant deux ans et demi, les échevins firent à saint Sébastien le vœu d'une chandelle de cire qui seroit aussi longue que l'enceinte de la ville, c'est-à-dire, de 1720 toises. L'accomplissement de ce vœu eut lieu le 21 janvier 1564. DE SAINTE-MARIE, *Recherches historiques sur Nevers*, 1810, page 417.

du milieu, donnée par la ville, avoit la forme d'un vaisseau. Les six autres étoient dues à la munificence de Louis XIV et de la reine, son épouse. Ce lampadaire fut porté à l'hôtel des Monnoies en 1793.

Dans les treizième, quatorzième et quinzième siècles, aux grandes fêtes d'été, et principalement à celle de l'Assomption de la Vierge, la coutume étoit de joncher le pavé de l'église de fleurs et d'herbes odoriférantes (1). Les Prieurs de l'Archidiaconé nommé Josas fournissoient tour à tour ces herbes et ces fleurs. Mais au quatorzième siècle on n'exigea plus cette redevance, et l'on se contenta d'y répandre de l'herbe tirée des prés de Gentilly. En 1416, Jean, duc de Berri, oncle

(1) L'usage de répandre des herbes sur le pavé avoit également lieu dans les églises paroissiales. En hiver, les temples étoient jonchés de paille, parce qu'il n'y avoit ni bancs ni chaises. Les seules personnes âgées ou infirmes se faisoient apporter leurs siéges. On pourroit même présumer que c'est pour ces sortes de personnes que l'on avoit pratiqué des bancs de pierre, que l'on voyoit autour de quelques anciennes églises, comme à la Sainte-Chapelle et à Saint-Jacques de la Boucherie, à Paris. Voyez *Histoire de la paroisse de Saint-Jacques*, par l'abbé VILLAIN, 1758, page 137.

de Charles VI, étant tombé malade à Paris, donna au Chapitre de Notre-Dame son hôtel de Nesle; à condition que tous les ans, le premier jour de mai, les Chanoines feroient une procession avec un *rameau vert* à la main, et que le pavé de l'église seroit jonché d'*herbe verte* (1).

Dans les mêmes siècles on observoit aussi, à Notre-Dame, le jour de la Pentecôte, pendant l'office divin, l'usage de jeter, du haut des voûtes, des pigeons, des oiseaux, des fleurs, des étoupes sous la forme de langues de feu, et des pâtisseries connues sous le nom de *nieules* et d'*oblayes* (2). Au moment où l'on chantoit l'hymne *Veni, Creator*, un *coulon blanc*, c'est-à-dire un pigeon, étoit lâché du haut des voûtes, pour figurer la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. C'étoit ainsi qu'on représentoit d'une manière sensible le mystère du jour. Le peuple, toujours avide du mer-

(1) Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des François*; nouvelle édition, tome III, page 163.

(2) Les *oblayes* (oublies) étoient une sorte de pâtisserie que l'on crioit alors dans les rues de Paris comme aujourd'hui. Le Grand, loc. cit. tome II, pages 297 et 301.

veilleux, se plaisoit infiniment à ces sortes de spectacles, où son imagination étoit émue par des images vives et frappantes (1).

Une ordonnance du Chapitre de l'église de Paris, datée du mois de mars 1248, nous apprend que la coutume étoit que les malades et principalement ceux affligés du mal des *ardens* restassent dans l'intérieur de l'Eglise de Notre-Dame, vers la seconde porte, même pendant la nuit, en attendant leur guérison (2). Ce régle-

---

(1) A Rome, dans l'église de Sainte-Marie Majeure, on a conservé un reste de ces anciens usages; car le 5 août, jour de la fête de Notre-Dame des Neiges, de dessus l'entablement qui règne au pourtour de la chapelle Borghèse, où l'on célèbre l'office ce jour-là, des hommes, que la grande élévation empêche de voir, jettent des fleurs de jasmin d'Espagne sur le clergé, pendant la messe et les vêpres, pour rappeler par un signe sensible la chute de la neige qui indiqua, dit-on, le lieu où devoit être érigée cette basilique, fondée sous le pape Libère, aux frais du Patrice Jean et de sa femme, vers le milieu du quatrième siècle.

(2) Voici comme les symptômes de cette terrible maladie se manifestoient : la masse du sang, toute corrompue par une chaleur interne qui dévoroit le corps, poussoit au dehors des pustules et des tumeurs qui dégénéroient en ulcères incurables, et faisoient périr

ment avoit pour but d'établir qu'en leur faveur cette entrée de l'église seroit désormais éclairée par six lampes. L'auteur des Recherches sur l'origine de la chirurgie ajoute qu'alors, et peu après, les médecins, qui pour la plupart étoient ecclésiastiques, donnoient leurs consultations à l'entrée du temple, sous la tour méridionale (1).

L'Eglise de Notre-Dame, dit cet auteur, fut pendant long-tems la retraite des *Physiciens* (médecins); ils s'assembloient autour d'un des bénitiers, et les malades les attendoient au parvis. Ces assemblées, les consultations et

---

un grand nombre de personnes. Dom FÉLIBIEN, *Histoire de Paris*, tome I, page 156. — Voyez MARET, *Mémoire sur les mœurs et la santé des François;* Amiens, 1762, pages 21 et 125.

(1) L'Hôtel-Dieu de Paris étoit encore soumis à la juridiction temporelle du Chapitre de Notre-Dame, lorsque le prevôt des marchands et les échevins nommèrent, en 1502, par ordre du Parlement, huit administrateurs choisis parmi les bourgeois, et qui furent chargés d'en gérer les biens. Le Chapitre conserva néanmoins l'administration du spirituel dont il a été en possession jusqu'en 1790, époque de sa suppression. RONDONNEAU DE LA MOTTE, *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1787, page 56.

les exercices ecclésiastiques, formoient un spectacle assez singulier et même tumultueux. D'un côté on voyoit des confesseurs appliqués aux maladies de l'ame, de l'autre des prêtres qui prêtoient l'oreille au détail des maladies du corps, ou qui s'entretenoient sur leurs causes secrètes, causes souvent honteuses, et qui devoient être peu connues des ecclésiastiques. Il est vraisemblable que ces exercices, qui contrastoient d'une manière si choquante avec les fonctions du sacerdoce et le respect dû aux temples, éloignèrent insensiblement les *Physiciens* de l'Eglise de Notre-Dame. « Une ancienne tradition, conservée dans nos registres (dit le même auteur), nous apprend qu'ils en furent chassés (1) ».

---

(1) GIRODET, *Recherches historiques et critiques sur l'origine de la Chirurgie*, pages 84 et 85.

Ce fut en 1472 que l'on commença de bâtir les écoles de médecine dans la rue de la Bûcherie, à l'angle de la rue des Rats. La première résolution en avoit été prise, le jeudi 26 novembre 1454, dans une assemblée de la Faculté, tenue à l'Eglise de Notre-Dame, et Jacques d'Espars, chanoine de cette Eglise et docteur en médecine, avoit proposé des moyens pour mettre ce dessein à exécution. Voyez dom FÉLIBIEN, *Histoire de Paris*, tome II, livre XVII, page 867.

Affranchissement d'un Serf.

C'est une singularité digne de remarque, que la manière dont se faisoit l'affranchissement des *Serfs* du Chapitre de l'Eglise de Paris. En 1402, Jean Robinet, natif de Vaudoy, en Brie, ayant obtenu la permission du Chapitre d'entrer dans l'état ecclésiastique, se présenta un soir, pendant vêpres, dans le chœur de l'église de Notre-Dame avec une serviette au cou, et tenant un bassin et des ciseaux; chaque chanoine lui coupa une petite portion de ses cheveux (1); cette cérémonie faite, il fut renvoyé à l'évêque de Meaux, dont il étoit diocésain, pour être ordonné prêtre.

Dragon, porté aux Processions des Rogations.

Au commencement du dix-huitième siècle, il existoit à Notre-Dame un usage singulier,

---

(1) *In signum manumissionis ad tonsuram clericalem.* — Lebeuf, *Dissertation sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, tome I, pages 91 et 92.

reste de la crédulité et de la superstition de nos pères. Aux processions des Rogations, on portoit la figure d'un grand dragon d'osier, qui avoit la gueule béante. Le peuple s'amusoit beaucoup de ce dragon. Les plus adroits s'exerçoient à jeter en passant dans sa gueule des fruits ou des gâteaux; on croit que c'étoit en mémoire d'un serpent monstrueux, ou dragon dont saint Marcel, évêque de Paris, en 430, délivra cette ville, comme Fortunat le rapporte dans la vie de ce saint. D'autres auteurs à peu près aussi croyables ont débité qu'un dragon faisoit de grands ravages sur le quai de la Mégisserie, et c'est de là que ce quai fut appelé la *vallée de misère;* mais c'est un conte fait à plaisir : le dragon est un monstre fabuleux, qui n'a jamais existé que dans l'imagination des poètes et des auteurs du moyen âge. Or il est plus vraisemblable que cette partie du rivage ne fut appelée ainsi que par rapport aux inondations auxquelles elle étoit exposée, le terrain étant alors fort bas; car il n'existoit à cette époque qu'une berge en glacis.

C'est au commencement du dix-huitième siècle, que l'on a cessé à Notre-Dame de por-

ter le dragon aux processions des Rogations(1). On avoit seulement continué l'usage de bénir la rivière, de même que dans les campagnes on bénit les champs et les fruits de la terre.

Tous ces usages, qui se rattachent à l'histoire de l'esprit humain, font connoître, la plupart,

(1) Avant les événemens de la révolution de 1789, la même superstition étoit encore en vigueur à Poitiers. Aux processions des Rogations, on promenoit un énorme serpent, dans la bouche duquel on jetoit également des pâtés et des fruits. Le peuple appeloit ce serpent la *grand'gueule*, ou *la bonne sainte vermine*. A Rouen, on portoit aussi à la même procession la figure d'un grand dragon, dont saint Romain délivra, dit-on, miraculeusement la Normandie. Dans cette représentation d'osier, appelée la *gargouille*, on jetoit des poissons, des fruits et autres comestibles. Il y a peu de provinces en France qui n'aient à raconter les ravages et la mort miraculeuse de quelque dragon ou serpent monstrueux. Voyez DULAURE, *Description des principaux lieux de la France*, tome I, page 16, et tome IV, page 137. — Alexandre LENOIR, *Dissertation sur le dragon de Metz, appelé Graouilli*. — *Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, page 1; — et celle de M. EUSÈBE SALVERTE, sur l'origine de cet usage. — *Magasin encyclopédique*, année 1812, tome I, page 5. — *Lettre de M. JOUYNEAU DESLOGES sur le dragon de Poitiers, appelé* LA GRAND'GUEULE. — *Mémoires de l'Académie celtique*, tome V, page 51.

ses égaremens, ses superstitions et ses préjugés dans le *moyen-âge*.

« Il est bon de connoître, dit l'abbé Mil-
» lot (1), les délires de l'esprit humain. Cha-
» que peuple a ses folies, plus ou moins gros-
» sières. En voyant celles de nos aïeux, consa-
» crées en quelque sorte par un long usage,
» nous sentons la foiblesse de notre raison,
» et combien il importe de la soutenir par le
» moyen de la réflexion et de l'étude. Ceux
» qui s'efforcent de décrier les sciences, dont
» on abuse quelquefois comme des choses les
» plus nécessaires, peuvent-ils perdre de vue
» et les biens qu'elles ont produits, et les maux
» qu'elles ont dissipés »?

Origine du Chapitre de l'Eglise de Paris.

Un précis historique sur l'un des premiers corps ecclésiastiques du royaume, suppléera au silence des historiens de l'église et de la ville de Paris, dont les volumineuses compilations ne contiennent aucuns détails satisfaisans, sur un Chapitre qui s'est illustré dans tous les temps

---

(1) *Elémens de l'Histoire de France*, etc.; édition de 1787, tome I, page 323.

par sa piété, par son savoir et par les hautes dignités auxquelles plusieurs de ses membres ont été appelés à diverses époques, soit dans l'Etat, soit dans l'Eglise, ou dans le corps de l'Université.

Pour se faire une idée du régime intérieur des églises cathédrales, on se rappellera que dans l'origine tout étoit soumis à l'évêque, qui seul fixoit le nombre des prêtres, pour l'aider dans les fonctions de son ministère. Saint Eusèbe, évêque de Verceil, fut le premier, dit-on, qui, au quatrième siècle, forma une communauté de clercs dans son église, et leur fit observer toute la rigidité de la vie monastique.

On voit dans le siècle suivant saint Augustin, évêque d'Hippone, rassembler en communauté les clercs avec lesquels il vivoit dans un parfait détachement du monde. C'est à ces saints évêques que l'on pourroit attribuer l'origine des chanoines séculiers et réguliers dans l'Occident.

Fortunat est le premier auteur qui ait parlé de l'église de Paris, dans un poème adressé *ad Clerum Parisiacum*, et qu'il a intitulé : *De Ecclesiâ Parisiacâ*. Cette Eglise et ce clergé formoient la cathédrale au sixième siècle; on

la distingua depuis, et elle fut qualifiée du titre *de sainte Eglise de la Cité des Parisiens* (1). Après avoir fait tour à tour l'éloge de l'Eglise de Paris et de saint Germain, qui la gouvernoit alors, cet auteur n'oublie pas de signaler avec quelle assiduité et avec quelle ferveur le clergé et le peuple se rendoient à l'église pour assister à l'office divin.

Mais les malheurs des temps et l'instabilité de l'esprit humain, ayant insensiblement amené le relâchement dans la discipline, et fait presque disparoître des établissemens si sages et si conformes à l'esprit de la primitive Eglise, saint Crodégand, évêque de Metz, voulant arrêter le cours du désordre et du scandale, fit de nouveaux réglemens pour les chanoines de son église (2).

---

(1) *Sacrosancta Ecclesia Civitatis Parisiorum*; on la nomma plus communément *Sancta Ecclesia Parisiorum*.

(2) On donna le nom de *chanoines* aux clercs qui étoient inscrits dans le canon ou la matricule de l'église; c'étoit une tablette, enduite de cire, sur laquelle on traçoit avec un poinçon les noms de ceux qui suivoient le canon, c'est-à-dire, le *réglement*. De là est dérivé le nom de *chanoine*. Le premier étoit appelé

L'histoire ne donne pas lieu de soupçonner que le clergé de l'Eglise de Paris se soit jamais laissé entraîner par le torrent, ni séduire par l'exemple. Ami des ses devoirs, jaloux de les remplir, il ne se borna pas simplement à faire bien, quand il pouvoit faire mieux. On a lieu de présumer que ce corps ecclésiastique n'aura pas été un des derniers à suivre les réglemens de saint Crodégand. C'est ce qui a fait penser à l'historien de l'Eglise de Paris (1) que l'institution d'une règle pour les chanoines, dans l'église cathédrale, avoit été faite par Erkenrad Ier., sous le règne de Charlemagne; on n'en trouve cependant de monumens authentiques, que sous celui de Louis le Débonnaire. Ce prince profita de l'occasion du concile qu'il avoit convoqué à Aix-la-Chapelle en 816, pour y faire rédiger une

---

Chévecier, c'est-à-dire, le premier inscrit sur la tablette de cire. Depuis la réforme de saint Crodégand, qui fut adoptée par une grande partie des églises, on put avec raison donner une autre étymologie à ce nom, la vie et la conduite de ces nouveaux chanoines étant très-conforme à ce qui est prescrit par les canons.

(1) Du Bois, *Hist. eccles. Paris*, tome I, page 561, *in fine*.

règle fixe pour les chanoines. Le diacre Amalarius fut chargé de ce soin par les pères du concile. Cette règle prescrivoit l'habitation et la vie commune dans les cloîtres fermés, mais elle n'exigeoit point la désappropriation, ni certaines abstinences de précepte et d'usage chez les moines. L'empereur ordonna que cette règle fût généralement observée dans les différens Etats soumis à sa domination. Tout porte à croire que c'est à cette époque que l'on doit fixer celle qui eut lieu pour les chanoines de Notre-Dame, dans la forme où elle s'est conservée jusque vers le milieu du douzième siècle, époque de leur sécularisation.

Le concile tenu à Paris le 6 juin 829, dans l'église de Saint-Etienne *le Vieux*, ayant ordonné que les chefs des communautés séculières et régulières pourvoiroient aux besoins temporels de ceux qui les composoient, l'évêque Inchade, par sa chartre, céda pour lors aux chanoines, en toute propriété, plusieurs terres et villages qui appartenoient à l'Église de Paris, avec leurs dépendances, tant pour leur subsistance que pour le luminaire, l'entretien des bâtimens, et l'hospitalité qu'ils exerçoient envers les chanoines et les moines

étrangers. Ces dispositions furent confirmées par le roi Lothaire et le pape Benoît VII, vers l'an 983, à la prière d'Elyziard, évêque de Paris (1). La chartre de l'évêque Inchade est le plus ancien titre où il soit fait mention du *Chapitre de Notre-Dame*. Il en parle comme d'un corps déjà formé, accoutumé à de certains exercices de charité, et auquel il avoit accordé le partage des biens de son église. C'est du partage de ces mêmes biens que se sont formées les prébendes canoniales de cette Métropole, et que le Chapitre créa des dignités dont l'origine ne remonte pas au-delà de l'an 1000. Ces prébendes furent considérablement augmentées par la réunion du Chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, en 1744.

Depuis l'époque de l'organisation primitive du Chapitre de Notre-Dame, on remarque dans les anciens actes que les chanoines sont souvent appelés *les frères de Sainte-Marie*. C'est ainsi qu'ils sont désignés dans une chartre de Charles

(1) Eliziard fit relever les murs du cloître de Notre-Dame, que Théodulphe, l'un de ses prédécesseurs, avoit fait construire vers 915, mais qui depuis étoient tombés en ruine. Du Bois, *Hist. eccles. Paris*, tome I, page 552.

le

le Simple, du 6 septembre 909, par laquelle il assure à l'évêque et aux *frères de Sainte-Marie* le don que leur avoit fait Charles le Chauve, en 861, du *grand pont, et des moulins placés dessous* (1). Les mêmes actes ne parlent que de *cloître et de règle*. Sous la première et la seconde race des rois de France, on les désigne sous la dénomination de *Fratres et Seniores, vel Primores S. Mariæ*. Depuis le concile d'Aix-la-Chapelle, le Chapitre est nommé *Congregatio vel Conventus Fratrum aut Canonicorum beatæ Mariæ* : ce n'est qu'en 1073, qu'on lut pour la première fois le mot *Capitulum* (2).

Ces termes de *frères* et de *règle* ont fait croire à quelques auteurs (3) que le Chapitre de Notre-Dame avoit été, dans l'origine, une communauté de *chanoines réguliers de saint Augustin*, et Grancolas (4) a pensé qu'ils sui-

(1) Ce pont existoit alors à peu près à l'endroit où est le Pont-au-Change.

(2) JAILLOT, *Recherches historiques et critiques sur Paris*, tome I, page 146.

(3) SAUVAL, *Antiquités et Recherches sur Paris*, tome I, page 286.

(4) *Histoire abrégée de l'Eglise de Paris*, tome II, page 441.

voient la règle de ce saint docteur. Cette erreur avoit sa source dans le culte particulier dont on l'honoroit, et à l'office propre que l'on chantoit le jour de sa fête dans la cathédrale de Paris. Il est vraisemblable que cet usage s'étoit introduit, à Notre-Dame, à l'occasion de la confrérie de saint Augustin, qu'on y érigea vers l'an 1180 (1), dans laquelle on n'admettoit que les ecclésiastiques du chœur, connus sous le nom de *bénéficiers;* ce qui a subsisté jusqu'en 1790.

Le réglement du concile d'Aix-la-Chapelle étant une fois en vigueur dans l'Eglise de Paris, on n'admit plus aucune exception : chanoines, bénéficiers, chantres, enfans de chœur, tous étoient soumis à la discipline la plus sévère, aucun n'étoit dispensé d'être pré-

(1) Cette confrérie fut approuvée en 1212, par le pape Innocent III. En 1490, elle étoit composée d'un abbé et de quarante bénéficiers, tous prêtres. Antoine Brunet, chanoine de Saint-Aignan, en étoit abbé lorsqu'il mourut, en 1574. Dans les registres capitulaires de 1437, on voit que la cuisine et le dortoir de cette confrérie étoient au-dessus des bâtimens de l'ancien Chapitre. GRANCOLAS, *Histoire de l'Eglise de Paris*, tome II, page 441.

sent à l'office de la nuit et du jour, sous peine de perdre la rétribution et les distributions manuelles. C'étoit sans doute pour entretenir une noble émulation et un usage aussi respectable, qu'il se forma une confrérie célèbre, qu'un titre de 1205 appelle *Confraternitas beatæ Mariæ Parisiensis surgentium ad matutinas*. Il consiste dans un don de *dix sous*, que Christophe Malcion, chambellan de Philippe-Auguste, fit à cette confrérie pour son anniversaire (1). Elle étoit composée de personnes pieuses de la ville, qui, à l'exemple des chanoines, se levoient la nuit, et venoient assister aux matines qui se chantoient à minuit. La confrérie ne subsistoit plus depuis longtemps; mais l'Eglise de Paris avoit conservé jusqu'à l'époque de 1790 la coutume de chanter matines à minuit, excepté les veilles de certaines fêtes.

Les troubles qui agitèrent Paris en 1358, pendant la captivité du roi Jean, obligèrent les magistrats de défendre à toutes les églises collégiales de la ville de sonner les cloches pendant la nuit, afin de ne pas troubler les

(1) Du Bois, *Hist. Eccles. Paris.* tome I, page 295.

sentinelles qui veilloient à la sûreté de la capitale ; on excepta seulement la cloche du *Couvre-feu*, que l'on sonnoit tous les soirs à Notre-Dame, et au son de laquelle les chanoines se réunissoient pour chanter promptement les matines (1). De là vint, dit-on, l'usage de ne plus chanter les matines la nuit dans les églises collégiales, qui, malgré la pacification des troubles, maintinrent ce changement. On voulut également l'introduire à Notre-Dame en 1359; mais il survint un arrêt du conseil d'Etat et du parlement, qui ordonna au Chapitre d'observer l'ancienne coutume de les chanter à minuit. L'Eglise de Paris, toujours fidèle à ses devoirs, avoit pris de sages mesures pour la perpétuer de siècle en siècle, par un réglement capitulaire du 9 août 1638. Ce réglement affectoit exclusivement aux *Mansichors* (2), vulgairement appelés *Machicots* (chantres), clercs de matines et enfans de chœur, les canonicats de

(1) L'office de la nuit se récitoit alors par cœur sans livres, suivant l'ancien usage.

(2) *A manendo in choro*. On les appeloit ainsi à cause de leur assiduité au chœur.

Saint-Jean le Rond, de Saint-Denis du Pas, et de Saint-Aignan, dont ils ont joui jusqu'en 1790.

Lorsque les chanoines quittèrent la vie commune pour se séculariser, ils parvinrent en même temps à se soustraire à la juridiction épiscopale sous le pape Alexandre III, qui leur procura cette exemption vers l'an 1165, pendant son séjour à Paris (1). Ils abandonnèrent alors leurs cellules et le petit cloître qui étoit contigu à l'église de Saint-Denys du Pas, pour se loger plus au large (2). Libres possesseurs des revenus qui leur étoient affectés, ils se trouvèrent en état d'acquérir tout le spacieux terrain qui environnoit l'église du côté du nord, et s'y firent construire de belles maisons, qui étoient comme autant de fiefs. On a des preuves certaines qu'il existoit, dans chaque maison canoniale, une chapelle do-

(1) Joly, *Traité historique des Ecoles Episcopales*, chap. v, pages 209 et 210.

(2) Avant la démolition des bâtimens du Chapitre, en 1803, on voyoit encore des vestiges de l'ancien cloître *des Frères de Sainte-Marie*, dans le charnier qui environnoit le cimetière de l'église de Saint-Denys du Pas.

mestique dans laquelle on faisoit quelquefois les obsèques des chanoines, et l'on y célébroit leur anniversaire. Il existoit, avant la révolution, des vestiges de ces chapelles dans plusieurs maisons du cloître. On lit, dans la vie de saint Bernard (1), qu'étant un jour à Paris, dans la chapelle d'un archidiacre de Notre-Dame, ce saint docteur y obtint, par ses prières, la grâce de la vocation de plusieurs écoliers, qui embrassèrent sa règle. L'abbé Lebeuf croit que cette chapelle étoit celle de saint Aignan, située dans la maison d'Etienne de Garlande, archidiacre de Paris, lequel se réconcilia avec saint Bernard dans l'intervalle des années 1123 et 1142. On sait aussi que saint Dominique institua son ordre dans une maison du cloître, située près de la Seine, derrière le chevet de l'Eglise métropolitaine (2).

Le Chapitre de Notre-Dame n'a pas été moins recommandable par sa science et par

(1) *Introduct. ad Vitam* Sancti BERNARDI, lib. VII, cap. XIII.

(2) GRANCOLAS, *Histoire abrégée de l'Eglise de Paris*, tome I, page 436. — *Histoire du diocèse de Paris*, par LEBEUF, tome I, page 35.

ses lumières, que par sa régularité; on le prenoit pour modèle, on le consultoit avec confiance, et l'on recevoit ses décisions avec respect. Il a donné à l'Eglise six papes, savoir : Grégoire IX, Adrien V, Boniface VIII, Innocent VI, Grégoire XI et Clément VII; trente-deux cardinaux, trente-quatre archevêques, et près de cent-soixante évêques. Le pape Alexandre IV demanda, comme une faveur, que ses deux neveux, Jean Roger et Blaise, fussent élevés dans le cloître de Notre-Dame; Louis VII et plusieurs autres princes de la famille royale puisèrent, dans la savante école du Cloître, l'esprit de la religion et des sciences (1). Henri, fils de Louis VI dit

(1) Piganiol dit qu'il existoit dans le Cloître de Notre-Dame une maison royale, dans laquelle Louis VII reconnut, par un titre de 1155, y avoir passé ses premières années. Il y demeura encore (ajoute-t-il) en 1158, avec Constance de Castille, son épouse, ayant cédé le palais de la Cité à Henri II, roi d'Angleterre. Voyez *Description historique de Paris*, tom. I, p. 390.

A l'extrémité de la petite rue des Chantres, du côté du quai de la Cité, on voit à droite, n°. 1, la maison qu'occupoit le chanoine Fulbert, oncle d'Héloïse et d'Abeilard, et l'artisan de leurs malheurs. Qui n'a pas

le Gros, fut chanoine de Notre-Dame, et Philippe, son frère, préféra le simple titre d'archidiacre de l'Eglise de Paris aux évêchés où sa haute naissance et ses vertus devoient nécessairement l'appeler. Pierre de Clermont, fils de Robert de Bourbon, et petit-fils de saint Louis, fut archidiacre de Paris en 1325.

Parmi les chanoines qui se sont signalés, soit dans les sciences et dans les lettres, ou par leurs bienfaits envers cette Eglise, on doit distinguer Adam du Petit-Pont, Hugues de Champfleury, Pierre le Chantre, Pierre de Poitiers, Pierre *Comestor*, dit *le Mangeur*, Michel et Pierre de Corbeil, Gilles de Corbeil, Pierre d'Ailly, Jean Gerson, Alain Chartier,

---

mouillé plus d'une fois de ses larmes les pages brûlantes de Pope et de Colardeau! Quoique cette maison ait été reconstruite en partie plusieurs fois depuis plus de six cents ans, on y avoit toujours conservé deux médaillons en pierre, représentant les bustes de ces époux infortunés. Ces bustes, ayant été mal restaurés à diverses époques, avoient fini par perdre le caractère de leur ensemble primitif. Le propriétaire actuel, loin de savoir apprécier deux monumens aussi intéressans, les céda à M. Lenoir pour être placés dans le ci-devant musée de la rue des Petits-Augustins, dont il étoit alors conservateur.

Pierre Lescot, Joachim du Bellay, Paul-Emile, Claude Chastelain, Louis Legendre, Claude Joly, Nicolas Petit-Pied, Claude Sarrazin, Etienne Brémont, Charles Chevreuil, Nicolas Bergier, Jean Pey, Jean Mazeas et Joseph Riballier. Parmi les chanoines bienfaiteurs on doit citer Antoine de la Porte et Guillot de Monjoie. Le zèle de ce dernier est aussi connu que les bienfaits du précédent. Il ne faut pas oublier, dans cette nomenclature, l'abbé de la Fage, mort chanoine de Versailles, qui, par ses soins et ses libéralités, a si éminemment contribué aux embellissemens de l'intérieur de la Basilique.

L'ancien Chapitre étoit composé de huit dignités, savoir : le doyen, le chantre, l'archidiacre de Paris, celui de Josas et celui de Brie; le sous-chantre et intendant des censives, le chancelier et le pénitencier. Les canonicats étoient au nombre de cinquante-deux. Il existoit en outre six vicaires perpétuels, deux vicaires de Saint-Aignan et un chapelain ; huit bénéficiers, chanoines de Saint-Jean le Rond, et dix de Saint-Denis du Pas. Tous ces bénéficiers ne faisoient qu'un même corps avec l'Eglise de Paris,

ainsi que le chapelain de Sainte-Catherine à Notre-Dame, les cent trente chapelains et autres personnes attachées à cette Eglise.

Le plus bel ordre, une discipline exacte, une observance régulière, régnoient dans l'ancien Chapitre de Notre-Dame, célèbre dès son origine, et dans lequel le mérite et les talens étoient toujours admis et préférés. Exact dans l'acquit des fondations, ce corps ecclésiastique annonçoit chaque année, par le *Bref* (1), ses obligations et l'emploi de ses revenus.

Le Chapitre de Notre-Dame fut supprimé le 22 novembre 1790. D'après une nouvelle circonscription décrétée par l'assemblée nationale, le 4 février 1791, cette Eglise fut érigée en paroisse métropolitaine. En vertu de la constitution civile du clergé, l'évêque constitutionnel Gobel en prit possession le 27 mars 1791. Elle fut fermée en 1793, puis érigée en *temple* improprement appelé *de la Raison*, au mois de novembre de la même an-

(1) On appelle Bref (*Breve*) le petit livre latin ou françois, en forme de calendrier liturgique, à l'usage des ecclésiastiques qui récitent le Bréviaire; à la fin du bref de l'Eglise de Paris étoit l'*Obituaire*, ou détail des fondations de cette Métropole.

née. Devenue un magasin de vin en 1794 (1), l'Eglise de Notre-Dame ne fut rendue au culte que le 15 d'août 1795. C'étoit alors le clergé constitutionnel qui la desservoit.

La création du Chapitre actuel de la Métropole date de 1802, époque du rétablissement du culte en France. Digne émule de l'ancien Chapitre, ce corps ecclésiastique soutient avec honneur et édification la réputation qui distingua toujours le clergé de cette Basilique, considéré en tout temps comme un modèle respectable des institutions ecclésiastiques.

Le Chapitre se compose de trois vicaires-généraux, qui ont le titre d'archidiacres, et de seize chanoines titulaires, y compris l'archiprêtre de la paroisse, qui est chanoine. Douze ont été créés en 1802, et les six autres en 1806. Le nombre des chanoines honoraires n'est pas déterminé.

Il y a aussi dans cette Eglise six vicaires de chœur, un maître de musique, quatre

(1) Tout le vin provenant des familles nobles émigrées fut mis en dépôt dans les églises de Notre-Dame et de Saint-Martin des Champs.

musiciens, deux serpens, huit basses-contres et douze enfans de chœur.

Maîtrise des enfans de chœur.

Les maîtrises ont été le berceau de la musique; c'est à ces établissemens, fondés et dotés par la pieuse libéralité des évêques ou des chapitres, que l'on doit en partie les progrès de l'art musical en France. Un grand nombre d'artistes, qui ont rempli l'Europe de leur nom, sont sortis des maîtrises, et leur talent fût peut-être resté sans culture, s'ils n'avoient trouvé, dans ces institutions locales, une occasion avantageuse et les moyens favorables de seconder leurs dispositions naturelles pour cet art. C'est dans le sein de ces écoles musicales que s'est développé le génie des grands maîtres qui ont été appelés à régénérer cet art parmi nous. La France citera toujours avec orgueil les noms de De Lalande, d'Haudimont, Flocquet, Lemoine, Giroust, Gossec, Grétry, Lesueur, Méhul, Persuis, etc.

L'origine de ces institutions remonte à une époque fort ancienne. Vers la fin du sixième siècle, saint Grégoire le Grand, pape, au-

teur du chant qui porte son nom, s'occupoit à former de jeunes enfans au chant des psaumes.

Les premières écoles fondées dans l'Eglise de Paris, ainsi que dans toutes celles de France, eurent pour but l'instruction des enfans destinés au service divin, et auxquels on enseignoit le chant ecclésiastique. Ces jeunes enfans sont appelés par Fortunat (1) *juvenes, pueri, infantes*. L'évêque leur faisoit enseigner, par les clercs de son Eglise, non-seulement à chanter, mais encore à lire, à écrire; ensuite on leur montroit les élémens de la langue latine. Il n'y a personne qui ne considère ce premier établissement comme l'origine de la maîtrise des enfans de chœur de la Basilique métropolitaine (2).

Cette institution, qui par la suite prit le nom de *maîtrise* dans plusieurs églises, et de *psallette* dans quelques autres, fut successivement améliorée à Paris. Elle fixa particulière-

(1) *Vie de saint Germain, évêque de Paris en* 557.

(2) Cette école eut par la suite d'autres résultats plus importans pour l'instruction publique; elle donna naissance à l'Université de Paris, qui devint si célèbre dans toute l'Europe.

ment l'attention de Jean Gerson, chancelier de l'Eglise de cette ville, qui, vers 1408, composa un plan d'éducation en faveur des enfans de chœur de la Cathédrale. Une donation, faite par Michel de Coulogne, grand-chantre de l'Eglise de Paris, indique, sous l'an 1519, que ces enfans de chœur n'étoient qu'au nombre de dix. Cette donation consistoit en une chape de drap d'or pour le *Spé* (1), ou premier des enfans de chœur (2).

Cette école musicale a toujours été distinguée de toutes les autres, tant par l'excellente méthode qu'on y a toujours enseignée, que par le choix des maîtres. Parmi les maîtres de chapelle de la Basilique métropolitaine, qui ont successivement dirigé l'éducation des enfans de chœur, on doit distinguer Campra, Lallouette, Homet, Goulet, du Gué, et M. Lesueur, actuellement l'un des Surintendants de la musique

(1) L'étymologie de *Spé* ou *Inspé*, selon dom Claude de Vert, dérive du mot *inspector* ou inspecteur, parce que ce *Spé* ou *Inspé* exerce une sorte d'inspection sur les autres enfans de chœur. *Explication des cérémonies de l'Eglise*, tome II, page 305.

(2) Joly, *Traité historique des Ecoles épiscopales*, page 587.

de la chapelle du Roi. On se rappelle encore avec intérêt la révolution que M. Lesueur opéra dans la musique religieuse, et les brillantes solennités qui eurent lieu à Notre-Dame, en 1786 et 1787. Ce fut à cette époque que M. Lesueur, cédant à son amour pour les progrès de l'art, mit à exécution les nouveaux plans de musique qu'il méditoit depuis long-temps, et qui consistoient à appliquer aux caractères distinctifs des solennités une musique, une, imitative et particulière à chaque fête. Il y réussit, et les suffrages qu'il recueillit alors de la part de MM. de Lacépède, de Champfort, de Marmontel et l'abbé Aubert, signalèrent ses premiers succès dans la carrière musicale. Les événemens survenus à la suite de 1789 occasionnèrent la suppression des maîtrises.

Le rétablissement du culte, en 1802, amena insensiblement celui des maîtrises dans plusieurs églises cathédrales; celle de Paris donna l'exemple. C'est au zèle et aux sollicitations de l'ancien sous-maître (1), que l'on doit en partie le rétablissement de cette institution, qui

(1) M. Cornu.

est présentement entretenue aux frais du gouvernement, sous la surveillance et la conduite de deux chanoines intendans, nommés à cet effet par le Chapitre. L'enseignement est le même qui avoit lieu autrefois dans les maîtrises; il se partage entre l'étude de la musique et celle des langues latine et françoise. M. Desvignes, élève de M. Lesueur, et maître de chapelle de la Métropole, est chargé de l'enseignement de la composition. Enfin on ne se borne pas, dans la maîtrise de Notre-Dame, à faire des musiciens; mais on donne encore aux enfans de chœur une éducation utile, capable d'assurer dans tous les cas une existence honnête à des sujets souvent dénués de fortune, qui se trouvent ainsi en état de prendre un rang quelconque dans la société. La maîtrise de la Métropole a donné plusieurs sujets recommandables par leurs talens. On a vu en tout temps sortir de cet établissement un essaim de jeunes virtuoses, dont les productions ont également fait honneur à la musique et à la religion qui les a inspirées.

La musique d'église ne peut prendre le caractère de noblesse et de grandeur qui lui convient, qu'en puisant ses leçons aux pieds des autels

autels, qu'en cherchant dans nos temples les célestes inspirations de la religion, qu'en se nourrissant de bonne heure des beautés sublimes de nos livres saints, et qu'en se familiarisant, pour ainsi dire, avec le ton et la langue des prophètes.

Enfin, l'on peut dire, à la louange des maîtrises, qu'elles ont toujours été fondées sur des bases excellentes. On y a constamment formé les mœurs pour conserver les voix, et, sous ce rapport, elles l'emporteront toujours sur les autres établissemens de ce genre. Comme elles sont privées des revenus qui étoient autrefois affectés à leur entretien, il est à désirer que ces institutions, qui concourent si éminemment à la majesté des cérémonies du culte, et qui préparent à la musique de nombreux soutiens, fixent désormais l'attention du gouvernement, dont la sollicitude s'étend également sur tout ce qui peut environner la religion de l'éclat dont elle est susceptible, et dont les arts et les sciences reçoivent chaque jour de nobles encouragemens.

Tableau chronologique des Evêques et des Archevêques de Paris.

Depuis saint Denys, premier évêque de Paris, jusqu'à Jean-François de Gondy, le premier qui fut revêtu de la dignité d'archevêque, on compte cent dix évêques, dont il y en a six que l'Eglise révère comme saints, dix qui ont été cardinaux, et plusieurs autres chanceliers de France.

Il n'a pas été possible de fixer la date de l'épiscopat de plusieurs des évêques de Paris; ce ne fut qu'en 940 que l'on dressa la première liste chronologique de ces prélats.

En 1376, Charles V, voulant ériger le siége de Paris en archevêché, et le rendre indépendant de celui de Sens, députa Aimeric de Maignac, évêque de Paris, auprès de Grégoire XI, pour lui faire part de ses intentions. Mais le Pape refusa ce changement à Charles V, sous prétexte que cette *église étoit encore bien petitement dotée* (1). Le saint Père se contenta

(1) *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, tome III, pages 465 et 466.

seulement d'accorder le *pallium* (1) aux évêques de Paris.

Le peu de succès qu'avoit eu la demande faite par Charles V, au pape Grégoire XI, n'empêcha pas Louis XIII de faire une nouvelle tentative auprès de la cour de Rome. Elle réussit complètement, et Paris, si longtemps suffragant de Sens, fut enfin érigé en archevêché, par Grégoire XV, le 20 octobre 1622. Cette ville eut pour suffragans les évêchés de Meaux, de Chartres, d'Orléans et de Blois. En 1674, Louis XIV érigea la terre de Saint-Cloud en duché-pairie, en faveur des archevêques de Paris; François de Harlai, de Champvallon, fut le premier prélat qui eut cette dignité.

Depuis l'érection de Paris en archevêché, il y a eu douze archevêques; ce qui fait, avec les évêques qui les ont précédés, le nombre total de cent vingt-deux prélats, qui ont successivement gouverné l'Eglise de Paris. Voici leurs noms :

---

(1) Ornement de laine blanche semé de croix noires, béni par le Pape, qui l'envoie aux archevêques et aux évêques.

1. Saint-Denys, martyrisé vers l'an 272, ou 275.
2. Mallon.
3. Massus.
4. Marcus.
5. Adventus.
6. Victorien, évêque, mort en 347.
7. Paul, évêque en 360.
8. Prudent ou Prudence, en 410, inhumé à Sainte-Geneviève.
9. Saint Marcel, mort en 436.
10. Vivien.
11. Félix.
12. Flavien.
13. Ursicien.
14. Apédemius ou Apédinius.
15. Héraclius, évêque en 523.
16. Probat.
17. Amélius, évêque en 413.
18. Saffarac, évêque en 549; il fut déposé et renfermé dans un monastère.
19. Eusèbe Ier., en 555.
20. Saint Germain, décédé le 28 mai 576, âgé de 80 ans, et inhumé à Saint-Germain des Prés.
21. Ragnemode, décédé en 591.

22. Eusèbe II.
23. Faramonde.
24. Simplice, évêque en 601.
25. Saint Céraune, décédé le 27 septembre 615, et inhumé à Sainte-Geneviève.
26. Leudebert ou Landebert, évêque en 625.
27. Audobert, évêque en 644.
28. Saint Landry, mort en 656, inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois. La fondation de l'hospice de l'Hôtel-Dieu, que l'on attribue communément à cet évêque, a rendu son nom immortel dans les fastes de la bienfaisance et de l'humanité.
29. Chrodobert, évêque en 663.
30. Sigobaud, en 664.
31. Importun, en 666.
32. Saint Agibert ou Agilbert, décédé à Jouarre en Brie, en 680, et inhumé dans l'abbaye de ce nom.
33. Sigofroid, mort en 693.
34. Turnoalde, évêque en 696.
35. Adulphe.
36. Bernechaire.
37. Saint Hugues, mort le 9 avril 730, à l'abbaye de Jumièges, où il a été inhumé.

38. Marseïde.
39. Fédole.
40. Ragnecapt.
41. Madalbert.
42. Déodefroid, évêque en 767.
43. Erchenrad Ier., mort le 15 mars 795.
44. Emenfrède, décédé en 810.
45. Inchade, mort le 3 mars 831.
46. Erchenrade II, décédé le 9 mai 857.
47. Enée, décédé le 26 décembre 871.
48. Ingelvin, en 883.
49. Gozelin, mort au mois de mai 886 (1).
50. Anschéric, décédé en juin 911.
51. Théodulphe, le 22 avril 922.
52. Fulrade, en 926.
53. Adelhelme, évêque en 927.
54. Gauthier Ier., mort le 13 de juin 941.

(1) Les Normands, faisant le siége de Paris en 886, avoient attaqué la tour du Grand-Châtelet; ils égorgeoient les prisonniers, et les jetoient avec les bœufs, en guise de fascines, pour combler le fossé: saisi d'horreur et d'indignation à ce spectacle révoltant, Gozelin lança un javelot, et tua un de ces barbares qui fut aussitôt jeté avec les autres. Le courage et le zèle que ce prélat montra au siége de Paris, contre les Normands, pour seconder Eudes, comte de cette ville, lui acquirent une grande célébrité.

55. Albéric.
56. Constant, en 954.
57. Garin.
58. Rainaud Ier., en 980.
59. Elisiard, mort le 18 avril 988.
60. Gislebert, mort le 3 février 991.
61. Rainaud II, le 14 septembre 1016.
62. Azelin, mort dans le diocèse de Gand, et inhumé dans l'abbaye de Saint-Pierre de cette ville.
63. Francon, mort le 22 juillet 1030.
64. Imbert de Vergy, mort le 22 novembre 1060, âgé de 80 ans (1).
65. Geoffroid de Boulogne, décédé le 1er. mai 1095.
66. Guillaume Ier. de Montfort, le 27 août 1102.
67. Foulques Ier., mort le 5 avril 1104.
68. Galon, décédé le 22 février 1116, et inhumé à Saint-Denis.
69. Girbert, mort le 2 février 1123.
70. Etienne Ier. de Senlis, mort en mai 1142,

---

(1) Cet évêque est le premier qui ait eu un surnom, et l'on remarque que ce fut depuis le onzième siècle que les surnoms commencèrent à avoir lieu.

et inhumé à l'abbaye de Saint-Victor.

71. Thibault, décédé le 8 janvier 1157, et inhumé à Saint-Martin des Champs.

72. Pierre Ier. dit *Lombart*, décédé le 20 juillet 1160, et inhumé dans le chœur de Saint-Marcel (1).

73. Maurice de Sully, mort le 11 septembre 1196, et inhumé au milieu du chœur de Saint-Victor.

74. Odon ou Eudes Sully, décédé le 14 juillet 1208, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame de Paris.

75. Pierre II de Nemours, dit le *Chambellan*, décédé le 7 décembre 1219, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame de Paris.

76. Guillaume II de Seignelay, décédé à Saint-Cloud, le 23 novembre 1223, et inhumé à l'abbaye de Pontigny.

77. Barthélemi, mort le 20 octobre 1227, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

78. Guillaume III, dit d'Auvergne, mort le 1er. avril 1248, et inhumé à Saint-Victor dans la chapelle de saint Denys.

---

(1) On l'appeloit le *Maître des sentences*, parce qu'il est auteur d'un *Recueil de sentences*.

79. Gaulthier II, de Château-Thierry, mort le 1er. octobre 1249, et inhumé à Notre-Dame.

80. Régnault III de Corbeil, mort le 7 juin 1268, et inhumé à Saint-Victor, dans la chapelle de saint Denys.

81. Etienne II Tempier, mort le 3 septembre 1279, et inhumé à Notre-Dame, derrière le grand-autel.

82. Renoulf d'Homblières, mort le 12 novembre 1288, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

83. Simon Matifas, dit de *Bucy*, mort le 3 juin 1304, et inhumé à Notre-Dame, dans la chapelle de saint Nicaise.

84. Guillaume de Beaufet, dit *d'Aurillac*, mort le 30 décembre 1320, et inhumé à Saint-Victor dans la chapelle de l'infirmerie.

85. Etienne III de Bourret, mort le 25 novembre 1325, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

86. Hugues de Besançon, mort le 29 juillet 1332, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

87. Guillaume V de Chanac, mort le 3 mai

1348, âgé de près de cent ans, et inhumé à Saint-Victor, dans la chapelle de l'infirmerie.

88. Foulques II de Chanac, mort le 25 juillet 1349, et inhumé à Saint-Victor, dans la chapelle de l'infirmerie.

89. Audoin Aubert, mort à Avignon, le 10 mai 1363, et inhumé dans le chœur de l'église des Chartreux de Villeneuve.

90. Pierre III, dit *de la Fôret*, mort le 25 juin 1361, et inhumé dans le chœur de l'église cathédrale du Mans.

91. Jean de Meulan, mort le 22 novembre 1363, âgé de 80 ans.

92. Etienne IV de Paris, mort à Avignon, le 16 octobre 1373, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame de Paris.

93. Aimeric de Maignac, mort à Avignon, le 20 mars 1384, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame de Paris.

94. Pierre IV d'Orgemont, mort le 16 juillet 1409, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame, près le grand-autel.

95. Gérard de Montaigu, décédé le 23 septembre 1420, et inhumé dans l'église des Célestins de Marcoussis.

96. Jean II de Courte-Cuisse, décédé le 4 mars 1422.

97. Jean III de la Roche-Taillée, mort à Boulogne, le 24 mars 1426, et inhumé dans l'église de Saint-Jean de Lyon.

98. Jean IV de Nant ou Nanton, décédé le 7 octobre 1427, et inhumé dans l'abbaye de Belleval, ordre de Cîteaux.

99. Jacques du Chastelier, décédé le 2 novembre 1438, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

100. Denys II du Moulin, mort le 15 septembre 1447, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame, près du grand-autel.

Antoine du Bec-Crespin, décédé le 15 octobre 1472, et inhumé dans l'église des Jacobins de Rouen; il fut évêque de Paris un mois et onze jours.

101. Guillaume VI Chartier, décédé le 1er. mai 1472, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

102. Louis de Beaumont, dit *la Fôret*, décédé le 5 juillet 1492, et inhumé à la porte du chœur de Notre-Dame (1).

---

(1) Ce prélat fit preuve de tant d'humilité, qu'il de-

Gérard Gobaille, mort le 2 septembre 1494, en revenant de Rome, avant d'avoir pris possession de son siége. Il fut inhumé dans le chœur de Notre-Dame, devant le grand-autel.

103. Jean V Simon de Champigny, décédé le 23 décembre 1502, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

104. Etienne V de Poncher, décédé le 24 février 1524, à Lyon; son corps fut inhumé dans la cathédrale de Sens, et son cœur dans celle de Paris.

105. François de Poncher, décédé le 1er. septembre 1532, et inhumé dans l'église de Notre-Dame de Paris.

106. Jean VI du Bellay, décédé à Rome, le 17 février 1560.

107. Eustache de Bellay, décédé en septembre 1565, et inhumé dans l'église de Gizeux, diocèse d'Angers.

---

manda par son testament d'être inhumé pendant la nuit, pour ne pas troubler le service divin, sans autre luminaire que deux lanternes que porteroit un enfant; il exigea même que la fosse dans laquelle il seroit inhumé fût remplie de terre apportée du cimetière des Innocens, qui étoit le cimetière commun de la ville.

108. Guillaume Viole, décédé le 4 mai 1568, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

109. Pierre V de Gondy, cardinal, décédé le 1er. mars 1616, âgé de 84 ans, et inhumé à Notre-Dame dans la chapelle de saint Louis et de saint Rigobert.

110. Henry de Gondy, cardinal, mort le 2 août 1622, au camp devant Béziers, âgé de 50 ans. Son corps fut apporté à Paris, et inhumé le 7 octobre à Notre-Dame, dans la chapelle de saint Louis et de saint Rigobert.

ARCHEVÊQUES.

1. Jean-François de Gondy, décédé le 21 mars 1654, et inhumé à Notre-Dame, dans la chapelle de saint Louis et de saint Rigobert.

2. Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, neveu du précédent, mort le 24 août 1679, âgé de 66 ans, inhumé à Saint-Denis, dont il avoit été abbé commendataire, après s'être démis de l'Archevêché de Paris ; il avoit été coadjuteur de son oncle. Son cœur

fut inhumé au calvaire du Marais (1).

3. Pierre VI de Marca, mort le 29 juin 1662, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame, devant la chaire archiépiscopale.

4. Hardouin de Péréfixe de Beaumont, décédé le 1er. janvier 1671, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame. Ce prélat fut précepteur de Louis XIV, et composa pour son éducation un abrégé de l'*Histoire de Henri IV*, qui est estimé.

5°. François de Harlay de Champvallon, mort à Conflans, près de Paris, le 6 août 1695, âgé de 70 ans; son corps fut apporté à Paris, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame, vis-à-vis la chaire archiépiscopale : il avoit eu la nomination

---

(1) Il fut créé cardinal en 1653, et renvoya son chapeau au pape Clément X, qui, à la prière du sacré collége, lui ordonna de le garder. Cet homme, si connu sous la minorité de Louis XIV par ses intrigues sourdes et adroites, qui l'avoient fait chef de la Fronde, et que son audace avoit rendu même redoutable à la cour, ainsi qu'au pusillanime Mazarin, finit ses jours dans le calme et la paix, donnant l'exemple de la piété la plus édifiante.

du Roi pour le chapeau de cardinal; mais il mourut avant de l'avoir reçu.

6. Louis-Antoine de Noailles, cardinal, décédé le 4 mai 1729, âgé de 79 ans, inhumé à Notre-Dame, devant l'ancienne chapelle de la Vierge. Son cœur fut inhumé dans la chapelle destinée à la sépulture de cette famille.

7. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, du Luc, décédé le 13 mars 1746, âgé de 90 ans, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame.

8. Jacques Bonne-Gigault de Bellefonds, décédé le 20 juillet 1746, âgé de 48 ans, et inhumé à Notre-Dame, dans le caveau destiné à la sépulture des archevêques.

9. Christophe de Beaumont du Repaire, décédé le 12 décembre 1781, et inhumé à Notre-Dame, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste et de sainte Marie-Madeleine, qu'il avoit fait décorer à ses frais, pour servir de sépulture à sa famille.

10. Antoine-Eléonore-Léon Le Clerc de Juigné de Neuchelle, nommé à l'archevêché de Paris, le 23 décembre 1781;

il mourut à Paris, le 20 mars 1811, et son corps fut transporté à Notre-Dame, le mardi 7 mars 1815.

11. Jean-Baptiste de Belloy, cardinal du titre de Saint-Jean devant la Porte-Latine, décédé le 10 de juin 1808, âgé de 98 ans et 8 mois, et inhumé dans le chœur de Notre-Dame, dans le caveau destiné à la sépulture des archevêques.

12. Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, né à Paris en 1736, sacré Archevêque de Trajanople et coadjuteur de Reims, le 28 décembre 1766, Archevêque de Reims en 1777, grand-Aumônier de France, en 1807, Cardinal le 28 juillet 1817, préconisé pour l'archevêché de Paris dans le consistoire du 1er. octobre 1817; Mgr. le cardinal de Périgord a pris possession de son siége, le vendredi 8 octobre 1819.

La cérémonie de son installation s'est faite de la manière la plus solennelle. Le Chapitre de la métropole s'étant assemblé dans la salle capitulaire, vers trois heures après midi, envoya une députation composée de quatre chanoines

noines choisis parmi les plus anciens, au-devant du prélat, qui prit séance pendant quelques instans au milieu du Chapitre; et de là s'étant transporté par la sacristie, précédé de tous les chanoines, jusqu'à la porte du chœur de la Métropole, M. Jalabert, vicaire-général capitulaire, remplissant les fonctions de doyen, présenta à Son Eminence l'eau bénite, l'encens et la croix à baiser, et prononça un discours auquel Mgr. l'Archevêque répondit. Aussitôt que Son Eminence fut entrée dans le chœur, on chanta le psaume *Quam dilecta*, pendant lequel M. Jalabert, ayant le prélat à sa gauche, le conduisit à l'autel, puis au trône pontifical, où il s'assit le premier, et invita le nouvel Archevêque à s'asseoir. M. Jalabert a entonné ensuite le *Te Deum*, et la croix archiépiscopale fut apportée de la sacristie, et placée devant le trône pontifical. Après le *Te Deum*, M. Tinthoin, chanoine, faisant les fonctions de théologal, parut au jubé, et dit au peuple : « *Monseigneur l'éminentissime, illustrissime et révérendissime Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord est installé comme Archevêque de Paris; voici ses bulles* ». A ces mots, les bulles

furent montrées au peuple. Après le *Vivat in æternum*, Mgr. le Cardinal, toujours accompagné du Chapitre, s'est rendu au prétoire de l'officialité, où M. l'abbé Cottret, chanoine, vice-promoteur général du diocèse, pendant la vacance du siége, appela une cause sur laquelle Son Eminence, faisant les fonctions d'official, prononça une sentence. Le prélat se transporta ensuite dans les appartemens du palais archiépiscopal, dont il fut mis en possession par le Chapitre, et reçut les félicitations de chaque chanoine en particulier.

Son Eminence annonça au Chapitre qu'elle nommoit trois archidiacres, avec le titre de grands-vicaires. Ces trois archidiacres sont MM. Jalabert, Desjardins et Borderies. Le prélat donna aussi des lettres de grand-vicaire à M. l'abbé de Montmignon, chanoine de l'Eglise de Paris, et continua dans leurs fonctions les chanoines qui étoient membres des deux officialités, métropolitaine et diocésaine.

Immédiatement après la cérémonie de l'installation de Mgr. l'Archevêque, la relique de saint Denys, donnée par Son Eminence à l'Eglise Métropolitaine, et renfermée dans un reliquaire dont elle a fait don, fut portée

processionnellement au chœur. Mgr. le Cardinal suivit la procession, et assista aux premières Vêpres de la fête de saint Denys, qui furent célébrées pontificalement par Mgr. de Quélen, nouvellement nommé coadjuteur de Son Eminence.

Plusieurs ministres, M. le préfet de la Seine, le corps municipal, et un grand nombre d'évêques, ayant à leur tête Mgr. le cardinal de la Luzerne, ont assisté à cette cérémonie imposante, vivement attendue depuis long-temps.

Mgr. Hyacinthe-Louis de Quélen, né à Paris le 8 octobre 1778, vicaire-général de la grande-aumônerie, sacré évêque de Samosate, *in partibus infidelium*, le 28 octobre 1817, proclamé archevêque de Trajanople, dans le consistoire du 17 décembre 1819, a été installé le samedi 12 février 1820, en qualité de coadjuteur de Son Eminence Mgr. le Cardinal Archevêque de Paris.

DOYENS DE L'ÉGLISE DE PARIS.

1. Hylaire, doyen en l'année 992.
2. Maldaguin, en l'an 1000.
3. Garin.
4. Albéric.

5. Francon, en l'an 1019. Il fut élu évêque de Paris, et mourut en 1030.
6. Ingélard.
7. Lizierne, en 1036.
8. Odon, en 1067.
9. Milon, en 1071.
10. Jean Ier. de Grand-Pont, en 1083.
11. Foulque ou Fulcon, en 1090, et ensuite évêque de Paris, mourut en 1104.
12. Bernier, en 1105, mort le 21 octobre 1146.
13. Barthélemi de Senlis, en l'année 1146, et ensuite évêque de Châlons-sur-Marne.
14. Clément, en 1148.
15. Barbedor, en 1168.
16. Hervé de Montmorency, de Marly, en 1184, décédé le 25 mars 1192.
17. Michel de Corbeil, en 1192, ensuite archevêque de Sens, décédé en 1199.
18. Hugues Ier., en l'année 1195, mort le 7 janvier 1216.
19. Etienne Ier., en 1216.
20. Gaultier, en 1221, ensuite archevêque de Sens.

21. Hugues II, en 1225.
22. G....., en 1226.
23. Ernaud de Courbeville, en 1226, mort le 24 février 1227.
24. Philippe de Nemours, en 1227, évêque de Châlons-sur-Marne, en 1228.
25. Jean II de Provins, en 1227.
26. Giraud, en 1228, ensuite évêque d'Agen.
27. Luc de Lœudêves, en 1231, mort le 26 février 1260; il étoit conseiller du parlement.
28. Guillaume Ier. de Valgrigneuse, en 1260.
29. Godefroid Ier. de Pontchevron, en 1264, ensuite archevêque de Bourges, en 1264, décédé le 24 décembre 1274.
30. Godefroid II, en 1273, ensuite cardinal, mort le 21 août 1287, à Rome, et inhumé dans l'église de Sainte-Praxède.
31. Nicolas Ier., en 1288.
32. Jean III, en 1297.
33. Pierre Ier. de Belleperche, en 1305, ensuite évêque d'Auxerre, décédé le 17 janvier 1308, et inhumé au milieu du chœur de l'Eglise de Paris, sous une tombe de cuivre, devant l'aigle.
34. Roger d'Armigniac, en 1308.

35. Simon de Guiberville, en 1308, décédé en juillet 1320.

36. Amisius le Ratif, en 1321, mort le 20 janvier 1331. Il étoit maître des requêtes.

37. Guidon de Baudet, en 1332, ensuite évêque de Langres, en 1336.

38. Olivier Saladin, en 1335. Il avoit été recteur de l'Université, en 1318.

39. Pierre II de Cros, en 1342, ensuite évêque de Senlis et après d'Auxerre. Il avoit été proviseur de la maison de Sorbonne, en 1340.

40. Firmin de Coquerel, en 1344, évêque de Noyon, en 1348, et nommé, par le roi Philippe de Valois, chancelier de France.

41. Vital de Preuilly, en 1349.

42. Raimond de Salga, en 1350.

43. Pierre III, de Montrevel, en 1358.

44. Etienne II de Paris, en 1362, puis évêque de Paris.

45. Aimeric de Maignac, en 1364, puis évêque de Paris.

46. Jacques le Riche, en 1364, mort le 3 jan-

vier 1385, et inhumé dans l'église de Notre-Dame de Paris. Le parlement assista à ses obsèques; il étoit maître des requêtes.

47. Pierre IV de Pacy, en 1385, mort le 9 octobre 1402.

48. Jean IV Chanteprine, en 1402, décédé le 14 de juillet 1413, et inhumé dans l'église de Notre-Dame de Paris. Il étoit conseiller au parlement, et président de la cour des aides.

49. Jean V Tudert, en 1414, décédé le 9 décembre 1439, et inhumé dans le petit cloître attenant à l'ancienne salle capitulaire. Il avoit été maître des requêtes, et conseiller au parlement en 1402. Il fut nommé évêque de Châlons-sur-Marne, en mai 1439.

50. Guillaume II Cottin, en l'année 1441, mort le 9 mars 1461, et inhumé dans l'église de Notre-Dame de Paris. Il avoit été maître des requêtes, et conseiller au parlement.

51. Albert de Rouvroy de Saint-Simon, en 1457, décédé le 23 novembre 1467, et inhumé dans l'église de Notre-Dame

de Paris. Il avoit été conseiller au parlement.

52. Thomas de Courcelles, en 1458, décédé le 23 octobre 1469, âgé de 69 ans, et inhumé dans la chapelle de saint Martin et sainte Anne.

53. Jean VI l'Huillier, en 1469, évêque de Meaux en 1483. Il avoit été aumônier du roi Louis XI.

54. Jean VII l'Huillier, en 1484, décédé le 1er. novembre 1510, et inhumé dans la nef, devant la chapelle de saint Julien et sainte Marie Egyptienne.

55. David Chambellan, en 1511, décédé le 21 décembre 1517.

56. Guillaume III Huë, en 1517, décédé le 31 juillet 1522.

57. Jean VIII du Drac, en 1522, ensuite trésorier de la Sainte-Chapelle en 1543. Il mourut le 30 janvier 1544.

58. Jean IX Jouvenel des Ursins, en 1543, décédé le 26 octobre 1548. Il fut nommé évêque de Tréguier au commencement de l'année 1548.

59. Antoine Le Cirier, en 1548, décédé le 17 janvier 1575, et inhumé dans le

chœur de l'église de Notre-Dame de Paris. Il fut nommé évêque d'Avranches en 1561; il avoit été conseiller au parlement.

60. Augustin Le Cirier, en 1575, nommé la même année à l'évêché d'Avranches. Il étoit chanoine de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, et conseiller au parlement.

61. Louis Séguier, en 1575, décédé le 9 septembre 1610, et inhumé dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris.

62. Jean-François de Gondy, en 1610, nommé premier archevêque de Paris en 1623, décédé le 22 mars 1654, et inhumé dans la chapelle des Gondy.

63. Dominique Séguier, en 1623, puis évêque d'Auxerre et de Meaux. Il avoit été conseiller au parlement, et premier aumônier du Roi.

64. Nicolas II Tudert, en 1632. Il avoit été conseiller à la grande chambre du parlement, 25 ans, et doyen pendant 15 ans. Il quitta le décanat en 1647, et mourut à Poitiers, le 20 mars 1651.

65. Jean-Baptiste Ier. de Contes, en 1651, dé-

cédé le 4 juillet 1679, âgé de 78 ans; et inhumé dans la chapelle de saint Eutrope.

66. Jean-Baptiste II de Bongueret-le-Blanc de Bouchardières de Mony, en 1679, décédé le 9 décembre 1702, âgé de 73 ans, inhumé dans la chapelle de saint Nicaise. Il avoit été abbé commendataire de l'abbaye de Misseray, prieur de Sainte-Honorine de Conflans, chanoine durant l'espace de 36 ans, et doyen pendant 26.

67. Jean-Baptiste-Charles Desfriches de Brasseuse de Pressigny, en 1702, le 12 décembre. Il fut fait prêtre le 23 décembre de la même année, et mourut le 28 juin 1717. On l'inhuma dans la chapelle de saint Eutrope. Il avoit été prieur de Sainte-Marie de Merlou, de Sainte-Honorine de Conflans, chanoine pendant 39 ans, et doyen pendant 15 ans.

68. Jacques-Alain de Gontaut, en 1717, décédé le 15 décembre 1732, âgé de 67 ans, et inhumé devant la chapelle de la Vierge. Il étoit abbé commen-

dataire de Saint-Ambroise de Bourges et de Saint-Pierre de Lagny.

69. Louis-Abraham de Harcourt-Beuvron, en 1733, décédé le 27 septembre 1750, âgé de 56 ans, et inhumé dans la chapelle de saint Pierre et saint Etienne, lieu de la sépulture de la famille de Harcourt. Il étoit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, duc et pair de France, abbé commendataire de Notre-Dame de Signy et de Saint-Taurin d'Evreux.

70. Jean-Cyprien de Saint-Exupéry, en 1747, décédé le 1er. février 1758, âgé de 57 ans, et inhumé dans le chœur, dans le caveau pratiqué sous l'aigle. Il étoit abbé commendataire de Saint-Denys de Reims.

71. Jean-Antoine Dagoult, doyen le 13 mars 1758. Il avoit été nommé chanoine de Notre-Dame depuis le 29 novembre 1728, et abbé commendataire de Bonneval en 1745. Il mourut en 1769.

72. Claude Tudert, le 14 novembre 1769. Il avoit été élu chanoine le 2 juin 1733. Il décéda en 1780.

73. Flotard de Montagu, doyen le 17 janvier 1780. Il avoit été nommé chanoine le 10 décembre 1759. M. de Montagu fut le dernier doyen, le Chapitre ayant été supprimé le 22 novembre 1790.

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

Le palais épiscopal étoit situé, de temps immémorial, près de l'église de Saint-Etienne (première cathédrale), sur une partie de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la première cour de l'Archevêché.

Il paroît que, dans le douzième siècle, les évêques avoient déjà cessé de faire les ordinations dans leur cathédrale. La multiplicité des offices, et surtout des fondations, les obligea de faire construire une ou deux chapelles dans leur palais; l'une étoit destinée aux ordinations, et l'autre servoit aux jugemens ecclésiastiques, lorsqu'on cessa de les prononcer sous les portiques des églises cathédrales.

Vers l'an 1161, l'évêque Maurice de Sully fit construire, sur une ligne parallèle à la Cathédrale, le palais épiscopal, et une double

chapelle qui existe encore, avec une haute tour pour contenir les cloches, dont les différens étages voûtés furent ensuite convertis en prisons ecclésiastiques. Cette tour a été démolie en 1793. Pierre le Chantre, contemporain de l'évêque Maurice, dit, dans sa Somme manuscrite, que l'on douta s'il étoit nécessaire de faire une double dédicace, attendu que ces deux chapelles avoient été construites l'une sur l'autre, et que la décision fut que chacune seroit bénite particulièrement. Avant que l'on eût changé la destination de la chapelle inférieure, sur le mur du côté du septentrion, au-dessous d'une des fenêtres, on lisoit l'inscription suivante écrite en caractères gothiques :

Hæc Basilica consecrata est à Domino Mauricio, parisiensi episcopo, in honore beatæ Mariæ, beatorum martyrum Dyonisii, Vincentii, Mauricii, et omnium Sanctorum (1).

Dans la chapelle haute on lisoit également

(1) GILLES CORROZET, *Antiquités et Chroniques de Paris*, édition de 1561, fol. 63.

une autre inscription qui en indiquoit la dédicace sous le nom de saint Vincent. Ces deux inscriptions datoient du quinzième siècle.

La chapelle inférieure est celle dans laquelle plusieurs évêques de Paris fondèrent des chapelains, savoir : Pierre de Nemours en 1210, Guillaume d'Auvergne en 1243, et Simon Matifas de Bucy vers l'an 1300. Il y en eut d'autres établis par plusieurs personnes pieuses de la ville, parmi lesquelles on distingue Marie la *Teutonique*, qui fonda, en 1243, une chapellenie en faveur de Henri, son fils, pour laquelle elle affecta dix livres parisis de rente. Le nombre de ces chapelains, porté jusqu'à huit, se trouvoit réduit à deux dans le quinzième siècle. L'un des articles du réglement, dressé par Guillaume d'Auvergne, prescrivoit aux desservans de cette chapelle, de s'y rendre par une galerie de communication pratiquée entre la Cathédrale et le palais épiscopal, dont ils avoient chacun une clef. Au commencement du seizième siècle, le bâtiment de cette galerie fut cédé au Chapitre par Etienne de Poncher, évêque de Paris, pour y établir la sacristie et le trésor des reliques.

Sur l'emplacement du palais épiscopal bâti par les ordres de Maurice de Sully, Simon Matifas de Bucy, évêque de Paris en 1290, fit élever une grande salle de style gothique voûtée en bardeaux. Elle étoit flanquée, à chacun de ses quatre angles extérieurs, d'une tourelle en encorbellement, et les deux murs de face surmontés de crénaux. L'intérieur de cette salle étoit éclairé, du côté du jardin et du lieu dit *le Port-l'Evêque*, par des baies en ogives : c'étoit dans cette grande salle que se faisoient les festins royaux, lors des cérémonies extraordinaires qui avoient lieu à Notre-Dame. Tel fut pendant long-temps le modeste manoir des évêques de Paris.

En 1514, Etienne de Poncher, cent deuxième évêque de Paris, fit ériger, en adossement du mur du palais épiscopal, sur la première cour, un bâtiment destiné à loger ses chapelains et ses domestiques.

François de Poncher, neveu et successeur du précédent, fit construire un bâtiment à la suite de la double chapelle vers la deuxième cour, sur l'emplacement où étoient les écuries du palais épiscopal, et quelques maisonnettes où demeuroient les quatre cha-

noines de la chapelle basse, et plusieurs chapelains de l'évêque de Paris, que ce prélat dédommagea en leur donnant tous les ans une indemnité prise sur la recette de l'Evêché (1).

Pierre de Gondy, évêque de Paris en 1568, se trouvant logé trop petitement, annexa à son palais une maison canoniale située près du jardin des chanoines, et l'augmenta d'un corps-de-logis qui aboutissoit à l'église de Saint-Denys du Pas. Après lui, Henri de Gondi, son neveu et son successeur, rebâtit et augmenta considérablement le palais épiscopal, dont il prolongea l'étendue jusqu'au jardin du *Terrein* (2).

---

(1) Du Breul, *Antiquités de Paris*, livre I, pag. 43 et 44.

(2) Le Terrein étoit un terre-plain planté d'arbres, situé à la pointe orientale de la Cité, et sur lequel fut érigé en partie le nouveau quai de la Cité. Du Breul (*Antiquités de Paris*, page 46), a cru que le Terrein avoit été originairement une île que Gautier, chambellan, ou plutôt grand-chambrier de Philippe-Auguste, donna au Chapitre de Notre-Dame en 1190; mais cet auteur s'est trompé en confondant le Terrein avec celui de l'île Saint-Louis. Selon les registres du Chapitre, cet espace s'étoit formé, par succession de temps, des gra-

On

On voit que les évêques de Paris abandonnèrent insensiblement l'ancienne demeure de leurs prédécesseurs pour se loger plus commodément, à une époque où le luxe et le bon goût exercèrent leur influence dans la décoration extérieure comme dans la distribution

---

vois et des décombres de l'ancienne cathédrale, qui furent portés dans ce lieu, lorsqu'on commença la construction de l'édifice actuel. *Le Terrein* s'appeloit, en 1258, *la Motte aux Papelards. Papelard,* dans l'ancien langage, signifioit hypocrite ou faux flatteur. En 1343 et 1356, on le désignoit sous le nom du *Terrail.* C'étoit encore au quinzième siècle un espace inculte qui se terminoit en pente douce. Les troubles qui agitèrent le royaume sous le règne de Charles VI, excitèrent la vigilance du Chapitre de Notre-Dame, qui donna ordre d'y veiller la nuit. On donnoit au veilleur deux bûches de môle et deux cotrets. En 1467, Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI, vint débarquer au *Terrein,* et y fut reçue et complimentée par le parlement et par l'évêque de Paris. La reine alla faire sa prière à Notre-Dame, et remonta la Seine jusqu'au couvent des Célestins. En 1651, le Chapitre fit revêtir le *Terrein* d'un mur en talut; en 1687, on y planta un quinconce pour servir de promenade aux chanoines et aux habitans du Cloître. Enfin l'emplacement du jardin du Terrein fut pris pour faire partie du quai de la Cité, construit en 1812 et 1813.

intérieure des bâtimens dont on multiplia les appartemens.

En 1697, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, fit abattre les différens bâtimens construits par ses prédécesseurs depuis le chevet de la chapelle, et les remplaça par le palais actuellement existant, qu'il fit élever à ses frais. Enfin, M. de Beaumont, qui occupa le siége de Paris depuis 1746 jusqu'en 1781, voulant mettre le palais archiépiscopal en état d'y recevoir le roi et les seigneurs de la cour, dans les cérémonies extraordinaires, fit bâtir, sur les dessins de Pierre Desmaisons, architecte du roi, le grand escalier à deux rampes, à droite en entrant, dont la construction est admirée des connoisseurs. On répara le bâtiment à l'extérieur, et l'on rendit plus commode la distribution des appartemens, qui furent décorés et meublés avec plus de magnificence qu'auparavant. Enfin M. de Juigné, successeur de M. de Beaumont, augmenta le palais archiépiscopal d'un corps-de-logis construit sur une cour intérieure du côté du jardin.

Sans entrer dans le détail des événemens qui se sont passés dans le palais archiépiscopal

pendant le cours de la révolution de 1789, il suffit de dire qu'il devint l'habitation du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et la chapelle fut convertie en un amphithéâtre de dissection et d'anatomie jusqu'en 1802, époque à laquelle un prélat presque centenaire (1) vint l'habiter pendant que l'on y faisoit des réparations.

Depuis l'année 1809, des travaux considérables de restauration et d'embellissement ont été exécutés sous la conduite de M. Poyet, architecte, tant à l'extérieur que dans l'intérieur de ce palais qui menaçoit ruine de toutes parts. La totalité de ces travaux a dévoré des sommes immenses, à l'aide desquelles on auroit pu sans doute en reconstruire un autre d'un meilleur style, et disposé de manière à laisser apercevoir entièrement le bel ensemble du rond-point de la Métropole, dont la moitié se trouve masquée par le bâtiment actuel. Mais la ridicule parcimonie d'un gouvernement qui soumettoit l'architecture et les arts qui en dépendent à des conditions gênantes, en faisant exécuter tous les

(1) Le cardinal de Belloy.

travaux au rabais, ne permit pas sans doute à l'architecte de songer à ce projet; on aima mieux réparer ce bâtiment : cependant qu'en est-il résulté? C'est que, par suite de ce faux calcul, on a été dans la nécessité d'y faire des réparations assez considérables en 1817 et 1818; il a fallu même étayer et reprendre en sous-œuvre plusieurs parties de ce bâtiment qui fléchissoient. On a changé l'alignement du mur de clôture du jardin, qui venoit aboutir au droit du mur de face des chapelles de la Métropole, dont il déroboit une partie de l'ensemble du rond-point, actuellement exposé à tous les regards. Une nouvelle porte a été construite pour le service du palais archiépiscopal, et pour faciliter la circulation des voitures dans des circonstances extraordinaires.

Ces derniers travaux ont été exécutés sous la conduite de M. Godde, architecte du département.

L'entrée principale du palais archiépiscopal est décorée de deux pavillons isolés, espacés par une grille en fer à deux battans, surmontés de lances dorées. Après avoir traversé une vaste cour située au côté méridional

de l'Eglise, on arrive à la seconde cour, en passant sous une arcade pratiquée entre le bâtiment de la grande sacristie et l'ancienne chapelle épiscopale. Le mur de face de cette chapelle offre, du haut en bas, le hideux aspect de plusieurs arrachemens de retombés de voûtes et de planchers, que l'on devroit masquer, en adossant à ces masures une façade qui fût en harmonie avec celle du bâtiment de la sacristie (1).

Le palais archiépiscopal, formant l'équerre sur la seconde cour, est plus remarquable, par sa situation avantageuse que par la décoration extérieure de ses bâtimens, dont la disposition irrégulière n'offre de toutes parts qu'une architecture mesquine et sans caractère. Ce défaut ne se trouve racheté que par la beauté et la grandeur des appartemens, qui

(1) Selon Pierre le Chantre, c'étoit dans la cour du palais épiscopal que se faisoient les *monomachies*, c'est-à-dire, les combats d'homme à homme pour la décision de certaines causes. Ces combats avoient lieu entre les gens attachés à la glèbe, ou serfs de l'église. Lorsqu'ils avoient exposé le sujet de leur dispute, le juge ordonnoit le combat, qui se livroit sous ses yeux. LEBEUF, *Hist. du diocèse de Paris*, tom. I, pag. 14.

sont décorés avec beaucoup de magnificence, et dont l'ameublement est d'une élégance et d'une richesse remarquables. La nouvelle chapelle est placée du côté du jardin, au rez-de-chaussée. L'intérieur est totalement revêtu de stuc jaune de Sienne, avec une plinthe en marbre.

Ce palais est accompagné d'un fort beau jardin pittoresque qui occupe une superficie de deux arpens. Le mur de clôture est surmonté d'une grille dont les lances sont dorées. Un rocher avec bassin contribue, par sa disposition agreste, à embellir ce séjour charmant. Le jardin a été dessiné et planté par M. Gabriel Thouin, pépiniériste.

De vastes écuries disposées en fer-à-cheval ont été construites, en 1812, entre la rue Chanoinesse et la rue du Cloître Notre-Dame. Elles peuvent contenir cinquante chevaux.

Le secrétariat de l'Archevêché est actuellement placé dans l'ancienne chapelle de saint Nicolas, située au rez-de-chaussée, et dont la disposition a été changée. Cette chapelle rappelle plusieurs particularités intéressantes que je vais rapporter. Comme l'officialité étoit autrefois placée à l'entrée de cette chapelle, les

membres qui la composoient y firent anciennement élever, au-dessus de l'autel, les images de saint Nicolas et de sainte Catherine, qui, pendant plusieurs siècles, furent en grande vénération dans ces sortes de tribunaux. La confrérie étoit nombreuse, attendu qu'il y eut d'abord jusqu'à cent notaires ou greffiers jurés de l'officialité de Paris. Ce nombre fut réduit à quatre-vingts par l'évêque Foulques de Chanac, en 1343. Dans le siècle suivant, ils étoient désignés sous le titre de *Confratria curalium Ecclesiæ Parisiensis*.

Avant l'année 1793, on voyoit, dans le sanctuaire de cette chapelle, une tombe étroite par le bas, autour de laquelle on lisoit l'inscription suivante en capitales gothiques:

CY GIST MARIE DE MEULAN, QUI GIST DELEZ SON PÈRE ET SA MÈRE. Autour de la tombe voisine, on voyoit une autre inscription écrite en caractères semblables : INDIVISA COMES JACET HIC AVELINA PHILIPPO.

La maison de Meulan avoit possédé, à Paris, le fief du Monceau-Saint-Gervais.

Dans le chœur de la même chapelle étoit une belle tombe sur la sépulture de Geoffroy *Cochléaris*, pénitencier de l'Eglise de Paris,

qui mourut dans le palais épiscopal, *in hâc Domo episcopali*, en 14... Le reste de la date étoit usé et illisible; mais on sait que son décès arriva en 1471 (1).

Au mois de mai 1809, les maçons qui, depuis le mois de janvier, travailloient aux réparations du palais archiépiscopal, découvrirent, en creusant sous le pavé de la chapelle, une longue fosse revêtue de maçonnerie, et qui devoit avoir contenu un corps dont on trouva encore plusieurs ossemens épars dans la terre, avec des fragmens de vases ou de pots de terre cuite; l'un de ces vases, mieux conservé que les autres, renfermoit des charbons et de la cendre.

Seroit-ce auprès du pénitencier dont il a été parlé ci-dessus, que ces vases auroient été placés? On pourroit hasarder cette conjecture, puisque c'est dans le même endroit où il avoit été inhumé, qu'ils ont été trouvés. En l'admettant, on auroit une preuve évidente que l'usage de mettre dans les sépultures, des vases ou des pots de terre avec du feu et de l'en-

(1) *Catalogue manuscrit des évêques, archevêques, dignitaires et chanoines de l'Eglise de Paris.*

cens, étoit encore en vigueur à Paris dans le quinzième siècle. « Ces vases, dit M. l'abbé » Pouyard, doivent être considérés comme » les emblêmes de la foi dans laquelle ces » hommes étoient morts, ainsi que de leur » espérance dans la vie future (1) ».

Indépendamment de ces vases en terre cuite, les maçons trouvèrent encore l'empreinte en plomb, d'un sceau d'une bulle de Gré-

---

(1) Voyez *Dissertation sur un vase chrétien de terre cuite qui a été trouvé à Paris dans le palais de l'Archevêché*, par M. l'abbé Pouyard, sacristain de la Chapelle du Roi, insérée dans le *Magasin encyclopédique*; août 1810.

M. Alexandre Lenoir prétend que ces petits pots ou vases en terre cuite, que l'on trouve dans les anciennes sépultures, et dont la partie supérieure est percée de plusieurs trous, servoient à contenir le charbon et l'encens destinés à neutraliser la mauvaise odeur qu'exhalloient quelquefois les corps que l'on exposoit anciennement, vêtus et à découvert, pendant la durée des obsèques. D'après cette assertion, M. Lenoir suppose que ces pots à encens étoient placés dans le cercueil du défunt, parce qu'ils avoient été bénis par le prêtre officiant, et qu'on les considéroit comme un préservatif des malins esprits. *Rapport sur la démolition de l'ancienne église de Sainte-Geneviève de Paris.* — *Mém. de l'Acad. Celtique*, tome I, pages 356 et suiv.

goire IX, élu pape en 1227, et décédé en 1241. Ce sceau auroit-il fait partie de quelque bulle, ou, comme objet de dévotion, auroit-il été mis dans le cercueil de ce chanoine? C'est un fait sur lequel on n'a aucun renseignement.

Enfin, le palais archiépiscopal, par les différens travaux que l'on y a exécutés, et par son isolement total des quais dont la construction a fait disparoître plusieurs maisons et hangars qui masquoient l'un des plus beaux points de vue de la capitale; ce palais, dis-je, est devenu digne de la demeure de l'illustre prélat auquel le Roi a confié, dans sa sagesse, l'administration du premier diocèse de France.

Telles sont les particularités susceptibles d'intéresser la curiosité, que nous avons pu recueillir sur ce temple célèbre, qui, quoique dépouillé de son antique splendeur, rappellera toujours les plus nobles et les plus touchans souvenirs de la monarchie françoise.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

DÉDICACE.	*Page* j
Avertissement.	iij
Mission de saint Denys.	1
Premier temple.	5
Second temple.	9
Troisième temple.	22
EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.	
Parvis.	39
Dimensions de l'église.	51
Façade principale.	53
Portes d'entrée.	56
Portail du milieu.	57
Portail de Sainte-Anne.	76
Portail de la Sainte-Vierge.	83
Ornemens en fer des portes latérales.	102
Galerie des Rois de France.	105
Galerie de la Vierge.	109
Galerie des Colonnes.	110
Galerie des Tours.	112
Plates-formes.	*Ibid.*
Côté droit extérieur. — Portail de Saint-Marcel.	114
Côté gauche extérieur.	119
Portail du côté du Cloître.	*Ibid.*

Porte-Rouge. *Page* 124
Arcs-Boutans et galeries. 130
Charpente du grand comble. 134
Couverture. 137
Ancien clocher. 141
Cloches. 144
Horloge. 151
INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE. 152
Disposition générale. 154
Colonnes et piliers. 155
Galeries intérieures. 157
Voûtes. 160
Vitraux anciens et modernes. 161
Roses. 168
Rose du grand portail. 169
Rose méridionale. 170
Rose septentrionale. 171
Vitraux modernes. *Ibid.*
NEF. 176
Statue de saint Christophe. 177
Cénotaphe d'Etienne Yver. 181
Statue équestre de Philippe le Bel. 185
Chaire ancienne et moderne. 189
Pavé de l'église. *Ibid.*
Trappes en bronze. 192
Grande cave. 191
Orgue. 194
Dénombrement des tuyaux d'orgue. 196
Statues d'Adam et d'Eve. 200
Sépultures du cardinal de Noailles et de l'abbé de La Porte. 201

CHOEUR. *Page* 207
Jubés et grilles. 217
Boiserie des stalles. 220
Tableaux du chœur. 224
Aigle ou lutrin. 229
Candélabres. 230
Maître-autel. 232
Descente de croix. 235
Statues de Louis XIII et de Louis XIV. 238
Anges en bronze. 239
Pavé en mosaïque. 240
Caveaux du chœur. 241
Clôture du chœur. 243
Chapelles. 248
Tableaux donnés par le corps des orfevres. 250
Origine de la confrérie de sainte Anne et de saint Marcel. 251
Chapelle de sainte Anne. 254
—— de saint Barthélemy et de saint Vincent, dite des Ponts. 255
—— de saint Jacques et de saint Philippe. 256
—— de saint Antoine et de saint Michel. 257
—— de saint Thomas de Cantorbéry. 258
—— de saint Augustin et de sainte Marie-Madeleine, servant de sacristie des messes. 259
—— de la sainte Vierge. 261
—— de saint Pierre et de saint Paul. 262
—— de saint Pierre. *Ibid.*
—— de saint Denys et saint Georges. *Ibid.*
—— de saint Géraud. 265
—— de saint Remy, dite *des Ursins*. *Ibid.*

Tombeau de Juvénal des Ursins. *Page* 265
Chapelle de saint Pierre et de saint Etienne, dite *d'Harcourt.* 272
Mausolée du comte d'Harcourt. *Ibid.*
Chapelle de saint Jacques, saint Crépin, saint Crépinien et saint Etienne. 275
Mausolée d'Albert de Gondy. 280
Mausolée de Pierre de Gondy. 282
Chapelles de saint Nicaise, de saint Louis et de saint Rigobert, vulgairement appelées de *Gondy,* actuellement la nouvelle chapelle de la Vierge. 284
—— de la Décollation de saint Jean-Baptiste, de saint Eutrope et de sainte Foi, dite de *Vintimille.* 292
Précis sur la vie du cardinal de Belloy. *Ibid.*
Description de son tombeau. 297
Chapelle de saint Martin, sainte Anne et saint Michel, dite *de Noailles.* 302
—— de saint Ferréol et de saint Ferrutien. 303
—— de saint Jean-Baptiste et de sainte Marie-Madeleine, dite *de Beaumont.* 306
—— de saint Eustache, dite *de Guébriant.* 309
—— de saint Jean l'Evangéliste et de sainte Agnès. 311
—— de saint Marcel. *Ibid.*
—— de saint Nicolas. 313
—— de sainte Catherine. 314
—— de saint Julien le Pauvre et de sainte Marie l'Egyptienne. 315
—— de saint Laurent. 317
—— de sainte Geneviève. *Ibid.*
—— de saint Georges et de saint Blaise. 318

Chapelle de saint Léonard. *Page* 319
—— de l'Annonciation de la sainte Vierge. 319
La grande sacristie et le trésor. 321
Trésor, reliquaires. 329
Vases sacrés et objets d'antiquité. 342
Ornemens. 348
Notice sur plusieurs autres reliques et objets d'antiquité. 354
Usages et superstitions anciennes. 360
Vœu des bourgeois de Paris. 369
Affranchissement d'un serf. 377
Dragon porté aux processions des Rogations. *Ibid.*
Origine du Chapitre de l'Eglise de Paris. 379
Maîtrise des enfans de chœur. 396
Tableau chronologique des évêques et des archevêques de Paris. 402
Suite chronologique des doyens de la Métropole de Paris. 419
Palais archiépiscopal. 428

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 55, *ligne* 18, placées dans la galerie de ce nom; *lisez :* qui étoient placées, etc.

Page 62, *ligne* 14, venteaux; *lisez :* vantaux.

Page 81, ligne 5, à la note, *lisez : Osservazioni sopra alcuni frammento di vasi antichi di Vetro;* Florence, 1716, in-4°.

Page 93, *ligne* 21, appelé; *lisez :* appelée.

Page 106, *lignes* 3 *et* 4, de quatorze pieds; *lisez :* de onze pieds.

Page 110, *ligne* 14, futés; *lisez :* fûts.

Page 159, *ligne* 4, au-dessus; *lisez :* au-dessous.

Page 163, *ligne* 5, présentant; *lisez :* représentant.

Page 164, *ligne* 17, *à la note*, Camélin; *lisez :* saint Camélien.

Page 178, *ligne* 7, *à la note*, le, *lisez :* la.

Page 188, *lignes* 8 *et* 9, *à la note*, des prélats; *lisez :* du cardinal.

Page 190, *ligne* 5, *à la note*, après plusieurs; *ajoutez :* évêques et, etc.

Page 200, *ligne* 9, le plein mur; *lisez :* le plein du mur.

Page 238, *à la fin de la note*, *ajoutez :* La gloire qui remplace aujourd'hui celle que l'on a détruite à l'époque de la révolution, a été exécutée aux frais de M. l'abbé Lamartinière, chanoine honoraire de l'Eglise de Paris.

Page 265, *ligne* 2, *à la note*, sainte Foye; *lisez :* sainte Foi.

Page 279, *ligne* 20, à l'armée; *lisez :* et à l'armée.

Page 294, *ligne* 1re., *à la note*, prononcé; *lisez :* prononcée.

Page 298, ligne 10, après de *Bellefonds*, ajoutez : *de Beaumont*, etc.

Page 304, *ligne* 15, Pierre Lescot, successivement; *lisez :* fut, successivement.

Page 316, *ligne* 16, *après ces mots :* l'Assomption de la Vierge; *ajoutez :* ce tableau est attribué à *Salvator Rosa*.

Page 352, *ligne* 3, *à la note*, Josphine; *lisez :* Joséphine.

Page 404, *ligne* 7, Victorien; *lisez :* Victorin.

Acme
Bookbinding Co., Inc.
100 Cambridge St.
Charlestown, MA 02129

FA2255.2.22
Description historique de la basili
Fine Arts Library AYX6663
3 2044 034 021 717

FA 2255.2.22

NOT TO LEAVE LIBRARY